

Français parlé : données, représentations, questionnements théoriques

Sous la direction de
Ruggero DRUETTA



«QuadRi»
Quaderni di RiCOGNIZIONI

Volume finanziato con i fondi del Dipartimento di Lingue e Letterature Straniere e Culture Moderne, Università di Torino.

Français parlé : données, représentations, questionnements théoriques, Sous la direction de Ruggero Druetta, Dipartimento di Lingue e Letterature Straniere e Culture Moderne, Università degli Studi di Torino, Torino 2026
ISBN 978-88-7590-420-3

Image de couverture : Jef Aérosol, Chuuuttt !!!, pochoir, 2011, place Igor-Stravinsky, Paris.
Photo personnelle Ruggero Druetta

Progetto grafico e impaginazione: Arun Maltese (www.bibliobear.com)

«QuadRi»
Quaderni di *RiCOGNIZIONI*
XXIII
2026

I «QUADERNI DI RICOGNIZIONI»

«Quadri» – *Quaderni di RiCOGNIZIONI* è la collana curata dal Comitato scientifico e dalla Redazione di *RiCOGNIZIONI. Rivista di lingue, letterature e culture moderne*, edita online dal Dipartimento di Lingue e Letterature Straniere e Culture Moderne dell'Università di Torino. La rivista e i suoi *Quaderni* nascono con l'intento di promuovere ri-cognizioni, sia trattando da prospettive diverse autori, movimenti, argomenti ampiamente dibattuti della cultura mondiale, sia ospitando interventi su questioni linguistiche e letterarie non ancora sufficientemente indagate. I *Quaderni di RiCOGNIZIONI* sono destinati ad accogliere in forma di volume i risultati di progetti di ricerca e gli atti di convegni e incontri di studio.

DIRETTORE RESPONSABILE

Paolo BERTINETTI, Università degli Studi di Torino, Carla MARELLO, Università degli Studi di Torino

COMITATO EDITORIALE

Elisa CORINO, Università degli Studi di Torino, Roberto MERLO, Università degli Studi di Torino, Daniela NELVA, Università degli Studi di Torino, Matteo REI, Università degli Studi di Torino, Paola CARMAGNANI, Università degli Studi di Torino, Vincenza MINUTELLA, Università degli Studi di Torino, Claudia Maria TRESSO, Università degli Studi di Torino

COMITATO SCIENTIFICO

Henri BÉJOINT, Université Lyon2, Jaqueline BERNDT, Japanese Language and Culture, Stockholm University, Ioana BICAN (BOT), Universitatea "Babeş-Bolyai", Cluj-Napoca, Marguerita BORREGUERO ZULOAGA, Universidad Complutense de Madrid, Cesareo CALVO RIGUAL, Filología Italiana, Universitat de València, Elisabetta CARPITELLI, Sciences du Langage - UFR LLASIC, Université Grenoble Alpes, Rose CORRAL, Centro de Estudios Lingüísticos y Literarios, El Colegio de México, Suranjan DAS, Jadavpur University, Ashley DAWSON, Postcolonial Studies English Department The City University of New York, Jorge DÍAZ-CINTAS, Centre for Translation Studies (CenTraS), University College London, Dmitry DOBROVOLSKY, Rossijskaja akademija nauk RAN Moscow, Tessa DWYER, Film and Screen Studies, Monash University, Angela FERRARI, Seminar für Italianistik, Universität Basel, Salvador Gutiérrez ORDÓÑEZ, Universidad de León, Thierry FONTENELLE, Linguistic Services Division at the European Investment Bank, Luxembourg, Rufus GOUWS, Department of Afrikaans and Dutch Stellenbosch University, Natal'ja GRJAKALOVA, Rossijskaja akademija nauk «Puškinskij Dom» Sankt-Peterburg, Pius TEN HACKEN, Leopold-Franzens-Universität Innsbruck, Philip HORNE, English Department University College, London, Annette KLOSAKÜCKELHAUS, Leibniz-Institut für Deutsche Sprache, Mannheim, Michael LETTIERI, Department of Language Studies, University of Toronto Mississauga, Maria Grazia MARGARITO, Università degli Studi di Torino, Fernando J.B. MARTINHO, Faculdade de Letras da Universidade de Lisboa, Maria MAŚLANKA-SORO, Uniwersytet Jagielloński w Krakowie, Francine MAZIÈRE, Laboratoire d'histoire des théories linguistiques, Université Paris 13, Javier MUÑOZ BASOLS, Faculty of Medieval and Modern Languages University of Oxford, Francesco PANERO, Università degli Studi di Torino, Monique PEYRIERE, CNRS École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, Loredana POLEZZI, European Languages, Literatures and Cultures Stony Brook University, Sara POOT-HERRERA, University of California Santa Barbara, Tommaso RASO, UFMG, Universidade Federal de Minas Gerais, Belo Horizonte, Michael RUNDELL, Lexicography MasterClass Canterbury UK, Elmar SCHAFFROTH, Romanistische Sprachwissenschaft Universität Düsseldorf, Mikołaj SOKOŁOWSKI, Instytut Badań Literackich Polskiej Akademii Nauk, Jorge URRUTIA, Universidad Carlos III Madrid, Inuhiko YOMOTA, Kyoto University of Art & Design, François ZABBAL, Institut du Monde Arabe, Paris

EDITORE

Dipartimento di Lingue e Letterature Straniere e Culture Moderne

Complesso «Aldo Moro»

Via Sant'Ottavio 18, 10124, Torino

<http://www.dipartimentolingue.unito.it/>

CONTATTI

SITO WEB: <http://www.ojs.unito.it/index.php/ricognizioni/index>

E-Mail: rivista.ricognizioni@unito.it

ISSN: 2384-8987



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution 3.0 Unported License](https://creativecommons.org/licenses/by/3.0/).

Français parlé : données, représentations, questionnements théoriques

Sous la direction de
Ruggero DRUETTA



**UNIVERSITÀ
DI TORINO**



Dipartimento di
**LINGUE
LETTERATURE STRANIERE
CULTURE MODERNE**

Les textes de ce volume ont été publiés
à l'issue d'un processus d'expertise en double aveugle

TABLE DES MATIÈRES

Français parlé : données, représentations, questionnements théoriques

Sous la direction de Ruggero DRUETTA

9 Ruggero DRUETTA • *Introduction*

CaDRAGE(S)

21 Ruggero DRUETTA • *L'oral est-il soluble dans l'écrit (et inversement) ?*

L'APPROCHE LINGUISTIQUE DE L'ORAL : DE LA TRANSCRIPTION AUX ÉTUDES

39 Nathalie ROSSI-GENSANE, Biagio URSI • *Segmentation syntaxique et disfluences : les propositions du projet SegCor*

69 Françoise GADET, Emmanuelle GUERIN • *Écouter par écrit : mettre la proximité à distance*

83 Philippe MARTIN • *Les défis de l'annotation prosodique dans l'oral*

97 Alida Maria SILLETTI • *Les parenthèses à l'épreuve de la transcription générée automatiquement*

119 Louis BEGIONI, Alvaro ROCCHETTI • *Le français parlé : quelles hypothèses systémiques et/ou typologiques pour comprendre la troncation des mots ?*

129 Guy ACHARD-BAYLE • *L'oral dans la Grande Grammaire du Français : en relation avec la phrase, la période et le texte*

ANALYSE DE SÉQUENCES ORALES

- 143 Alain BERRENDONNER • *Pragma-syntaxe de donc*
- 159 Gilles CORMINBOEUF • *Les énonciations en tu sais : opération(s) sur la mémoire discursive*
- 181 Marie-José BÉGUELIN • *La polysémie de j'entends et son reflet dans les données*
- 203 Irina GHIDALI • *Deixis et renvois métadiscursifs : pour une description du marqueur discursif bon*

RePRÉSENTATIONS DE L'ORAL DANS LES ŒUVRES DE FICTION

- 217 Isabelle STABARIN • *Comment l'oral de fiction simule-t-il l'oral spontané et avec quelles limites ?*
- 239 Vincent BERTHELIER • *La fixation littéraire du français parlé à travers le polar des années 1950-1970*
- 253 Véronic ALGERI • *L'oral dans Un homme, ça ne pleure pas de Faïza Guène*
- 275 Márton Gergely HORVÁTH • *Phénomènes d'oralisation dans Au revoir là-haut de Pierre Lemaitre*

INTRODUCTION

Français Parlé : données, représentations, questionnements théoriques

Ruggero DRUETTA

Les articles réunis dans ce volume visent à proposer un aperçu des études actuelles sur le français parlé organisé en trois volets. Ceux-ci sont précédés d'un article de cadrage (R. Druetta), consacré aux biais conditionnant l'approche des manifestations orales de la langue ainsi que leur description.

Le premier volet est consacré à la transcription scientifique et à la constitution des corpus dans le souci d'améliorer l'appréhension des phénomènes oraux, ainsi qu'à des études d'ensemble. L'exigence de conservation et d'objectivation à des fins d'étude va de pair avec les défis posés par la standardisation (N. Rossi-Gensane et B. Ursi, F. Gadet et E. Guerin) ; la séparation entre le traitement du signal sonore et son contenu verbal, imposé par les instruments utilisés interroge au niveau théorique l'établissement de rapports entre segmental et suprasegmental (Ph. Martin), les décisions descriptives et leur systématisation dans des ouvrages structurés (G. Achard-Bayle) ainsi que les conclusions parfois divergentes imposées par la confrontation des descriptions de la morphologie orale et écrite (L. Begioni et A. Rocchetti) ou des cadres réactionnels opposant syntaxe et macrosyntaxe (A. Silletti).

Le deuxième volet est consacré à des études de détail se concentrant sur des unités ou des suites de discours dont les fonctionnements oral et écrit divergent, concernant notamment les occurrences en emploi non régi et non recteur ainsi que le point d'apparition dans l'énoncé. L'étiquette de marqueur discursif, utilisée pour caractériser ces emplois, est tantôt retenue pour se focaliser sur les aspects fonctionnels (I. Ghidali, sur *bon*), tantôt abandonnée au profit d'autres notions permettant d'inscrire les unités analysées dans des fonctionnements plus généraux. C'est le cas des chercheurs du groupe de Fribourg, qui utilisent des appellations proches (*monorème* pour Berrendonner à propos de *donc*, *clause* pour Corminboeuf à propos de *tu sais*, *clausule* et *verbe* pour Béguelin à propos de *j'entends*) dans le but de souligner le caractère d'énoncé morpho-syntaxiquement indépendant des séquences auxquelles ils s'intéressent. Quoi qu'il en soit, toutes les études de cette section adoptent une méthodologie commune, dans la mesure où, après avoir effectué l'observation et le classement des données à partir des attestations du corpus, les auteurs creusent les caractéristiques syntaxiques et sémantiques de chacune des unités considérées afin d'établir les éléments de cohérence entre les différents fonctionnements observés.

Le troisième volet est consacré à la mimésis de l'oral dans les textes fictionnels et à son analyse linguistique. Que se passe-t-il lorsque l'écrit « exhibe » de l'oral sorti de son contexte médial, que ce soit de manière autonymique, dans des « îlots textuels » ou lorsqu'il adopte des procédés de plausibilité suggérant que certaines séquences du texte écrit relèvent de l'oralité et/ou de la spontanéité ? Quels éléments « oraux » sont sélectionnés et dans quel but ? L'étude de l'oral représenté dans la fiction littéraire et audiovisuelle couvre un large éventail de situations, depuis la création d'une illusion de spontanéité des dialogues de fiction (I. Stabarin), en passant par la mimesis d'un milieu social ou professionnel (la pègre des romans noirs analysés par V. Berthelier ou les rangs populaires de l'armée où se déroule l'action du roman sur lequel se penche M. Horvath) et jusqu'à la constitution d'un symbole permettant d'opposer des choix de vie différents et des conflits familiaux/sociaux, comme dans le cas des romans de Faïza Guène étudiés par V. Algeri.

La lecture des différents essais composant ce volume montre que l'oral n'est pas seulement un objet d'étude qui nécessite des outils spécifiques, mais qu'il constitue aussi le banc d'essai ultime destiné à vérifier le degré de généralité des théories linguistiques, l'adéquation des catégories d'analyse et leur aptitude à rendre compte de la variété des usages de la langue. De ce point de vue, l'oral en vient donc à avoir une fonction heuristique et épistémologique majeure pour la discipline linguistique.

Nous souhaitons que ce volume puisse contribuer, telle une borne kilométrique, à mieux baliser le domaine de la recherche sur le français parlé, de manière à éviter les embûches signalées par l'article de cadrage mais aussi, rétrospectivement, à donner la mesure du chemin important accompli par la linguistique de l'oral depuis quelques décennies et, prospectivement, à montrer la direction pour ce qui reste à faire et pour ouvrir de nouvelles pistes, notamment à l'intention des nouvelles générations de chercheurs ou de simples curieux.

Cadrage(s)

Ruggero Druetta se propose d'examiner les principales différences entre la « phénoménologie » du français oral et écrit et d'explorer la nature des distorsions qui interviennent dans la perception, la compréhension et l'évaluation des variétés médiales. À côté des différences physiques, trois aspects sont focalisés pour ce qui concerne la production : la non-effaçabilité de la parole, les contraintes mnésiques et la relation au contexte. En réception, les trois biais retenus pour l'analyse sont : l'interprétation axiologique des différences de production, la volonté d'établir une hiérarchie entre les deux manifestations de la langue et l'amalgame entre l'oral représenté et l'oral authentique. Dans les trois cas, l'auteur fait contraster l'attitude spontanée des locuteurs et la posture de la recherche linguistique, qu'on retrouvera tout au long des articles contenus dans ce volume.

L'approche linguistique de l'oral : de la transcription aux études

Nathalie Rossi-Gensane et **Biagio Ursi** abordent deux problèmes majeurs rencontrés par l'étude scientifique de l'oral. D'une part, les critères de segmentation de la chaîne

parlée en vue de son analyse ; d'autre part, le statut des disfluences dans l'oral spontané. Dans les deux, cas, les choix accomplis par le chercheur ont des retombées sur l'analyse elle-même : faut-il segmenter en correspondance des tours de parole, des frontières de la construction verbale ou aller au-delà (perspective micro/macro-syntaxique) ? Et, par ailleurs, les disfluences constituent-elles des scories dont le texte doit être nettoyé avant analyse, des signaux discursifs destinés à régler l'interaction ou ont-elles un statut syntaxique qu'il faut par conséquent prendre en compte ? La réflexion est menée à partir des critères de segmentation retenus dans le projet SegCor, que les auteurs illustrent et commentent à travers une typologie structurée des disfluences pourvues d'un statut syntaxique. Après avoir rappelé les options théoriques du projet SegCor concernant les niveaux de la micro et macro syntaxe, les auteurs s'intéressent notamment aux instantiations multiples d'une même place syntaxique, analysées comme des équivalences syntaxiques. Cette option théorique, qui leur permet de rester dans ce cas sur un niveau microsyntaxique, s'avère particulièrement utile dans le traitement des disfluences. Le préalable théorique à leur analyse se termine par une discussion concernant les critères de « syntacticité » des disfluences. Le critère principal retenu ici est identifié dans le statut morphémique des éléments impliqués dans la relation de disfluence. Les auteurs appliquent ensuite leur modèle aux corpus réunis dans SegCor, ce qui aboutit à une typologie riche et articulée, distinguant les macro-catégories du rattachement et du non-rattachement (poursuite ou abandon de l'unité maximale syntaxique). Une dernière section fait état des cas où les plans micro et macro-syntaxique divergent (abandon global d'une unité maximale microsyntaxique et poursuite de l'unité maximale macrosyntaxique).

La création du corpus MPF (Multicultural Paris French) constitue le point de départ de la réflexion de **Françoise Gadet** et **Emmanuelle Guerin** sur les embûches pratiques de la transcription et, au-delà, sur les apories foncières de cette activité, préalable indispensable à l'étude linguistique. Malgré sa visée objectivante, très éloignée des trucages que s'autorise l'écrit littéraire, la transcription des linguistes bute en effet, d'une part, contre des problèmes liés au médium (impossibilité de transcrire la prosodie et, au-delà, obligation d'ajouter des morphographes – inaudibles à l'oral – dans la version transcrite, ce qui pourrait aboutir à altérer le message en dépit de la volonté du chercheur). D'autre part, ce sont des facteurs de type conceptionnel (informationnels et pragmatiques) qui peuvent opposer productions orales et écrites selon l'axe proximité/distance. Les auteurs signalent à ce propos l'assimilation abusive et néanmoins très fréquente entre l'élément médial de l'oralité et l'élément conceptionnel de la proximité, ce qui altère profondément l'appréhension de l'oral. Par ailleurs, comme la transcription de MPF utilise le système orthographique, celui-ci introduit lui-même une distorsion, étant donné que cela force les énoncés à rentrer dans un moule graphique destiné aux besoins de la distance et évoquant, de par son usage, le cadre conceptionnel de la distance. La suite de l'essai propose trois illustrations de ces difficultés, à partir du corpus MPF. Il s'agit tout d'abord de la segmentation des énoncés surgissant dans un contexte d'interaction verbale, où les frontières de l'énoncé ne coïncident pas avec les tours de parole et où la mise en forme graphique aura systématiquement une influence sur l'interprétation des énoncés. Le deuxième exemple pointe les choix concernant la manière de graphier les termes non

standard afin d'éviter tout effet stigmatisant, en dépit du codage spécifique qui leur a été attribué. Le dernier cas concerne la transcription des énoncés syntaxiquement incomplets où la notation d'un élément zéro permettrait d'indexer d'éventuels éléments lexicaux du cotexte et de faciliter ainsi l'interprétation, au risque pourtant de forcer une interprétation au détriment d'une autre.

Philippe Martin revient quant à lui sur un aspect crucial de l'étude de l'oral, celui de l'annotation prosodique des transcriptions. En effet, la simple transcription, généralement orthographique, ne rend compte que partiellement des productions orales, dans la mesure où la segmentation et les regroupements de constituants imposés par l'intonation contribuent à guider l'accès au sens et que, par ailleurs, il n'y a pas de production orale dépourvue de prosodie, y compris pour des séquences non significatives. Cependant, aucun choix d'annotation n'est neutre : les éléments annotés dépendent en effet de la fonction attribuée à la prosodie, ce qui influence les observations qui en découlent. L'article s'attache donc à expliciter les critères sur lesquels se basent les modèles de description prosodique les plus courants (Intsint, ToBI, LACT et SPASS) afin d'éviter toute forme d'empirisme naïf. Après avoir montré les limites des trois premiers modèles au nom de l'exigence que l'approche retenue soit basée sur des critères qui ne soient pas extérieurs à l'objet analysé, l'analyse met en avant les avantages de la transcription SPA, envisageant la structure prosodique comme totalement autonome de la syntaxe, du lexique ou de la structure de l'information. Cette méthode considère, à l'instar de ToBI, que la structure prosodique procède par hiérarchisation et regroupement à partir des unités minimales, les groupes accentuels. Toutefois, les mécanismes présidant à ces regroupements sont de nature uniquement prosodique. Les paramètres mobilisés (voyelles accentuées, variation mélodique et seuil de glissando, qui récupère ainsi la dimension temporelle et perceptive) sont immanents à l'objet mais s'avèrent congruents avec la fréquence des ondes cérébrales chargées de leur synchronisation, tandis que la recherche d'interactions entre prosodie et syntaxe (ou structure informative) devra nécessairement se faire en aval de l'analyse prosodique, sans confondre les deux plans.

L'étude d'**Alida Silletti**, porte sur le statut syntaxique, les modalités d'insertion et la fonction discursive des énoncés parenthétiques produits oralement. Elle conjugue trois aspects du traitement de l'oral par des disciplines caractérisées par des visées et des procédés différents mais portant sur le même objet empirique : l'intelligence artificielle, pour ce qui est de la reconnaissance vocale, de la transcription automatique et des aménagements opérés à partir de celle-ci ; les outils théoriques de description des énoncés oraux et notamment la structuration multiniveaux (micro/macro-syntaxique) ; le rôle spécifique de la prosodie dans la structuration de l'oral et l'interface prosodie/syntaxe. En aval de cette triple approche intégrée, Alida Silletti illustre quelques applications, dans le domaine didactique et de l'analyse de discours, à partir d'une activité didactique autour d'une prise de parole du président de la République française, accompagnée de la transcription automatique brute et d'une transcription aménagée lors de la post-édition et destinée au sous-titrage. Ce travail d'identification des parenthèses permet en outre à l'auteure de revenir sur les critères prosodiques et textuels d'identification et d'insertion

de ces segments discursifs ainsi que sur leur fonction pragma-sémantique et discursive. La portée rétrospective ou prospective des parenthèses rend possibles des ajustements sur le contenu de l'énoncé, ses inférences ou tout autre élément imprévu (déclencheur) qui oblige à interrompre la linéarité du projet de parole. Du point de vue discursif, les parenthèses permettent au locuteur de se positionner vis-à-vis des contenus énoncés, ce qui contribue à la construction et à la gestion de son ethos.

L'étude de **Louis Begioni** et **Alvaro Rocchetti** propose une réflexion d'ordre typologique à partir de l'abondance des troncations (apocopes et aphèreses) qui caractérise la langue française, notamment à partir du milieu du siècle passé. Ce constat se retrouve souvent dans les travaux de nombreux linguistes mais dans une approche généralement de type synchronique, quantitatif et sociolinguistique, s'intéressant aux locuteurs et aux situations qui fournissent le plus d'attestations de ces réductions. L'absence d'une mise en perspective des données synchroniques avec les données diachroniques empêche toutefois de situer ce phénomène par rapport à la cohérence du système et à ses lignes évolutives. Les auteurs montrent que dès le passage du latin au français, cette langue est caractérisée par une réduction phonétique post-tonique qui aboutit à la démorphologisation des éléments nominaux (perte des affixes de flexion terminaux) et à la réduction syllabique (le français, seule parmi les langues romanes, compte plus de 3000 monosyllabes). Bien que moins poussée sur les verbes (perte de la plupart des marques personnelles, maintien des marques temporelles et aspectuelles sur la terminaison verbale), cette démorphologisation, dont Gustave Guillaume a offert une analyse très fine à travers le concept de déflexivité, contribue à modifier le statut typologique du français, qui passe ainsi petit à petit du type flexionnel au type isolant, en même temps que le rapport entre la forme phonique et l'image écrite des unités lexicales apparaît comme de moins en moins évident. L'abondance des troncations du français serait, dès lors, la conséquence de la perte des affixes morphologiques finaux. Dépourvus d'éléments morphologiquement pertinents, les mots n'auraient plus aucune raison de garder leur forme complète et pourraient donc se réduire au gré des besoins de la communication tout en tendant, de manière générale, vers le modèle du monosyllabisme.

Guy Achard Bayle propose un examen critique de la *Grande Grammaire du Français* (2021) du point de vue de l'intégration de l'oralité dans celle-ci, aussi bien du point de vue de la présence d'exemples oraux que des conséquences descriptives de cette intégration. Si cette grammaire fait effectivement une place inédite aux données orales, son ordre inverse cependant celui traditionnellement suivi par les ouvrages du même genre, car elle commence par la phrase et se termine par l'oral et fait une large place à la variation, notamment diatopique, avec la possibilité inédite d'écouter des extraits dans sa version en ligne. Concernant les apports de l'oral aux catégories descriptives, c'est surtout grâce à la macrosyntaxe que ce niveau mésotextuel est pris en compte, bien qu'au niveau épistémologique, les auteurs établissent une dichotomie entre le niveau oral des groupes prosodiques et le niveau écrit des syntagmes. Malgré des innovations sensibles, Guy Achard-Bayle signale pourtant l'absence de notions-clés, communes à la macrosyntaxe et à la linguistique textuelle, permettant une approche intégrée de l'écrit et de l'oral, telles

que celles de *portée* (uniquement utilisée pour le *scope* des adverbes et de la négation) et de *période* (remise à l'honneur par le groupe de Fribourg mais absente de la GGF et qu'on peut trouver en revanche dans des œuvres telles qu'EGF (*Encyclopédie Grammaticale du Français*)).

Analyse de dispositifs oraux

Alain Berrendonner propose une analyse de *donc* pour laquelle il a recours principalement à des données orales (corpus OFROM, CRFP et CTRP) mais auxquelles il intègre également des données écrites de manière à parvenir à une description unifiée, qui rende compte des spécificités distributionnelles et prosodiques de ce mot. Après avoir présenté le traitement standard de cette unité dans le cadre de la grammaire de phrase, qui retient un classement syntaxique en termes d'adverbe de phrase et, du point de vue sémantique, de connecteur, l'analyse montre les limites et les apories auxquelles ces analyses sont confrontées, à partir d'exemples attestés. Alain Berrendonner propose alors une analyse dans le cadre macrosyntaxique fribourgeois de la pragma-syntaxe (cf. Groupe de Fribourg, *Grammaire de la période*, 2012). Dans cette démonstration, les données orales jouent un rôle heuristique capital. C'est en effet la prise en compte des propriétés syntaxiques et prosodiques des exemples oraux qui permettent de formuler l'hypothèse d'un statut d'énonciation autonome de monorème (Bally 1965) et d'un fonctionnement en isolation pour *donc*, ce qui résout notamment le problème de l'absence de contraintes de sélection par rapport au syntagme qui est censé le régir, ainsi que le blocage du clivage et de la négation propositionnelle et la variété des prosodies pouvant lui être associées. Les résultats auxquels il parvient, qui pourraient être appliqués à d'autres éléments du même type (tels que *bref* ou *voilà*) montrent la nécessité de sortir du cadre traditionnel de la présence d'un verbe conjugué comme critère d'autonomie syntaxique pour assigner aux monorèmes tels que celui analysé ici et à d'autres clauses elliptiques le statut d'unités syntaxiques autonomes.

L'essai de **Gilles Corminboeuf** porte sur *tu sais*, appréhendé grâce aux attestations du corpus oral OFROM. C'est en effet son usage dans le discours oral comme 'marqueur discursif' qui est ici analysé. L'auteur caractérise cet emploi de parenthétique sur la base de ses propriétés formelles, après avoir écarté d'autres emplois de *tu sais* et après avoir argumenté en faveur de ce classement (notamment en raison de l'absence de désémantisation, Gilles Corminboeuf estimant que le sémantisme du verbe *savoir* participe du fonctionnement de cette séquence et permet de l'opposer à *tu vois* ou *tu comprends*, par exemple). Quelques propriétés formelles sont mises en avant : occurrence comme clause autonome, absence d'un objet rectionnel réalisé, incompatibilité avec la négation, réalisation comportant une attrition phonétique. Dans une première partie de son étude, Gilles Corminboeuf rend compte des différentes propriétés relevées, ainsi que de la répartition quantitative selon les configurations discursives auxquelles *tu sais* donne lieu, en position initiale ou en incise (interne ou finale). Par la suite, c'est aux propriétés pragma-sémantiques de *tu sais* qu'il s'intéresse, auxquelles participent l'indétermination modale, rectionnelle et contextuelle et l'absence de régime, la deuxième personne (action sur

l'allocutaire) ainsi que le sémantisme verbal du verbe *savoir*, pour lequel il reprend la distinction avancée par Gustave Guillaume (et reprise par Blanche-Benveniste *et al.* 1984) entre verbes de phase 1 et de phase 2, permettant de contraster *apprendre* (phase 1) et *savoir* (phase 2). Toutes ces composantes confèrent un fonctionnement pragma-sémantique original à *tu sais* en discours, qui permet d'agir sur la mémoire discursive en forçant l'abduction d'inférences, l'adhésion, voire la connivence de l'allocutaire par le truchement d'une mise en scène spécifiquement argumentative de l'alignement entre les interactants à propos d'un objet de discours pourtant inédit.

Marie-José Béguelin se penche sur un emploi métadiscursif de *j'entends*, abondamment attesté dans le corpus oral romand OFROM et beaucoup moins présent, voire absent, dans d'autres corpus recueillis dans d'autres zones de la francophonie. L'étude se penche donc, dans un premier temps, sur la description fine des spécificités syntaxiques, prosodiques et sémantiques de cette clause, qui font émerger la spécificité des emplois oraux, dont le sémantisme correspond à la mise au point du sens, sous les variantes de la reformulation ou d'un emploi épistémique non reformulatif destiné à marquer un segment du discours comme correspondant à l'« intention de dire au plus juste ». C'est justement dans cet emploi que les attestations du corpus OFROM s'écartent des autres, comme le montrent les relevés très précis concernant les données littéraires de FRANTEXT, d'une part, et celles des corpus oraux OFROM (Suisse romande), CFPP2000 (parisien), CFPB (bruxellois), CFPQ (québécois) et ESLO1 et 2 (orléanais), d'autre part. Cette étude montre ainsi l'importance d'un examen attentif des données orales : en effet, la variété constatée oblige souvent à un réexamen critique de catégories analytiques bien établies, telles que les marqueurs discursifs, auxquels on serait tenté de verser ces occurrences de *j'entends*, ou la prétendue unidirectionnalité des processus de grammaticalisation ou de pragmatization, ou encore d'interroger à nouveaux frais la catégorie de la rection faible, qui ne permet pas de rendre compte avec suffisamment de précision de ces attestations. L'auteure conclut en attirant l'attention sur les phénomènes – difficiles à observer – de variation diatopique portant sur la polysémie des unités étudiées ainsi que sur les biais de corpus qui sont toujours aux aguets lorsqu'on aborde ce genre d'études.

Irina Ghidali consacre son étude à *bon*, adjectif susceptible de figurer dans un énoncé oral en tant que marqueur discursif. Ce statut dépend crucialement de son caractère non régi et de sa position énonciative extrapredicative. La description des emplois, qui vise aussi bien le point d'insertion de *bon* dans la linéarité de la production orale, monologique ou dialogale, que ses fonctions pragma-sémantiques, s'effectue à partir des occurrences relevées dans les corpus CFPP2000 et CLAPI. Dans ce cas aussi, on appréciera la volonté de confronter les propositions de description théorique existantes, dont Irina Ghidali souligne l'hétérogénéité, avec la palette des fonctionnements observés dans les corpus. C'est ainsi qu'après avoir décrit les configurations mises en œuvre par le marqueur discursif *bon* et les segments de discours impliqués (renvois rétrospectifs, prospectifs, emploi interjectif), l'auteure identifie une valeur sémantico-pragmatique commune, correspondant à la concession, et trois niveaux de fonctionnement, le marqueur *bon* pouvant articuler deux segments de discours, deux énonciations ou effectuer une

connotation autonymique sur un segment textuel. L’auteure signale enfin quelques attestations de *bon* comme marqueur de clôture d’une séquence interactionnelle. L’ensemble des fonctionnements décrits lui permet de conclure que le mécanisme présidant aux différents emplois correspond moins à la catégorie de l’anaphore qu’à celle de la deixis, car *bon* effectue un embrayage énonciatif aux opérations effectuées par le locuteur plutôt qu’aux séquences effectivement énoncées. Ce fonctionnement s’avère pleinement compatible avec la double fonction de *bon*, qui sert à la fois de modalisateur (validation du segment sur lequel le marqueur discursif porte) et de balise discursive (articulation de segments entre eux).

Représentations de l’oral dans les œuvres de fiction

Isabelle Stabarin se propose de paramétrer l’écart entre les énoncés oraux authentiques et la mimésis de ceux-ci dans des produits fictionnels multimédias dont les dialogues utilisent le même canal oral qu’ils visent à représenter, ce qui accroît l’illusion d’authenticité. C’est autour de la notion de spontanéité que les paramètres permettant d’en fournir une appréciation sûre sont identifiés. Si, de manière globale, on peut caractériser la spontanéité comme le résultat de la focalisation du locuteur sur son vouloir-dire plutôt que sur les aspects formels de l’expression (élan communicationnel), il est méthodologiquement utile de distinguer les paramètres à observer selon un axe qualitatif (improvisé vs préparé) et un axe quantitatif (peu/très spontané). La dimension qualitative fait référence aux modalités de l’élaboration du discours oral non planifié, comportant piétinements, hésitations, redondances, mots de remplissage, etc. mais aussi une plus ou moins grande congruence entre cadre syntaxique et prosodique et une isochronie ou des ruptures rythmiques plus ou moins importantes. La dimension quantitative renvoie davantage aux aspects lexicaux et syntaxiques et notamment à la notion de réduction (Ibrahim 2015) entraînant l’implication d’un grand nombre d’éléments. Ce modèle est appliqué à l’analyse comparée de trois corpus (oral réel vs dialogues de série télévisée et de théâtre contemporain). Le résultat de cet examen montre que la stylisation opérée par l’oral fictionnel tend à gommer certains éléments de l’axe qualitatif (notamment les disfluences), considérés comme inutiles, voire stigmatisants pour le personnage, et qui de toute façon ralentiraient les dialogues, au détriment de l’action. Il en va de même de l’axe quantitatif, avec un nombre limité de réductions, qui jouent un rôle majeur dans la construction de la connivence mais qui, dans une œuvre destinée au public, risqueraient de susciter des ambiguïtés.

Vincent Berthelier aborde, quant à lui, le sujet de la représentation littéraire de l’oral à travers une étude sur la première époque du roman noir français (1950-1970). La naissance de ce genre, d’abord traduit de l’anglo-américain, s’accompagne de la création d’un style spécifique, dans lequel la langue parlée ainsi que le répertoire lexical argotique jouent un rôle de crédibilisation mimétique et de connivence avec le lecteur. Si le souci mimétique semble primordial, en réalité la visée déborde ce souci de réalisme sociolinguistique, tel qu’avaient pu le pratiquer les chansonniers du début du XX^e siècle. En effet, l’analyse fine des attestations puisées dans le corpus de Vincent Berthelier montre

que le travail du style participe à la création d'une pseudo langue orale-populaire, qui pourra même, par la suite, influencer l'oral des dialogues de cinéma. C'est surtout la couche lexicale qui est représentée dans les romans, alors que la syntaxe est souvent très travaillée, et que l'accumulation d'éléments argotiques hétérogènes (argot ancien et moderne, jargon de métier, formes régionales, emprunts récents d'autres langues) correspondent moins à une fonction cryptique qu'à une fonction ludique, sollicitant la connivence du lecteur à travers le plaisir du décodage. Cette langue se caractérise bien davantage par des procédés stylistiques contribuant à caractériser l'oral populaire comme le lieu d'une outrance discursive (style « comac ») : abondance d'hyperboles et de formes d'intensification en tout genre, dont l'auteur illustre notamment deux procédés, la comparaison à parangon et les tournures consécutives. En parallèle, dans d'autres textes n'appartenant pas au genre noir, certains des auteurs analysés dans cet essai illustrent la création d'une prose littéraire oralisée qui s'inspire du modèle célinien, ce qui achève de démontrer le caractère foncièrement littéraire de leur démarche.

Véronic Algeri propose une étude de l'oralité dans le roman *Un homme, ça ne pleure pas* (2014) de Faïza Guène. À travers cette étude, l'auteure montre non seulement que le passage d'un système médial à un autre entraîne la mobilisation de ressources de type différent, mais aussi, plus largement, que la présence de segments oraux dans le texte littéraire permet, en plus de la caractérisation des personnages, la manifestation de l'identité culturelle et linguistique de l'auteure elle-même. Le jeu des alternances de registres, qui se veut pourtant fidèle, correspond donc moins à un souci d'authenticité à tout prix qu'à la volonté de révéler la complexité des parcours existentiels des populations immigrées. La première partie de l'article est en effet consacrée aux procédés de représentation du code oral dans le système graphique de l'écrit : les effets d'oralité mobilisent notamment les éléments de ponctuation et de typographie, destinés au marquage de l'altérité énonciative ou d'une prosodie emphatique. Le choix des formes utilisées comme indices d'oralité vise lui aussi à la mimésis d'un oral prototypiquement moins élaboré que l'écrit, au niveau morphologique, syntaxique et lexical. Dans la deuxième partie de son article, Véronic Algeri adopte en revanche une approche d'analyse de discours, dans le but de montrer les fonctions de cette hétérogénéité énonciative exhibée. La multiplicité des points de vue permet notamment de suggérer les identités des personnages et de faire deviner leurs biographies linguistiques. L'exhibition d'oralités non standard, caractérisées par la présence d'éléments alloglottes, parvient ainsi à thématiser la complexité des identités migratoires des personnages, ainsi que la sienne, à travers leurs empreintes langagières respectives.

Márton Gergely Horváth se concentre lui aussi sur un seul roman (*Au-revoir là-haut* de Pierre Lemaitre), en adoptant cependant une démarche différente : le roman est ici considéré comme un corpus délimité par la clôture que constitue le volume lui-même. Dès lors, il est possible pour l'auteur de combiner démarche qualitative et quantitative et d'identifier ainsi de manière précise les différences entre l'oral représenté dans le roman et l'oral spontané attesté dans les corpus oraux. Les différents procédés illustrés dans son examen qualitatif (éléments lexicaux, procédés morphologiques, syntaxiques et discursifs)

ont un degré de typicité élevé, ce qui leur donne un statut de « figures de l'oralité », leur permettant de caractériser comme oral tout le discours qui les contient. La partie quantitative et comparative de cette étude vise plus particulièrement les phénomènes de détachement et de dislocation : les différentes typologies sont présentées et illustrées par des exemples du roman, avant de comparer les relevés quantitatifs globaux et partiels. Cette comparaison détaillée montre que la répartition des structures mobilisées est différente dans les deux cas : dans le roman, la dislocation à gauche est bien moins représentée que dans l'oral authentique et notamment en ce qui concerne les SN sujets (1/10) ; la reprise en *ce/ça* + *être* y est dominante, alors que le redoublement du sujet par pronom personnel y est quasiment absent. Dans le cas de la dislocation droite aussi, la répartition en fonction de la modalité de phrase est différente de celle de l'oral. C'est cette différence manifeste, ainsi que la concentration sur certains procédés mis en avant au détriment d'autres, tout aussi présents dans l'oral spontané authentique, qui permet de conclure au caractère proprement figural du déploiement de ces procédés dans le roman, qui visent moins l'exactitude de la reproduction que l'évocation stéréotypée de traits conventionnellement associés à l'expression orale.

CaDRAGE(S)

L'ORAL EST-IL SOLUBLE DANS L'ÉCRIT (ET INVERSEMENT) ?

Ruggero DRUETTA

ABSTRACT • Is Spoken Language “Soluble” in Written Language (and Vice Versa)? This article aims to examine the main differences between the ‘phenomenology’ of spoken and written French and to investigate the nature of the distortions that occur in the perception, comprehension, and evaluation of media varieties. Where do the stereotypes and axiologies that condition the possibility of conducting an objective study come from? What characterises the linguistic approach to spoken language? Besides physical differences, three aspects are focused on with regard to speech production: the indelibility of speech, memory constraints, and the relationship to context. On the reception side, the three biases considered for analysis are: the axiological interpretation of differences in speech production, the desire to establish a hierarchy between the two manifestations of language, and the conflation of represented and authentic spoken language. In all three cases, the spontaneous attitude of speakers is contrasted with the stance of linguistic research.

KEYWORDS • oral language; written language; linguistic prescription; descriptive linguistics.

1. Introduction

Verba volant scripta manent. L’adage latin maintes fois rapporté pour affirmer la supériorité de l’écrit sur l’oral et magnifiant cette technique performante qui permet à l’homme de s’affranchir des aléas de sa mémoire et des tricheries de la parole donnée, semble devoir être quelque peu relativisé lorsqu’on l’applique à l’étude scientifique de l’oral ou à la tentative de le représenter de façon mimétique au sein d’œuvres fictionnelles.

En effet, en faisant abstraction de la composante sémantico-pragmatique inhérente aux deux formes de communication, qu’on supposera approximativement commune, dans les deux cas évoqués de l’étude scientifique de l’oral ou de la volonté de le recréer dans des contextes ne réunissant pas toutes les conditions de l’énonciation orale spontanée (textes écrits, récités, etc.), le constat est très rapidement dressé des multiples difficultés et frustrations rencontrées dans ces deux démarches sollicitant la frontière oral-écrit, qui apparaît vite comme ne pouvant pas être réduite à une simple question de conversion de code (Anis 1983). Ces difficultés sont plutôt l’indice d’un angle mort commun, qui renvoie

à la différence irréductible entre les deux modes de manifestation de la langue, quel que soit l'aspect envisagé (notamment sa production, sa circulation, sa réception, les modalités d'interaction) et à tous les aspects impliqués par sa mise en œuvre, selon qu'elle emprunte la forme orale ou écrite. Les étiquettes de paraverbal et coverbal et, parallèlement, de para-, péri-, co- et contextuel indiquent bien la richesse et la complexité de tous les phénomènes participant à la communication humaine, qui ne peut, dès lors, ni être réduite à sa seule composante lexicale ou à la linéarité spatiale d'une ligne de texte, ni au déroulement temporel d'un signal sonore.

Sans vouloir approfondir ici les aspects ontologiques et physiologiques impliqués dans ces deux modes de manifestation de la langue, il nous semble en revanche important, dans ce texte liminaire, d'examiner quelques-unes des distorsions induites par l'assimilation hâtive entre celles-ci et qui, notamment lors de la conversion d'une production orale à un cadre écrit et réciproquement, créent les difficultés rencontrées par les uns et les autres.

2. Des modalités d'encodage différentes

Les problèmes surgissent dès le niveau de l'encodage : l'oral est phonétique, l'écrit graphémique. On connaît le très grand nombre d'incongruences entre les deux systèmes, dont le deuxième utilise un système de signes créé pour une langue autre (le latin classique) et très peu aménagé, non sans mal d'ailleurs, au cours de l'histoire : digrammes et trigrammes, diacritiques, lettres muettes ou quiescentes, tantôt reliquats étymologiques, tantôt ajouts à valeur diacritique, tantôt notations morphologiques, absence quasi généralisée de correspondance biunivoque... On connaît aussi les polémiques innombrables et très anciennes entre les partisans d'une orthographe phonétiquement transparente, depuis Louis Meigret (1545) jusqu'à nos jours, et les défenseurs d'une orthographe étymologisante, permettant de garder pour l'œil la mémoire savante des mots dans une notation conventionnelle et à l'opacité phonétique variable, eu égard aux évolutions de la prononciation. Lorsqu'on considère ces querelles sans fin en essayant de prendre un peu de recul, le problème d'ordre technique laisse la place au constat surprenant de deux systèmes qui, pour avoir été conçus l'un en fonction de l'autre, n'en demeurent pas moins, au bout du compte, irréductibles. Dans le cas du français, le système d'écriture alphabétique ne constitue pas une application stricte du transcodage phono-graphémique ; une grande partie de son fonctionnement est de nature sémiographique, notamment distinctive (permettant la discrimination des homonymes) et morphographique, avec des séries de terminaisons flexionnelles régulières sans rapport avec leur (non-)réalisation orale, mais aussi idéographique, dans son souci étymologique, affichant le rattachement des lexèmes actuels à des états antérieurs de la langue voire à des étymons prestigieux des langues anciennes. Par conséquent, dès que le système d'écriture est suffisamment établi et que des pratiques spécifiques d'écriture s'installent, le rapport de secondarité du code écrit par rapport à l'oral s'estompe. Oral et écrit se spécialisent dans des formes expressives (des genres) réservés à l'un ou à l'autre. En définitive, l'écrit et l'oral ne sont pas uniquement des canaux de communication différents, mais une sémiotique différente, chacun s'appuyant sur des ressources propres et délaissant des informations véhiculées par l'autre

(cf. Rey-Debove 1990, Achard 1990). Deux exemples suffiront à évoquer ces différences d'encodage. D'une part, les modalités de phrases, portées plutôt par la prosodie dans un cas et par l'ordre des mots, et/ou par la ponctuation et des dispositifs syntaxiques dans l'autre ; d'autre part, les marques de nombre, prénominales à l'oral car prises en charge de manière générale par le déterminant et à la fois pré- et postnominales à l'écrit. C'est sur la base de telles considérations, entre autres, auxquelles s'ajoute la prise en compte de la variation, que se développe le clivage entre hypothèses variationniste (un seul système, plusieurs usages) et diglossique (coexistence de plusieurs systèmes indépendants)¹.

L'autonomie relative entre les deux manifestations de la langue a des répercussions autant pour le linguiste que pour l'écrivain : mettre par écrit oblige à choisir une forme univoque et n'est donc pas un acte neutre (cf. Cappeau *et al.* 2011). Adopter une transcription orthographique normative occulte certains traits pertinents de l'oral, l'adapter en fonction de ses exigences entraîne malgré tout deux formes de distorsion complémentaires². D'une part, un effet de stigmatisation – même involontaire – de l'oral, dont la graphie aménagée n'en est pas moins « fautive » par rapport à la norme orthographique³. Dans le domaine de la représentation fictionnelle, les exemples abondent de l'association stéréotypique entre un oral au faible degré de normativité et la caractérisation de personnages appartenant, dans le meilleur des cas, à des milieux populaires peu lettrés, si ce n'est ouvertement à des associations de malfaiteurs, la « mauvaise langue » en venant à symboliser les mauvaises mœurs, les deux « fautes » étant dès lors vouées à la même désapprobation mêlée de fascination⁴. D'autre part, les aménagements orthographiques dans les transcriptions à visée scientifique aboutissent souvent à rendre ces textes difficilement exploitables pour d'autres études, l'instabilité orthographique des choix *ad hoc* rendant la recherche automatisée des formes peu fiable⁵. Des cas banals en sont la

¹ Pour l'hypothèse diglossique, on se reportera à Ferguson (1959) pour le cadre théorique et à Zribi-Hertz (2011), Massot (2008) ou Barra-Jover (2013), entre autres, pour son application au cas français. L'approche variationniste est quant à elle représentée, à titre d'exemple, par Gadet (2007) ou Blanche-Benveniste (1983, 1990, 2013). Celle-ci développe une approche basée sur les savoirs linguistiques (grammaire première - grammaire seconde) et sur la manière d'envisager la description grammaticale du français de manière unifiée.

² Cf. Blanche-Benveniste, Jeanjean (1987) et Gadet (2017) pour une réflexion plus approfondie sur les questions soulevées par la mise à l'écrit du français parlé. Voir également Cappeau (2016) pour les implications didactiques.

³ L'intériorisation de l'imaginaire orthographique comme parangon de la maîtrise du français est illustrée par les propos recueillis par Blanche-Benveniste (2000 : 10-11) auprès d'enfants s'excusant de mal parler le français (oralement) car ils faisaient des fautes d'orthographe (à l'écrit).

⁴ Plusieurs articles de ce volume s'intéressent à cet aspect, notamment ceux de Vincent Berthelier et de Véronic Algeri. Isabelle Stabarin et Márton Horváth, quant à eux, s'attachent davantage à mesurer l'exactitude de ces représentations et les spécificités de l'oral, reproduites avec plus ou moins de bonheur par la fiction.

⁵ Concernant l'exploitation par concordanciers de transcriptions s'écartant de la norme orthographique, ce problème a été partiellement résolu par les outils de lemmatisation et d'étiquetage, ainsi que par des guides de conventions de transcription visant à une standardisation des pratiques.

notation écrite de la non prononciation du « l » du pronom « il » ou des cas morphologiquement plus significatifs, comme les liaisons à distance du genre signalé par Morin, Kaye (1982), *les chemins de fer-z-anglais, des avions à réaction-z-américains*, qui déplacent la marque de nombre à la fin de l'unité polylexicale. L'avancée majeure représentée par l'automatisation de la transcription, réalisée grâce notamment au développement des LLM, favorise la normalisation orthographique mais risque d'occulter une grande quantité de phénomènes pertinents, les choix de transcription étant automatisés et échappant généralement à l'évaluation. L'expertise du chercheur n'intervient, dans ce cas, que lors de l'entraînement du modèle ou, *a posteriori*, pour réviser la transcription (post-édition).

Par ailleurs, l'amalgame entre l'écrit et l'oral, notamment en ce qui concerne les marques morphologiques de genre, de nombre et de personne et le statut des variantes analytiques par rapport aux formes synthétiques (auxiliaire aspectuel de futur en *aller*, recul des formes synthétiques des temps du passé au profit des formes composées, etc.) induit une représentation du système à partir de sa forme écrite et occulte sous une orthographe stable des évolutions typologiques majeures : c'est l'hypothèse avancée par Louis Begioni et Alvaro Rocchetti dans leur article de ce recueil, qui plaident pour un statut néo-isolant du français, bien plus évident lorsqu'on l'appréhende à partir des réalisations orales.

3. Différences phénoménologiques et effets d'optique

Les caractéristiques matérielles d'encodage, dont nous avons donné quelques aperçus, sont l'une des composantes d'une phénoménologie de l'oral et de l'écrit. Nous entendons par là à la fois leur manifestation concrète et l'expérience qu'on peut en avoir, médiatisées par des facteurs culturels entraînant des jugements de valeur. Dans cette section, nous allons d'abord poursuivre l'examen des caractéristiques distinctives inhérentes à ces deux manifestations de la langue et, plus particulièrement, nous nous focaliserons sur trois aspects : la non effaçabilité de l'oral, les contraintes sur la mémoire de travail et la dépendance de l'oral vis-à-vis du contexte d'énonciation. Ensuite, nous évoquerons les retombées de ces caractéristiques en termes de biais perceptifs, dont on retrouve la trace aussi bien dans les fonctions assignées à la stylisation de l'oral représenté dans les œuvres de fiction que dans les difficultés rencontrées par les chercheurs voulant dresser des descriptions unitaires de la langue (cf. l'article d'Achard-Bayle dans ce volume, au sujet de l'entreprise de la *Grande Grammaire du Français*).

3.1. Non-effaçabilité de l'oral

Une fois qu'elle a été prononcée, la parole peut être corrigée ou niée, mais pas effacée comme on le ferait sur une page ou un traitement de texte. L'immédiateté et le caractère non effaçable des productions orales – notamment spontanées⁶ – comportent une interaction

⁶ Voir, à ce sujet, l'article d'Isabelle Stabarin dans ce volume.

constante entre quatre types d'opérations mentales et verbales : la programmation du dire, la production de la parole, le commentaire métalinguistique et métadiscursif sur l'énonciation et les choix expressifs en cours, ainsi que la révision de l'énoncé (répétition, reformulation, correction, abandon, coordination ou expansion de syntagmes déjà produits, immédiatement ou après coup, à quelques unités de distance, avec ou sans recours à des chaînes anaphoriques). Du fait de l'impossibilité d'effacer la trace des opérations mentales une fois qu'elles ont été verbalisées, l'oral linéarise *in praesentia* les opérations paradigmatiques de recherche lexicale (amorces, listes, pauses remplies) ou de mise en place graduelle des structures syntaxiques avec instanciation incomplète et/ou progressive des places de rection, ainsi que les commentaires accompagnant cette activité (*c'était un... comment... un agent de service ; le type, là, tu vois ; le ta- le- le tableau de bord, voilà, c'est ça*).

3.2. Contraintes imposées par la mémoire de travail

Les travaux des psychologues sur l'empan de la mémoire de travail fixent à 7 +/- 2 le nombre d'unités stockées dans celle-ci (Miller 1956). Cette contrainte s'applique bien entendu aux opérations impliquées par l'encodage et le décodage des productions, aussi bien orales qu'écrites. Cependant, l'écrit offre un support visuel stable permettant des retours en arrière sur un empan cotextuel plus large afin de récupérer des informations éventuellement sorties de la mémoire à court terme, à la différence de l'oral, dont le caractère évanescent ne permet pas de pallier cette limite. Cette disparité face aux contraintes mnésiques offre une clé de lecture pour les modalités d'encodage caractéristiques de l'oral spontané : l'abondance des constructions à dislocation et détachement, avec ou sans reprise pronominale, les dispositifs syntaxiques de la rection autres que le dispositif direct (clivage, pseudo-clivage, binarisation, présentatif), ainsi que les répétitions lexicales, les inversions de pente ou les copies de contour prosodique ou encore les nombreuses occurrences de ponctuant aboutissent à une segmentation de l'énoncé oral en séquences. Celles-ci sont converties en unités de rang supérieur, équivalant d'un point de vue sémantique et fonctionnel à des unités simples (qui correspondent aux « chunks » de Miller 1956)⁷. Face aux contraintes imposées par la mémoire de travail, les locuteurs procèdent ainsi par paliers successifs. La réalisation de regroupements constituant des unités intermédiaires permet de libérer rapidement la mémoire de travail pour la réalisation de l'unité intermédiaire suivante, tandis que les unités intermédiaires déjà constituées sont stockées et disponibles pour des reprises ultérieures.

⁷ Il ne faut pas confondre le chunking relatif au traitement mental des informations, qui peut porter sur des segments fonctionnellement variés, et le chunking effectué par les analyses automatiques de corpus, visant l'identification des POS (parts of speech), à savoir, approximativement, les syntagmes correspondant à une analyse en parties du discours. Cf. Eshkol-Taravella *et al.* (2020) pour une illustration du chunking au sein du projet SegCor, dont il est question dans l'article de Rossi-Gensane et Ursi dans ce volume.

La description des entassements paradigmatiques (cf. Blanche-Benveniste *et al.* 1990, Gerdes, Kahane 2009), avec ou sans validation métadiscursive, montre un exemple de remise à zéro de la mémoire de travail avant la continuation de l'énoncé. Sur un autre versant, les analyses linguistiques de l'oral en termes de macrosyntaxe ou de structure informationnelle (cf. notamment le *Principe de Séparation du Rôle et du Référent* proposé par Lambrecht 1994 pour décrire les constructions à dislocation⁸) identifient, dans l'énoncé, des phases de préparation ou de reprise – non autonomes – auxquelles un élément central susceptible d'occurrence autonome assigne un rôle syntaxique et/ou sémantico-pragmatique précis. La multiplication des instanciations lexicales sur une même position syntaxique donne dans le premier cas l'instruction d'effacer l'occurrence immédiatement précédente, tandis que dans le deuxième, il s'agit de réactiver le constituant dans la mémoire de travail tant que l'élément destiné à compléter la construction n'est pas apparu.

3.3. Relation parole-contexte d'énonciation

Le troisième élément de clivage concerne la relation avec le contexte d'énonciation. Dans l'écrit prototypique⁹, celle-ci est essentiellement réalisée par fléchage cotextuel, le lieu et le moment de la lecture étant découplés de ceux de l'écriture. Les syntagmes nominaux sont souvent plus précis et plus étendus car ils doivent permettre une référenciation non ambiguë en dehors de tout point de repère additionnel : la décontextualisation représente une visée idéale de l'écriture. Quant à l'oral prototypique de l'interaction en face à face, celui-ci advient toujours dans un contexte (physique, psychologique, mémoriel) partagé par les interactants, sur lequel la composante verbale peut s'appuyer sans besoin d'utiliser systématiquement des « mots pleins ». Cette prédominance du fléchage contextuel entraîne bien sûr un recours plus abondant à la catégorie des déictiques, mais aussi, plus généralement, une plus grande proportion de pronoms et de lexèmes passe-partout. Grâce au contexte, l'apport sémantique et référentiel peut alors souvent s'effectuer par voie indicielle et le contexte est également sollicité pour désambiguïser certains syntagmes nominaux, sans oublier le rôle de la composante suprasegmentale (prosodique) et coverbale (mimogestuelle) dans la détermination de la modalité de phrase, de l'acte de langage, de la présence de contenus implicites et dans l'interprétation des indications déictiques verbales. L'élément interactif fait aussi partie de ce contexte et contribue à déterminer la forme des productions orales : rarement monologiques, celles-ci sont souvent interrompues ou complétées par la parole de l'autre, ce qui aboutit à des phénomènes de co-construction de l'énoncé (locuteur collectif¹⁰), de reformulations, reprises, séquences

⁸ Pour une présentation d'ensemble, cf. Berrendonner (2021).

⁹ Dans cet aperçu sommaire, nous faisons contraster les traits prototypiques, alors que les situations intermédiaires sont nombreuses et que les évolutions technologiques des dernières décennies contribuent à multiplier les cas hybrides et à faire bouger les lignes de la relation de la parole au contexte d'énonciation : la messagerie instantanée, par exemple, permet aussi bien l'interaction par écrit en simultané (typique de l'oral) que l'échange oral en différé (typique de l'écrit), à travers l'enregistrement de messages vocaux.

¹⁰ Cf. Loufrani (1981) et (1984).

à valeur phatique ou destinées à garder la parole, commentaires énonciatifs à l'intention de l'interactant, etc.

4. Phénoménologie de la réception

Sur les trois aspects évoqués dans ce survol, il apparaît clairement que l'écrit et l'oral ne sont pas mutuellement solubles l'un dans l'autre et que les différences observées en comparant les produits de l'activité de parole et d'écriture sont davantage de nature à éclairer la compréhension de la faculté de langage et de ses ressources plutôt que d'inciter à l'établissement de hiérarchies. C'est à quoi s'appliquent les linguistes de la langue parlée depuis plusieurs décennies. En revanche, le locuteur ordinaire, marqué et parfois biaisé par la survalorisation esthétique et normative de l'écrit, aura peut-être tendance à considérer les spécificités de l'oral comme autant de facteurs d'incorrection et réciproquement les textes écrits comme excessivement froids et distants. Dans une comparaison naïve entre productions écrites et orales, l'oral transcrit sans aménagement aura de fortes chances d'apparaître comme un brouillon désordonné et incohérent par rapport à un texte imprimé, par exemple. Contrairement à la non-effaçabilité de l'oral et aux contraintes mnésiques, en effet, l'écrit a généralement la possibilité d'occulter la trace des opérations de programmation et de révision. Sa temporalité différée entre le moment de la production et celui de la réception est de nature à permettre une planification spécifique, une instanciation moins dépendante des contraintes d'exécution, ainsi que la possibilité de modifier ou raturer les éléments dont le scripteur n'est pas satisfait, laissant subsister uniquement une version « lissée », rapide à lire et permettant une compréhension et une mémorisation aisées. Le décalage temporel et l'hétérogénéité contextuelle entre émetteur et récepteur induisent aussi la différence entre les modalités de référencement et le rôle joué par le contexte dans les deux macro-types de manifestation de la langue, ce qui aboutit à des syntagmes nominaux généralement plus élaborés.

Dans la suite de ce texte liminaire, nous voudrions compléter l'approche des caractéristiques distinctives précédemment abordées par celle des perceptions associées aux dichotomies évoquées plus haut. Sans prétendre épuiser un inventaire qui reste ouvert, nous passerons en revue quelques-uns des aspects d'une phénoménologie de la perception de l'oral et de l'écrit qui pourraient être considérés comme autant d'effets d'optique, associant notamment correction et écrit d'une part, relâchement et oral d'autre part. Les approches linguistiques de la variation, telle que celle proposée par Koch et Oesterreicher (2001), par exemple, visent à remettre en question le bien-fondé de cette évaluation et proposent une vue unifiée des formes de la proximité et de la distance communicative qui traverse la distinction écrit/oral. Force est de constater que le jugement spontané des locuteurs ne suit pas celui des linguistes, si l'on en juge d'après les nombreuses chroniques de langage qui paraissent dans les journaux et qui tirent régulièrement la sonnette d'alarme au sujet du « déclin de notre belle langue », arguant ce déclin de faits lexicaux (français familier, argot) ou de prononciation, avec un transfert indu du niveau phonétique et lexical au niveau morpho-syntaxique.

4.1. *Écrit uni, oral fragmenté et dérives axiologiques*

L'écrit privilégie les constructions fondées sur les dépendances de catégories, organisées à partir de la rection verbale et délimitées graphiquement par une ponctuation spécifique, ce qui correspond aux traits définitoires de la notion de phrase. Malgré les nombreux contre-exemples et bien que celle-ci n'ait pas été élaborée sur des critères syntaxiques, les habitudes rédactionnelles identifient dans cette notion préthéorique de phrase, délimitée par une ponctuation forte, à la fois le domaine et la frontière des relations de dépendance organisées autour du verbe. La description de l'oral, en revanche, s'accommode mal de cette notion et remet en cause à la fois son bien-fondé théorique, ses possibilités opératoires et son utilité heuristique pour entreprendre l'analyse des productions parlées. Celles-ci offrent en effet une grande quantité de constructions nominales averbales, de dislocations, de constructions laissées en suspens. De ce point de vue, l'écrit a donc un aspect plus compact et autonome par rapport au contexte, tandis que l'oral le serait moins, sa cohérence et sa cohésion reposant plutôt sur la composante sémantico-pragmatique des actes de langage, sur les rapports de coindexation anaphorique et sur la parataxe. Les trois aspects évoqués au § 3 jouent un rôle dans cette impression globale : la non-effaçabilité et les contraintes mnésiques contribuent, chacune à sa manière, à fragmenter l'énoncé en cours, tandis que la relation au contexte d'énonciation, privilégiant la voie indexicale, favorise l'emploi d'éléments lexicaux sémantiquement faibles ainsi que leur éventuelle instanciation multiple et variée dans un souci de clarté référentielle, ce qui contribue ultérieurement à augmenter cette impression de fragmentation.

Cette différence d'organisation est à l'origine du premier effet d'optique, qui consiste en la dérive axiologique de l'évaluation des différences de construction et de mise en discours, selon deux degrés distincts : à un premier niveau, individuel, la connexité rectionnelle de l'écrit et la compacité qui en résulte sont rattachées à une forme plus aboutie de rationalité, alors que la fragmentation de l'oral serait le signe d'une moindre clarté intellectuelle (conformément à l'adage de Boileau selon lequel « ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément »). Au deuxième niveau, en revanche, le jugement doxal a tendance à projeter la performance individuelle sur la structure générale de la langue¹¹ : des productions fragmentées seraient dès lors l'indice non seulement d'une pensée individuelle hésitante mais aussi d'un système intrinsèquement rudimentaire. C'est sur ce point que la posture scientifique de la recherche linguistique sur l'oral se démarque nettement de la doxa : elle s'interdit en effet et les jugements axiologiques individuels et leur généralisation au système. Sa démarche consiste plutôt, dans un premier temps, à inventorier et à analyser les procédés – communs ou spécifiques – mis en œuvre par l'écrit et par l'oral et, dans un deuxième temps, à inférer

¹¹ Ici, nous ne faisons pas référence à la distinction performance/compétence, qui garde malgré tout une dimension individuelle. C'est plutôt la structure en tant qu'ensemble de règles communes transcendant tel ou tel locuteur individuel qui est en cause ici et qui donne la possibilité d'appliquer un jugement de valeur à telle variété de la langue.

les logiques qui les sous-tendent dans le but de déterminer si les différences constatées au niveau des performances relèvent du continu ou du discontinu au plan structurel.¹²

Comme illustration de l'approche linguistique à la phénoménologie de l'écrit et de l'oral, s'interdisant toute posture axiologisante, nous pouvons mentionner Halliday (1989), qui a proposé de décrire cette différence à l'aide des paramètres de complexité grammaticale (*grammatical intricacy*) et de densité lexicale (*lexical density*), dont le rapport est inversement proportionnel. L'écrit comporte généralement une moindre complexité grammaticale (la « linéarité » de l'écrit) couplée à une forte densité lexicale (y compris à partir de noms déverbaux), tandis que l'oral manifeste une plus grande complexité grammaticale et une moindre densité lexicale. Les études menées sur corpus ont confirmé cette différence de focus communicatif et de principe d'organisation.

Quant aux différentes formes de détachement (l'un des procédés qui contribuent à l'« intricacy » de l'oral mais qui sont aussi à la source de l'évaluation axiologique), l'attitude des chercheurs n'a pas été de l'opposer à la connexité de l'écrit, mais d'établir des types, de chercher les régularités et d'interroger les outils descriptifs. À la recherche d'un cadre théorique global permettant de rendre compte à la fois des constructions basées sur la rection de catégories et de celles sortant de ce cadre, plusieurs groupes en sont venus à interroger le bien-fondé de la phrase comme domaine où s'exerce l'analyse syntaxique et de la rection comme principe unique de la description grammaticale. La notion de macrosyntaxe qui en est issue s'appuie sur la distinction entre syntaxe interne et syntaxe externe et s'applique à étudier les autres types de relations observées dans les énoncés. Nous pouvons mentionner des propositions plus abouties, telles que celles du groupe d'Aix-en-Provence ou du groupe de Fribourg ainsi que d'autres qui n'ont pas connu de développement ultérieur, telles que celle de Morel et Danon-Boileau¹³. Tous ces travaux, ainsi que la constitution de corpus de plus en plus vastes, ont permis de corriger le jugement porté sur les productions orales, y compris à l'école, tandis que la doxa, davantage statique, perpétue malgré tout le stéréotype de l'oral « fragmentaire » et partant « désordonné », « incorrect », voire « irrationnel ».

4.2. Querelles de primauté : quand l'esthétique s'immisce dans la hiérarchie

À partir de ce premier mirage qualitatif, un deuxième se met en œuvre : celui de la primauté hiérarchique de l'écrit sur l'oral, ainsi que son corollaire, à savoir la surgénéralisation de la norme de l'écrit à l'ensemble des productions langagières, écrites et orales.

¹² À cet égard, nous nous situons du côté de la continuité et estimons que les différences constatées relèvent du dosage préférentiel qu'écrit et oral font des procédés communs inscrits dans la langue. Berrendonner (2004 : 251) parle à ce sujet de « contraintes d'optimalité différentes, qui se traduisent chez les locuteurs par des préférences, statistiquement sensibles, en faveur de certaines combinaisons d'opérations, et l'évitement de certaines autres ».

¹³ Pour des références bibliographiques aux trois propositions citées, on peut mentionner ici Blanche-Benveniste *et al.* (1990), Groupe de Fribourg (2012), Berrendonner (2002), Morel, Danon-Boileau (1998). Cf. aussi Deulofeu (2016) et le numéro 24 de la revue *Verbum* (Charolles, Le Goffic, Morel 2002).

Comme l'ont montré les anthropologues (*cf.* notamment Goody 1979), l'interaction entre ces deux manifestations de la langue est universellement orientée de l'écrit à l'oral. L'apparition des pratiques de l'écrit a en effet profondément modifié la perception et la pratique de l'oral aussi et, plus généralement, les deux phénoménologies interagissent sans cesse, à commencer par leur matérialité : visuel vs sonore, spatialité vs temporalité, *techné* vs force vocale, maîtrise de l'artefact et des instruments extracorporels impliqués dans sa création vs maîtrise et entraînement de la mémoire et de la modulation vocale de l'individu, codification nécessaire vs auxiliaire etc.

Dans le cas du français, qui nous occupe ici, bien que la norme grammaticale prescriptive ait été élaborée tardivement, à partir de l'écrit (notamment littéraire) et en vue des productions écrites, avec de plus en plus le contexte scolaire comme champ d'application, cadre dans lequel celles-ci font l'objet d'une évaluation explicite, les productions orales sont évaluées à leur tour – même implicitement – sur la base de cette norme intériorisée tout au long de la scolarité. En dépit de l'antériorité de l'oral par rapport à l'écrit aussi bien dans l'ontogenèse que dans la phylogenèse, le français (ainsi que la plupart des langues possédant une longue tradition écrite) considère l'écrit comme la source idéale et le garant légitime d'une norme de distinction. Parmi tout ce qui se dit effectivement (le « *factum grammaticae* », Milner 1995), la norme prescriptive sélectionne certaines formes et rejette hors de son champ tout le reste. Le travail conjoint de l'Académie française et des Remarqueurs, notamment au XVII^e siècle, y contribua grandement, tandis que les auteurs de manuels, à partir du XIX^e siècle, jouèrent un rôle majeur dans le figement de cette norme et sa diffusion. Un exemple du caractère sélectif de la norme nous est fourni par les dispositifs de la rection : l'écrit – et la norme prescriptive qui s'y rattache – admet généralement le dispositif direct, le clivage et, non sans réticence, le pseudo-clivage, tandis que le dispositif binarisé¹⁴ (*une heure je suis resté*) et le présentatif (*il y a Claire qui est passée me chercher*) sont généralement exclus, ce qui n'est pas le cas de l'oral. De même, concernant les interrogatives partielles, la norme écrite privilégie la remontée à l'initiale de la proforme interrogative, alors qu'elle déconseille les constructions *in situ*. Dans ce cas aussi, les relevés montrent qu'à l'oral il en va tout autrement (*cf.* Gillet 2024).

La représentation de la langue qui se dégage de cette option normative et de ses relais, notamment scolaires, a pour effet la délégitimation de l'oral comme objet de réflexion linguistique, si ce n'est pour servir de repoussoir. Implicitement considéré comme une forme primitive et mal dégrossie, relégué à une fonction purement utilitaire, l'oral doit ainsi céder le pas à l'écrit, qui représenterait la forme la plus aboutie de la langue.

La locution « parler comme un livre » exprime bien le paragon de perfection que constitue le texte écrit, en même temps qu'elle reconnaît implicitement l'existence de pratiques différentes de la langue, plus ou moins valorisées. Ainsi, à côté de la langue « ordinaire » (*cf.* Gadet 1989) ou « de tous les jours » (Blanche-Benveniste 2013), le

¹⁴ Nous utilisons ici la dénomination proposée par Simon, Degand (2025). Sabio *et al.* (2022) utilisent par contre le terme « antéposition focalisante de compléments ».

recours à certains choix lexicaux et à certaines structures syntaxiques permet de parler la « langue du dimanche », laquelle, comme les formes discursives de la parole publique, se conforme à la norme esthétique de l'écrit (*cf.* aussi Elalouf 2012). L'évaluation axiologique précédemment évoquée se double ici d'un critère esthétique. Le « bon usage » se doit également d'être un « bel usage », car l'adoption des modèles littéraires comme source de la norme valorisée entraîne l'amalgame entre critères de grammaticalité et d'esthétique, étant donné que ceux-ci sont conjointement à l'œuvre dans les productions-source, la stylistique intégrée à l'étude de la grammaire remplaçant peu à peu la rhétorique comme discipline autonome du trivium ancien.

4.3. L'oral représenté est vraiment de l'oral

À côté des points précédents, qui renvoient tous les deux à ce que Béguelin (1998) appelle des tendances dissimilatrices, il faut mentionner également les conséquences d'un autre effet d'optique relevant, quant à lui, de tendances assimilatrices qui estompent les différences entre écrit et oral, notamment lorsque l'écrit fictionnel « incorpore » des séquences obéissant à des modes de structuration dont les attestations sont essentiellement orales. En effet, les procédés de mimesis d'énoncés oraux sont généralement bien accueillis par le public, qui les considère comme de l'oral authentique, alors que les linguistes sont parfois plus réservés, les traits d'oralité y côtoyant parfois des formes d'organisation propres à l'écrit le plus normatif (passé simple, postposition du sujet pronominal dans les exclamatives ou les interrogatives, etc.).

Cette confusion entre oral représenté et oral authentique est entretenue par au moins trois facteurs convergents : deux ressortissent plus particulièrement aux genres fictionnels et un troisième découle du rapport des locuteurs à la langue dans les sociétés à la littéracie généralisée.

En ce qui concerne le genre, il s'agit, d'une part, du pacte fictionnel (*cf.* Lejeune 1975), stipulant la suspension de l'incrédulité et l'octroi de la confiance du destinataire vis-à-vis des choix narratifs et langagiers de l'auteur et, d'autre part, de l'habileté mimétique de celui-ci à mettre en scène des éléments suffisamment vraisemblables pour que l'ensemble de la (re)création stylisée de séquences pseudo-orales soit perçu comme plausible. En dehors de ces éléments spécifiques au genre, le rapport des sociétés lettrées à la langue aboutit à projeter les catégories d'un médium sur l'autre, au prétexte que « tout ce qui est écrit peut se lire à voix haute et, inversement, tout ce qui se dit peut s'écrire »¹⁵.

¹⁵ *Cf.* Lyons (1981). Sans reprendre l'ensemble des remarques de notre article concernant l'anisomorphisme de l'écrit et de l'oral, nous nous contenterons de remarquer que dans le cas spécifique du français, les principes d'univocité orthographique aboutissent parfois à des impossibilités dans le transcodage de l'oral à l'écrit. Des cas assez banals sont les morphogrammes de la conjugaison verbale (*il parle – ils parlent*), le clitique régime ou la négation dans la prononciation rapide (*elle l'observe, on n'y arrive plus*), sans parler des homonymes (calembours et « dictées impossibles »), dans lesquels le choix univoque de l'orthographe efface la multiplicité sémantique de l'oral.

Des remarques courantes, telles que « dans le Sud-Ouest, on *prononce* le S de *moins* » ou « il faut *écrire je nargue* en une syllabe et *j'argue* en deux syllabes » montrent que les réalisations phonétiques (orales) sont parfois décrites en utilisant les notions graphématiques de l'écrit, et corrélativement, qu'il est possible de donner des informations orthographiques en mentionnant des propriétés syllabiques orales, l'interchangeabilité des catégories étant autorisée par la supposition implicite de leur correspondance biunivoque totale.

Ces remarques corroborent sans doute l'hypothèse que le clivage conceptionnel est plus significatif que le clivage médial (Koch, Oesterreicher 2001) et montrent que l'oral représenté n'est pas une aberration en soi. Cependant, l'effet d'optique que nous venons de décrire (confusion entre oral représenté et oral authentique) a une conséquence regrettable : par la plausibilité de la représentation et l'objectivation induite par la forme écrite, l'oral représenté fournit une caution au jugement d'incorrection de l'oral dans son ensemble. En effet, on relève le caractère systématiquement hypo-normatif des éléments mobilisés comme prototypiques pour cette mimesis spécifique (absence du *ne* de négation, simplification phonétique du sujet de troisième personne *il*,¹⁶ emploi du dispositif binarisé avec reprise pronominale, etc.), ainsi que l'adoption d'une orthographe non normative qui conforte les stéréotypes axiologiques, la représentation écrite de l'oral reposant généralement sur des procédés d'exotisation (emploi d'apostrophes marquant l'élision d'un schwa et autres « trucages orthographiques » censés reproduire des particularités de prononciation). D'autant plus tenace qu'il est largement inconscient, le stéréotype de l'incorrection de l'oral est donc abondamment entretenu par les pratiques fictionnelles de l'oral représenté et corroboré par l'effet d'optique illustré dans ce paragraphe. Il est dès lors aisé de comprendre la méfiance assez généralisée de la part des linguistes de l'oral vis-à-vis de ces artefacts et des biais évaluatifs qui en découlent.

Cette prudence se traduit par un souci méthodologique faisant de la collecte et de la transcription scientifique de corpus l'instrument préférentiel d'étude de l'oral. Cependant, les linguistes sont loin de considérer l'oral représenté comme dépourvu d'intérêt pour autant : celui-ci peut en effet donner des informations importantes sur les aspects de l'oral jugés comme plus saillants par les auteurs d'une époque ainsi que comme témoignage de l'accueil de la variation par l'ensemble des locuteurs. L'oral représenté offre en effet la première documentation du passage de la frontière entre oral et écrit d'une innovation langagière. Par ailleurs, il peut constituer le seul témoignage disponible concernant les usages oraux pour les siècles passés ou pour les situations linguistiques dépourvues de corpus (cf. Marchello-Nizia 2012, Lefeuve, Parussa 2020). Il est toutefois important de rappeler que les relevés visant à comparer les évolutions de la langue parlée et leur

¹⁶ Cette simplification devant consonne est un trait phonétique héréditaire. La prononciation du « l » est en effet un orthographisme (effet Buben) apparu à la fin du XIX^e siècle, parallèlement à l'avancée de la scolarisation de masse qui introduit des brouillages entre graphèmes et phonèmes. Le jugement de normativité se trouve ainsi renversé par rapport à ce stade antérieur de la langue.

représentation dans les textes fictionnels montrent un décalage de plusieurs décennies entre la diffusion d'un phénomène à l'oral et sa reprise dans les textes de dialogues à l'écrit (cf. Lavanant 2024).

5. Conclusion : de la solubilité aux états de la matière

La phénoménologie de l'écrit et de l'oral, dont nous avons donné quelques aperçus dans les paragraphes précédents, confirme la plasticité de la langue, qui peut s'adapter à des conditions d'utilisation très variées et évoluer sur certains points sans pour autant porter atteinte aux conditions de grammaticalité du système, les critères de base étant l'intercompréhension d'une part, la ré-employabilité des formes langagières d'autre part¹⁷. La plasticité de la langue se concrétise également dans son aptitude à accueillir et s'approprier, selon sa logique propre, les échantillons linguistiques correspondant à d'autres critères structurels¹⁸, que ceux-ci soient hétérolingues (xénismes, emprunts, etc.) ou homolingues (variantes, selon les différentes strates).

Si l'on se réfère à la métaphore liquide du titre, ces caractéristiques font de chaque langue un très bon solvant, pouvant accueillir des éléments et des propriétés hétérogènes. Cependant, au vu des différences phénoménologiques présentées dans ces pages, il serait peut-être préférable de remplacer la métaphore de la miscibilité par celle des états de la matière, ce qui nous permettrait d'envisager autrement l'hétérogénéité de l'écrit et de l'oral. En physique, le changement d'état modifie certaines propriétés, sans changer la composition chimique : c'est précisément ce qui se passe entre l'oral et l'écrit. Il s'agit bien d'une seule langue, caractérisée par l'identité des répertoires et des moyens (conditions de grammaticalité), mais avec la manifestation caractéristique de propriétés spécifiques à l'un et à l'autre.

La frontière déterminée par la transition entre les deux est certes mouvante, mais bien réelle. La variation de médialité (écrit/oral) et/ou de conceptionnalité (proximité/distance) peut parfois passer inaperçue, mais entraîne toujours des changements : l'oral préparé ou l'écrit oralisé est bien de l'oral, des hésitations et des reformulations peuvent donc bien se manifester en cours de profération, en dépit de son caractère préconstruit. Il ne s'agit pas systématiquement d'erreurs de performance mais, le plus souvent, d'une manière de s'adapter à des conditions d'énonciation différentes, donnant lieu à des procédés de stylisation, comme ceux décrits par A.-C. Simon à propos de l'oralisation des discours solennels de l'Académie Française. Cette stylisation résulte d'une « sédimentation historique des usages créant des normes, par lesquelles on associe certaines formes au style écrit ou au style parlé » (Simon 2021). De la même manière, l'oral dans l'écrit subit

¹⁷ À l'exclusion notamment de tout ce qui a le caractère de hapax.

¹⁸ Il s'agit notamment de l'inclusion de mots ou d'îlots textuels sous modalité autonymique, où le système-hôte n'est pas directement affecté par les éléments allogènes mais sur lesquels il peut poser un certain nombre de contraintes (phonétiques, morphologiques ou topologiques). En revanche, le code-switching juxtapose des séquences appartenant à des systèmes différents sans rapport d'inclusion réciproque.

lui aussi un processus de stylisation et comporte généralement un nombre proportionnellement moins important d'opérations de référencement (recherches lexicales) ou d'énoncés segmentés, par exemple.

C'est à la description des différences entre ces « états de la matière » que s'attaque le travail des linguistes, dans trois dimensions principales, qu'il s'agit de poursuivre en parallèle : premièrement, les questionnements autour des instruments de collecte et d'étude et notamment autour de la transcription, des biais cognitifs dont elle s'accompagne et des déperditions et autres altérations introduites dans l'objet suite à la conversion de ses caractéristiques audio-temporelles vers une forme grapho-spatiale. Deuxièmement, les conséquences théoriques induites par ces données, qu'il s'agisse de mettre la théorie à l'épreuve face à des objets jusqu'alors tenus aux marges de la description, d'élaborer une description panlectale du système ou de développer des cadres conceptuels permettant d'identifier et de rendre compte des angles morts. Troisièmement, l'approche de l'oral représenté purgée de toute dimension axiologique, permettant d'identifier les aspects considérés comme saillants au point d'en faire des outils de mimésis et de stéréotypisation de l'oral. Il s'agit là d'une entreprise initiée depuis longtemps et néanmoins plus nécessaire que jamais, aussi bien du point de vue théorique que de la sensibilisation des usagers vis-à-vis des idées reçues sur l'un des éléments qui sont à la base du vivre ensemble.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Achard, Pierre (1990), « La spécificité de l'écrit est-elle d'ordre linguistique ou discursif ? », in Nina Catach (éd.), *Pour une théorie de la langue écrite*, Paris, Éditions du CNRS, 67-76.
- Abeillé, Anne, Godard, Danièle (dir.) (2021), *La grande grammaire du français*, Arles, Actes Sud.
- Anis, Jacques (1983), « Pour une graphématique autonome », *Langue française*, 59, 31-44.
- Barra Jover, Mario (2013), « Linguistique et école primaire : en quoi l'approche diglossique est-elle la meilleure façon d'apprendre le français 'académique' ? », *Journal of French Language Studies*, 23, 87-108.
- Béguelin, Marie-José (1998), « Le rapport écrit-oral : tendances dissimilatrices, tendances assimilatrices », *Cahiers de linguistique française*, 20, 229-253.
- Berrendonner, Alain (2002), « Les deux syntaxes », *Verbum*, 24/1-2, 23-35.
- Berrendonner, Alain (2004), « Grammaire de l'écrit vs grammaire de l'oral », in Alain Rabatel (éd.), *Interactions orales en contexte didactique*, Lyon, IUFM de l'Académie de Lyon, 249-262.
- Berrendonner, Alain (2021), « Constructions disloquées », *Encyclopédie Grammaticale du Français*. <http://encyclogram.fr>
- Blanche-Benveniste, Claire (1983), « L'importance du 'français parlé' pour la description du 'français tout court' », *Recherches sur le français parlé* 5, 23-45.
- Blanche-Benveniste, Claire (1990), « Grammaire première et grammaire seconde : l'exemple de *en* », *Recherches sur le français parlé*, 10, 51-73.
- Blanche-Benveniste, Claire (2000), *Approches de la langue parlée en français*, Paris-Gap, Ophrys.
- Blanche-Benveniste, Claire (2013) [1983], « La langue du dimanche et la langue de tous les jours », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 58, 301-305 (Marie-Noëlle Roubaud, éd., *Langue et enseignement*).

- Blanche-Benveniste Claire, Jeanjean Colette (1987), *Le français parlé : transcription et édition*, Paris, Didier-érudition.
- Blanche-Benveniste, Claire, Bilger, Mireille, Rouget, Christine, Van den Eynde, Karel (1990), *Le français parlé : études grammaticales*, Paris, Éditions du CNRS.
- Cappeau, Paul (2016), « La relation oral/écrit : un rocher de Sisyphe? », in Jean-François De Pietro, Carole Fisher, Roxane Gagnon (éds), *L'oral aujourd'hui : perspectives didactiques*, 199-219.
- Cappeau, Paul, Gadet, Françoise, Guerin, Emmanuelle, Paternostro, Roberto (2011), « Les incidences de quelques aspects de la transcription outillée », *Linx*, 64-65, 85-100.
- Charolles, Michel, Le Goffic, Pierre, Morel, Marie-Annick (éds) (2002), *Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase?*, *Verbum*, 24/1-2.
- Deulofeu, José (2016), « La macrosyntaxe comme moyen de tracer la limite entre organisation grammaticale et organisation du discours », *Modèles linguistiques*, 74. DOI : <https://doi.org/10.4000/ml.2040>
- Elalouf, Aurélia (2012), « La notion de 'grammaire seconde'. Tentative de reconstruction épistémologique », *Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF)*, SHS Web of Conferences. DOI : <https://doi.org/10.1051/shsconf/20120100328>
- Eshkol-Taravella, Iris, Maarouf, Mariame, Badin, Flora, Skrovec, Marie, Tellier, Isabelle (2020), "Chunk Different Kind of Spoken Discourse: Challenges for Machine Learning", in *Proceedings of the Twelfth Language Resources and Evaluation Conference*, 5164-5168, Marseille, European Language Resources Association.
- Ferguson, Charles A. (1959), "Diglossia", *Word*, 15, 325-340.
- Gadet, Françoise (1989), *Le français ordinaire*, Paris, A. Colin.
- Gadet, Françoise (1996), « Une distinction bien fragile : oral / écrit », *TRANEL*, 25, 13-27.
- Gadet, Françoise (2007), « La variation de tous les français », *Linx*, 57, 155-164.
- Gadet, Françoise (2017), « L'oralité ordinaire à l'épreuve de la mise en écrit : ce que montre la proximité », *Langages*, 208, 113-129. DOI : <https://doi.org/10.3917/lang.208.0113>
- Gerdes, Kim, Kahane, Sylvain (2009), "Speaking in piles: Paradigmatic annotation of French spoken corpus", *Fifth Corpus Linguistics Conference*, Jul 2009, Liverpool, United Kingdom, 1-15.
- Gillet, Pauline (2024), *Description syntaxique des interrogatives partielles chez les enfants francophones : situation de diglossie ou exploitations différenciées d'une unique grammaire?*, Thèse en Linguistique, Université de Lorraine.
- Goody, Jack (1979), *La Raison graphique : la domestication de la pensée sauvage*, Paris, Éditions de Minuit.
- Groupe de Fribourg (2012), *Grammaire de la période*, Berne, Peter Lang.
- Halliday, Michael Alexander Kirkwood (1989), *Spoken and written language*, Oxford – New York, Oxford University Press.
- Koch, Peter, Oesterreicher, Wulf (2001), « Langage parlé et langage écrit », *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, Tome 1, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 584-627.
- Lambrecht, Knud (1994), *Information Structure and Sentence Form. Topic, Focus, and the Mental Representations of Discourse Referents*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Lavanant, David (2024), *Approche syntaxique de l'oral représenté dans les romans français (1900-2020) : le cas de l'interrogative directe partielle*, Thèse de doctorat en Sciences du Langage – mention Linguistique, Université Lumière Lyon 2.
- Lefevre, Florence, Parussa, Gabriella (éds) (2020), *L'oral représenté en diachronie et en synchronie : une voie d'accès à l'oral spontané ?*, *Langages*, 217.

- Lejeune, Philippe (1975), *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil.
- Loufrani, Claude (1981), « Locuteur collectif ou locuteur tout court », *Recherches sur le Français Parlé*, 3, 115-143.
- Loufrani, Claude (1984), « Le locuteur collectif. Typologie de configurations discursives », *Recherches sur le Français Parlé*, 6, 169-193.
- Lyons, John (1981), *Language and linguistics: an introduction*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Marchello-Nizia, Christiane (2012), « L'oral représenté : un accès construit à une face cachée des langues 'mortes' », in Céline Guillot, Bernard Combettes, Alexeï Lavrentiev, Evelyne Oppermann-Marsaux, Sophie Prévost, (éds), *Le Changement en français. Études de linguistique diachronique*, Bern/Berlin/Bruxelles, Peter Lang, 247-264.
- Massot, Benjamin (2008), *Français et Diglossie. Décrire la situation linguistique française contemporaine comme une diglossie : arguments morphosyntaxiques*, Thèse de doctorat, Université Paris 8, Saint-Denis.
- Meigret, Louis (1545), *Traité touchât le commun usage de l'écriture françoise*, Paris, Imprimerie de Jeanne de Marnef.
- Miller, George Armitage (1956), "The magical number seven, plus or minus two: Some limits on our capacity for processing information", *Psychological Review*, 63 (2), 81-97.
- Milner, Jean-Claude (1995), *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil (édition abrégée de la version parue en 1989).
- Morel, Mary-Annick, Danon-Boileau, Laurent (1998), *Grammaire de l'intonation, l'exemple du français*, Paris, Ophrys.
- Morin, Yves Charles, Kaye, Jonathan D. (1982), "The syntactic bases for French liaison", *Journal of Linguistics*, 18/2, 291-330
- Rey-Debove, Josette (1990), « À la recherche de la distinction oral/écrit », in Nina Catach (éd.), *Pour une théorie de la langue écrite*, Paris, Éditions du CNRS, 77-90.
- Sabio, Frédéric, Roubaud, Marie-Noëlle, Pallaud, Berthille (2022), « Le début des phrases en français parlé », *TIPA : Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage*, 38. DOI : <https://doi.org/10.4000/tipa.5179>
- Simon, Anne-Catherine (2021), « De l'écrit à l'oral dans les discours solennels : Le cas de l'Académie française », *Linguistique de l'écrit*, numéro thématique 2 (Rudolf Mahrer (éd.), *Écrits préparants - paroles préparées*), DOI : <https://doi.org/10.19079/ide.2021.s2.4>
- Simon, Anne Catherine, Degand, Liesbeth (2025), « Variation des structures syntaxiques en français parlé », *Langages*, 238, 45-65. DOI : <https://doi.org/10.3917/lang.238.0045>
- Zribi-Hertz, Anne (2011), « Pour un modèle diglossique de description du français : quelques implications théoriques, didactiques et méthodologiques », *Journal of French Language Studies*, 21/2, 231-256. DOI : <https://doi.org/10.1017/S0959269510000323>

RUGGERO DRUETTA • is full professor of French linguistics, at the University of Turin. His research interests include on the one hand, the morphosyntax of spoken French, particularly the interrogative form, and, on the other hand, the enunciative and rhetorical analysis of discourse, particularly political discourse and comic forms such as parody and stand-up comedy, from the perspective of both the enunciator and the audience.

E-MAIL • ruggero.druetta@unito.it

L'aPPROCHE
LINGUISTIQUE
DE L'ORAL :
DE LA TRANSCRIPTION
AUX ÉTUDES

SEGMENTATION SYNTAXIQUE ET DISFLUENCES : LES PROPOSITIONS DU PROJET SEGCOR

Nathalie ROSSI-GENSANE, *Biagio* URSI

ABSTRACT • Syntactic Segmentation and Disfluencies: Proposals from the SegCor Project.

In this article, we present, for French, a typology of disfluencies (belonging to the same turn of talk) related to syntactic segmentation, based on the choices made within the French-German SegCor project. We first address the principles of microsyntactic and macrosyntactic segmentation adopted in the SegCor project, which borrow from both the Aix-en-Provence framework of spoken French description and the functional linguistics framework, and which, moreover, are partly based on the Rhapsodie and ORFÉO projects. Then, we look at disfluencies, questioning the non-distinction between voluntary and involuntary phenomena advocated by the Aix-en-Provence framework, and raising the question of a syntactic status, at least for certain disfluencies. Finally, we examine representative cases from the pilot corpus of the SegCor project, which we discriminate on the basis of certain criteria: the presence or absence of elements in the preceding or following context that can be shared on a microsyntactic and/or macrosyntactic level, the presence or absence of an element (e.g. reformulative) likely to materialise a boundary, etc. These criteria enable us to decide whether to link the disfluencies to what follows (continuation or local abandonment), or not (global abandonment).

KEYWORDS • Syntactic segmentation; disfluencies; SegCor project; macrosyntax; spoken corpora.

1. Introduction

L'analyse de l'oral représente un défi pour le développement et la mise en œuvre de méthodes de segmentation de données variées. Sont généralement considérées comme des cas critiques d'annotation les disfluences qui, dans la littérature, renvoient à un ensemble de manifestations telles que les piétinements, les hésitations, les autocorrections, les pannes lexicales, les répétitions ou encore les inachèvements (*cf.*, entre autres, Martinie 1998 et Deulofeu 2009). Blanche-Benveniste (1991 : 56) évoque ainsi un oral « tâtonnant ».

Dans cette contribution¹, nous présentons, pour le français, une typologie des disfluences en rapport avec la segmentation syntaxique, à partir des choix opérés au sein du projet franco-allemand SegCor, en nous restreignant aux disfluences appartenant à un même tour de parole. Nous abordons tout d'abord les principes de segmentation microsyntaxique et macrosyntaxique retenus dans le projet SegCor, qui empruntent à la fois au cadre théorique aixois de micro et macrosyntaxe et au cadre théorique de la linguistique fonctionnelle et qui, en outre, s'appuient en partie sur les projets précédents Rhapsodie et ORFÉO (section 2). Ensuite, nous nous penchons sur les disfluences, en interrogeant la non-distinction entre phénomènes volontaires et phénomènes involontaires prônée par le cadre aixois de micro et macrosyntaxe et en posant la question d'un statut syntaxique, tout au moins pour certaines disfluences (section 3). Enfin, nous examinons des cas représentatifs issus du corpus pilote du projet SegCor, que nous discriminons à partir de certains critères : présence ou non d'éléments dans le contexte antérieur ou postérieur pouvant être mis en commun sur un plan microsyntaxique et/ou macrosyntaxique, présence ou non d'un élément (par exemple, reformulatif) susceptible de matérialiser une frontière, etc. Ces critères nous permettent d'opter pour un rattachement des disfluences à ce qui suit (poursuite ou bien abandon local), ou non (abandon global), (section 4).

2. De la segmentation microsyntaxique et macrosyntaxique dans le cadre du projet SegCor

Le projet franco-allemand SegCor² est consacré à la segmentation multiniveau, en particulier sur les plans prosodique, syntaxique et interactionnel, de corpus oraux de français et d'allemand documentant les mêmes contextes communicatifs, pour une comparabilité entre les deux langues³. Pour le français, dans le domaine syntaxique, dont il sera uniquement question dans cet article, la segmentation emprunte à la fois au cadre théorique aixois de micro et macrosyntaxe (*cf.*, par exemple, Blanche-Benveniste *et al.* 1990, Blanche-Benveniste 1997, Blanche-Benveniste 2010) et au cadre théorique de la linguistique fonctionnelle (*cf.* notamment Feuillard-Aymard 1989). La segmentation syntaxique s'inspire également en partie de celles respectivement opérées au sein des

¹ Nous remercions vivement les relecteurs anonymes pour leurs remarques.

² Ce projet, *SEGmentation de CORpus oraux* (2015-2019), a été financé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR-15-FRAL-0004) et coordonné par Véronique Traverso (ICAR, Lyon) et Thomas Schmidt (IDS, Mannheim).

³ Il s'agit, pour le français, d'une sélection de données hébergées dans la plateforme CLAPI (Corpus de LAngue Parlée en Interaction, <http://clapi.icar.cnrs.fr>) du laboratoire ICAR à Lyon, ainsi que d'une sélection du corpus ESLO (Enquêtes SocioLinguistiques à Orléans, <http://eslo.huma-num.fr/>) du laboratoire LLL à Orléans. Pour l'allemand, les données proviennent du corpus FOLK (*Forschungs- und Lehrkorpus Gesprochenes Deutsch*, <http://agd.ids-mannheim.de/folk.shtml>) du *Leibnitz-Institut für Deutsche Sprache* (IDS) à Mannheim. Pour l'article, n'ont été retenus que des exemples issus de CLAPI.

projets précédents Rhapsodie⁴ et ORFÉO⁵, qui se situent aussi dans le prolongement du cadre théorique aixois. Dans ce qui suit, nous rappelons brièvement les choix effectués dans le projet SegCor pour la rédaction de protocoles d’annotation relevant des différents niveaux du domaine de la syntaxe, dans la mesure où ces choix ont déjà été détaillés dans Rossi-Gensane *et al.* (2020).

2.1. De la distinction entre une unité maximale microsyntactique et une unité maximale macrosyntaxique selon une conception large de la rection

Dans le cadre du projet SegCor, une distinction est établie entre une unité maximale microsyntactique définie à partir de la notion de rection et une unité maximale macrosyntaxique au-delà de la rection, et ce de même qu’au sein du projet Rhapsodie⁶ où sont opposées une unité rectionnelle, « séquence construite autour d’une tête qui ne dépend microsyntactiquement d’aucune autre unité » (Lacheret-Dujour *et al.* 2011 : 65), et une unité illocutoire, « portion de discours qui réalise un seul acte illocutoire, c’est-à-dire une assertion, une interrogation ou une injonction[, et qui] se décompose en composantes illocutoires (CI) » (Lacheret-Dujour *et al.* 2011 : 66). Il convient en outre de préciser que, parmi ces composantes illocutoires, « l’une d’elles, le noyau, porte la force illocutoire », tandis que les adnoyaux (respectivement placés avant, dans et après le noyau : prénoyaux, innoyaux, postnoyaux) sont des « CI non autonomisables et rattachées ainsi au noyau » (Lacheret-Dujour *et al.* 2011 : 66). Cependant, l’unité maximale microsyntactique issue du projet SegCor ne recouvre pas toujours l’unité rectionnelle du projet Rhapsodie. En effet, il semble que, pour celle-ci, bien qu’il soit noté dans le *Protocole de codage macrosyntaxique* du projet Rhapsodie qu’« une UR [unité rectionnelle] n’est pas forcément construite autour d’un verbe (même si c’est la construction de loin majoritaire) » (Benzitoun, Sabio 2012 : 3), c’est avant tout la rection verbale qui est considérée. Cette approche est conforme à celle du cadre théorique aixois qui, tout en évoquant une rection des « catégories grammaticales » (*cf.* par exemple Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 113), propose néanmoins des manipulations (extraction, contraste, équivalence avec une proforme, etc.) qui fonctionnent uniquement lorsque l’élément recteur est verbal. Ces manipulations ne s’appliquent donc pas à l’exemple (1) qui, dans le cadre du projet SegCor, sera analysé comme constituant une unité maximale microsyntactique, dont l’élément recteur, ou encore constructeur (également dit pivot), est le nom *personne(s)* :

⁴ Projet Rhapsodie ou *Corpus prosodique de référence en français parlé* (ANR 07-CORP-030-01), coordonné par Anne Lacheret-Dujour et mené de 2007 à 2012.

⁵ Projet ORFÉO ou *Outils et Recherches sur le Français Écrit et Oral* (ANR 12-CORP-0005), coordonné par Jeanne-Marie Debaisieux et mené de 2013 à 2017.

⁶ Et à la différence du projet ORFÉO qui ne propose qu’une « unité maximale de segmentation », définie, à un niveau macrosyntaxique, comme un « énoncé, constitué de la séquence tête + éléments régis étendue aux éléments dits ‘associés’ ou périphériques » (Valli, Deulofeu 2014).

(1)
 MJC (05:29)⁷ :
 PAU trois personnes/

En revanche, elles s'appliquent à un « correspondant » verbal (parmi beaucoup d'autres possibles) de (1) :

(1')
 j'ai vu trois personnes
 ce sont trois personnes que j'ai vues
 j'ai vu trois personnes, pas deux
 j'ai vu qui/qui ai-je vu ?

On notera en outre qu'en l'absence d'adnoyaux (qui ne peuvent être que non régis dans le cadre du projet SegCor et relèvent donc exclusivement du niveau macrosyntaxique), l'unité maximale microsyntaxique est coextensive à l'unité maximale macrosyntaxique, ce qui est le cas en (1).

2.2. De la prise en compte de relations d'équivalence, plutôt que de relations d'entassement

Il vient d'être souligné que, du fait d'une conception large de la rection (*cf.* aussi Rossi-Gensane *et al.* 2020 : 204-208), l'unité maximale microsyntaxique issue du projet SegCor ne recouvre pas toujours l'unité rectionnelle du projet Rhapsodie. Une autre différence tient à la prise en compte, dans le projet SegCor, de relations d'équivalence s'établissant, dans le cadre théorique de la linguistique fonctionnelle, entre des éléments « qui se trouvent dans un même type de rapport vis-à-vis de leur point d'incidence » (Feuillard-Aymard 1989 : 122). En revanche, le projet Rhapsodie opte pour des relations d'entassement impliquant des éléments qui « occupe[nt] la même position régie »

⁷ Pour chaque exemple tiré de la partie CLAPI du corpus pilote SegCor, nous indiquons le nom de l'enregistrement (ici MJC), la borne temporelle initiale (mm:ss) et les trois premières lettres du pseudonyme du locuteur, les données étant anonymisées. Précisons que ces exemples présentent dans leur transcription la notation de certains phénomènes phonétiques : l'antiquote signale une élision non standard (*t` sais, p`tit*) ; les deux-points indiquent un allongement du son précédent (*les:*) ; le tiret court signale une troncation (*t-*) ; les barres montante / et descendante \ indiquent respectivement une montée et une chute intonatives ; les parenthèses encadrant un point (.) marquent une courte pause. Pour plus de détails, *cf.* les conventions ICOR élaborées au sein du laboratoire ICAR : <http://icar.cnrs.fr/corinte/conventions-de-transcription/>. Par ailleurs, sauf abandon global (*cf. infra* 4.2) ou bien exception, chaque exemple est ramené à une unité maximale macrosyntaxique où, le cas échéant, le phénomène particulier concerné est mis en gras. En présence de plusieurs unités maximales macrosyntaxiques, la frontière est indiquée par un trait vertical (|). Les parenthèses (syntaxiques) sont encadrées par un trait vertical double, de même que les unités maximales constituant un discours rapporté direct (||). Enfin, nous remercions Margot Lambert pour avoir effectué une première segmentation syntaxique du corpus.

(Lacheret-Dujour *et al.* 2011 : 66)⁸, à la suite de la notion de liste, définie par Blanche-Benveniste *et al.* (1990 : 290) comme « constituée par la succession de plusieurs réalisations lexicales d’une même place de rection, qui peut correspondre à des effets divers : coordination, hésitation, etc. ». En effet, l’unité rectionnelle du projet Rhapsodie désigne « un ensemble d’éléments reliés par des relations de rection ou d’entassement paradigmatique » (Lacheret-Dujour *et al.* 2011 : 65), là où l’unité maximale microsyntaxique du projet SegCor est définie par des relations de dépendance syntaxique aux côtés de relations d’équivalence. Or, les relations d’équivalence, mais non celles d’entassement, incluent la reprise (syntaxique) qui, dans le cadre théorique de la linguistique fonctionnelle, rend possible un traitement strictement syntaxique de certains cas de détachement nominal avec rappel pronominal. Selon Feuillard-Aymard (1989 : 139), « [u]n élément peut être analysé comme la reprise [syntaxique] d’un autre élément, quand il se superpose à lui sémantiquement, et qu’il est susceptible, en principe, d’exercer le même rôle ou la même fonction que ce dernier, dans un énoncé donné » (*cf.* aussi Rossi-Gensane 2017). Ainsi, dans l’exemple (2), le nom *Nathalie*, susceptible d’exercer à lui seul la fonction syntaxique sujet si le pronom *elle* est supprimé, constitue la reprise (syntaxique) de ce pronom, les deux éléments assumant parallèlement (et non conjointement comme dans le cas de la coordination) une même fonction :

- (2)
Phone call - Week-end (01:54) :
XAV nathalie elle peut pas/

Dans le cadre aixois de micro et macrosyntaxe, de même que, majoritairement, au sein du projet Rhapsodie, le nom *Nathalie* correspondrait à un adnoyau (plus précisément, ici, à un prénoyau, le détachement s’effectuant à gauche). Ce phénomène est alors décrit à un niveau macrosyntaxique dans la mesure où « toutes les unités macrosyntaxiques sont par définition construites sur le mode ‘non lié’, chaque constituant étant défini comme une unité intonative propre » (Blanche-Benveniste 2003 : 63)⁹. On notera de plus que, dans le projet SegCor, la réduction du nombre d’adnoyaux due à leur caractère nécessairement non régi est encore accentuée par la prise en charge à un niveau strictement syntaxique de cas de détachement nominal avec rappel pronominal. Cette réduction, conjuguée à une conception large de la rection, aboutit à une extension du domaine de la microsyntaxe par rapport à celui de la macrosyntaxe. Signalons par ailleurs que, dans ce qui suit, lorsqu’il n’y aura pas lieu de préciser unité maximale microsyntaxique ou unité maximale macrosyntaxique, il sera simplement fait mention d’unité maximale syntaxique, dans un sens large.

⁸ Pour une comparaison entre les relations d’équivalence et les relations d’entassement paradigmatique, *cf.* Rossi-Gensane (2017). Il est à noter que ces relations coïncident parfois, notamment dans les cas de coordination.

⁹ Pour une comparaison plus détaillée, *cf.* Rossi-Gensane *et al.* (2020).

Outre la reprise (syntaxique), sur laquelle on reviendra dans la section 3.1 et que l'on complétera par la notion de relais (Feuillard-Aymard 1989), toutes deux relations d'équivalence mais non relations d'entassement, les relations de ces deux sortes montrent d'autres divergences, telle la disfluence. Celle-ci, relation d'entassement (Gerdes, Kahane 2009) mais non relation d'équivalence, éminemment fréquente dans le discours oral, va être à présent longuement examinée.

3. Des disfluences

Les disfluences, dénommées par Blanche-Benveniste, Martin (2011 : 133) « 'scories' ou 'bafouillages' de la parole spontanée », comportent notamment « les hésitations, soit en *euh*, soit en allongement de la voyelle finale du groupe accentuel », « les répétitions », « les reprises et reformulations, impliquant la production d'un groupe accentuel complet », « les abandons, cas de non-reprise ou non-reformulation ». Selon Fornel, Marandin (1996 : 8), « il s'agit d'énoncés dans lequel [*sic*] le locuteur se reprend, soit parce qu'il hésite, soit parce qu'il se corrige, soit parce qu'il se présente comme hésitant ou se corrigeant ». Schegloff (1979) utilise le terme de « réparation »¹⁰. Pallaud *et al.* (2013 : § 21 ; cf. aussi Pallaud *et al.* 2019), reprenant la terminologie de Shriberg (1999), distinguent entre le *Reparandum*, c'est-à-dire « ce qui, avant le point de rupture, contient une perturbation (fragment de mot ou de syntagme) et sera simplement poursuivi, repris, répété, modifié [...] ou abandonné », et le *Reparans*, « partie potentielle de l'énoncé prononcé qui peut poursuivre, répéter ou modifier ce qui a été dit lors du *Reparandum* ».

3.1. De la (non-)distinction entre phénomènes volontaires et phénomènes involontaires

Le cadre aixois de micro et macrosyntaxe entend « traiter de la même façon des phénomènes apparemment involontaires comme bredouillages, hésitations, maladresses, reprises, et d'autres qui semblent intentionnels comme : répétitions intensives, variations stylistiques et autres » (Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 20). De même, Benzitoun *et al.* (2010 : 2079) notent, dans le cadre du projet Rhapsodie, qu'« [i]l est souvent difficile de distinguer entre disfluence involontaire et reformulation (a et b) ou encore entre reformulation et coordination (b et c) : a. *elle est infirmière euh médecin* ; b. *elle est infirmière peut-être médecin* ; c. *elle est infirmière ou médecin* ».

Blanche-Benveniste *et al.* (1990 : 20-21) signalent toutefois :

« Certaines variations dans la dénomination pourraient [...] être jugées volontaires, lorsqu'elles semblent apporter des éléments d'information nouveaux ; la répétition d'un même lexème, comme par exemple *le soleil*, paraît alors correspondre à un effet de style :

¹⁰ Pour une distinction, ici non prise en compte, entre reformulation sans réparation, reformulation avec réparation et réparation sans reformulation, cf. Acosta Córdoba (2022).

[(3)]

l'herbe est littéralement brûlée par

le soleil

le soleil du midi

le soleil méditerranéen

le soleil ardent des fortes chaleurs

([corpus] Lentilles 1,10) »

On notera brièvement la disposition en grille (à la suite de Blanche-Benveniste *et al.* 1979) de l'exemple, les éléments en relation d'entassement étant alignés sur l'axe paradigmatique.

Si l'on s'appuie sur les relations d'équivalence, ce phénomène de « répétition d'un même lexème » peut également être rangé dans les reprises (syntaxiques) qui, pour Feuillard-Aymard (1989 : 139), incluent non seulement le détachement avec rappel pronominal (*cf. supra* section 2.2), mais aussi la « répétition pure et simple d'une même unité », tête du syntagme repris puis tête du syntagme détaché. Noailly (2000 : 56) évoque à ce propos des « reformulations, dans lesquelles les deux désignations successives [relèvent] du même domaine d'interprétation (jusqu'à répéter le même nom [...]) ». Ces reprises par répétition lexicale peuvent donc rendre compte des cas suivants de répétition, que celle-ci, d'ailleurs, soit volontaire ou pas, et qu'elle implique un nom ou pas :

(4)

MJC (08:03) :

CLA voilà (.) y avait une p'tite erreur:// enfin une petite erreur qui est (.) importante sur le tarif/ (0.5) dans l' sens où/ euh: **le spectacle/ leur spectacle** en fait/ ils le vendent/ (.) mille euros

(5)

MJC (08:57) :

CLA et donc ce pourcentage/ (.) ce s'rait donc trente/ (.) pour cent pour la MJC/ (.) et soixante-dix pour cent pour la compagnie (0.8) en sachant/ que/ (0.4) euh: on a quand même **à peu près**/ on a regardé là **à peu près** cent vingt:: places °i` me semble hein°

Dans les exemples (4) et (5), les premières occurrences du nom *spectacle* et du composé adverbial *à peu près* et leurs secondes occurrences respectives sont analysées comme s'inscrivant dans une relation de reprise (par répétition lexicale). On peut remarquer que, dans le deuxième exemple, la répétition est susceptible d'avoir été favorisée par la parenthèse (syntaxique et prosodique) *on a regardé là*. En outre, dans le premier exemple, la répétition ne concerne que le nom, dont la seconde occurrence est accompagnée du « connecteur reformulatif » *en fait* (Roulet 1987 ; *cf.* aussi Crible 2018), et non le déterminant, lequel est modifié.

Dans d'autres cas, où la répétition n'implique pas deux têtes de syntagme, une autre relation d'équivalence peut être convoquée, le relais, ainsi défini par Feuillard-Aymard (1989 : 135) :

« Il y a relais entre deux ou plusieurs unités, lorsque celles-ci assument parallèlement un même rôle ou une même fonction vis-à-vis d'un autre élément et que les unités ajoutées complètent sémantiquement celle avec laquelle elles sont en relais au sein d'une structure donnée [cf. par exemple, *Marie parle à Pierre, à son frère préféré, où Pierre et frère*, qui désignent une même entité, sont en relation de relais]. »

Dans l'exemple (6), il peut être considéré qu'une relation de relais s'établit entre la première occurrence de *master* et *année* :

(6)

Kiwi (04:49) :

ELI donc euh::: (1.0) elle a fait **son master sa première année d' master/** (0.8) ah:
en de psycho/

Par ailleurs, il convient de se demander si le fait de poser une non-distinction ou une impossibilité de distinguer entre phénomènes volontaires, intentionnels, et phénomènes involontaires ne pourrait pas, dans certains cas, être vu comme une assertion trop forte. Ainsi, Henry, Pallaud (2004 : 205) opposent les répétitions « faits de langue » aux répétitions « faits de parole », comme en écho aux phénomènes volontaires, d'une part, et involontaires, d'autre part :

« Les premières se retrouvent aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Elles sont prévues par la grammaire [...], tandis que les secondes, présentes uniquement à l'oral, ne le sont pas. Ces dernières, celles qui 'enfreignent' le 'bon usage', ont été le plus souvent négligées. Nous pensons toutefois que ces répétitions représentent des événements langagiers fort intéressants car ils constituent de véritables indices dans la production des énoncés oraux. »

Ces autrices fournissent pour les répétitions faits de langue des exemples tels que *je trouve ça honteux honteux honteux* ou *je l'ai vue très très perturbée mais en même temps très très forte* (pour lesquels les répétitions pourraient être considérées comme étant dans des relations de reprise syntaxique : cf. *supra*) et pour les répétitions faits de parole des exemples tels que *j'étais pas né mais enfin les les vieux me racontent sur la Canebière ils avaient euh renversé les les les tramways* ou *ils auront leur propre leur propre langage* (pour lesquels les répétitions pourraient être considérées comme étant dans des relations de disfluence).

Comme il apparaît dans lesdites répétitions faits de parole, la répétition d'unités notamment grammaticales, tels des déterminants ou encore des prépositions, parfois appelée bribes, peut être généralement rangée dans les phénomènes involontaires, dans la mesure où il n'existe pas de syntagmes nominaux à trois déterminants (ou davantage), ou de syntagmes prépositionnels à deux prépositions (ou davantage) :

(7)

MJC (00:28) :

LEA donc qui/ sera là/ (0.3) **le:** euh:: (1.4) **le le le::**

(0.5)

PAU [xxx]

LEA [**le**] **le** vingt-sept mai/

(0.7)

LEA pour euh:/ donner un coup de main:/ pour mettre en place euh (0.4) les ta:bles/
les chaises/ euh:: (0.7) etcetera

(8)

Phone call - Week-end (01:00) :

BAS dis (.) est-ce qu` t` avais r`çu mes messages **pour** (.) **pour** ce week-end/

En outre, peut également être révélateur du caractère involontaire le statut non morphémique, tout au moins inframorphémique, d'au moins l'un des éléments impliqués, qui constitue alors une amorce. On a dans ce cas affaire à un fragment d'unité, notamment de nature lexicale, parfois corrigé ou abandonné, mais le plus souvent complété (cf. Pallaud 2003), comme l'illustre l'exemple suivant où l'amorce et l'amorce complétée à statut désormais morphémique s'inscrivent dans une relation de disfluence :

(9)

Kiwi (08:36) :

ELI ceux qu'i`s avaient pris en contrat euh (1.0) **déterm- déterminés** qu'i`s étaient
censés renouveler/ (0.5) eh ben ils renouvellent pas/

Enfin, comme il a été signalé, la distinction entre phénomènes volontaires et phénomènes involontaires semble parfois ramenée à celle, à l'origine établie par Saussure, entre langue et parole (cf. *supra* la distinction entre répétitions faits de langue et répétitions faits de parole), ou encore, à celle, à l'origine proposée par Chomsky, entre compétence et performance, reprise ci-après par Deulofeu (2009 : 229-230) :

« Du côté de la compétence, on trouve l'ensemble des structures dont disposent les locuteurs pour construire leurs énoncés. [...] [D]u côté de la performance, on trouvera précisément [des] accidents, notamment l'abandon et la rupture de constructions. Ces phénomènes existent mais on peut considérer de bonne méthode d'en limiter précisément le domaine. »

3.2. Quel(s) statut(s) pour les disfluences ? Ou (tout au moins) certaines disfluences peuvent-elles être dotées d'un statut syntaxique ?

Pour Blanche-Benveniste (1997 : 87), les disfluences, liées aux modes de production de l'oral, ne possèdent pas un statut syntaxique à strictement parler :

« Les ‘bribes’, hésitations, répétitions amorces ou corrections, si caractéristiques de la mise en place des discours, ne sont pas la syntaxe de la langue. Ce sont des propriétés, fort intéressantes à étudier, des modes de production de la langue parlée. Il paraît essentiel de bien distinguer les deux domaines d’analyse. »

Ce que confirme Blanche-Benveniste (2010 : 81) :

« Toute production de langue parlée spontanée s’accompagne de phénomènes typiques, souvent traités à tort de dysfonctionnements, qu’il convient d’isoler de la syntaxe proprement dite : bribes, recherche lexicale, incises. »

Toutefois, Blanche-Benveniste (1997 : 89 et 90) précise :

« Loin d’être des obstacles qu’il faudrait supprimer pour accéder à l’analyse, les modes de production de la langue parlée sont de précieuses indications sur la structuration syntaxique.

[...]

[Ils montrent] des traces de l’émergence de la syntaxe dans les discours. »

À la différence de Blanche-Benveniste (1997, 2010), et aussi de Blanche-Benveniste *et al.* (1990), au sein du projet Rhapsodie (qui se situe pourtant dans le prolongement du cadre aixois de micro et macrosyntaxe), les disfluences, qui constituent un type de relations d’entassement paradigmatique et qui sont traitées de façon similaire aux coordinations et aux reformulations, reçoivent nettement un statut syntaxique (par exemple, Benzitoun *et al.* 2010, Lacheret-Dujour *et al.* 2011, Kahane, Pietrandrea 2012, Kahane, Pietrandrea, Gerdes 2019). En effet, selon Benzitoun *et al.* (2010 : 2079), « [r]ection plus entassement [...] donnent une structure syntaxique connexe » et l’entassement est une relation syntaxique au même titre que la rection, tout en se particularisant par le fait de « relie[r] des éléments à l’intérieur d’une [unité rectionnelle] qui occupent la même position syntaxique ».

On signalera également la conception, sans doute plus nuancée, de Bilger *et al.* (2013 : 91) à propos du rapport entre « [s]yntaxe et modes de production spontanée » :

« Le mode de production brouille la perception des structures qu’elles soient macro- ou micro- dans les énoncés réalisés. Les phénomènes concernés sont cependant suffisamment réguliers pour que l’on puisse les associer à la description des structures grammaticales proprement dites [...]. »

En l’état, les disfluences sont exclues des relations syntaxiques d’équivalence dans le cadre théorique de la linguistique fonctionnelle (*cf.* Rossi-Gensane 2017). On peut pourtant se demander si tout au moins certaines disfluences ne pourraient relever des relations d’équivalence. Il a été signalé que les disfluences étaient souvent rangées du côté de la parole, ou encore de la performance. Or, la distinction entre faits de langue et faits de parole apparaît particulièrement délicate dans le domaine de la syntaxe, dont une

définition (proposée par le *Trésor de la Langue Française informatisé*¹¹), parmi beaucoup d'autres, montre la porosité entre ces deux ordres :

« Ensemble de combinaisons, de relations qui existent effectivement entre les unités linguistiques soit dans la langue considérée comme système abstrait, soit concrètement dans le discours, et qui font que ces unités peuvent constituer un énoncé. »

Ainsi, les relations d'équivalence existantes (coordination, reprise, relais) permettent précisément d'ouvrir certaines fonctions soumises audit principe d'unicité (c'est-à-dire d'une seule fonction par proposition), telle par exemple la fonction sujet qui peut de cette façon se réaliser plusieurs fois. De même, si l'on s'appuie sur les exemples cités *supra* (7) et (8), on peut considérer que la relation de disfluence permet d'ouvrir respectivement le rôle de déterminant (l'article défini étant répété sous la même forme *le*) et le rôle d'introducteur de fonction (la préposition *pour*, qui marque une fonction circonstancielle parfois dite destinative, étant répétée).

Toutefois, la relation de disfluence ne peut être vue comme dotée d'un statut syntaxique que si, comme dans ces exemples (7) et (8), elle implique des éléments possédant un statut morphémique. En effet, si l'on admet que la syntaxe a pour unités minimales des morphèmes (ou des ensembles de morphèmes fonctionnant comme un morphème unique) libres (par opposition à des morphèmes liés), alors, quand l'un des éléments impliqués dans la relation de disfluence n'a pas de statut morphémique, comme dans l'exemple (9), cette relation ne saurait être dotée d'un statut syntaxique. À l'inverse, dans le cadre du projet Rhapsodie, sont annotés comme des entassements les cas où l'un des éléments, notamment, est une amorce (et a donc un statut inframorphémique), conformément à la position décrite *supra* selon laquelle, dans ce cadre, toutes les relations de disfluence sont syntaxiques. Enfin, la position du projet ORFÉO diffère à la fois de celle adoptée dans le projet Rhapsodie et de celle adoptée dans le projet SegCor dans la mesure où « on ne met pas d'indication de liste en cas d'amorce de mot (*des voya-*) ou de répétitions (*des des*) » (Valli, Deulofeu 2014).

Ainsi, le projet SegCor reconnaît, en les incluant dans les relations d'équivalence, la nécessité de prendre en compte tout au moins certaines sortes de disfluences dans la description syntaxique d'un discours oral, de manière toutefois plus restrictive que le projet Rhapsodie qui ne pose pas comme condition à l'exercice d'une relation d'entassement, toujours d'ordre syntaxique, le statut morphémique des éléments impliqués.

4. Segmentation syntaxique et disfluences

Après avoir exposé la segmentation microsyntaxique et macrosyntaxique retenue par le projet SegCor et avoir examiné la notion de disfluence, il s'agit dans cette dernière partie, grâce à certains critères, de différencier, en présence de disfluences, les cas où celles-ci pourront, par-delà leur statut, syntaxique ou pas, soit s'inscrire dans le

¹¹ <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

prolongement de l'unité maximale syntaxique (comprise, rappelons-le, dans un sens large, subsumant microsyntaxe et macrosyntaxe) ou signaler une rupture partielle (cas dits de rattachement, pour ces deux sortes), soit marquer une rupture totale (cas dits de non-rattachement).

Le cadre aixois de micro et macrosyntaxe propose, comme il a été évoqué dans la section 3.1 à la faveur de l'exemple (3) emprunté à Blanche-Benveniste (1990 : 20-21), des analyses en grille, où « [u]ne disposition visuelle dissociant le syntagmatique du paradigmatic permet de mieux voir quelles opérations sont à l'œuvre » (Blanche-Benveniste 1997 : 47), les éléments en relation d'entassement étant alignés sur l'axe paradigmatic. Cependant, il convient de préciser que cette analyse en grille ne fait pas véritablement apparaître de segmentation microsyntaxique, ni macrosyntaxique, une nouvelle ligne ne matérialisant pas nécessairement une nouvelle unité maximale syntaxique. Ainsi, dans l'exemple (3) cité *supra*, les quatre lignes correspondent à une seule unité maximale syntaxique. De même, dans l'exemple (10) mentionné dans Sabio (2006 : 131), les deux dernières lignes correspondent à une seule unité maximale syntaxique (soit trois lignes pour deux unités maximales syntaxiques) :

(10)		
ça se passait	parfois	dans les granges
ça se passait		dans
	des fois	dans une simple grange hein

Pour notre part, privilégiant une conception dite par Deulofeu (2009) de « linguistique du rattachement », qui « considère de bonne méthode d[e] limiter précisément le domaine [des abandons et des ruptures de constructions] » (2009 : 230), nous proposons différents critères caractérisant les tours de parole disfluents : présence d'éléments dans le contexte antérieur ou postérieur pouvant être mis en commun sur un plan microsyntaxique ou macrosyntaxique, présence d'un élément (par exemple, reformulatif, tel *enfin*) susceptible de matérialiser une frontière, etc. Ces critères permettent d'opter, selon les cas, pour un rattachement à ce qui suit, ou non, des éléments disfluents réalisés au sein d'un même tour de parole. Sur un plan pratique, les décisions prises participent de l'élaboration d'un guide d'annotation syntaxique au sein du projet franco-allemand SegCor¹².

4.1. Les cas de rattachement

Sont ici examinés les cas où les disfluences, qu'elles soient dotées ou pas d'un statut syntaxique, n'empêchent pas la poursuite de l'unité maximale syntaxique, qu'il y ait ou pas abandon local. Ces cas se caractérisent par une compatibilité du *Reparans* avec le contexte antérieur microsyntaxique et/ou macrosyntaxique (lorsqu'il existe).

¹² La méthodologie, les données et les livrables du projet franco-allemand SegCor sont disponibles via le lien suivant : <https://segcor.cnrs.fr/>. Le site internet du projet a été rédigé en anglais.

4.1.1. Sans abandon local

Sont ici traitées les disfluences qui, qu'il y ait répétition ou modification des éléments concernés, n'empêchent pas la poursuite de l'unité maximale syntaxique, et ce sans abandon local. Ces cas se caractérisent par une compatibilité du *Reparans* avec les contextes antérieur et postérieur microsyntaxiques et/ou macrosyntaxiques (lorsqu'ils existent).

4.1.1.1. De la seule présence de *euh*

Certains exemples comportent pour seule disfluence *euh* (parfois répété, comme dans l'exemple 11), considéré différemment selon les auteurs : pour Le Goffic (2008), *euh* n'a pas de statut morphémique alors que, pour Morel, Danon-Boileau (1998 : 164), « [l]e *euh* d'hésitation (toujours précédé des déterminations syntaxiques qui permettent de préciser la classe du mot manquant) est une sorte de lexème-fantôme qui vient instancier la place construite par ce qui le précède ». Il s'agit dans ce cas, pour Fornel, Marandin (1996 : 35), d'une « suspension » plutôt que d'une « interruption ». Pallaud *et al.* (2013 : § 31-32) évoquent une « poursuite simple de l'énoncé » et précisent :

« Nous avons nommé cette dernière catégorie d'interruptions 'interruptions suspensives' puisqu'elles ne provoquent qu'une suspension (elle aussi temporaire) et non une réorganisation de l'énoncé. »

(11)

Kiwi (09:36) :

ELI et en plus ils l'ont gardée alors qu'elle a même pas fait **euh euh euh** d'études euh en compte

4.1.1.2. De la répétition de déterminants ou de prépositions

La répétition concerne souvent des unités grammaticales, tels des déterminants ou des prépositions. On parle parfois de bribes (*cf. supra* section 3.1). Martinie (2001 : 164) souligne en effet la « forte propension à réparer les syntagmes après le morphème grammatical qui les introduit », les déterminants et les prépositions constituant des points d'ancrage ou *anchors*, définis par Auer, Pfänder (2007 : 61) comme « the word to which the speaker retracts and on which s/he restarts her/[his] contribution ». Par ailleurs, Candea (2000 : 122) différencie la répétition à l'identique, « sans aucune marque supplémentaire », peu fréquente, et sa combinaison avec « d'autres types de marques de coupure » tels qu'un allongement vocalique, une pause silencieuse, ou encore un *euh* d'hésitation, comme dans l'exemple (12) :

(12)

Kiwi (07:08) :

ELI donc du coup trop la galère **pour euh: pour** essayer d` comprendre quelque chose

Cappeau (1997 : 306) constate pour les déterminants que, « [t]rès souvent, la bribe ne s'accompagne pas d'un changement de genre », comme dans l'exemple cité *supra* (7), où l'article défini est répété, et ce cinq fois, uniquement sous sa forme masculine. On note

à la faveur de cet exemple (7) l'intérêt de la distinction entre « répété unique » et « répété multiple », proposée par Henry, Pallaud (2004 : 213), toutefois pour les amorces et non pour les bribes. Des répétés multiples se trouvent aussi parmi les prépositions, comme dans l'exemple (13) :

(13)

MJC (05:21) :

PAU j'ai: j'avais/ || mais maintenant c'est terminé || ça s`ra aussi pour la rentrée/ ||
(0.4) un: débat sur la nutrition/ avec des gens euh:: vraiment bien qui: viennent
de: qui viennent de l` faire à la MJC **de:::** (1.1) **de de de::** (.) **de** Oullins

Cappeau (1997 : 310) signale en outre que la configuration « [p]réposition + préposition + déterminant » favorise le maintien du genre :

« La bribe semble se déplacer vers l'avant puisqu'elle touche alors la préposition. Le genre peut difficilement être mis en cause. En fait, il est fixé une fois pour toutes, puisque l'hésitation sur la préposition ne s'accompagne généralement pas d'un changement du déterminant. Il semble que dans sa recherche de dénomination le locuteur piétine sur un seul emplacement à la fois. »

Tel est le cas de l'exemple (14) :

(14)

Kiwi (09:18) :

ELI un an d'expérience **dans** euh: **dans** une entreprise telle que c- corek c'est quand même pas pas rien quoi\

Pour ce qui concerne les déterminants, la répétition peut également ne pas être à l'identique du fait de ce que Candea (2000 : 124) nomme une « autocorrection », laquelle « port[e] [...] sur un seul paramètre morphologique (le genre : *le/la* ; le nombre : *le/les* [...]) ». Il s'agit néanmoins bien d'une répétition, les mêmes morphèmes étant impliqués. Cappeau (1997 : 307) signale à ce propos que « [l]es bribes avec changement de genre sont, elles, peu fréquentes » et pointe un « statut privilégié du masculin » : « une bribe sur le déterminant commence environ deux fois plus souvent par la forme 'le' », la suite *le la* l'emportant sur la suite *la le*. L'exemple (15) est à cet égard représentatif :

(15)

MJC (01:48) :

LEA donc euh si on a euh si **le le: la** conférence/ (0.6) a même lieu à dix-neuf heures
on a une heure pour installer

L'exemple (16), pour lequel il n'est pas possible d'indiquer les contextes micro-syntaxiques et macrosyntaxiques du fait de chevauchements en amont et en aval, abrite une « autocorrection » concernant le nombre :

(16)

MJC (03:40) :

SAR **le le:: les** lieux de prédilection:/

4.1.1.3. De la répétition d'autres éléments isolés

La répétition peut affecter des éléments autres que les déterminants et les prépositions, par exemple des pronoms sujets clitiques, comme dans les exemples (17) et (18), où il s'agit par ailleurs d'une répétition à l'identique :

(17)

Kiwi (09:13) :

ELI tu vas avoir euh || (0.5) **tu tu** vois c` que j` veux dire/ || (.) tu vas avoir quand même la: l'expérience et tout

(18)

Kiwi (04:07) :

BEA mais du coup **tu tu** es obligée d` rester toute la semaine quand même/

Dans les deux cas, la première occurrence de *tu* sera rattachée à ce qui suit et intégrée dans l'unité maximale syntaxique. Néanmoins, l'exemple (17) se distingue par le fait que cette première occurrence se situe au tout début de l'unité maximale syntaxique *tu tu vois c` que j` veux dire/* (qui consiste ici en une parenthèse), contrairement à l'exemple (18) où cette première occurrence est précédée de deux connecteurs, *mais* et *du coup*. Ne peut donc être excipée en (17) la compatibilité avec le contexte antérieur (uniquement d'ordre discursif, et non d'ordre microsyntaxique ou macrosyntaxique), comme ce serait d'ailleurs le cas pour un déterminant ou une préposition qui introduiraient un syntagme nominal ou un syntagme prépositionnel à l'initiale.

4.1.1.4. De la répétition de suites d'éléments

Le *Reparans*, consistant en une suite d'éléments, constitue une répétition, à l'identique ou pas, du *Reparandum*. Ces suites d'éléments peuvent soit ne pas comporter, soit comporter, l'élément constructeur.

4.1.1.4.1. Suites sans l'élément constructeur

Les suites d'éléments répétés peuvent ne pas inclure l'élément constructeur, comme dans les exemples (19) à (22). On notera que l'exemple (19) présente une mise en commun du contexte antérieur, à la fois macrosyntaxique et microsyntaxique, avec respectivement un adverbe prénoyau, *normalement*, et un syntagme prépositionnel complément circonstanciel de temps, *à la fin d` l'année*. Ce partage constitue un argument supplémentaire en faveur de l'intégration de l'ensemble dans une seule unité maximale syntaxique (qui consiste donc ici plus précisément en une unité macrosyntaxique, en raison également, outre la présence d'un prénoyau, de celle d'un discours rapporté direct) :

(19)

Kiwi (08:57) :

ELI normalement à la fin d` l'année **elle était** (0.2) **elle était** toute contente de s` dire || ben voilà/ ||¹³

¹³ Pour des raisons de place, il n'est indiqué dans l'exemple (19) que la première unité maximale syntaxique au sein du discours rapporté direct.

La mise en commun à gauche est plus discutable dans l'exemple (20) dans la mesure où l'élément concerné est un « ligateur énonciatif » (*ben*) selon l'expression de Morel, Danon-Boileau (1998), extérieur au contenu propositionnel et dont la portée est donc plus délicate à cerner :

(20)

Phone call - Copines 2 (01:02) :

NAT *ben j' vais* euh: (.) *j' vais* p't-être euh: rapidement euh: au moins envoyer un mail à:: à titi et p'is à aurélie parce que si euh::

Pour ce qui concerne les suites impliquant des déterminants, on note dans l'exemple (21) une sorte particulière d'« autocorrection » au sens de Candea (2000), déjà soulignée par Cappeau (1997 : 310) et qui intervient dans la configuration « Préposition + Déterminant + Préposition + Déterminant » :

(21)

MJC (02:50) :

LEA donc t' as quinze jours (0.4) pour les va- pendant les vacances d'avril pour travailler **sur le** (0.5) **sur la** com/

Ainsi, Cappeau (1997 : 310) remarque :

« Ce cas se distingue assez nettement de l'enchaînement [Préposition + Préposition + Déterminant]. Il s'en écarte notamment par les multiples changements qui peuvent affecter le déterminant entre la première et la seconde occurrence : genre, nombre, type [...]. Dans ce cas, la retouche porte sur l'ensemble du groupe prépositionnel. Généralement, la préposition est inchangée, les modifications peuvent alors intervenir sur le déterminant. Ce classement fait ressortir l'influence du contexte sur la forme que prendra la bribe et sur les variations qui peuvent être attendues. »

Henry, Pallaud (2004 : 218) signalent aussi une répétition de la préposition « combinée à une autocorrection » du déterminant et évoquent à cet égard une répétition « béquille », qui « semble n'être présente que pour accompagner l'élément qui subit une autocorrection ».

Dans l'exemple (22), les éléments répétés se trouvent à l'initiale, sans contexte antérieur commun donc. Néanmoins, il existe une compatibilité avec le contexte postérieur, qui peut justifier la décision d'intégrer l'ensemble dans une seule unité maximale syntaxique :

(22)

Phone call - CLE 1 (00:28) :

ANA **c'est pas trop:: c'est pas trop** l' top

Le fait d'opter pour un rattachement en (22) permet en outre d'éviter un « segment » (sans élément constructeur), si l'on considère ici que *est*, bien que verbe conjugué, ne peut, en tant que copule vide, être élément constructeur, ce rôle étant alors dévolu au nom *top*.

4.1.1.4.2. Suites avec l'élément constructeur

Les suites d'éléments répétés peuvent inclure l'élément constructeur, comme dans les exemples (23) à (26). On notera que les exemples (23) et (24) présentent une mise en commun du contexte antérieur. En (23), il s'agit d'un syntagme nominal complément circonstanciel de temps, *le mercredi*, et il est en outre intéressant de remarquer, à la suite d'Apothélos (2008 : 158), que « le mécanisme de la reformulation réparatrice paraît provoqué [tout au moins, favorisé] par l'énoncé parenthétique ». Malgré la présence de cette autre unité maximale syntaxique qui s'intercale (*qu'est ce j'ai:/* : parenthèse sur les plans syntaxique et prosodique), il n'y a pas abandon, la réparation s'effectuant sans contiguïté. En (24), en sus de la mise en commun d'un syntagme nominal (plus précisément un nom, *Nathalie*) détaché, fonctionnant comme reprise (syntaxique), *Reparandum* et *Reparans* se situent tous deux dans la proposition subordonnée conjonctive suivant *c'est*, au sein, plus largement, d'une structure pseudo-clivée :

(23)

Kiwi (03:41) :

ELI le mercredi **j'ai** euh:: || (0.5) qu'est ce que j'ai:/ || (.) **j'ai** syntaxe bon

(24)

Phone call - Week-end (01:45) :

XAV mais l' truc c'est que: nathalie **elle a** euh:: **elle a** des des rendus lundi et mardi

De même que dans l'exemple *supra* (20) débutant avec le ligateur énonciatif *ben*, la mise en commun à gauche est plus discutable dans l'exemple (25) dans la mesure où l'élément concerné est le connecteur *et* au sémantisme particulièrement large et dont la portée est donc plus délicate à cerner. De par la compatibilité de la suite d'éléments répétés avec le contexte postérieur, il semble néanmoins pertinent d'intégrer l'ensemble dans une seule unité maximale syntaxique dont l'élément constructeur est la seconde occurrence de *part*¹⁴, avec laquelle la première occurrence est dans une relation (ici, syntaxique) de disfluence :

(25)

Kiwi (05:24) :

ELI et **donc elle est partie** euhm: (1.3) **donc elle est partie** essayer d' faire ça et tout/

Dans l'exemple suivant (26) déjà cité sous une autre forme en (17), la suite qui est répétée se trouve à l'initiale, sans contexte antérieur commun donc, mais il existe une compatibilité avec le contexte postérieur, qui peut justifier la décision d'intégrer l'ensemble

¹⁴ Le verbe est cité sous ce qui peut être considéré comme sa forme nue (ladite troisième personne du présent de l'indicatif), et non à l'infinitif.

dans une seule unité maximale syntaxique. Toutefois, à la différence des cas correspondants où la suite répétée ne comporte pas l'élément constructeur (*cf.* l'exemple *supra* 22), le fait d'opter pour un non-rattachement n'aurait pas eu ici pour résultat un segment (sans élément constructeur) suivi d'une unité maximale syntaxique, mais aurait mené à une unité maximale syntaxique (globalement) abandonnée suivie d'une unité maximale syntaxique. Notons également que, de même que dans l'exemple *supra* (23), « le mécanisme de la reformulation réparatrice » (Apothéloz 2008) paraît favorisé par une parenthèse syntaxique et prosodique, la réparation s'effectuant sans contiguïté :

(26)

Kiwi (09:13) :

ELI **tu vas avoir** euh || (0.5) tu tu vois c` que j` veux dire/ || (.) **tu vas avoir** quand même la: l'expérience et tout

En outre, pour ces suites avec l'élément constructeur, un parallèle peut être établi avec l'anglais, pour lequel Fox, Jaspersen (1995 : 127) remarquent :

« If the repair is initiated postverbally, the repairing segment does not recycle back to the verb [but also includes the subject, at least]. This finding suggests that repair is not organized through the notion of verb phrase, which perhaps indicates that the notion of verb phrase is syntactically problematic. »

4.1.1.5. De la modification d'éléments isolés

Dans la modification d'éléments isolés, le *Reparans* diffère du *Reparandum*. Ainsi, dans l'exemple (27), le déterminant (article défini) est remplacé par un autre déterminant (déterminant démonstratif) :

(27)

MJC (02:38) :

LEA est-ce que vous voyez d'autres choses (0.3) sur **le: ce** débat/

Il convient de noter que Fox, Jaspersen (1995 : 100) ne trouvent pas de cas de cette sorte dans leur corpus anglais :

« Interestingly enough, we found no examples in which one kind of article was replaced with another kind of article just by replacing that single word; that is, we found no examples of the sort: *I have a-* the book.* »

L'exemple (28) comporte un changement de pronom sujet clitique :

(28)

Phone call - Week-end (01:14) :

XAV c'est que: vendredi soi:r j'ai prévu euh une crémaillère: et samedi soir **je:: on** mange chez ma mère

En (28), outre le fait que *Reparandum* et *Reparans* se trouvent dans la même proposition subordonnée conjonctive (coordonnée, malgré la non-répétition du subordonnant

que, à une première proposition subordonnée conjonctive suivant *c'est*), une coupure après *je* empêcherait de prendre en compte le syntagme nominal *samedi soir* qui, pourtant, sur le plan syntaxique, est incident à *mange* et, sur le plan sémantique, indexe la proposition qui l'héberge.

Dans ces cas, bien qu'il s'agisse de modifications et non de répétitions, l'ensemble peut être considéré comme une seule unité maximale syntaxique, sans abandon, du fait de la compatibilité avec le contexte antérieur et le contexte postérieur.

L'exemple (29) cité *supra* en (13) sous une autre forme présente un caractère intermédiaire car il mêle répétition d'un élément pronominal (*j'*) et modification de temps verbal (*ai:/avais*). Malgré l'absence de contexte antérieur (autre que discursif), la compatibilité syntaxique avec le contexte postérieur, non contigu en raison de la présence de deux parenthèses prosodiques, syntaxiques et également métalinguistiques portant sur le *Reparans*, mène à opter pour un rattachement, c'est-à-dire une intégration du *Reparandum* et du *Reparans* dans la même unité maximale syntaxique. On remarque là encore, à la suite d'Apothélos (2008 : 158), le rôle joué par les séquences parenthétiques, qui ne s'intercalent toutefois pas ici entre *Reparandum* et *Reparans* de par leur rôle de commentaire métalinguistique de ce dernier.

(29)

MJC (05:11) :

PAU **j'ai: j'avais/** || mais maintenant c'est terminé || ça s'ra aussi pour la rentrée/ ||

(0.4) un: débat sur la nutrition/ avec des gens euh:: vraiment bien qui: viennent

de: qui viennent de l' faire à la MJC de::: (1.1) de de de: (.) de Oullins

4.1.1.6. De la modification de suites d'éléments

En (30) et (31), le changement de pronom sujet clitique (c'est-à-dire de personne) entraîne un changement de la forme de l'auxiliaire verbal ou bien du verbe (également dû, dans le premier cas, à un changement de temps) :

(30)

MJC (07:44) :

iCLA alors ben:: euh en fait **j'ai on avait** un p'tit peu commencé euh samedi dernier

là/ puisque on s'est vu avec euh (.) avec Jordan (.) juste pour dire euh ben qu'il

y a quand même une modif- (.) fication importante au niveau du (1.2) prix/ du

spectacle/ (0.3) parce que c'était des informations que Paul avait transmises:/

(31)

Phone call - CLE 1 (01:16) :

FLO en fait **on a euh j'ai** pas trop envie de manger un sandwich

On remarquera dans les deux cas le recours au connecteur reformulatif *en fait*, « l'énonciateur qui utilise *en fait* ou *en réalité* présent[ant] la reformulation comme plus conforme aux faits ou à la réalité que le mouvement discursif antérieur », selon Roulet (1987 : 124). On notera également l'emplacement de *en fait* qui, de par son caractère initial, semble en quelque sorte montrer une anticipation de la reformulation par le locuteur-énonciateur.

Enfin, de même que pour les cas précédents qui n'impliquaient qu'un élément isolé, l'ensemble peut être considéré comme une seule unité maximale syntaxique, sans abandon, du fait de la compatibilité avec le contexte antérieur et le contexte postérieur.

4.1.2. Avec abandon local

Sont ici traitées les disfluences qui, si elles n'empêchent pas la poursuite de l'unité maximale syntaxique, mènent à un abandon local. Ces cas se caractérisent par une compatibilité du *Reparans* avec le contexte antérieur microsyntaxique et/ou macrosyntaxique (lorsqu'il existe), mais non avec le contexte postérieur microsyntaxique et/ou macrosyntaxique.

4.1.2.1. De la modification ou de l'abandon d'éléments ou de suites d'éléments n'impliquant pas d'amorce

Les deux exemples suivants comportent une suite d'éléments remplacée (exemple 32 cité *supra* sous une autre forme en 15) par une autre suite d'éléments, ou pas (exemple 33). Quoi qu'il en soit, dans les deux cas, la suite d'éléments originelle n'est pas compatible avec le contexte postérieur tout en l'étant avec le contexte antérieur (respectivement le connecteur *donc* et le syntagme prépositionnel *au-d`là du fait que:: y ait pas b`soin d`billetterie:*) au sein de l'unité maximale syntaxique qui, pour autant, continue. En (32), *Reparandum* et *Reparans* sont tous deux introduits par le subordonnant *si* indiquant ici une proposition subordonnée circonstancielle de condition, la première occurrence étant en suspens. En (33), la proposition subordonnée circonstancielle de cause est laissée inachevée, *comme euh la salle de spectacle*, le *Reparandum* n'étant pas accompagné d'un *Reparans*.

(32)

MJC (01:48) :

LEA donc euh **si on a euh si le le: la conférence/** (0.6) **a** même lieu à dix-neuf heures
on a une heure pour installer

(33)

MJC (00:07) :

LEA euh: au-d`là du fait que:: y ait pas b`soin d`billetterie:/ **comme euh la salle de spectacle** donc y a pas (.) pas besoin d`quelqu'un à l'entrée:/

4.1.2.2. De la modification d'éléments ou de suites d'éléments impliquant une amorce

L'exemple (34) comporte un élément isolé sous forme d'amorce, donc non compatible avec le contexte postérieur, puis remplacé par un morphème, élément constructeur (en tant que nom introduit par un présentatif). L'amorce est corrigée (et non simplement complétée, le fragment d'origine ne correspondant pas à une partie du mot cible).

(34)

MJC (07:24) :

LEA c'est **spa- spectacle** de théâtre le vingt-quatre avril (.) avril/ prise de contact/ ce
qu'il en a été:/ les conclusions:/

Dans l'exemple (35), l'amorce est aussi corrigée pour aboutir à un morphème, élément constructeur, toutefois pas de manière isolée, le mécanisme s'accompagnant de répétitions (*ça s`ra ça s`ra*). La présence à l'initiale du connecteur *donc*, dont la portée peut être vue comme s'étendant au postnoyau *j` pense*, fait pencher en faveur d'un rattachement à l'ensemble (qui consiste ici en une unité maximale macrosyntaxique) :

(35)

MJC (01:29) :

BEN donc **ça s`ra ferm- ça s`ra ça s`ra fini** à vingt-deux heures/ j` pense

Les exemples (36) et (37) comportent une suite d'éléments impliquant en finale une amorce et remplacée par une autre suite d'éléments (sans amorce). Dans ces deux exemples, la suite d'éléments originelle n'est pas compatible avec le contexte postérieur tout en l'étant avec le contexte antérieur au sein de l'unité maximale syntaxique qui, néanmoins, continue, d'autant que, dans les deux cas, la suite concernée apparaît après l'élément constructeur :

(36)

MJC (09:22) :

CLA c'est vrai qu` moi j`étais pour un tarif/ pas trop cher **pa`ce j` vou- `fin: pour qu`**
les:- tous les adhérents puissent venir

(37)

Kiwi (07:35) :

ELI i`s enregistrent tous des trucs/ pour faire voir justement qu`i`s ont fait/ (0.3)
quelque chose/ **de leur s- de leur journée**

On note toutefois quelques différences entre les exemples (36) et (37). Si, en (37), il s'agit d'une amorce corrigée, en (36), il s'agit d'une amorce laissée inachevée. Comme le souligne Pallaud (2006 : 708) pour son corpus :

« Le plus souvent, même lorsqu'il s'agit d'un segment qui sera laissé inachevé, cette interruption ne s'oppose pas à la poursuite de l'énoncé, c'est-à-dire à une continuité syntaxique. Le locuteur continue de développer le syntagme suspendu et produit d'autres arguments pour le même verbe recteur [...]. »

On remarque en outre en (36) le rôle joué par le connecteur reformulatif *enfin* (sous la forme aphérétique *`fin:*), qui signale ici « une reprise énonciative avec une valeur proche de *ou plutôt* » (Adam, Revaz 1989 : 97), autrement dit, qui marque le début du *Reparans*.

Les quatre exemples sont représentatifs de ce que constate Pallaud (2006 : 709) :

« [...] les troncations de mots (toutes confondues) sont, dans la grande majorité des cas (88 %), suivies d'une poursuite de la proposition. Cette interruption ne provoque que dans 12 % des cas seulement une rupture de construction verbale. »

En revanche, l'exemple (35) n'est pas représentatif au regard de cette autre citation de Pallaud (2006 : 709), ni, d'ailleurs, l'exemple (34) si l'on considère que le nom *spectacle* (ou le nom composé *spectacle de théâtre*) est l'élément recteur :

« La localisation de l’amorce de mot par rapport au verbe recteur a également une influence sur l’impossibilité pour le locuteur de maintenir la continuité de son énoncé. Les cas de rupture de construction verbale sont deux fois plus nombreux avant et sur le verbe qu’après le verbe. Autrement dit, plus la troncation a lieu tôt (avant et sur le verbe), plus l’énoncé risque de s’interrompre. »

4.1.3. Les cas délicats d’amorces complétées : sans ou avec abandon local ?

Comme on l’a vu *supra* dans les sections 3.2 et 4.1.2.2, dès lors qu’une amorce est impliquée dans le *Reparandum*, d’une part, la relation de disfluence ne saurait être d’ordre syntaxique et, d’autre part, il ne peut y avoir de compatibilité avec le contexte postérieur. Toutefois, les amorces complétées peuvent être vues comme s’inscrivant dans une situation intermédiaire, le fragment d’origine correspondant à une partie du mot cible. On a donc affaire à une sorte de répétition (partielle) qui pose d’une manière spécifique, pour les amorces de cette sorte, la question de la compatibilité avec le contexte postérieur. Il semble néanmoins préférable, dans ce cas, d’opter pour une analyse en termes d’abandon local, eu égard au statut non morphémique du fragment d’origine.

Conformément à ce que note *supra* Pallaud (2006 : 709), de nombreux exemples d’abandon local, avec, par conséquent, poursuite de l’unité maximale syntaxique, concernent des amorces localisées après l’élément constructeur, comme en (38), (39) et (40) :

(38)

Kiwi (03:36) :

ELI j’ai: interaction verbale **le lun- le lundi** après-midi

(39)

Kiwi (05:31) :

ELI elle a trouvé une: formation pour **ad-** (0.3) **adultes**

(40)

MJC (02:50) :

LEA donc t`as quinze jours (0.4) **pour les va- pendant les vacances** d’avril pour travailler sur le (0.5) sur la com/

On note, dans l’exemple (39), que le locuteur retourne au début du mot et non, comme il est plus fréquent, au début du syntagme, ici prépositionnel. La préposition n’est donc pas utilisée comme point d’ancrage, selon la conception d’Auer, Pfänder (2007) (*cf. supra* section 4.1.1.2). L’exemple (40), cité *supra* sous une autre forme en (21), se caractérise, outre l’amorce complétée, par une modification de la préposition (*pour* est remplacé par *pendant*), qui n’est donc pas non plus utilisée comme point d’ancrage, puisque « the first word in the paradigmatic slot is not the same » (Auer, Pfänder 2007 : 62).

Dans l’exemple (41), l’amorce, de manière plus rare, est localisée au niveau de l’élément constructeur (si l’on s’accorde sur le fait de ne pouvoir attribuer un tel rôle à la copule *vide est*), tout en étant postverbale :

(41)

MJC (08:46) :

CLA donc c'est **im-** quand même **important****4.2. Les cas de non-rattachement**

Sont ici examinés les cas où les disfluences mènent à une interruption de l'unité maximale syntaxique, voire, si l'interruption se produit avant l'élément constructeur ou à son niveau, à un « simple » segment (sans élément constructeur). Le *Reparandum*, en l'absence de *Reparans*, est en quelque sorte orphelin.

4.2.1. Avec abandon global avant l'élément constructeur ou au niveau de l'élément constructeur

Lorsque l'abandon global se produit avant l'élément constructeur ou à son niveau, il n'affecte pas une unité maximale syntaxique mais un segment (sans élément constructeur).

4.2.1.1. N'impliquant pas d'amorce

Dans les exemples (42) et (43), l'abandon global se produit avant l'élément constructeur, ce qui aboutit à deux segments (sans élément constructeur), respectivement *j'ai euh* (si l'on forme l'hypothèse que *ai* est ici auxiliaire) et *ben en fait pf:: le truc c'est*. Le nouveau départ ou redémarrage est confirmé par la présence des connecteurs reformulatifs *enfin* et *en fait* (cf. *supra*).

(42)

Phone call - Week-end (01:32) :

XAV **j'ai euh** | enfin on l'a pas vu d`puis euh depuis quinze jours et tout

(43)

Phone call - CLE 1 (01:15) :

FLO **ben en fait pf:: (0.8) le truc c'est** | en fait on a euh j'ai pas trop envie de manger un sandwich

En (44), l'abandon global se produit également avant l'élément constructeur, si l'on considère qu'il s'agit du nom, manquant, introduit par le présentatif *y a*. On note qu'ici, l'absence de l'élément constructeur, nominal, est mise en évidence par le phénomène de « dépendance catégorielle » selon lequel, en particulier, « certains morphèmes impliquent nécessairement la présence d'un acolyte. Par exemple, tout article requiert la co-présence d'un nom, simple ou complexe » (Groupe de Fribourg 2012 : 44). Ainsi, l'article défini *le* est en quelque sorte orphelin :

(44)

Phone call - Week-end (02:04) :

XAV **ah y a le::** | ouais

4.2.1.2. Impliquant une amorce

Dans les deux exemples (45) et (46), l'abandon global se produit avant l'élément constructeur ou au niveau de l'élément constructeur (ce dernier cas est celui de *d'ac-*, la copule vide ne pouvant jouer le rôle d'élément constructeur), en prenant la forme d'une amorce laissée inachevée, conformément à la constatation de Pallaud (2006 : 708), déjà rapportée dans la section 4.1.2.2, suivant laquelle « plus la troncation a lieu tôt [...], plus l'énoncé risque de s'interrompre ». Ces deux exemples illustrent aussi la remarque de Pallaud (2006 : 709) différenciant d'une part amorces complétées ou modifiées, qui, en grande majorité, « ne sont pas suivies d'une rupture syntaxique », et d'autre part amorces laissées inachevées, dont « près de la moitié [...] sont suivies d'une rupture de construction verbale ». On signale que, dans l'exemple (45), l'amorce laissée inachevée est de surcroît placée en fin de tour de parole. On notera également le rôle démarcatif du connecteur reformulatif *enfin* (sous la forme aphérétique *'fin*), indiquant dans l'exemple (46) le démarrage d'une nouvelle unité maximale syntaxique (*cf. supra*) :

(45)

Phone call - Week-end (01:28) :

XAV non elle l'a **ja-**

(46)

MJC (09:39) :

CLA donc i` s`raient **d'ac-** | `fin i i` nous ont dit: essayez plutôt à huit euros:/ avec un tarif à six euros pour les adhérents

4.2.2. Avec abandon global après l'élément constructeur

Lorsque l'abandon global se produit après l'élément constructeur (et non avant l'élément constructeur ou au niveau de l'élément constructeur), il affecte une unité maximale syntaxique, qui reste inachevée (et non un segment sans élément constructeur).

4.2.2.1. N'impliquant pas d'amorce

Dans les exemples (47) et (48), l'abandon global se produit après l'élément constructeur. En (47), les propositions subordonnées en finale sont laissées inachevées. En (48), l'abandon global après le marqueur discursif propositionnel adnoyau *si tu veux* est précédé d'un abandon local car *super* est ici un adverbe (comme, par exemple, dans *super bons*) et non un adjectif :

(47)

MJC (03:47) :

ROL non mais j` le dis dans l` doute pour tout public (0.6) **pa`ce que bon: comme je sais que bon euh::** | (0.5) après euh:: est-ce qu'on cible

(48)

Kiwi (06:11) :

ELI c'est-à-dire qu'ils sont censés (0.4) être (0.3) euh (1.2) super euh: (0.3) **si tu veux euh:** | (1.3) c'est eux qui sont censés expliquer (0.8) le fonctionnement du logiciel aux autres entreprises

L'exemple (49) comporte la répétition, deux fois, de suites avec un élément constructeur (*prends*). Les deux premières suites se caractérisent par une incomplétude syntaxique, l'article défini apparaissant sans nom, en rapport avec le phénomène de « dépendance catégorielle » (cf. *supra* section 4.2.1.1, Groupe de Fribourg 2012 : 44). Les deux dernières suites peuvent être regroupées au sein de la même unité maximale syntaxique (plus précisément macrosyntaxique), du fait de la mise en commun, à gauche, du syntagme prépositionnel complément circonstanciel de condition *au pire des cas* et, éventuellement, du marqueur discursif propositionnel innoyau *t` sais*. En revanche, la première suite ne sera pas rattachée à cet ensemble et participera d'une unité maximale syntaxique (globalement) abandonnée, car le syntagme prépositionnel *au pire des cas* constitue un nouveau départ signalant le début d'une autre unité, conformément à la proposition de Fornel, Marandin (1996 : 59-60) selon laquelle :

« [...] l'autoréparation respecte l'organisation positionnelle perceptible des énoncés. [...] Dans la mesure où les constituants incidents sont soumis à des contraintes de placement dans l'énoncé (un site d'incidente n'admet pas n'importe quel constituant et, en retour, un constituant incident ne peut pas apparaître dans n'importe quel site d'incidente), on s'attend à ce que ces contraintes soient respectées dans le cas de l'autoréparation. »

Or, d'après Fornel, Marandin (1996 : 58), si, « eu égard à l'interruption [après l'article défini], [le syntagme prépositionnel *au pire des cas*] peut se trouver dans un site illicite d'incidente, [en revanche,] eu égard à [l'autoréparation], il se trouve dans un site licite ». En effet, *au pire des cas* ne saurait apparaître à l'intérieur d'un syntagme nominal, qui n'est pas un site licite d'incidente, mais est autorisé à se trouver en position frontale (de l'énoncé d'autoréparation).

(49)

Kiwi (04:09) :

ELI autrement **j` prends le::** | au pire des cas t` sais **j` prends le:: j` prends l`** train pour revenir le vendredi

4.2.2.2. Impliquant une amorce

Dans les deux exemples (50) et (51), l'abandon global se produit après l'élément constructeur (respectivement le nom *spectacle*, introduit par un présentatif, et le verbe *croyais*), les propositions subordonnées en finale se terminant par des amorces laissées inachevées, en conformité avec la remarque de Pallaud (2006 : 709) déjà citée *supra* sur le fait que les amorces de cette sorte sont celles qui sont le plus suivies d'une rupture de construction. L'exemple (51) montre aussi le rôle démarcatif du connecteur reformulatif

enfin, qui indique ici la fin de l'unité maximale syntaxique (ainsi que la fin du tour de parole), plutôt que le début d'une nouvelle unité.

(50)

MJC (06:39) :

PAU y avait un aut` spectacle/ euh qui **é::-** (0.4) | on avait pris contact euh::

(51)

Kiwi (04:41) :

BEA non mais j` croyais qu'elle allait **êt-** **fin:**/

4.3. Cas délicats entre microsyntaxe et macrosyntaxe : rattachement ou non-rattachement ?

4.3.1. Abandon global sur un plan microsyntaxique, mais non sur un plan macrosyntaxique : un abandon global-local ?

L'exemple (52) renferme un discours rapporté direct (même s'il est intérieur de par la présence d'un pronom réfléchi, *s'*, complément du verbe de communication). L'ensemble discours citant, qui correspond à une unité maximale microsyntaxique, et discours cité renvoie à une unité maximale macrosyntaxique, ces deux parties n'entretenant entre elles aucune relation syntaxique au sens strict (*cf.* notamment Halliday 1994 et sa notion de « clause complex »). Ici, le discours cité comporte tout d'abord un segment (sans élément constructeur si l'on considère que *vais* fonctionne probablement comme semi-auxiliaire, et non comme verbe plein de déplacement), puis une unité maximale microsyntaxique. En effet, dans ce cas, aucun critère, telles la mise en commun d'un syntagme complément à l'initiale (par exemple, *demain j` vais j'attaque une formation*) ou encore la compatibilité avec le contexte postérieur, ne permet d'opter pour un rattachement :

(52)

Kiwi (08:53) :

ELI donc elle s'est dit euh || **j` vais j'attaque** une formation/ ||

Par conséquent, le discours cité se caractérise par un abandon global après *j` vais*, l'unité maximale macrosyntaxique se poursuivant néanmoins. On aurait en quelque sorte affaire à un « abandon global-local », global du point de vue microsyntaxique, local du point de vue macrosyntaxique.

4.3.2. Apparente mise en commun d'un élément à gauche (avec changement de statut)

D'après Apothéloz (2008 : 157) :

« Dans les reformulations réparatrices, ce qui est reformulé, c'est moins un contenu sémantique (d'ailleurs souvent difficilement prévisible) qu'une construction. [...] [Un] constituant, selon qu'on le regarde du point de vue de la séquence reformulée ou de la séquence reformulante, n'a pas nécessairement le même statut ni la même fonction syntaxique (c'est une expression 'pivot'). »

Ainsi, dans l'exemple (53), déjà évoqué dans Rossi-Gensane, Kong (2022), au sein d'une proposition subordonnée circonstancielle de cause introduite par *pa`ce que*, le syntagme nominal détaché à gauche *leur spectacle*, d'abord reprise (syntaxique) du pronom personnel *le* présent dans la suite abandonnée *ils le vendent au moins*: en tant qu'objet direct, puis dans la suite abandonnée sans élément constructeur *enfin ils le*:, est enfin recyclé en nominatif pendant (syntagme nominal détaché sans rappel pronominal) exerçant une portée sémantique sur la suite *les tarifs d'entrée sont entre huit et dix euros* :

(53)

MJC (09:28) :

CLA i` sont pas vraiment d'accord/ `fin même pas:: du tout (0.3) pa`ce que **leur spectacle** ils **le** vendent au moins:/ enfin ils **le**: les tarifs d'entrée sont entre huit et dix euros/

Il s'agit donc d'une apparente mise en commun d'un élément détaché à gauche mais avec « modification » de son statut syntaxique, ou, plus exactement, glissement d'un statut syntaxique au sens strict vers un statut macrosyntaxique.

Dans l'exemple (54), le pronom tonique de première personne *moi*, d'abord reprise (syntaxique) de *j-* (à la condition expresse que cet élément, bien que dans une certaine mesure tronqué, soit incontestablement reconnaissable comme un pronom de première personne sujet), pourrait également être vu comme ayant glissé vers une reprise (syntaxique) du pronom complément d'attribution *m`*, toutefois d'une manière proche de celle d'un nominatif pendant (car, n'étant pas introduit par une préposition, *moi* ne peut ici se substituer à *m`*) :

(54)

MJC (03:57) :

PAU **moi j-** ça **m`** fait rien de faire les immeubles de les mettre dans les boîtes aux lettres/

5. Conclusion

Après avoir rappelé les principes de segmentation microsyntaxique et macrosyntaxique retenus dans le projet SegCor, nous nous sommes penchés sur les disfluences, en proposant de doter certaines d'entre elles d'un statut syntaxique. Enfin, nous avons examiné des exemples tirés du versant français du corpus pilote du projet SegCor, en nous fondant sur certains critères : présence ou non d'éléments dans le contexte antérieur ou postérieur pouvant être mis en commun sur un plan microsyntaxique et/ou macrosyntaxique, présence ou non d'un élément (par exemple, reformulatif) susceptible de matérialiser une frontière, etc. Ces critères nous ont permis d'opter pour un rattachement des disfluences à ce qui suit (poursuite ou bien abandon local), ou non (abandon global). Les propositions formulées constituent la base sur laquelle reposent les choix d'annotation pour les niveaux microsyntaxique et macrosyntaxique dans le cadre du projet SegCor.

Par la suite, la représentativité des exemples analysés et les critères retenus pourraient être mis à l'épreuve d'un corpus de nature totalement différente, tel un corpus écrit littéraire, où, en particulier, serait ainsi mesuré le réalisme de l'oral représenté.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Acosta Córdoba, Luisa Fernanda (2022), *La reformulation dans les langues française et espagnole parlées en interaction*, Thèse de Doctorat, Université Lumière Lyon 2.
- Adam, Jean-Michel, Revaz, Françoise (1989), « Aspects de la structuration du texte descriptif : les marqueurs d'énumération et de reformulation », *Langue française*, 81, 59-98.
- Apothéloz, Denis (2008), « Reformulations réparatrices à l'oral », in Marie-Claude Le Bot, Martine Schuwer, Élisabeth Richard (éds), *La reformulation. Marqueurs linguistiques. Stratégies énonciatives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 155-168.
- Auer, Peter, Pfänder, Stefan (2007), "Multiple retractions in spoken French and spoken German. A contrastive study in oral performance styles", *Cahiers de praxématique*, 48, 58-84.
- Benzitoun, Christophe, Dister, Anne, Gerdes, Kim, Kahane, Sylvain, Pietrandrea, Paola, Sabio, Frédéric (2010), « 'Tu veux couper là faut dire pourquoi'. Propositions pour une segmentation syntaxique du français parlé », *Actes du 2^{ème} Congrès Mondial de Linguistique Française, juillet 2010*, 2075-2090.
- Benzitoun, Christophe, Sabio, Frédéric (en collaboration avec l'ensemble de l'équipe syntaxe Rhapsodie et en particulier Paola Pietrandrea et Sylvain Kahane) (2012), *Protocole de codage macrosyntaxique*. https://rhapsodie.modyco.fr/wp-content/uploads/2017/04/Codage_macro-oc12.pdf
- Bilger, Mireille, Debaisieux, Jeanne-Marie, Deulofeu, José, Sabio, Frédéric (2013), « Le cadre descriptif », in Jeanne-Marie Debaisieux (éd.), *Analyses linguistiques sur corpus. Subordination et insubordination en français*, Paris, Lavoisier, 61-98.
- Blanche-Benveniste, Claire (1991), « Les études sur l'oral et le travail d'écriture de certains poètes contemporains », *Langue française*, 89, 52-71.
- Blanche-Benveniste, Claire (1997), *Approches de la langue parlée en français*, Gap-Paris, Ophrys.
- Blanche-Benveniste, Claire (2003), « Le recouvrement de la syntaxe et de la macrosyntaxe », in Antonietta Scarano (éd.), *Macrosyntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral. Actes du Colloque International de Florence, 23-24 avril 1999*, Rome, Bulzoni, 53-75.
- Blanche-Benveniste, Claire (avec la collaboration de Philippe Martin pour l'étude de la prosodie) (2010), *Le français : usages de la langue parlée*, Louvain-Paris, Peeters.
- Blanche-Benveniste, Claire, Bilger, Mireille, Rouget, Christine, van den Eynde, Karel (1990), *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris, CNRS Éditions.
- Blanche-Benveniste, Claire, Borel, Bernard, Deulofeu, José, Durand, Jacky, Giacomi, Alain, Loufrani, Claude, Meziane, Boudjema, Pazery, Nelly (1979), « Des grilles pour le français parlé », *Recherches sur le français parlé*, 2, 163-206.
- Blanche-Benveniste, Claire, Martin, Philippe (2011), « Structuration prosodique, dernière réorganisation avant énonciation », *Langue française*, 170, 127-142.
- Candea, Maria (2000), « Typologie des pauses à travers le processus de formulation/autoreformulation en français oral spontané », in Patrick Anderson, Andrée Chauvin-Vileno, Mongi Madini (éds), *Répétition, Altération, Reformulation. Actes du Colloque international, 22-24 juin 1998*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 119-129.
- Cappeau, Paul (1997), « Quelques mots sur quelques bribes liées au genre », in Mireille Bilger, Karel van den Eynde, Françoise Gadet (éds), *Analyse linguistique et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*, Louvain/Paris, Peeters, 301-311.
- Crible, Ludvine (2018), *Discourse Markers and (Dis)fluency – Forms and functions across languages and registers*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins.
- Deulofeu, José (2009), « Pour une linguistique du 'rattachement' », in Denis Apothéloz, Bernard

- Combettes, Franck Neveu (éds), *Les linguistiques du détachement. Actes du Colloque international de Nancy, 7-9 juin 2006*, Berne, Peter Lang, 229-250.
- Feuillard-Aymard, Colette (1989), *La syntaxe fonctionnelle dans le cadre des théories linguistiques contemporaines*, Thèse d'État, Université Paris V.
- Fornel, Michel de, Marandin, Jean-Marie (1996), « L'analyse grammaticale des autoréparations », *Le gré des langues*, 10, 8-68.
- Fox, Barbara A., Jasperson, Robert (1995), "A syntactic exploration of repair in English conversation", in Philip W. Davis (ed.), *Alternative Linguistics. Descriptive and Theoretical Modes*, Amsterdam, John Benjamins, 77-134.
- Gerdes, Kim, Kahane, Sylvain (2009), "Speaking in piles. Paradigmatic annotation of a spoken French corpus", *Proceedings of the 5th Corpus Linguistics Conference*, Liverpool. https://ucrel.lancs.ac.uk/publications/CL2009/309_FullPaper.doc
- Groupe de Fribourg (2012), *Grammaire de la période*, Berne, Peter Lang.
- Halliday, Michael Alexander Kirkwood (1994), *An Introduction to Functional Grammar*, London, Edward Arnold.
- Henry, Sandrine, Pallaud, Berthille (2004), « Amorsces de mots et répétitions dans les énoncés oraux », *Recherches sur le français parlé*, 18, 201-229.
- Kahane, Sylvain, Pietrandrea, Paola (2012), « La typologie des entassements en français », *Actes du 3^{ème} Congrès Mondial de Linguistique Française, juillet 2012*, 1809-1828.
- Kahane, Sylvain, Pietrandrea, Paola, Gerdes, Kim (2019), "The annotation of list structures", in Anne Lacheret-Dujour, Sylvain Kahane, Paola Pietrandrea (eds), *Rhapsodie: A Prosodic and Syntactic Treebank for Spoken French*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins, 69-95.
- Lacheret-Dujour, Anne, Kahane, Sylvain, Pietrandrea, Paola, Avanzi, Mathieu, Victorri, Bernard (2011), « Oui mais elle est où la coupure, là ? Quand syntaxe et prosodie s'entraident ou se complètent », *Langue française*, 170, 61-80.
- Le Goffic, Pierre (2008), « Phrase, séquence, période », in Dan van Raemdonck (éd.), *Modèles syntaxiques, La syntaxe à l'aube du XXI^e siècle*, Bruxelles, Peter Lang, 329-356.
- Martinie, Bruno (2001), « Remarques sur la syntaxe des énoncés réparés en français parlé », *Recherches sur le français parlé*, 16, 189-206.
- Morel, Mary-Annick, Danon-Boileau, Laurent (1998), *Grammaire de l'intonation : l'exemple du français oral*, Paris, Ophrys.
- Pallaud, Berthille (2003), « Achoppements dans les énoncés de français oral et sujets syntaxiques », in Jean-Marie Merle (éd.), *Le sujet*, Paris, Ophrys, 91-104.
- Pallaud, Berthille (2006), « Troncations de mots, reprises et interruption syntaxique en français parlé spontané », in Jean-Marie Viprey (éd.), *JADT 2006 : 8^{èmes} Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 703-711.
- Pallaud, Berthille, Bertrand, Roxane, Blache, Philippe, Prévot, Laurent, Rauzy, Stéphane (2019), "Suspensive and disfluent self interruptions in French language interactions", in Liesbeth Degand, Gaëtanelle Gilquin, Laurence Meurant, Anne Catherine Simon (eds), *Fluency and Disfluency across Languages and Language Varieties – Proceedings 4*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 109-138.
- Pallaud, Berthille, Rauzy, Stéphane, Blache, Philippe (2013), « Auto-interruptions et disfluences en français parlé dans quatre corpus du CID », *Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage*, 29. DOI : <https://doi.org/10.4000/tipa.995>
- Rossi-Gensane, Nathalie (2017), « Syntaxe et paradigme(s) : outre les relations de dépendance, les relations d'équivalence », *Signata*, 8, 65-99.
- Rossi-Gensane, Nathalie, Kong, Fanguang (2022), « Les syntagmes nominaux détachés à gauche

- sans rappel pronominal en français et en chinois : éléments de comparaison », *Actes du 8^{ème} Congrès Mondial de Linguistique Française, juillet 2022*. DOI : <https://doi.org/10.1051/shsconf/202213813005>
- Rossi-Gensane, Nathalie, Ursi, Biagio, Eshkol-Taravella, Iris, Skrovec, Marie (2020), « La syntaxe en empirie et en théorie. La proposition de segmentation multiniveau du projet SegCor pour le français parlé », in Marie-José Béguelin, Gilles Corminboeuf, Florence Lefeuve (éds), *Types d'unités et procédures de segmentation*, Limoges, Lambert-Lucas, 203-220.
- Roulet, Eddy (1987), « Complétude interactive et connecteurs reformulateurs », *Cahiers de linguistique française*, 8, 111-140.
- Sabio, Frédéric (2006), « Phrases et constructions verbales : quelques remarques sur les unités syntaxiques dans le français parlé », in Daniel Lebaud, Catherine Paulin, Katja Ploog (éds), *Constructions verbales et production de sens. Actes du colloque organisé à Besançon, 26-28 janvier 2006*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 127-140.
- Schegloff, Emanuel A. (1979), "The relevance of repair to syntax-for-conversation", *Syntax and Semantics*, Volume 12: *Discourse and Syntax*, New York, Academic Press, 261-286.
- Shriberg, Elizabeth E. (1999), "Phonetic consequences of speech disfluency", *Proceedings of the 14th International Congress of Phonetic Sciences*, San Francisco, 619-622.
- Valli, André, Deulofeu, José (2014), *Guide de segmentation pour ORFÉO*, Manuscrit.

NATHALIE ROSSI-GENSANE • is professor in the Department of Linguistics of the Université Lumière Lyon 2, member of the Interactions - Corpus - Learning - Representations Laboratory (ICAR, UMR 5191). She has taught French language at Swansea University (UK), and French linguistics at the Université de Tours and the Université Toulouse 2. Her areas of research cover syntax and semantics, and written and spoken French. Her particular objects of study are detached constructions, speech and text segmentation, and the relationship between grammar and linguistics. She works or has worked on various projects concerning the annotation of spoken and written corpora, especially from a syntactic perspective.

E-MAIL • nathalie.rossi-gensane@univ-lyon2.fr

BIAGIO URSI • is associate professor and head of the Department of Linguistics at the Université d'Orléans, member of the Laboratoire Ligérien de Linguistique and associate member at the ICAR Laboratory (Lyon). He has taught French linguistics, pragmatics and interactional linguistics at several universities, in France (Université Lumière Lyon 2, Aix-Marseille Université, Université de Lorraine/Nancy) and in Switzerland (Universität Basel). He has worked on various projects concerning the annotation of spoken corpora, especially from syntactic and conversational perspectives, and on the use of multimodal corpora for learning and teaching purposes. Currently, his research interests include multimodality in interaction, discourse markers, epistemics in French and Italian talk-in-interaction. He is a member of the editorial board of the international journal *Studia Linguistica Romanica*.

E-MAIL • biagio.ursi@univ-orleans.fr

ÉCOUTER PAR ÉCRIT : METTRE LA PROXIMITÉ À DISTANCE

Françoise GADET, Emmanuelle GUERIN

ABSTRACT • *Listening Through Writing: Distancing Proximity.* This paper looks at some of the problems raised by the written transcription of oral utterances, far from considering that everything has already been said on the subject, thanks to the long-standing practice of transcription, and through the ease of use of transcription software. The article is based on a corpus of ‘youth language’ in the Paris region, MPF (Multicultural Paris French), characterised by a concern for communicative proximity. The corpus is presented on the Ortolang website in the form of three types of documents, which are complementary for interpretation: the sound, the transcription and the metadata sheets. After presenting the corpus, we successively examine three difficulties encountered during transcription: the segmentation of long utterances, the spelling of non-standard words (slang, foreign words and verlanized words), and the interest (or not) of using zero elements. For these three cases, we show that it is not easy to find a balance between legibility and fidelity, and that there is no perfect solution, each having both advantages and disadvantages.

KEYWORDS • spoken language; transcription; corpus; communicative proximity.

On pourrait s'étonner qu'on en soit encore à traiter de transcription, car une idée répandue est que, depuis le temps qu'il en est discuté (Blanche-Benveniste, Jeanjean 1987, pour une synthèse à date), et compte tenu de l'existence des nouvelles technologies, tous les problèmes liés à la transcription seraient bien identifiés et il ne resterait plus qu'à décider auquel des logiciels d'aide à la transcription il sera le plus judicieux de recourir, en fonction des besoins et des ressources (humaines, temporelles, financières...).

Cependant, la transcription mérite bien qu'on continue à en discuter, et cela pour une raison théorique incontournable : c'est que celle-ci constitue pour le linguiste le lieu par excellence de confrontation radicale entre oral et écrit. Contrairement à la pratique littéraire qui admet contractuellement une certaine mise en scène de l'oral (il est par exemple admis que les onomatopées ne soient pas fidèles à la réalisation sonore), l'exercice de transcription tend à évacuer toute forme de « trucages ». Se pose alors la question des effets de la transposition d'une production de la bouche à l'oreille en une production de la main à l'œil.

Les logiciels d'aide à la transcription, comme Transcriber, Praat, Elan ou Clan, constituent certes un progrès, du fait qu'ils permettent l'alignement son/texte. Outre un gain de temps, ils offrent une visualisation sur le texte en train de se dérouler. Toutefois, il serait illusoire de considérer que tout est dès lors réglé : des problèmes demeurent, et ils sont loin de n'être qu'anecdotiques, du fait qu'ils mettent en jeu des questions linguistiques, à différents niveaux, aussi bien théoriques que méthodologiques. L'opération de transcription constitue une première étape, fondamentale, de l'analyse, puisqu'elle suppose des choix interdépendants des étapes ultérieures (par exemple, la transcription en API n'est pas adaptée à certains niveaux d'analyse), autant que de la subjectivité du transcripteur, à l'œuvre notamment dans la perception de la chaîne sonore.

Dans cette contribution, après avoir resitué la problématique de la transcription dans le cadre plus large du rapport oral/écrit considéré dans sa dimension épistémologique, nous illustrerons les difficultés qui demeurent pour donner à voir l'oral à partir du travail de transcription du corpus Multicultural Paris French (MPF). Bien qu'il s'agisse d'un corpus de données orales, ce n'est pas cette caractéristique qui le distingue : comme nous le montrerons, il est spécifique car le motif de son recueil est d'illustrer les effets de comportements communicatifs relevant de la « proximité » (Koch, Oesterreicher 2001). L'hypothèse sous-jacente étant qu'ils se manifestent dans la « proximité » (c'est-à-dire dans le cadre d'interactions fondées sur une forte connivence des interactants) des faits langagiers particuliers, donnant à voir un aspect de la langue qu'on ne saurait observer autrement. En pointant en particulier trois manifestations propres aux productions issues de ce type de contexte, cet article sera l'occasion de montrer que la dimension médiale (graphique ou phonique) ne constitue pas le cœur de la problématique de la transcription : si, par convention, on peut envisager une association entre graphèmes et phonèmes, la combinaison des paramètres situationnels sur lesquels s'appuie la construction et la réception du sens n'est pas reproductible dès lors que l'on change le rapport émetteur/récepteur.

1. Oral/écrit vs proximité/distance

Dans la perspective de description d'une langue en tenant compte de toute la diversité de ses possibles actualisations, on est amené à réinterroger la dichotomie oral/écrit (Gadet 2017), car on ne peut s'en tenir à un découpage de la langue qui prendrait seulement en compte sa variation à travers l'un ou l'autre des mediums. Pour autant, l'évolution du code graphique vers une conventionnalisation pour assurer la stabilité nécessaire à la généralisation de sa diffusion a conduit à creuser l'écart avec l'oral. L'impossibilité à l'écrit de faire sens au-delà des seules marques graphiques et sans collaboration communicative (du moins instantanée) questionne la possibilité même de transcrire certains faits observables dans les productions orales, allant dans le sens d'une « graphématique autonome » qui tend à « rendre compte de la graphie d'une langue sans référence à la phonie, en tant que partie intégrante du système linguistique – et non en tant que code secondaire transcrivant la langue stricto sensu, qui est orale » (Anis 1983 : 31). On s'appuie sur une approche de l'écrit en tant qu'il constitue un moyen de communication concurrent de l'oral, répondant à des modes de production différents. Autrement dit, il s'agit de tenir compte des moyens de construction et d'accès à des sens différents selon que l'on est à

l'oral ou à l'écrit, soit une « alternance institutionnalisée entre un plan de l'expression phonique et un plan de l'expression graphique » (Anis 1983 : 32).

De fait, les spécificités des codes graphiques et phoniques, les éléments qui leur sont propres et leur organisation, permettent une réponse aux contraintes relatives au medium disponible. C'est ainsi que ce qui échappe à un encodage selon le jeu d'équivalence conventionnalisé graphème/phonème ne peut être transcrit. C'est en particulier le cas pour la prosodie, pourtant essentielle à la construction du sens à l'oral : elle n'est pas transcribable. De même, il n'y a pas d'oralisation de certains morphographes en français (on pense par exemple au marquage de certains pluriels). En somme, les matérialités graphique et phonique de la langue imposent des choix différents pour l'écrit et pour l'oral, en fonction de raisons liées à des caractéristiques objectives.

Cela étant, les écarts entre ce qui est produit à l'oral et à l'écrit ne constituent qu'une part de ce qui est interprété comme de la variation. En négligeant par convention les facteurs autres que relatifs aux mediums, la transcription de l'oral à des fins d'analyse pourrait se pratiquer sans réelles conséquences. Il suffirait de supposer qu'il y a des équivalences, ce que propose par exemple la grammaire scolaire lorsqu'elle décrit les marques de ponctuation en leur associant des phénomènes d'ordre prosodique. Or, il arrive dans certains cas que les régulations observables, notamment syntaxiques (Blanche-Benveniste 1989), ne permettent pas de mise en correspondance : la quête de ce qui pourrait constituer une équivalence dans un autre paradigme catégoriel et terminologique risque d'aboutir à altérer le message. Pour qu'un acte communicatif soit réussi, les choix des locuteurs/scripteurs sont liés aux différents paramètres de la situation. Aussi faut-il se demander quels sont les moyens à disposition pour la réussite de l'acte communicatif. Ainsi, une forte connivence entre les interactants joue un rôle central dans l'actualisation de la langue. Autrement dit, la plus ou moins grande « distance », va conditionner le choix des unités linguistiques, à tous les niveaux (lexical, morphosyntaxique, phonologique et stylistique). Par exemple, un énoncé produit dans une situation de forte connivence des interactants, permettant une collaboration communicative et un partage de connaissances et d'expériences, pourra s'élaborer dans une démarche de co-construction du sens comportant des implicites de deux ordres : informationnel (tous les éléments du message n'ont pas besoin d'être explicitement mentionnés) et pragmatique (les jeux d'inférence sont intégrés aux procédures d'élaboration et d'interprétation du message). On peut donc considérer à la suite des travaux de Ludwig Söll, et après lui Koch et Oesterreicher (entre autres), qu'il y a deux dimensions croisées : celle qui relève du medium et celle que les auteurs définissent comme relevant de la « conception ». Dans leur texte de 2001, Koch, Oesterreicher caractérisent la dimension conceptionnelle à travers une liste de paramètres qui, combinés dans une situation de communication, permettent de déterminer le degré de distance entre les interactants et les effets sur leur comportement communicatif.

① communication privée	communication publique ①
② interlocuteur intime	interlocuteur inconnu ②
③ émotionnalité forte	émotionnalité faible ③
④ ancrage actionnel et situationnel	détachement actionnel et situationnel ④
⑤ ancrage référentiel dans la situation	détachement référentiel de la situation ⑤
⑥ coprésence spatio-temporelle	séparation spatio-temporelle ⑥
⑦ coopération communicative intense	coopération communicative minime ⑦
⑧ dialogue	monologue ⑧
⑨ communication spontanée	communication préparée ⑨
⑩ liberté thématique	fixation thématique ⑩
etc.	etc.

Figure 1 : Reproduction de la liste des paramètres caractérisant le comportement communicatif des interlocuteurs par rapport aux déterminants contextuels et situationnels (Koch, Oesterreicher 2001 : 586)

Le croisement des plans médial et conceptionnel montre qu'il y a une affinité entre les productions écrites et la distance communicative, ne serait-ce que parce que les interactants ne partagent pas le même cadre spatial, ce qui entraîne une réception différée. Cela étant, de nombreuses productions orales peuvent intervenir dans des situations caractérisées par plusieurs paramètres tendant vers la distance, on peut penser à un discours public préparé et enregistré pour une diffusion ultérieure. Dans ce cas, le comportement communicatif du locuteur est très proche de celui adopté dans la plupart des situations de production d'écrits avec le souci de ce qui est supposé comme conditions de réception.

Tout cela conduit à questionner ce à quoi renvoient les termes « oral » et « écrit ». Alors que fleurissent les travaux consacrés à la « linguistique de l'oral », supposant une « linguistique de l'écrit », il s'agit en fait d'un champ qui se dessine pour l'essentiel autour des réflexions sur la prise en compte des effets des comportements communicatifs illustrant la « proximité ». L'étude des marqueurs discursifs, par exemple, qui constitue une bonne part des problématiques soulevées par la « grammaire de l'oral », revient à étudier l'adaptation du système linguistique à une forte collaboration/coopération communicative. Les marqueurs discursifs sont donc des unités constitutives d'une « grammaire de la proximité ». Il n'est pas surprenant d'en observer aussi dans des productions écrites (Guerin, Moreno 2016). Déjà dans leur article de 1989, Blanche-Benveniste, Bilger pointaient la confusion : « Au lieu de ne désigner que la parole articulée, le terme oral s'utilise pour renvoyer à des propriétés de langage, et partout où on retrouve ces propriétés, on se donne le droit de dire que c'est de l'oral, même s'il est bien avéré que le médium est écrit » (1989 : 21-22).

Pour revenir aux questions relatives à la transcription, cet éclairage est important car les difficultés pour donner à voir de l'oral relèvent de deux problématiques distinctes mais imbriquées. À l'exception des graphèmes en correspondance conventionnalisée avec les phonèmes, les marques graphiques offertes par le système d'écriture ne permettent pas de transposer l'ensemble du matériau mobilisé par l'oral et peuvent avoir un sens et/ou une fonction qui n'a de validité qu'à l'écrit. Puisque dans la plupart des cas, l'oral à transcrire

est le résultat de comportements communicatifs relevant de la proximité et que le système orthographique est organisé pour produire des écrits standard de distance¹, alors la transcription est par nature infidèle à ce qui se joue entre les interactants au moment de la production.

En somme, les données, loin de demeurer stables, se transforment, comme le formule Mondada : « En migrant du terrain à la bande puis de la bande à la page, l'oral se transforme » (2000 : 4). En conséquence, l'intervention du chercheur a pour effet de manipuler les données, avec les deux risques soit de les distordre dans le sens des exigences de la description grammaticale traditionnelle (Cappeau éd. 2021), soit de les préformater par le design des outils de transcription (Cappeau *et al.* 2011).

2. Un corpus pour illustrer la proximité : MPF

Avant de s'intéresser aux difficultés pour transcrire des productions illustrant des comportements communicatifs de proximité, il reste à s'interroger sur les conditions d'observation et de recueil : comment constituer un corpus de telles données si l'on doit considérer l'ensemble des paramètres contextuels et situationnels sans se limiter à « oral » et « spontané » ? Pour apporter des éléments de réponse à cette question, nous présentons ici le travail mené dans le cadre du projet Multicultural Paris French² (Gadet, Guerin 2016). L'objectif du projet MPF est précisément l'étude d'énoncés oraux tendant vers la proximité communicative : les données recueillies sont dans leur grande majorité assez éloignées des patterns de productions normées. Au-delà des traits maintenant bien connus des productions ordinaires spontanées (Blanche-Benveniste 1997), la finalité du projet était de donner à voir un aspect de l'adaptabilité du système linguistique face à certaines situations de communication tendant à la proximité afin d'en envisager l'étendue. Dans cette section, nous revenons sur les précautions méthodologiques prises relativement au point de vue théorique posé précédemment.

Bien que tous les locuteurs soient susceptibles d'un comportement communicatif de proximité, les locuteurs et les situations d'enregistrement ont été sélectionnés en recherchant des conditions favorables. Les informateurs sont tous :

- « jeunes », au sens de Mauger (1995), soit « un état d'« apesanteur » et d'indétermination sociale, mais aussi comme une période de classement et d'« incohérences statutaires ». » (1995 : 6). Ce critère conduit à supposer une souplesse face aux adaptations à la situation : les locuteurs sont généralement moins contraints à la conformité à un statut social particulier.

¹ À la différence des « néo-graphies », proposant des marques autres que les seules lettres et la ponctuation et/ou des combinaisons non-conventionnelles, observables dans les écrits produits dans des situations où les paramètres tendent vers la proximité : collaboration communicative forte, quasi-instantanéité, intimité...

² La plus grosse partie du corpus est disponible sur la plateforme Ortolang : <https://www.ortolang.fr/market/corpora/mpf/>

- en lien plus ou moins direct avec le multiculturalisme, soit par origine familiale, soit par habitat ou par réseau. Ce critère conduit à attendre des ressources langagières plus nombreuses pour favoriser l'adaptation aux situations.
- de couches sociales modestes ou populaires. Ce critère conduit à supposer que les locuteurs sont peu familiers de situations nécessitant un comportement communicatif de distance et donc moins conditionnés par les attendus qu'elles supposent.

Concernant les interactions enregistrées, il s'agissait soit d'entretiens avec un enquêteur appartenant à l'entourage de l'informateur afin d'atténuer les effets d'un contexte extra-ordinaire, soit de conversations dites écologiques, c'est-à-dire entre pairs sans intervention de l'enquêteur.

Ces précautions méthodologiques avaient pour but de provoquer des comportements communicatifs de proximité, en rassemblant le maximum de paramètres favorisant la connivence entre locuteurs. Pour autant, l'objectif n'a pas toujours été atteint. Certains enregistrements qui à l'écoute se sont avérés peu convaincants ont été écartés. Nous avons ainsi vu qu'il fallait considérer l'ensemble des paramètres sans s'arrêter aux plus évidents : l'oral, même spontané entre intimes en contexte familial ne garantit pas l'émergence de formes adaptées à la proximité. Par exemple, un sujet mal connu des interactants exige davantage d'explicitations, moins d'implicites pour limiter le déclenchement d'inférences. Face à un sujet extérieur à l'ensemble des savoirs et expériences partagés, le locuteur s'oriente plutôt vers des formes standard pour limiter les mauvaises interprétations.

Parmi les leçons du travail mené dans MPF et son ambition, il y a le soin à accorder aux métadonnées. En effet, compte tenu des différents facteurs influençant la distance, les seules données ne permettent pas une analyse complète. Comment analyser certains phénomènes syntaxiques lorsque des éléments ne sont qu'implicitement saillants ? Doit-on se contenter d'en conclure à une construction fautive ? Comment décider de la complétude syntaxique d'un énoncé s'il est construit à plusieurs voix ? Autant de questions qui poussent à intégrer à l'analyse des informations d'ordre « externe » : la prise en compte de la mémoire discursive partagée, de la forte collaboration/coopération des interactants est incontournable pour y répondre. Cela n'est pas sans conséquence sur la transcription, comme nous l'illustrons dans la troisième partie. Ainsi, toutes les enquêtes présentées dans le corpus se composent de l'enregistrement, de la transcription et de fiches de métadonnées dans lesquelles les enquêteurs ont tenté de fournir un maximum d'informations sur le contexte, la situation et les relations entre les interactants.

3. Trois questions pour un corpus

Nous allons évoquer ici trois questions qui, sous des dehors pratiques, touchent à des points théoriques, selon la perspective mise en place dans Gadet, Guerin (2012).

3.1. La segmentation des énoncés

En favorisant des échanges se rapprochant de la conversation ordinaire, échappant ainsi aux effets induits d'un « entretien traditionnel », souvent dit « sociolinguistique » (en particulier le formatage par le jeu des questions-réponses), les interactants ont été

enregistrés dans des situations laissant largement place à une liberté thématique et à une libre gestion des tours de parole, avec l'objectif de favoriser les discours longs : dès lors, comment déterminer où commence et où s'achève un énoncé, sachant que la prosodie ne suffit pas toujours ? que certains énoncés sont co-construits ? que certains sont amorcés mais que le locuteur laisse à l'interlocuteur la finalisation par inférence ? Ces interrogations portent sur deux aspects liés à la segmentation :

- 1) les tours de parole sont de formes et de longueurs très irrégulières et la proximité de certains témoins impose des arbitrages pour présenter les énoncés, quand la prosodie et/ou le schéma macro-syntaxique ne procurent pas de clefs pour les délimiter – ce qui est fréquent ;
- 2) la forte coopération communicative qui affleure dans la plupart des échanges, confortée par ce qui émerge des fiches de métadonnées, impose de tenir compte de la co-construction de certains énoncés – mesurable en particulier au grand nombre de chevauchements.

Ces deux aspects interdisent de limiter la segmentation aux changements de locuteur. Tout logiciel d'aide à la transcription impose un formatage, en particulier dans le découpage de segments. Dans Praat, le transcritteur jouit d'une totale initiative pour assigner les frontières. Il reste donc à proposer un statut significatif aux segments constitués. Ce problème pratique soulève la question du rapport entre phrase et énoncé. Certains enregistrements, particulièrement ceux où les intervenants exhibent une forte proximité, montrent de façon patente (s'il en est encore besoin) qu'on ne parle pas en phrases. L'exemple (1) permet d'illustrer cette question de l'assignation des frontières :

(1)

Lou : Il me fait ouais euh je peux venir chez toi et tout enfin je lui fais bah il y a pas de problème tu fais ce que tu veux mais genre en mode moi je dormirai il y a mes darons mais bah pff on se met dans ma chambre moi je m'en fous faites votre vie tu vois. Et euh le mec il me fait euh (.) je peux dormir chez toi (.) du coup je lui fais euh bah hm clairement euh M il va péter un câble donc non sachant qu'en plus j'ai qu'un lit genre non et en plus <euh bah>. (Lou1, 67)³

La question des frontières est aussi en jeu face à des séquences particulièrement longues, que l'on rencontre le plus souvent dans des récits⁴, pour lesquelles il apparaît qu'il y aurait d'autres solutions possibles. Ainsi, dans l'exemple (2), la séquence longue de Samir a fait l'objet de découpages qui peuvent être discutés :

(2)

Samir : <Ouais bah là mon frère et mon père ils y sont> là mon frère et mon père ils y sont normalement je devais aller en octobre et elle elle a refusé puisque vu que

³ Pour les conventions de transcription, on se reportera à Gadet (éd.) (2017).

⁴ Enquête comportant l'enquêteur et un seul témoin, qu'il connaît très bien et qu'il enregistre ici pour la seconde fois.

en octobre ça va faire un an elle a le droit encore à décider quand je pars en vacances elle voulait que je pars en juillet août moi juillet août ça m'intéressait pas c'était la période estivale.

Nacer : Ouais.

Samir : C'est cher (.) et mon père et mon frère ils y allaient pas avec ma grand-mère elle allait pas en vacances en juillet août elle m'a dit oui partez en juillet août moi je lui ai dit ça sert à rien que je pars en juillet août j'ai rien de prévu je vais aller où au sud de la France ça m'intéresse pas et euh je lui ai dit euh en septembre en septembre elle a refusé puisque mon collègue lui il part il est prioritaire puisqu'il est dans le magasin depuis plus longtemps que moi et je lui ai dit alors en octobre après elle m'a dit en octobre nan on peut pas il y a les promos et tout.

Samir : Après j'ai dit ok après elle m'a dit vous voulez pas j'ai dit non on part en novembre je lui ai dit novembre mais en novembre en fait je suis allé à Berlin puisque vu que mon père et mon frère ils allaient en octobre j'allais pas aller au bled tout seul (.) je vois pas trop l'intérêt en fait <je me serais fait chier>.
(Nacer8, 1042-1093)

Ici, le choix du transcripateur pour la segmentation de la parole de Samir a été motivé dans un premier temps par l'intervention de Nacer. On aurait aussi pu la considérer comme faisant partie de l'énoncé (une insertion précédée et suivie d'une courte pause) pour ne pas rompre la chaîne anaphorique, puisque « c'est cher » renvoie à « la période estivale ». Dans un second temps, le choix aurait pu être de ne pas segmenter, puisqu'il n'y a pas de changement de tour de parole. Le transcripateur fait le choix de la coupure après « il y a des promos et tout », suivant la structuration du discours : « Après » marque une nouvelle séquence du récit.

En plus de la longueur des tours de parole, la co-construction de certains énoncés empêche d'interpréter la segmentation par le seul changement de locuteur. Quels phénomènes faire entrer dans la co-construction du sens d'un énoncé ? Là encore, le transcripateur se trouve devant des choix qui ne sont pas sans conséquence sur la façon dont seront traitées les données. Dans l'exemple (3), le chevauchement entre « Et » et « De Montreuil ? » aurait pu conduire le transcripateur à ne pas segmenter en fonction de la prise de parole. Dans Cappeau *et al* (2011 : 96), nous en proposons la visualisation permise par le logiciel Praat (figure 2) :

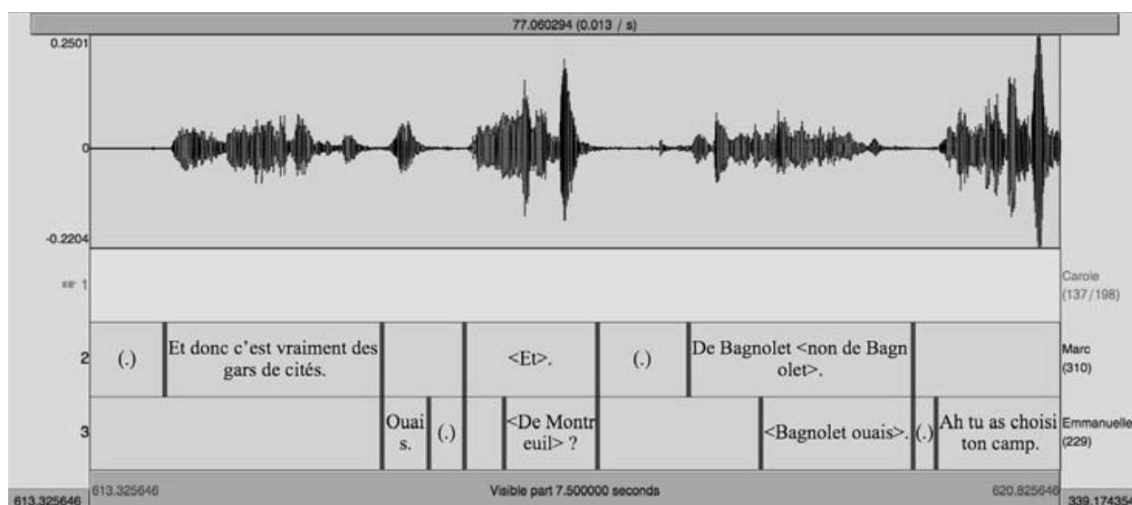


Figure 2 : Visualisation sous Praat de l'exemple (3)

Or, voici comment se présente la transcription :

(3)

Marc : Il y a euh je t- je suis avec mes potes du rugby puis ça s'est ils se sont un petit peu embrouillés donc je traîne plus avec certains que d'autres (.) mais qui se sont faits de nouveaux amis.

Et donc c'est vraiment des gars de cités.

Emm : Ouais.

Marc : <Et>.

Emm : <De Montreuil> ?

Marc : De Bagnolet <Porte de Bagnolet>.

Emm : <Bagnolet ouais>. Ah tu as choisi ton camp. (Emmanuelle 3b, 604)

Cette représentation permet d'isoler « Et ». Ce choix est motivé par la volonté de marquer le rôle de l'intervention de Emm : le questionnement de Emm sur la précision du lieu, « Montreuil ? », détourne le propos. Marc qui projetait une coordination avec « Et », l'abandonne. La segmentation favorise ainsi le contenu informationnel.

Parfois, la question de la segmentation ne se pose même pas : pour des raisons de lisibilité, la linéarité n'est pas envisageable. Dans l'exemple (4), alors que l'information de la périodicité (l'annualité) n'est récupérable qu'en tenant compte de toutes les interventions, le transcritteur choisit de mettre en lumière les trois voix.

(4)

Amina : Nous on paye trente-deux parce qu'on était avec <Zyva⁵>. ;

Nacer : <Par> mois ?

Amina : Non par <an>.

⁵ Nom de l'association dans laquelle l'enquêteur Nacer travaillait, où il a rencontré ses deux enquêtées.

Nacer : <Ou> par an ?
 Lamia : <Par an>.
 Amina : <À l'année>.
 Nacer : <D'accord>. (Nacer4, 203-206)

Un tel choix est mis à mal dans l'exemple (5), extrait du même enregistrement que (4), où le transcritteur aurait pu isoler « ils y en ils prennent » pour marquer le changement de focus induit par « hein ». Or, ce sont probablement des considérations d'ordre phonique qui sont privilégiées. L'enchaînement entre [prɛn] et [wɛ] peut conduire à ne pas segmenter « <Ils y en ils pre>nnent » et « ouais les mots des gitans <aussi> » :

(5)
 Amina : <Bah ils parlent bah ils parlent comme des> gitans <hein>.
 Lamia : <Ils y en ils pre>nnent ouais les mots des gitans <aussi>.
 Nacer : <Ouais ouais>. (Nacer4, 706 sq)

On voit ainsi que la question de la segmentation reste posée et ne se satisfait ni de l'évidence syntaxique ni de l'évidence des prises de parole. La lisibilité de la transcription peut contraindre les choix. Les exemples présentés montrent la difficulté à rendre compte des effets de la proximité sur l'élaboration du discours, compte tenu des possibilités qu'offre le système graphique.

3.2. *Graphier les termes non standard*

La familiarité entre les interactants (paramètre de proximité) implique que ceux-ci partagent le plus souvent un ensemble de savoirs et d'expériences autorisant l'emploi d'un lexique non-standard, mots d'origine étrangère inclus. Au plan de l'annotation, un unique marquage, « non-standard » (terme qui n'est pas très satisfaisant), a été retenu, afin d'éviter de trop sous-catégoriser, ce qui pourrait recéler des jugements de valeur (Guerin, Wachs 2017). L'étude des mots d'origine étrangère a notamment montré qu'une catégorisation en « emprunt » vs « alternance codique » était souvent inappropriée : la fonction pragmatique et symbolique de l'emploi des mots concernés est de fait largement comparable à celle de mots de l'argot traditionnel ou de formes verlanisées (Guerin 2018). Il s'agit simplement, en somme, de signaler que les formes ne sont pas répertoriées dans les dictionnaires traditionnels. Le choix aurait pu être de ne pas les annoter, pour aller dans le sens d'une dynamique néologique et ne pas laisser supposer que l'on aurait affaire à une déviance qui aurait un équivalent normé (Guerin 2022). Il nous a semblé pertinent de tout de même signaler ces formes pour, notamment, expliquer certains choix orthographiques qui pourraient s'opposer aux règles.

L'option adoptée a été de s'approcher au plus près de ce que pourrait être une orthographe standard du français, afin d'assurer la lisibilité sans trop stigmatiser les témoins, en droite ligne des choix de Blanche-Benveniste, Jeanjean (1987), bien illustrés dans le débat entre les sociologues Bernard Lahire (1996) et Stéphane Beaud (1996) à propos de la transcription de leurs entretiens. Pour les mots autres que les emprunts, on a généralement

pu se fier aux graphies proposées dans les dictionnaires (en particulier, le *Dictionnaire de la zone*). L'objectif est de proposer une transcription conforme au point de vue adopté : les mots en question sont considérés comme intégrés au lexique du français (et non comme appartenant à une autre langue) et, à ce titre, leur graphie respecte, tant que faire se peut, le système orthographique. Cela étant, nous avons été confrontés au problème lié à la flexion verbale : nous avons gardé les transcriptions tu *vailletra* ou tu me *zaaf* sans -s final. Pourquoi un tel choix ? Dans le cas des verbes verlanisés, la question de la place du morphographe inaudible reste ouverte. Doit-on marquer la syllabe qui, dans la forme originale, est en position finale ? Pour ne pas avoir à trancher, le choix a été de ne pas marquer le verbe. De même, pour les verbes empruntés à d'autres langues où la morphologie flexionnelle écrite est différente, nous avons fait le choix d'omettre toute marque.

Le problème rencontré ici renvoie à l'hypothèse d'une graphématique autonome évoquée plus haut. Il y a ici un conflit entre ce dont on dispose, conventionnellement, pour produire et faire du sens à l'écrit et des formes « émergentes » (Siouffi *et al.* 2016), qui s'affranchissent de la prise en compte du système orthographique.

3.3. Faut-il noter des « éléments zéro » ?

Les analyses en cours mettent en lumière un autre aspect des effets de la proximité communicative : la connivence qui en est constitutive entraîne de fréquents recours à l'implicite dans la co-construction du sens. On peut parler d'économie de certaines unités. Ainsi, en s'appuyant sur un jeu de connivence et d'inférences, les interactants produisent des énoncés qui pourraient être dits incomplets, déficitaires ou incorrects. Berrendonner (à partir de 1983) parle alors de « mémoire discursive » : le locuteur ne jugerait pas pertinent de réactiver un référent senti comme discursivement saillant ou relevant du savoir partagé et de la connivence (Gadet, Guerin 2022).

Si la transcription doit préparer l'analyse, on pourrait se demander si un marquage ne serait pas judicieux pour des éléments syntaxiquement « manquants ». La notation d'un « élément zéro » pourrait faciliter l'analyse et, par ailleurs, on pourrait avoir un indice repérable (donc dénombrable) de proximité communicative. Dans Gadet, Guerin (2022), on a ainsi présenté l'exemple des pronoms, pour lesquels on pourrait suggérer une transcription comme dans les exemples (6), (7) et (8) :

(6)

Il y a des gens ils mettent des tickets il y en a ils Ø mettent pas. (Aristide5b, 29)

(7)

C'est comme Amsterdam je Ø suis allé il y a pas longtemps (Emmanuelle6, 137)

(8)

Ils partageaient l'argent et moi j'ai pas voulu Ø prendre ils étaient là prends prends prends mais j'ai pas voulu Ø prendre.

Je Ø ai donné à à mes potes et tout (Nawal2, 2447)

On peut se demander si le cas des pronoms est généralisable ou spécifique. Y a-t-il d'autres catégories qui permettraient un traitement similaire en termes de présence/« absence » ? Qu'est-ce que ces catégories ont de particulier ? Ici, l'analyse syntaxique touche à des questions d'analyse de discours.

Conclusion

Avec les trois cas que nous avons étudiés, nous entendons illustrer l'importance (sans négliger les problèmes qui restent pendants) de la phase de transcription, parmi les différents gestes théoriques apparemment minuscules (Ochs 1979, Gadet, Guerin 2012), dont les enjeux peuvent toutefois être importants voire décisifs. Orientée par le cadrage théorique, cette phase n'est pas indépendante des grands choix méthodologiques initiaux. Les conventions de transcription et les choix d'annotation exigent d'être pensés spécifiquement pour chaque corpus, afin de réduire les risques d'orientations normativisantes sur lesquelles vient toujours buter le passage de l'oral à l'écrit.

Parmi les problèmes qui demeurent à résoudre, concernant le rapport entre analyses grammaticales et analyses sociolinguistiques, la relation entre le tout de l'interprétation et les seules séquences langagières ? (cf. Cappeau éd. 2021). Autrement dit, dans quelle mesure le descripteur pourra-t-il prendre appui sur le contexte, au sens étroit ou en un sens plus large ?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Anis, Jacques (1983), « Pour une graphématique autonome, *Langue française*, 59, 31-44.
- Beaud, Stéphane (1996), « Quelques observations à propos du texte de Bernard Lahire », *Critiques sociales*, 8-9, 102-7.
- Berrendonner, Alain (1983), « Connecteurs pragmatiques et anaphores », *Cahiers de linguistique française*, 5, 215-246.
- Blanche-Benveniste, Claire (1989), « Les régulations syntaxiques dans les productions de français parlé », *LINX*, 20, 7-20.
- Blanche-Benveniste, Claire (1997), *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- Blanche-Benveniste, Claire (2010), *Le français. Usages de la langue parlée*, Leuven, Paris, Peeters.
- Blanche-Benveniste, Claire, Bilger, Mireille (1999), « Français parlé - oral spontané. Quelques réflexions », *Revue française de linguistique appliquée*, 4/2, 21-30.
- Blanche-Benveniste, Claire, Jeanjean, Colette (1987), *Le français parlé*, Paris, Didier.
- Cappeau, Paul (éd.) (2021), *Une grammaire à l'aune de l'oral ?*, Rennes, PUR.
- Cappeau, Paul, Gadet, Françoise (2014), « Quand l'œil écoute... Que donnent à lire les transcriptions d'oral ? », *Actes du colloque CILPR de Nancy*, <http://www.atilf.fr/cilpr2013/>
- Cappeau, Paul, Gadet, Françoise, Guerin, Emmanuelle, Paternostro, Roberto (2011), « Les incidences de quelques aspects de la transcription outillée », *LINX*, 64-65. DOI : <https://doi.org/10.4000/linx.1403>
- Gadet, Françoise (2017), « L'oralité ordinaire à l'épreuve de la mise en écrit : Ce que montre la proximité », *Langages*, 208, 113-126.
- Gadet, Françoise (éd.) (2017), *Les parlers jeunes dans l'Ile-de-France multiculturelle*, Paris et Gap, Ophrys.

- Gadet, Françoise, Guerin, Emmanuelle (2012), « Des données pour étudier la variation : petits gestes méthodologiques, gros effets », *Cahiers de linguistique*, 38-1, 41-65.
- Gadet, Françoise, Guerin, Emmanuelle (2016), « Construire un corpus pour des façons de parler non standard : ‘Multicultural Paris French’ », *Corpus*, 15, <https://journals.openedition.org/corpus/3049?lang=en>
- Gadet, Françoise, Guerin, Emmanuelle (2022), « Décrire le ‘français tout court’ : comment et à quelles conditions ? », *Travaux de Linguistique : Revue Internationale de Linguistique Française*, 84-85, 159-172.
- Guerin, Emmanuelle (2022), « Synonymie et approche de la variation », *Cahiers de lexicologie*, 121, 229-249.
- Guerin, Emmanuelle (2018), « Les emprunts urbains contemporains : une approche sociolinguistique d’un phénomène lexical », in Franck Neveu, Bernard Harmegnies, Linda Hriba, Sophie Prévost (éd.), *Actes du congrès mondial de linguistique française 2018*, SHS Web of Conferences. DOI : <https://doi.org/10.1051/shsconf/20184605003>
- Guerin, Emmanuelle, Moreno, Anaïs (2016), « Le ‘discours rapporté’ dans les interactions orales et écrites : au-delà d’une opposition de surface » in Daniel Jacob, Françoise Gadet, Antony Lodge (éd.), *Actes du XXVIIe Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, ATILF, <http://www.atilf.fr/cilpr2013/actes/section-9.html>
- Guerin, Emmanuelle, Wachs, Sandrine (2017), « Dynamique des mots », in Françoise Gadet (éd.), *Les parlers jeunes dans l’Île-de-France multiculturelle*, Paris-Gap, Ophrys.
- Koch, Peter, Oesterreicher, Wulf (2001), « Langage parlé et langage écrit », *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, Tome 1, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 584-627.
- Lahire, Bernard (1996), « Variations autour des effets de légitimité dans les enquêtes sociologiques », *Critiques sociales*, 8-9, 93-101.
- Mauger, Gérard (1995), « Les mondes des jeunes », *Sociétés contemporaines*, 21, 5-14.
- Mondada, Lorenza (2000), « Les effets théoriques des pratiques de transcription », *Linx*, 42. DOI: <https://doi.org/10.4000/linx.902>
- Ochs, Elinor (1979), “Transcription as theory”, in Elinor Ochs, Bambi Schieffelin (eds), *Developmental pragmatics*, New York, Academic Press.
- Siouffi, Gilles, Steuckart, Agnès, Wionet, Chantal (2016), « Les modalisateurs émergents en français contemporain : présentation théorique et études de cas », *Journal of French Language Studies*, 26-1, 1-12.

FRANÇOISE GADET • is Emeritus Professor of Sociolinguistics at Université Paris Nanterre. Her research focuses on variational sociolinguistics, syntax of spoken French language, contact linguistics, corpus linguistics and the description of non-standard, marginal and peripheral varieties of French (français populaire, youth language, French outside France). She has led or participated in several international projects, in particular CIEL_F (a corpus on Francophone situations all over the world), MPF (a corpus on suburban multiethnic areas in the Paris area) and FRAN (a corpus on the description of North-American French). Key publications include *Le français populaire* (1995), *La variation sociale du français* (2007), *Le français au contact d’autres langues* (2015, with Ralph Ludwig), and the edited volumes *Les parlers jeunes dans l’Île de France multiculturelle* (2017) and *Les métropoles francophones européennes en temps de globalisation* (2018).

E-MAIL • fgadet@gmail.com

EMMANUELLE GUERIN • is a university professor of sociolinguistics at the Sorbonne Nouvelle and director of the DILTEC laboratory (Didactics of languages, texts and cultures). Her work focuses on the observation and description of contemporary French, taking into account the effects of common representations, particularly those conveyed and disseminated by the educational institution. They thus contribute to the understanding of contemporary social and individual identities in France, with a focus on the legacy of the migratory waves of the mid-twentieth century. Emmanuelle Guerin has participated in numerous national and international research projects with a notable involvement in the ‘Multicultural Paris French’ (MPF) project. Based on these experiences, she initiated the Observatoire des Pratiques Langagières Actuelles (OPLA) project. Starting from the theoretical framework of a communicative approach to variation, her (socio)linguistic analyses cross the pragmatic and morphosyntactic/lexical levels. The latter work deals with the way in which lexical analysis in situ sheds light on a certain state of the French language/culture.

E-MAIL • emmanuelle.guerin@sorbonne-nouvelle.fr

LES DÉFIS DE L'ANNOTATION PROSODIQUE DANS L'ORAL

Philippe MARTIN

ABSTRACT • *The Challenges of Prosodic Annotation of Speech.* While the ToBI prosodic annotation system is the most widely used, other systems exist and are commonly used for French. The relevance to the function implicitly or explicitly assumed for the selection of descriptive features is analyzed for various recent systems, such as IntSint, LACT and SPA. It is shown that any transcription system implies a theoretical stand pertaining to the intonation model chosen, where syntax partially determines prosody (ToBI, IntSint), or conversely, if the prosodic structure is planned by the speaker before any syntactic and morphological units are selected (LACT, SPA).

KEYWORDS • prosody; spontaneous speech; ToBI; IntSint; glissando.

1. Introduction

La transcription orthographique de la parole ne constitue, on le sait, qu'une représentation relativement appauvrie de la réalité sonore prononcée par le locuteur. Appauvrie, non seulement par la transcription des séquences de syllabes prononcées par des mots codifiés selon une orthographe normée, mais aussi par l'absence d'annotation de l'intonation, réduite à la ponctuation. Toutefois, de même qu'il ne s'agit pas nécessairement de rendre compte, dans la transcription, des détails de prononciation des voyelles et des consonnes relevant de l'émotion, de l'attitude ou de l'origine sociogéographique des locuteurs, il ne s'agit pas non plus ici de transcrire les traits de nature prosodique liés à ces caractéristiques.

Le but est plutôt de rendre compte de la manière dont l'intonation de la phrase impose à l'auditeur ou au lecteur des séquences de segmentation et de regroupements de mots dans le déroulement du temps en conditionnant l'accès au sens. Il s'agira donc d'une transcription phonologique et non pas phonétique. Du reste, loin d'être « la cerise sur le gâteau de l'organisation syntaxique de l'énoncé », cette segmentation et ces regroupements marqués par l'intonation de la phrase constituent des éléments essentiels dans la compréhension de la parole. Il est difficile de s'en passer, même en lecture silencieuse. L'intonation est toujours présente, et on ne peut appréhender un texte sans y associer une intonation.

Dès lors, de même que les conventions dominantes de transcription du texte prescrivent l'utilisation d'une orthographe normée, excluant par exemple l'annotation des liaisons et des enchaînements, on peut souhaiter pour l'annotation prosodique un système également normé qui ne rende compte que de ce qui est phonologiquement pertinent, inscrit dans le système de la langue, c'est-à-dire la segmentation en groupes accentuels (les « mots prosodiques »), et leur assemblage en unités plus grandes, les syntagmes prosodiques, pour constituer la structure prosodique. Ce sont ces syntagmes prosodiques qui guident l'auditeur dans l'évaluation des relations syntaxiques des unités textuelles correspondantes, et mènent à la découverte de la structure syntaxique de la phrase et, partant, à l'accès au sens, dans un processus dynamique se déroulant sur l'axe temporel (*syntactic bootstrapping*).

2. Un peu d'épistémologie

Un concept de base en phonologie structurale est celui de la fonction, c'est-à-dire le rôle attribué à un objet dans le système linguistique. Dans l'approche autosegmentale-métrique par exemple, la fonction est de renforcer l'indication des frontières de certaines unités syntaxiques. Dès lors, les événements prosodiques considérés comme pertinents seront ceux qui remplissent ce rôle. Ils seront sélectionnés à partir de transcriptions au départ phonétiques, mais acquérant un statut phonologique lorsqu'elles apparaissent alignées sur des frontières syntaxiques considérées comme remarquables. Les autres événements prosodiques, comme ceux se manifestant à l'endroit des syllabes accentuées par exemple, ne feront alors pas partie de la transcription phonologique (à moins évidemment que les syllabes accentuées occupent également une frontière syntaxique, comme en français ou en coréen).

Toute description d'un objet, quel qu'il soit, implique le choix d'un type de traits descriptifs. Une table se décrit par sa hauteur, sa largeur et sa longueur par exemple, mais peut également être décrite par sa seule couleur. Le choix des traits jugés pertinents participe d'une fonction explicite ou implicite, dans le cas d'une table de son encombrement ou seulement de l'harmonie décorative qu'elle apporte.

Il en va de même pour l'intonation de la phrase comme objet linguistique. Si on ne s'intéresse qu'aux aspects émotionnels que cet objet révèle du locuteur, on choisira des traits descriptifs qui rendent compte de cet aspect particulier de l'objet intonation, par exemple le débit syllabique, les écarts mélodiques, la hauteur moyenne, etc. Si d'autre part on s'attache aux rapports de l'intonation avec la syntaxe, les données prosodiques ne doivent concerner que des événements syntaxiques, tels que les frontières de syntagmes, etc.

D'une manière générale, l'annotation et l'analyse des données orales passe donc nécessairement par une procédure d'observation réduisant l'objet à un ensemble de traits spécifiques, à partir desquels un modèle explicatif peut être éventuellement construit. Le tout est de rendre cette procédure d'observation explicite, puisqu'elle conditionne la pertinence de la chaîne.

Si ce n'est pas le cas, on se retrouve dans une production de connaissances relevant de l'empirisme naïf, dont le théorème de logique, dit du vilain petit canard (*Ugly Duckling Theorem*, cf. Martin 2018), démontre qu'il est toujours possible de trouver un ensemble

de traits descriptifs tels que deux objets quelconques appartiennent à une même classe, et qu'il est également toujours possible de trouver un autre ensemble de traits descriptifs tels que ces mêmes objets appartiennent à des classes différentes. Ce théorème explique que la description d'un l'objet, et sa valeur épistémologique, dépend totalement des traits descriptifs dont le choix ne serait pas explicite, ou dont la sélection résulterait de connaissances extérieures à l'objet, telle une fonction (cf. Badiou 1969).

3. Modèles de description

Il existe depuis longtemps des systèmes de transcription prosodique, de nature plus ou moins phonologique ou plus ou moins phonétique (cf. recensement dans Martin 2009). Le plus célèbre pour le français est sans doute celui de Delattre (1966), encore souvent cité quoique peu utilisé aujourd'hui. Parmi les systèmes les plus récents, pour le français, décrits selon la fonction implicite ou explicite qui sous-tend le choix des traits descriptifs, on a retenu : Momel-IntSint (Hirst, Espesser 1993), ToBI (Beckman, Elam 1997), LACT-Lablita (Cresti, Moneglia, Tucci 2011), SPA (Structure Prosodique Autonome, Martin 2018).

3.1. Momel et IntSint (*IN*ternational *T*ranscription *S*ystem for *IN*Tonation)

IntSint est un système de représentation par des points cibles définissant une fonction spline quadratique s'ajustant à la courbe mélodique obtenue par analyse acoustique. Il s'agit donc d'une réduction par une fonction mathématique de la complexité d'une courbe acoustique visant dans une étape ultérieure à établir une description, considérée comme phonologique, opérant à partir des points cibles, annotés de manière analogue à ToBI (cf. ci-dessous), mais avec l'adjonction d'une cible « moyenne » M et la distinction entre cibles absolues et relatives (Hirst, Espesser 1993) :

Tons absolus : T(op) M(id) B(ottom)

Tons relatifs : H(igher) S(ame) L(ower)

Tons relatifs itératifs : U(pstepped) D(ownstepped)

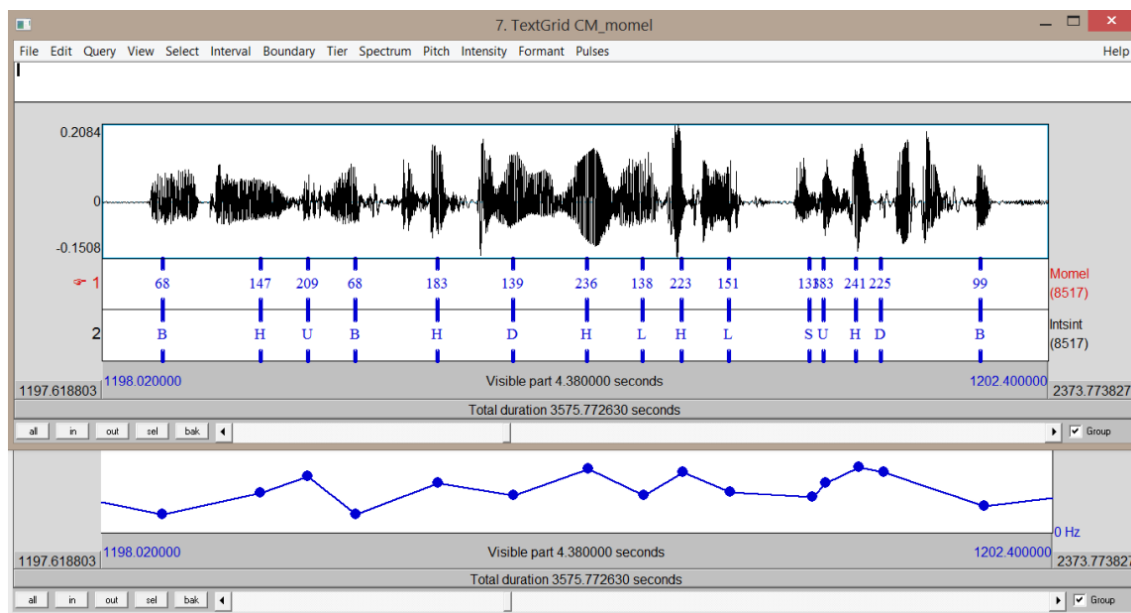


Fig. 1. Exemple de transcription Momel (Bigi 2015)

À ce stade, aucune fonction n'est attribuée à l'intonation de la phrase, qui se trouve transcrite par une séquence de cibles tonales qui déterminent l'ajustement de la fonction spline aux courbes mélodiques. Aucune cible n'est associée à un évènement prosodique particulier, comme par exemple les syllabes accentuées ou les frontières syntaxiques. Il est donc difficile de conclure à une quelconque valeur phonologique de ce système, qui ne rend compte d'aucune fonction dans la production et la perception de la parole, et qui conserve donc sa nature purement phonétique.

3.2. L'annotation ToBI

Le modèle prosodique phonologique dominant *Autosegmental-Métrique* décrit l'intonation de la phrase comme une succession de cibles tonales sélectionnées par percolation à partir de la structure syntaxique. Une grammaire intonative doit alors rendre compte des séquences de cibles tonales bien formées.

Les évènements prosodiques retenus sont alors :

- Les accents de hauteur (*Pitch accents*) : des accents dans lesquels les syllabes accentuées sont prononcées avec une hauteur musicale plus élevée par rapport aux autres syllabes. Aussi appelé accent tonique.
- Les tons de frontière (*Boundary tones*) : caractérisés par une montée ou une chute de hauteur qui se produit à la fin d'un syntagme ou d'une phrase, ou, si une phrase est divisée en deux phrases intonatives ou plus, à la fin de chaque phrase intonative.

Seuls les tons de frontière déterminent les unités prosodiques IP (*Intonative Phrases*) et des ip (*intermediate intonative phrases*) regroupant les groupes accentuels AP (*Accental Phrases*), tels qu'alignés sur des frontières syntaxiques (les accents de hauteur *pitch accents* – ou accents toniques – ne sont dans ce modèle pas censés être alignés sur

des frontières syntaxiques...). Les groupes accentuels sont formés de séquences ne contenant qu'une seule syllabe accentuée, excluant des accents d'insistance. La présence des accents de hauteur détermine donc les unités prosodiques que sont les groupes accentuels, alors que les regroupements en structure prosodique de ces groupes accentuels sont déterminés par les tons de frontière.

Il en résulte que :

- Pour les langues à **accent lexical** (*Head prominent*) seuls les tons de frontière déterminent les ip et IP (l'anglais, l'italien...). Les variations mélodiques à l'endroit des syllabes accentuées, généralement en position non finale, ne participent pas à l'indication des frontières syntaxiques mais déterminent les groupes accentuels.
- Pour les langues **sans accent lexical** (*Edge prominent*), accent de hauteur et ton de frontière se confondent (le français, le coréen...), et déterminent donc à la fois les groupes accentuels et leurs regroupements pour former la structure prosodique.

L'annotation de ces événements prosodiques utilise le plus souvent le système ToBI, conçu pour transcrire des cibles tonales quelconques, indépendamment de leur fonction éventuelle. Dans l'approche autosegmentale-métrique, les événements prosodiques sont décrits par cibles tonales du système d'annotation ToBI, cibles définies a priori sans aucun lien avec le modèle explicatif posé au départ.

Il s'agit donc en principe, pour obtenir une annotation phonologique, de sélectionner dans une séquence de cibles tonales transcrites selon la notation ToBI les éléments jugés pertinents, par rapport au modèle, pour être alignés sur des frontières syntaxiques.

Les symboles utilisés dans le système de notation ToBI sont :

- H* cible mélodique haute (*peak accent*) ;
- L* cible mélodique basse (*low accent*) ;
- L*+H mouvement descendant montant (*scooped accent*) ;
- L+H* mouvement montant ample (*rising peak accent*) ;
- H+!H* cible haute précédée d'un ton haut suivi d'une descente en terrasse (*downstep*).

Accents de « phrase »

- L- bas, placé sur une frontière de constituant intermédiaire ;
- H- haut, placé sur une frontière de constituant intermédiaire ;
- !H- haut et descendant en terrasse (*downstepping*).

Tons de frontière

- L% bas et terminal de la phrase ;
- H% haut, placé en fin de constituant intermédiaire ;
- %H haut en début de phrase.

Ce système ignore les caractéristiques temporelles aussi bien que les propriétés perceptives des événements prosodiques et mène en pratique à une confusion entre les descriptions phonologiques et phonétiques de l'objet, voire à une sorte de *written bias* portant non pas sur la représentation orthographique des données comme dans le cas de la transcription phonologique, mais sur leur représentation sur une courbe mélodique obtenue par analyse acoustique de la parole, courbe dont l'annotation doit se rapprocher le plus possible.

Ainsi, au gré de l'annotateur, une cible haute transcrite H* peut aussi bien transcrire un changement mélodique de grande amplitude – et donc perçu comme tel – qu'une faible variation à peine perçue mais observée sur une courbe mélodique... De même, une cible haute H* peut aussi bien correspondre à un mouvement mélodique montant que descendant, selon que la cible est alignée à la fin ou au début de la syllabe porteuse de ce mouvement mélodique.

Un exemple :

Les amis du mari de Valérie m'ont appelé et nous nous sommes rencontrés.

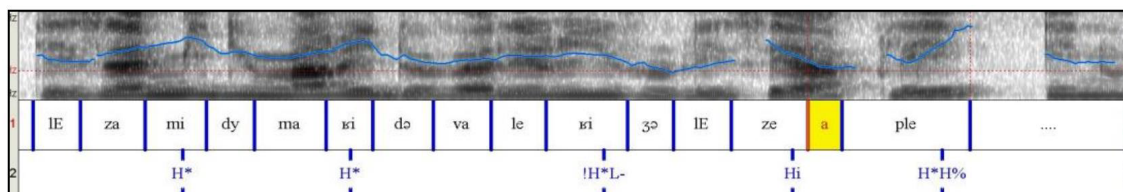


Fig. 2. Exemple de transcription ToBI de « Les amis du mari de Valérie, je les ai appelés [...] et nous nous sommes rencontrés ». (Delais-Roussarie, Post, Yoo 2020).

Cet exemple est analysé selon que ip regroupe les AP, et IP regroupe des ip.

[[{(les amis)AP (du mari)AP (de Valérie)AP}ip {(je les ai appelés)AP}ip]IP [...et nous nous sommes rencontrés..]IP

Ces regroupements sont soumis aux règles de nature syntaxique :

a) MIN-BIN : le syntagme intermédiaire ip doit comporter au minimum deux syntagmes accentuels (AP)

et

b) (ALIGN-XP, R, ip, R). : sa frontière droite est alignée avec celle d'une projection syntaxique majeure.

On peut remarquer que la notation ToBI laisse beaucoup de place à l'interprétation de l'annotateur, et est très liée à la courbe mélodique, comme par exemple la syllabe accentuée de *Valérie* est notée !H*L- pour correspondre au mieux à la courbe mélodique. De plus, aucune place pour la durée n'est prévue dans ce système de transcription.

D'autre part, on a montré (Martin 2018), que si la segmentation en groupes accentuels ne pose pas trop de problèmes pour des langues à accent lexical, ce n'est pas le cas pour des langues comme le français ou le coréen, à accent rythmique et non-lexical. En effet, d'une part, la réalisation effective des syllabes accentuées (ou accentuables) dépend du débit de parole du locuteur, mais d'autre part, sa perception dépend aussi du débit de parole

(silencieuse ou orale) qu'adopte l'annotateur lors de la transcription. Il paraît difficile de se libérer de cet entraînement rythmique, car il faudrait que l'annotateur adopte spontanément le débit du locuteur annoté. Seules les voyelles des syllabes accentuées qui présentent une variation mélodique supérieure au seuil de glissando (Rossi 1971) sont toujours effectivement perçues comme accentuées. Ce sont donc celles inférieures au seuil qui posent problème du point de vue de l'annotation, et donc des frontières des ruptures prosodiques.

3.3. LACT Annotation C-ORAL-ROM

Une fonction différente attribuée à l'intonation de la phrase conduit à une autre description. Dans l'approche LACT (*Théorie de la langue en acte*, Cresti et al. 2011), c'est la division de nature informationnelle posée a priori en Topic, Comment et Appendice qui préside à la sélection des événements pertinents, dont les frontières sont déterminées par des ruptures prosodiques (*prosodic breaks*) classées en seulement deux catégories : non-finalité et finalité.

Dans cette approche, la structure de l'information dans l'oral spontané, est censée être systématiquement inscrite dans la prosodie, indépendamment de la syntaxe. Elle domine les relations syntaxiques et leur préexiste. Outre l'indication de la modalité (Bally 1941), l'énoncé comporte une unité d'information (UI) – nommée *Comment* COM – qui est nécessairement réalisée par une unité prosodique (UP). La définition du Comment est pragmatique, dans la mesure où il peut constituer seul un énoncé bien formé (cf. le noyau en macrosyntaxe selon Blanche-Benveniste 1990). Le *Comment* COM ainsi que le *Comment* lié COB (COM successifs dans le même énoncé) peut être suivi de différentes catégories pragmatiques, le *Topic* TOP, l'appendice du Comment (APC), l'appendice du *Topic* (APT), la parenthèse (PAR), et l'introducteur de locution (INT). L'annotation procède donc par étiquetage des segments préalablement délimités par la perception des frontières finales et non-finales. Le type des UP est identifié selon le relief perceptif des caractéristiques prosodiques (mouvements de F0, intensité, durée) et par les conditions de sa distribution. À côté de ces catégories textuelles, il existe également des catégories dialogiques : Incipit (INP), Phatique (PHA), Allocutif (ALL), Conatif (CNT), Connecteur dialogique (DCT), Expressif (EXP). On peut y voir une certaine correspondance avec des schémas d'*Adjunct* ou d'*Appendix* de Féry (1993).

Un exemple, extrait de Cresti et al. (2011) :

*ANI : [1] bon j'reviens sur cette [/] &euh / ce problème /COB qui est un problème /COB euh voilà /PHA de d'être chez moi /COB combien d'fois ça m'est arrivé /COB bon ben là tu vas boulevard Voltaire /PAR c'est pas loin /PAR euh tu [/] tu + [2] j'y vais à pied /COB je suis chez moi /COB je m'conditionne / dans mon appartement /COB en me disant /INT j'y vais à pied //

Ce type de notation est donc basé au départ sur un système de catégorisation à laquelle doit s'adapter l'intuition de l'annotateur, qui délimite les segments qui seront ensuite étiquetés selon les différentes catégories textuelles et dialogiques.

3.4. SPA La structure prosodique autonome

Alors que la transcription autosegmentale-métrique pose un principe d'explication à base syntaxique, que l'approche LACT présuppose une structure prosodique autonome mais dont les unités sont catégorisées selon un modèle pragmatique et dialogique, la transcription SPA n'assigne aucune catégorie aux différents niveaux de regroupements des groupes accentuels dans la structure prosodique. Elle fait alors usage d'un modèle explicatif rendant compte de la présence inévitable d'une structure prosodique dans tout acte de langage, que ce soit sans texte, donc sans syntaxe, en fredonnant, ou en lecture silencieuse. Elle ne peut donc être dans son fonctionnement explicitement dépendante d'autres organisations d'éléments linguistiques, syntaxiques, sémantiques ou informationnels, du reste absentes dans des conditions particulières telles que l'énonciation de numéros de téléphone ou de cartes de crédit.

Le point de départ reprend une définition de la structure prosodique semblable à celle du modèle autosegmental-métrique : un regroupement hiérarchique des unités minimales prosodiques que sont les groupes accentuels, c'est-à-dire les groupes de mots ne possédant qu'une seule syllabe effectivement accentuée, hors accent d'insistance, en position finale en français. Cet accent est obligatoire et se différencie donc des accents dits d'insistance qui relèvent d'un choix du locuteur.

La position finale de l'accent des groupes accentuels en détermine les frontières et est de nature rythmique. Il est distribué dans le temps dans un intervalle allant de 250 ms à 1250-1350 ms environ (Ces valeurs dépendent de la gamme de fréquence d'oscillation des ondes cérébrales delta qui les synchronisent, cf. Martin 2018). La composition des groupes accentuels dépend du débit de parole du locuteur ou de lecture du lecteur. Un groupe accentuel peut comporter de 1 à 4 à 8 ou même 9 syllabes (la moyenne est de 4), selon le débit de parole puisque c'est une contrainte de durée qui limite le nombre de syllabes. En lecture silencieuse cependant, la durée minimale de lecture apparaît indépendante du nombre de syllabes du groupe accentuel, et est de l'ordre de 250 ms au minimum. La seule contrainte de nature phonologique porte donc sur la position de la syllabe accentuée, alignée sur la dernière syllabe du dernier mot du groupe accentuel, quelle que soit la catégorie syntaxique de ce mot.

À partir de cette définition, la structure prosodique se définit comme un regroupement en plusieurs niveaux, limités à trois en français, des groupes accentuels. Ces groupes peuvent correspondre selon leur niveau au ip (*intermediate intonation phrase*) et IP (*Intonation Phrase*) du modèle autosegmental-métrique, selon la complexité de la structure mais, à la différence de ce modèle, ne reçoivent aucune étiquette. La raison en est que, selon la complexité de la structure prosodique, du nombre de niveaux et des groupes accentuels rassemblés à chaque niveau, une même frontière syntaxique peut être alignée (ou non) sur des frontières de syntagmes prosodiques de différents niveaux, qui peuvent donc être du point de vue autosegmental-métrique des groupes accentuels des ip ou des IP.

En analysant les conditions nécessaires et suffisantes pour que des marques prosodiques indiquent sans ambiguïté les différentes configurations de regroupements possibles de 1, 2, 3, ..., n groupes accentuels en 1, 2, 3 niveaux, on est conduit à un choix

de traits descriptifs cohérents avec le modèle explicatif choisi, c'est à dire rendant compte de l'indication de la structure prosodique de manière univoque à partir de la configuration de son arborescence, et ce indépendamment de tout autre caractéristique relevant d'un domaine autre que prosodique.

D'autre part, considérant qu'un groupe accentuel peut ne contenir qu'un seul mot d'une seule syllabe, qui elle-même peut ne contenir aucune consonne, c'est dans les caractéristiques prosodiques liées aux réalisations des seules voyelles des syllabes accentuées qu'on sélectionnera les traits pertinents permettant l'encodage d'une structure prosodique selon sa configuration particulière.

Ainsi, dans une structure à deux groupes accentuels GA_1 - GA_2 , dont le deuxième GA_2 serait pourvu d'un contour terminal conclusif, le groupe GA_1 n'a besoin que d'un seul trait pour se différencier de GA_2 . Dans une structure $(GA_1 GA_2) GA_3$ par contre, avec GA_3 terminal, deux traits sont nécessaires pour indiquer le regroupement en deux niveaux, $GA_1 GA_2$ et $(GA_1 GA_2) GA_3$.

On peut ainsi sélectionner comme traits les variations mélodiques portées par les seules voyelles des syllabes accentuées, en intégrant un critère de glissando pour tenir compte de la perception de ces variations par les auditeurs. Les variations mélodiques à l'endroit des voyelles accentuées peuvent être classées non seulement en fonction de leur direction montante ou descendante, mais également par leur niveau de glissando supérieur ou inférieur à un seuil, que l'on peut évaluer approximativement à partir de l'analyse acoustique (cf. Rossi 1971). Un contour au glissando supérieur au seuil est perçu avec un changement mélodique, alors que, inférieur au seuil de glissando, il est perçu comme un ton statique, aux environs des 2/3 de la variation mélodique.

On aboutit alors aux classes de contours suivantes pour les phrases déclaratives (Martin 2018) :

Cdec ↓ **contour terminal conclusif déclaratif, également noté** \ \

Cint ↑ **contour terminal conclusif interrogatif, également noté** //

Cris ↗ **contour perçu comme montant, également noté** / (cf. la continuation majeure de Delattre, 1966)

Cfal ↘ **contour perçu comme descendant, également noté** \ (cf. continuation mineure)

Cneu → **contour neutralisé perçu comme ton statique, également noté** | (cf. continuation mineure de Delattre)

Cfal et Cneu correspondent à la continuation mineure de Delattre, Cfal étant réalisé plutôt que Cneu selon la configuration géométrique de la structure prosodique impliquée.

Il existe aussi un **contour de la dictée**, **Cfap** ↘ #, **également noté** \ #, descendant devant pause et variante phonologique de Cris.

De plus, le complément différé est noté \ + le point suivi de la première lettre du mot qui suit en minuscule selon la convention de Bally (1941) : *je prends des médicaments* \ + *qui ne sont pas remboursés* \

Pour le postnoyau prosodique : *à la caisse* \ \ *ils se pèsent* |

Pour la pause : # ou le tiret – (pause supérieure à 250 ms)

La parenthèse prosodique, terminée par un contour conclusif Cdec, est annotée entre crochets [...] : *Ce restaurant / [d'après le guide] \ n'est pas trop mauvais*. Cette configuration s'oppose à la parenthèse intégrée prosodiquement : *Ce restaurant / d'après le guide / n'est pas trop mauvais*.

Catalogue des contours prosodiques du français

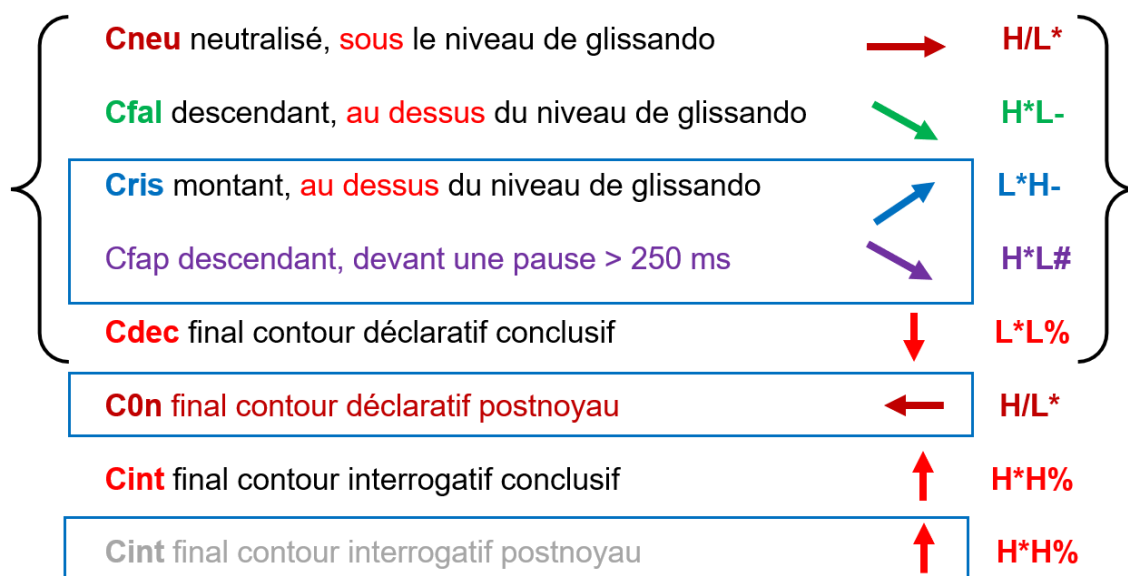


Fig. 3. Catalogue des contours prosodiques du français, et correspondance en notation par cibles tonales ToBI

On peut montrer que ces contours indiquent des relations de dépendance entre groupes accentuels, relations qui déterminent la structure prosodique.

L'exemple simple qui suit permet d'illustrer le mécanisme d'indication d'une structure prosodique. Dans une phrase telle que *Pierre va à Rome*, une première étape consiste à déterminer le nombre et les frontières des groupes accentuels. Or, la réalisation de ces frontières par des syllabes accentuées dépend du débit de parole, qui ne correspond pas nécessairement à celui qu'aurait un.e annotateur/trice. Il faut donc considérer toutes les segmentations possibles, guidés par la contrainte de durée des groupes (empan de 250 ms à 1350 ms), et allant de la prononciation syllabe par syllabe à celle d'un seul groupe accentuel (les voyelles accentuées sont en caractères gras) :

[Pi**E**rre] [v**A**] [**A**] [R**O**me] 4 groupes accentuels, prononciation syllabe par syllabe, débit très lent.

[Pi**E**rre] [v**A**] [à R**O**me] 3 groupes accentuels, débit syllabique lent.

[Pi**E**rre] [va à R**O**me] 2 groupes accentuels, débit syllabique moyen.

[Pierre va à R**O**me] 1 seul groupe accentuel, débit syllabique rapide.

Il faut ensuite considérer la combinatoire des regroupements possibles de ces unités et annoter les mouvements mélodiques sur les voyelles accentuées finales de chacun de ces groupes. Pour limiter la combinatoire, on peut sélectionner des exemples avec des

mots à grand nombre de syllabes pour lesquels il n'y a qu'une seule segmentation en groupes accentuels possible, du fait de la durée de leur prononciation.

Philippe Dupont-Latour **entreprendra** *cette rénovation*

Dans cet exemple, trois structures prosodiques sont possibles :

- (1) [*Philippe Dupont-Lat***OUr**] [*entreprendr***A**] [*cette rénovation***ON**]
- (2) [*Philippe Dupont-Lat***OUr**] [[*entreprendr***A**] [*cette rénovation***ON**]]
- (3) [[*Philippe Dupont-Lat***OUr**] [*entreprendr***A**]] [*cette rénovation***ON**]

Chacune de ces configurations est nécessairement terminée par un contour déclaratif Cdec \.

Le cas (1) correspond à une énumération et doit donc être indiquée par des contours mélodiques phonologiquement identiques sur les voyelles accentuées des deux premiers groupes accentuels, puisque ces groupes apparaissent au même niveau. La seule condition nécessaire et suffisante est d'être phonologiquement différent du contour terminal conclusif Cdec, soit avec un contour Cneu, soit avec Cris :

- (1) [*Philippe Dupont-Lat***OUr Cneu** →] [*entreprendr***A Cneu** →] [*cette rénovation***ON Cdec** ↓]
- (1') [*Philippe Dupont-Lat***OUr Cris** ↗] [*entreprendr***A Cris** ↗] [*cette rénovation***ON Cdec** ↓]

Dans le cas (2), les contours sur les deux premiers groupes accentuels doivent être phonologiquement différents de manière à marquer le regroupement des deux derniers groupes accentuels :

- (2) [*Philippe Dupont-Lat***OUr Cris** ↗] [[*entreprendr***A Cneu** →] [*cette rénovation***ON Cdec** ↓]]

Enfin dans le troisième cas, ce sont les deux premiers groupes accentuels qui forment un syntagme prosodique, non congruent avec la syntaxe :

- (3) [[*Philippe Dupont-Lat***OUr Cfal** ↘] [*entreprendr***A Cris** ↗]] [*cette rénovation***ON Cdec** ↓]
- (3') [[*Philippe Dupont-Lat***OUr Cneu** →] [*entreprendr***A Cris** ↗]] [*cette rénovation***ON Cdec** ↓]

La solution (3') instancie la neutralisation du contour Cfal terminant le premier groupe accentuel. La substitution de Cfal par Cneu ne modifie pas la structure prosodique résultante, ces deux contours indiquant une même relation de dépendance envers Cris à droite.

L'exemple suivant (Fig. 4) analyse une phrase de parole spontanée :

- (4) *Cet agriculteur nous montre les cocktails Molotov artisanaux qu'il vient de fabriquer tout sera bon pour lutter* (Maryse Burgot, JT France 2)

Le parenthésage résultant est donc

[Cet agricultEUR] Cris ↗ [[nous mONtre Cneu → les cocktAils Cneu → MolotOv] Cfal ↘
[artisanAUX] Cfal ↘ qu'il viENT Cneu → de fabriquer] Cris ↗ [[tOUt Cfal ↘ sera
bON] Cris ↗ pour luttER] Cdec ↓

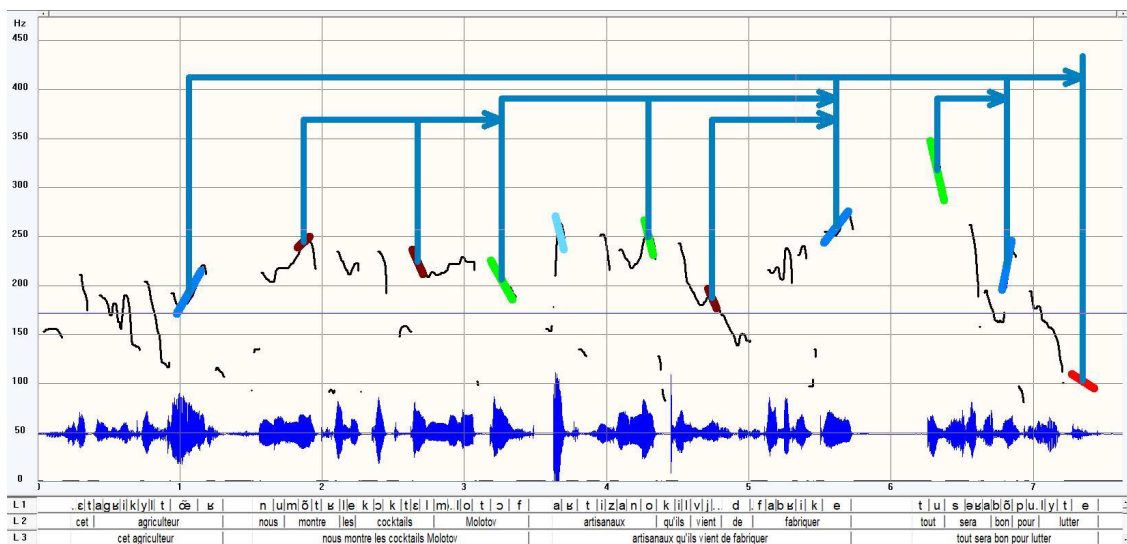


Fig. 4. Exemple d'annotation par contours définissant une structure prosodique autonome ((Maryse Burgot, JT France 2, illustration WinPitch, 2025))

La structure prosodique (aux branches orthogonales, en bleu sur la Fig. 3) parcourue selon l'axe temporel, de gauche à droite, montre les regroupements successifs des groupes accentuels pour former des syntagmes prosodiques, tels qu'indiqués par un réseau de dépendance « à droite », c'est-à-dire envers une unité qui suit dans la phrase. Cette représentation rend compte du processus d'accès au sens, segment prosodique par segment prosodique, dynamiquement sur l'axe temporel, et non plus globalement comme pourrait le suggérer une représentation traditionnelle sur papier ou sur écran. La structure prosodique est affichée automatiquement par le logiciel à partir des contours mélodiques alignés sur les voyelles accentuées, contours eux-mêmes catégorisés automatiquement à partir de leur valeur de glissando. L'annotation orthographique du même exemple, dépourvue de marqueurs prosodiques, peut mener à une interprétation sensiblement différente.

Conclusion

À côté des quatre systèmes d'annotation fréquemment utilisés en français, IntSint, par réduction de la complexité phonétique, ToBI – Autosegmental-Métrique par percolation à partir de la structure syntaxique, LACT basé sur des catégories relevant de l'organisation des actes de parole, la structure prosodique autonome apparaît la seule dégagée de tout a priori lié à des objets linguistiques autres que prosodiques. Au lieu de déterminer comment les événements prosodiques concourent au marquage des unités

syntaxiques, au prix de règles nombreuses et de portées souvent restreintes trouvées dans l'approche autosegmentale-métrique, le modèle d'une structuration prosodique posée comme établie dans la production langagière AVANT la syntaxe et la sélection lexicale (cf. Blanche-Benveniste 2003), mène au concept d'une structuration prosodique autonome, dont les règles de fonctionnement sont indépendantes de tout autre objet linguistique, pragmatique, sémantique ou syntaxique. Rendre compte des interactions prosodie-syntaxe devient alors plus simple, partant de la combinatoire des structurations possibles de 1, 2 ... n groupes accentuels pour établir le système de contrastes mélodiques nécessaires et suffisants permettant d'indiquer une structure prosodique donnée. Il s'agit alors d'explorer les conditions d'insertion de classes de structures syntaxiques dans chacune des structures prosodiques de cette combinatoire.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Badiou, Alain (1969), *Le concept de modèle - Introduction à une épistémologie matérialiste des mathématiques*, Maspéro, Paris.
- Bally, Charles (1941), « Intonation et syntaxe », *Cahiers de Ferdinand de Saussure*, 1, 33-42.
- Beckman, Mary E., Elam, Gayle Ayers (1997), *Guidelines for ToBI Labelling* (version 3, March 1997), The Ohio State University Research Foundation, https://www.ling.ohio-state.edu/research/phonetics/E_ToBI/
- Bigi, Brigitte (2015), *SPPAS tutorial: Methodology and software for the semi-automatic annotation and analysis of speech*, 2015SPPAS-tutorial-Handout.pdf
- Blanche-Benveniste, Claire (1990), *Le français parlé : études grammaticales*, Paris, Éditions du CNRS.
- Blanche-Benveniste, Claire (2003), « La naissance des syntagmes dans les hésitations et répétitions du parler », in Jean-Louis Araoui (éd.), *Le sens et la mesure. Hommages à Benoît de Cornulier*, Paris, Honoré Champion, 40-55.
- Cresti, Emanuela, Moneglia, Massimo, Tucci, Ida (2011), « Annotation de l'entretien d'Anita Musso selon la Théorie de la langue en acte », *Langue française*, 170, 95-110.
- Delais-Roussarie, Elisabeth, Post, Brechtje, Hiyon Yoo (2020), « Unités prosodiques et grammaire intonative du français : vers une nouvelle approche », *Actes de la 6e conférence conjointe Journées d'Études sur la Parole (JEP, 33e édition)*.
- Delattre, Pierre (1966), « Les dix intonations de base du français », *French Review*, 40, 1-14.
- Hirst, Daniel, Espesser, Robert (1993), "Automatic Modelling Of Fundamental Frequency Using A Quadratic Spline Function", *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix*, 85, 75-85.
- Féry, Caroline (2018), *Intonation and Prosodic Structure*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Martin, Philippe (2009), *Intonation du français*, Paris, Armand Colin.
- Martin, Philippe (2015), *The Structure of Spoken Language. Intonation in Romance*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Martin, Philippe (2018), *Intonation, structure prosodique et ondes cérébrales*, London, ISTE.
- Rossi, Mario (1971), « Le seuil de glissando ou seuil de perception des variations tonales pour la parole », *Phonetica*, 23, 1-33.

PHILIPPE MARTIN • is Professor Emeritus at the Université Paris Cité and the University of Toronto. He has published numerous journal articles and essays on the phonology and phonetics of intonation in Romance languages and on the acoustic analysis of speech. His latest books are *Intonation, structure prosodique et ondes cérébrales* (2018) and *Speech Acoustic Analysis* (2021). He has also developed hardware and software for prosodic analysis of large oral corpora (WinPitch: www.winpitch.com). He is currently working on the neural processing of prosodic structure in speech, and in 2018 was awarded the title of Doctor Honoris Causa by Charles University, Prague.

E-MAIL • philippe.martin@u-paris.fr; philippe.martin@utoronto.ca

LES « PARENTHÈSES » À L'ÉPREUVE DE LA TRANSCRIPTION GÉNÉRÉE AUTOMATIQUEMENT

Une analyse à visée didactique

Alida Maria SILLETTI

ABSTRACT • “Parenthèses” and their Functioning in a Speech-to-Text Tool: A Didactical Analysis. The present research, carried out within the framework of a teaching activity of French as a foreign language and as a language for specific purposes, aimed at MA degrees students in Political and Administrative Science, deals with the functioning of artificial intelligence tools on foreign languages at university level. In particular, attention was paid to YouTube’s speech-to-text tool for the French language as far as institutional discourse is concerned, in order to identify particular features which emerge from oral French and from the need to express particular macro-syntactic aspects in written language, namely parenthetical constructions. Methodology is based on studies on oral French by Claire Blanche-Benveniste (1989, 1990), on French prosody by Philippe Martin (2011) and on the relationship between oral and written language, with the aim of adopting an approach combining both (Le Goffic 2005) for studying “parenthèses” (Berrendonner 2004, 2008). These remarks were applied to a declaration by the French President Emmanuel Macron in 2022, hence to a not entirely spontaneous speech, starting from the result of YouTube’s automatic speech-to-text transcription, in order to present aspects which appear more problematic but which are the most interesting ones for carrying out an analysis based on syntax of complex sentence in French. This study shows that artificial intelligence tools become an important way for working on syntactical aspects which are often neglected in traditional teaching activity but which really allow to stress specific features of French oral language.

KEYWORDS • French prosody; French oral and written grammar; institutional discourse; “parenthèses”; YouTube’s speech-to-text tool.

Introduction

La présente recherche tire son origine d’un projet pilote en didactique des langues conduit dans le cadre de notre enseignement de langue et traduction françaises sur objectifs

spécifiques, auprès d'un public étudiant inscrit dans une filière LANSAD¹. Cette expérimentation, qui a commencé pendant l'année universitaire 2020-2021, vise à mesurer l'impact des outils de l'intelligence artificielle (IA) dans la formation universitaire en langues étrangères et en traduction² auprès d'un public qui se sert de la langue à des fins surtout professionnelles. Nous avons proposé deux modules liés à notre cours magistral : l'un consacré à la traduction automatique français-italien, l'autre à la transcription générée automatiquement, à partir de documents audiovisuels français (variante nationale standard) relevant d'un discours institutionnel (Oger 2005). Pour cette étude, notre attention sera focalisée sur le volet transcription automatique.

Les travaux pionniers sur le français parlé de Claire Blanche-Benveniste montrent que la transcription de l'oral intéresse des aspects syntaxiques, des approches théoriques et des observables différents. Lors du passage à l'écrit, les constituants non régis dans le cadre de la phrase et du discours posent la question de la frontière entre ce qui relève de la syntaxe rectionnelle et ce qui n'en relève pas. En particulier, nous nous intéresserons à un cas particulier de macrosyntaxe, consistant en des éléments qui vont au-delà de la construction verbale tout en étant insérés dans le déroulement de l'énoncé : les « parenthèses » (Berrendonner 2008). En vue d'observer leur emploi à partir de l'analyse d'un document audiovisuel transcrit automatiquement, nous présenterons d'abord notre cadre théorique, qui s'appuie tant sur la grammaire du français que sur l'analyse du discours française. La définition et l'identification des « parenthèses » sera effectuée à partir des études sur le français oral et sur les relations entre une grammaire de l'oral et une grammaire de l'écrit (Blanche-Benveniste 1989, 1990 ; Berrendonner 2004, 2008 ; Le Goffic 2005), sans négliger l'apport de la prosodie (Martin 2011 ; Avanzi 2011, 2012). Côté applicatif, notre attention sera focalisée sur une déclaration d'Emmanuel Macron du 22 mars 2022, c'est-à-dire sur un discours institutionnel prononcé par un sujet qui fait autorité (Maingueneau 1991 ; Oger 2005 ; Monte, Oger 2015 ; Krieg-Planque 2015). Pour analyser cet oral non entièrement spontané, notre point de départ est constitué par la transcription générée automatiquement de ce document telle qu'elle est présentée par le service gratuit de génération automatique de sous-titres de YouTube. À cet égard, nous soulignerons les aspects qui posent davantage problème mais qui sont en même temps les plus utiles pour conduire un travail sur la syntaxe de la phrase complexe en français.

1. Vers une grammaire intégrant l'oral au niveau de la phrase

Pour aborder l'étude de tout constituant de la phrase et pour pouvoir l'appliquer à une grammaire qui tienne compte des spécificités de l'oral, nous nous alignons sur le point

¹ Il s'agit notamment des M1 en Relations internationales et études européennes, et en Sciences des administrations, dispensés auprès du département de Sciences politiques de l'Université Aldo Moro de Bari (Italie).

² Elle s'est inscrite dans le volet didactique du projet européen Artificial Intelligence for European Integration (AI4EI), dirigé par Rachele Raus, du Centre d'excellence Jean Monnet de l'Université de Turin (<https://www.jmcoe.unito.it/content/kick-conference-ai4ei>).

de vue de Berrendonner (2008) et du Groupe de Fribourg³, qui conçoivent la « grammaire de l'écrit » et la « grammaire de l'oral » comme deux systèmes grammaticaux qui ne sont pas incompatibles. Au cœur de cette approche, le discours est considéré comme une suite de comportements locutoires réalisés par un sujet-locuteur s'adressant à un sujet-interlocuteur avec lequel il partage des représentations. En effet, si la langue met à la disposition des sujets-usagers un seul système d'opérations grammaticales exécutables, les conditions de production des discours écrits et oraux se traduisent par des préférences pour certaines combinaisons d'opérations au détriment d'autres. Dans une langue comme le français, la grammaire est donc la même mais ce qui change, ce sont des différences d'ordre cognitif et pragmatique entre ses structures selon qu'on les emploie à l'écrit ou à l'oral (Berrendonner 2004 : 250).

De son côté, Le Goffic (2005) souligne que la phrase, tant à l'écrit qu'à l'oral, doit être analysée « par le centre », à savoir par ses propriétés intrinsèques essentielles (Le Goffic 2005 : 56). De cette approche il découle, d'une part, que la phrase est définie par un faisceau de dépendances hiérarchisées autour d'un centre de dépendance unique lié à un acte, et de l'autre, qu'elle constitue une prédication. D'où une coïncidence entre « phrase » et « énoncé » : la phrase est une totalité structurante mais aussi un acte en tant qu'énoncé unique inséparable de son énonciation (Le Goffic 2005 : 57). Cet auteur rappelle qu'une définition de la « phrase » ne peut négliger les aspects suivants :

- a. l'intégration à son intérieur d'éléments non régis qui ne relèvent pas strictement de la rection par rapport à un prédicat ;
- b. la présence d'éléments mémoriels relevant d'une incomplétude formelle superficielle ou d'une ellipse ;
- c. la perte d'autonomie entre deux phrases au point d'annuler réciproquement leur autonomie – la parataxe ;
- d. l'intrication de phrases, par laquelle deux phrases peuvent relever de deux niveaux énonciatifs différents sans pour autant s'y confondre, et où l'intonation ou la ponctuation jouent un rôle essentiel.

Or, l'intrication de phrases est à la base des « parenthèses », que nous allons examiner au paragraphe suivant.

Pour sa part, dans sa conception d'une grammaire de l'oral, Blanche-Benveniste (1990) définit la « phrase » à partir d'énoncés autonomes minimaux ou « noyaux » en relation de dépendance ou d'indépendance réciproques en termes soit rectionnels soit paratactiques. Cela justifie une « macrosyntaxe » consistant en des « noyaux complexes » et en des « regroupements » formés par un « noyau » et un affixe (Blanche-Benveniste 1990), allant au-delà de la rection et s'opposant en cela à la microsyntaxe, ou syntaxe de rection, ou encore syntaxe. La macrosyntaxe suppose ainsi un niveau intermédiaire entre syntaxe de rection et analyse du discours.

C'est à partir de ces approches que nous nous pencherons sur les « parenthèses ».

³ Cf., à ce propos, entre autres, Groupe de Fribourg (2013).

2. Les « parenthèses »

Le phénomène macrosyntaxique qui fait l'objet de notre analyse est dépourvu d'une dénomination et d'un traitement univoques. Rappelons, à titre d'exemple, les dénominations de « verbes recteurs faibles » dans le cadre du groupe aixois du GARS⁴ (Blanche-Benveniste 1989) ; de « verbes incidents » d'après Delais-Roussarie (2008) ; de « parenthèses » dans les travaux de Berrendonner (2008). C'est cette dernière dénomination que nous adopterons pour nous référer à des « manœuvres discursives » (Berrendonner 2008 : 5) et à des routines macrosyntaxiques qui permettent au sujet-locuteur d'interrompre de façon momentanée une unité communicative pour qu'une autre unité communicative soit entre-temps accomplie. Une définition similaire est présentée par Blanche-Benveniste (1990) : parmi les cas de macrosyntaxe, elle rappelle qu'une « parenthèse » est une construction verbale sous forme de noyau qui interrompt une autre construction verbale dans son déroulement.

2.1. Caractéristiques des « parenthèses »

Les « parenthèses » sont mobiles dans la phrase car elles peuvent apparaître, dans une configuration textuelle, en position médiane, initiale ou finale. Pour vérifier leur fonctionnement, Berrendonner (2008), qui considère comme « parenthèses » les « séquences intercalées en position médiane » (p. 7), souligne que trois paramètres doivent y coexister : 1. une unité communicative inachevée (A_1) ; 2. un achèvement, par la suite, de la première unité (A_2) ; 3. entre les deux, une « insertion parenthétique » comme séquence intercalaire exogène. Celle-ci peut présenter un statut syntaxique d'unité autonome, non intégrable à la construction en A_1 ni à celle en A_2 , tout en ayant des retombées syntaxiques sur A_2 dues à cette rupture syntaxique (Berrendonner 2008 : 8). Côté praxéologique, les insertions parenthétiques partagent leur statut syntaxique d'unités autonomes, non intégrables à la construction verbale principale mais interrompant et perturbant le programme d'encodage en cours. Quant aux constructions verbales qui peuvent être admises au statut de « parenthèse », Berrendonner (2008) évoque deux types de constructions. Les premières sont totalement dépourvues de relation syntaxique avec l'énoncé principal, reprenant, en cela, Blanche-Benveniste (1997) et sa qualification de « parasite », dont il présente l'exemple suivant :

Pour lui <Trenet>, j'aimerais bien que les typographes écrivissent (**écrivissent ? ah ! que ce subjonctif mérite donc d'être traité d'imparfait !**), écrivissent, disais-je, dollars comme ça : \$, parce que ce signe-là a une tête à être le frère de la clef de sol. [F. Giroud] (Berrendonner 2008 : 8)⁵.

⁴ Nous renvoyons à Blanche-Benveniste (2005) pour une présentation des travaux du Groupe aixois de recherche en syntaxe (GARS).

⁵ Gras dans l'original, dans ce cas, comme dans les suivants.

Les secondes sont de « simples » perturbations entre A_1 et A_2 :

mais est-ce que le monde politique euh **en en intégrant à son discours des des formules un peu un peu poivrées** {49} est-ce qu'il ne réinvente pas une nouvelle langue de bois [Cellard 127] (p. 8).

Pour notre part, nous considérerons ces deux cas d'autonomie syntaxique, complète ou partielle, et leur discours hôte comme des « parenthèses », pouvant figurer en position aussi bien médiane que finale.

À propos du processus discursif engendré par une « parenthèse », Berrendonner (2008) précise qu'une « interruption parenthétique » est une « conduite communicativement marquée » (p. 8) car il s'agirait d'une dérogation au principe de coopération (Grice 1975). Cette dérogation consiste en la non conclusion d'un programme d'encodage qui est déjà planifié voire en cours de développement. Une « parenthèse » peut résulter soit d'un « incident de parcours » (p. 8) qui demande un redressement immédiat soit d'une situation non réparatrice⁶. Dans le premier cas, qui se vérifie au long de la conversation du sujet-locuteur, le déroulement de A_1 est considéré comme insatisfaisant et nécessitant donc une réparation.

En termes d'éléments introducteurs d'une « parenthèse », Berrendonner (2008) évoque la présence, dans A_1 , d'un segment jouant le rôle de « déclencheur de parenthèse ». Pour le définir, deux niveaux d'analyse interviennent. Par le premier, d'ordre textuel, un « déclencheur » est un constituant linguistique localisé, dont la nature peut être celle de mot, de syntagme, voire de clause (p. 9). Le second niveau, relevant de la « mémoire discursive » (Berrendonner 2008), à savoir l'ensemble des représentations extralinguistiques partagées par les sujets parlants dans l'espace public, montre que l'actualisation de ce segment comporte un objet de discours non voulu par le sujet-locuteur (Berrendonner 2008 : 9). Or, c'est par le biais de la « parenthèse » que le sujet-récepteur sera amené à chercher un déclencheur : celui-ci figure généralement avant la « parenthèse » mais celle-ci peut parfois précéder son déclencheur.

2.2. Fonction des « parenthèses »

À l'appui de la même notion de « mémoire discursive », Berrendonner (2008) souligne que les « parenthèses » peuvent remplir deux fonctions principales : le redressement d'inférences, à effet rétrospectif, et l'anticipation des réactions de l'allocutaire, à effet prospectif.

Le premier cas porte sur le degré de confiance du sujet-locuteur : une « parenthèse » peut servir soit à corriger un manque de fiabilité, explicitant mieux l'objet visé :

⁶ Nous tenons à préciser que Berrendonner (2008) s'intéresse à la fonction réparatrice des « parenthèses » tout en signalant qu'une fonction non réparatrice est quand-même possible.

au:tre:fois {35} et même naguère ↓ euh en remontant le naguère à trente quarante ans euh ↑ **ce qui est rien du tout à trente ans** {48} les: schémas hiérarchiques {57} de: du français étaient {52} très clairs très bien: ^admis int- intériorisés pratiqués et cetera [Cellard 9] (p. 12),

soit à réparer une inférence inopportune – mais involontaire – du sujet-locuteur. La « parenthèse » vise donc à éliminer l'inférence indésirable par un redressement :

nous sommes dans une: période {36} linguistique et historique {41} dans laquelle visiblement {36} le français se déstructure - {59} ↓ **pour se restructurer un jour ou l'autre hein et : pas de panique** {53} au:tre:fois {35} et même naguère [...] les: schémas hiérarchiques {57} de: du français étaient {52} très clairs très bien: ^admis int- intériorisés pratiqués et cetera [Cellard 7] (p. 14).

Pour autant, les « parenthèses » peuvent également servir à anticiper une réaction prévisible de l'allocutaire afin de prévenir une question et d'inhiber sa réaction. Le déclencheur de ces « parenthèses » est un « faux-pas » conversationnel pouvant engendrer une réaction indésirée, là où le redressement opéré par la « parenthèse » vise à éviter cette réaction probable. À cet égard, Berrendonner (2008) rappelle l'anticipation de questions de l'allocutaire en réponse à des informations omises par le sujet-énonciateur, que celui-ci redresse en se servant d'une « parenthèse », comme dans :

on s'est encore un peu baladés et puis après on avait on a décidé de descendre direction euh {58} **c'était après je pense deux semaines ou quelque chose comme ça** on a décidé de descendre direction sud [unine-Inde, l. 67, 320"] (p. 15),

ainsi que la correction d'une argumentation faible du sujet-locuteur en vue de prévenir une contre-argumentation de l'allocutaire :

et ça {42} ça a été attaqué {47} ↓ **et ça l'est toujours toujours {50} toujours hein** ↑ violemment: [Cellard 208] (p. 15).

Bien que les « parenthèses » puissent se charger de ces deux fonctions « curative » et « préventive » (Berrendonner 2008 : 18), celles-ci peuvent également coexister au sein de la même « parenthèse », comme en témoigne cet exemple :

J'essayais d'éveiller la mémoire en eux de quelque chose de profond. [...] alors je leur demandais : « Quel a été le moment de votre vie – **je voudrais simplement entendre cela, pas le récit de votre existence, pas votre autobiographie** – où vous vous êtes senti le plus intensément touché ? » [C. Singer] (p. 18).

Berrendonner (2008) en conclut que, dans le cadre de la macrosyntaxe, les « parenthèses », qui sont liées aux mémoires discursives partagées par des sujets-interlocuteurs, s'insèrent dans les attentes des réactions de l'allocutaire. Ainsi, même s'il s'agit d'unités monologiques, elles s'inscrivent dans le plan dialogique, comme le souligne également Risler (2014), qui les considère comme des formes particulières d'incises déterminées par des critères syntaxiques, prosodiques et discursifs.

3. Le rôle de la prosodie dans l'identification des « parenthèses »

Les études pionnières de Martin (résumées et mises à jour dans Martin 2011, entre autres) sur la prosodie du français montrent la combinaison entre écrit et oral, d'une part, et entre sujet-scripteur, sujet-lecteur, sujet-locuteur et sujet-récepteur, de l'autre. Puisque notre analyse portera sur un document audio-visuel relevant d'un oral partiellement spontané, dont nous analyserons deux types de transcriptions, il est essentiel de s'appuyer sur les traits prosodiques qui permettent de détecter et de définir les « parenthèses ».

Pour ce faire, nous nous inscrivons dans une combinaison entre une grammaire de l'oral et une grammaire de l'écrit car celle-ci permet, par le biais de la ponctuation, de fournir au sujet-lecteur les informations minimales pour effectuer une lecture à voix haute ou bien silencieuse d'un texte. Comme le relève Martin (2011), cette étape est essentielle : sa compréhension est guidée par l'identification d'une structure prosodique⁷ congruente avec la syntaxe. Dans ce cadre, la prosodie organise les « groupes accentuels » ou « mots prosodiques », qui sont associés à la structure syntaxique et aux autres structures qui construisent un énoncé. Entre un sujet-locuteur et un sujet-auditeur, Martin (2011) rappelle que c'est la modalité, avec ses intonations et ses variantes, qui organise leur relation mais qu'à l'écrit, la ponctuation ne permet pas d'en rendre compte de manière exhaustive. Toujours dans le cadre de l'oral, cet auteur souligne l'importance de la temporalité du processus pour le sujet-auditeur : celui-ci perçoit les syllabes les unes après les autres (dans la limite de mémorisation de sept syllabes successives) de façon à être ensuite converties en unités d'ordre supérieur, constituant un groupe accentuel pourvu d'une seule syllabe accentuée et variant selon les intentions du sujet-locuteur. Ce dernier pourrait détacher chaque syllabe d'un mot pour la mettre en valeur ou regrouper deux unités accentuelles au sein d'une seule unité, mais en respectant toujours un maximum de sept syllabes. C'est au moment où le nombre de sept syllabes par unités prosodiques est dépassé qu'interviendrait, à l'écrit, la ponctuation. Elle se répercute sur une grille de perception du sujet-auditeur et engendre une concaténation d'événements prosodiques. En présence d'une structure prosodique avec sa marque, celle-ci se traduit par la virgule pour scander des contours prosodiques de la phrase, par le point-virgule et les deux points en tant que signes « forts » lorsque la phrase est complexe et que la virgule y apparaît déjà. Dans un exemple tel que

« Mais puisqu'il faut bien formaliser un tel engagement avec des mots, Jacques Chirac les a prononcés : oui je suis candidat » (Martin 2011 : 110),

composé de 32 syllabes et de huit groupes accentuels, à l'écrit la ponctuation est requise par la présence de plus de sept groupes accentuels.

⁷ Martin (2011 : 104) définit la structure prosodique comme l'« organisation hiérarchique des unités prosodiques minimales que sont les groupes accentuels ». Pour les règles d'assignation de l'accent primaire et secondaire en français, nous renvoyons, entre autres, à Avanzi (2012).

Bien que la ponctuation soit une représentation partielle des contours prosodiques et des contours mélodiques, Martin (2011) rappelle que la complexité d'un texte est proportionnelle à la ponctuation qui y est utilisée mais aussi que celle-ci peut être soit facultative soit obligatoire soit interdite selon les règles prosodiques. Celles-ci relèvent – au-delà de la règle des sept syllabes dans un groupe prosodique dont au moins l'une des syllabes doit être proéminente, donc dotée d'accent lexical ou secondaire – de la règle de la collision d'accent, par laquelle l'accentuation de deux syllabes successives n'est possible que si elles sont séparées par un intervalle de durée suffisante scandé par une pause ou un groupe consonantique. Les deux autres règles concernent la collision syntaxique et l'eurythmie. La collision syntaxique empêche le regroupement de deux groupes accentuels dont les unités syntaxiques correspondantes sont dominées par des nœuds distincts dans la structure syntaxique. D'où, à l'écrit, l'interdiction d'une virgule pour marquer le découpage prosodique. En revanche, par l'eurythmie, parmi les structures prosodiques satisfaisant aux règles précédentes, celles qui tendent à équilibrer le nombre de syllabes des groupes de même niveau dans la structure sont préférées. Enfin, la règle de planarité consiste, dans l'arborescence d'une structure prosodique, à interdire le croisement de branches en raison d'une combinatoire limitée des marques prosodiques, dont les variations de contour ne peuvent comporter que des variations de durée, de mélodie ou d'intensité.

Or, la règle de planarité, qui n'a pourtant pas d'influence directe sur la ponctuation, engendre une structure de ponctuation planaire dans la mesure où elle est soumise à la règle de collision syntaxique. Puisque les signes de ponctuation marquent une relation de dépendance à droite envers le signe de rang supérieur, la virgule dépend des deux points, d'une parenthèse, d'un point-virgule ou d'un point à sa droite. De la même manière, les deux points dépendent d'un point-virgule ou d'un point à droite, tout comme le point-virgule dépend d'un point à droite. Quant à elles, les parenthèses de ponctuation indiquent, selon Martin (2011), des parenthèses prosodiques à l'oral, autrement dit des « parenthèses ». Selon ce modèle, ce phénomène peut être représenté à l'écrit soit par des parenthèses de ponctuation soit par des virgules doubles « d'encadrement » (Le Goffic 2005), correspondant généralement à la présence de contours mélodiques montants sur les dernières syllabes des deux groupes concernés, à savoir celui qui précède la « parenthèse » et celui qui la clôt, avant le second signe de ponctuation. De notre côté, nous estimons que les tirets jouent un rôle similaire à celui des parenthèses de ponctuation et des virgules doubles « d'encadrement » dans l'indication des « parenthèses ».

D'une manière générale, l'approche de Martin (2011) a le mérite de reprendre, en termes prosodiques, le classement traditionnel des grammaires entre une ponctuation forte indiquée par le point-virgule, une ponctuation moyenne signalée par les deux points et une ponctuation faible marquée par la virgule. Nous partageons également les remarques d'Avanzi (2012) à propos du rôle de la prosodie à l'interface entre parole et grammaire car la structuration prosodique, par le biais de phénomènes accentuels ou intonatifs, permet de reconstruire les structures syntaxique, sémantique et pragmatique associées aux énoncés et à leur interprétation.

4. Analyse de la déclaration d'Emmanuel Macron du 22 mars 2022

Contrairement aux études sur la prosodie et sur l'oral, qui se basent sur le français parlé « spontané », non-préparé et non-lu, à partir de larges collections d'exemples⁸, notre attention sera focalisée sur un seul document audiovisuel et sur ses transcriptions automatiques en tant que modèle représentatif de corpus oraux plus vastes disponibles sur la Toile. Il s'agit de vidéos de discours et déclarations du Président de la République française et de leur transcription générée automatiquement à partir du sous-titrage automatique et gratuit de YouTube pour le français. Cet oral n'est pas entièrement spontané puisqu'il est inséré dans un discours institutionnel (Oger 2005), dont le positionnement et la place d'énonciation sont liés à l'institution qui produit et diffuse le discours (Maingueneau 1991) et où il est possible de retrouver « des fonctionnements institutionnels, des activités routinisées ou ritualisées où [les discours institutionnels] prennent sens » (Oger 2005 : 113).

La déclaration d'E. Macron du 22 mars 2022 s'inscrit dans une « Visite d'un centre d'accueil de réfugiés ayant fui la guerre en Ukraine, dans le Maine-et-Loire ». Elle présente un intérêt à l'égard de l'étude des « parenthèses » et un avantage en termes de taille : elle a une durée de 17 minutes et comporte 3 367 mots. Il est possible d'y distinguer deux moments : une brève déclaration d'E. Macron devant les journalistes (00:00-05:20) relative à l'ouverture du centre d'accueil de réfugiés et une série de séquences dialogales (Adam 2011), autrement dit E. Macron répond aux questions de cinq journalistes parmi le public. La situation d'énonciation (Maingueneau 2004) voit ainsi un système abstrait composé d'un sujet-énonciateur et locuteur face à des sujets co-énonciateurs et allocutaires, au sein d'une « scénographie » (Maingueneau 2004) qu'on pourrait qualifier de « canonique » du genre de la déclaration du Président de la République. Elle a lieu dans l'espace public, à savoir à l'extérieur du centre d'accueil qui vient d'être inauguré. Comme dans toute déclaration du Président de la République, il faut une « circonstance appropriée » qui en soit constitutive, où chaque sujet-participant détient un statut social. Ainsi, il y a, d'un côté, le Président de la République, avec deux de ses ministres représentant le gouvernement, qui est tenu de répondre aux questions qui lui sont posées ; de l'autre, des journalistes dont le statut social leur permet de poser des questions. Le niveau de langue utilisé est standard : il s'agit d'un oral en partie établi à l'avance car la déclaration répond à une finalité informativo-explicative – mais également argumentative – basée sur un thème principal qui est connu par le sujet-locuteur.

Pour revenir au cadre dans lequel cette activité d'analyse a été menée, à savoir notre atelier de révision de transcriptions générées automatiquement, ce document présente des traits qui peuvent le rapprocher d'un « discours d'autorité » (Krieg-Planque 2015)⁹. Un

⁸ Rappelons, à ce propos, les travaux de Blanche-Benveniste (1990) et d'Avanzi (2011).

⁹ D'après Krieg-Planque (2015 : 115), les « discours d'autorité » sont dotés d'une linéarité qui empêche tout imprévu et tout « débordement » car ils sont constitués par des énoncés « stabilisés », autrement dit en partie prédéfinis.

autre avantage de cette vidéo pour la transcription générée automatiquement est représenté par la présence visuelle d'un seul sujet-locuteur qui apparaît et qui parle : le Président est seul à répondre, alors que les questions proviennent de l'espace non visible, derrière la caméra. De plus, une position statique – et non pas en mouvement – permet d'avoir un débit et une intonation réguliers, d'où une « stabilité¹⁰ » également technique de cette vidéo.

4.1. Critères d'identification et de transcription des « parenthèses »

Comme Buet, Yvon (2021) le soulignent, la production automatique de sous-titres, monolingues ou traduits, est un champ d'application fécond du traitement automatique des langues. Elle a commencé à partir de la traduction interlinguistique, à savoir d'un oral transcrit automatiquement *via* des sous-titres dans une autre langue, pour ensuite s'appliquer à la traduction intralinguistique ou monolingue, c'est-à-dire l'oral transcrit automatiquement *via* des sous-titres dans la même langue. Ces auteurs remarquent également que les réseaux neuronaux¹¹ les plus puissants travaillant sur ces aspects visent à simplifier ou à compresser la phrase. Ces exigences seraient liées à des contraintes spatiales et temporelles qui doivent être respectées afin que le texte soit aligné avec l'oral. Le texte transcrit n'est donc pas une traduction intralinguistique fidèle à l'original, mais plutôt un texte aménagé en fonction d'une simplification ou d'une compression.

Le sujet-usager regardant une vidéo sur YouTube a souvent affaire à deux traductions intralinguistiques à partir du même document audio-visuel. D'un côté, surtout s'il demande de visualiser la transcription du document quelques heures ou quelques jours après son chargement sur la plateforme, il est confronté, comme le montre la Fig. 1, à une transcription automatique « brute », non révisée, placée à droite de l'écran, qui demande des corrections parfois importantes. De l'autre côté, généralement quelques jours plus tard, s'il demande d'accéder aux sous-titres automatiques, qui sont en bas, incrustés dans l'image, ceux-ci font l'objet d'un traitement en post-édition par rapport à la transcription « brute », qui continue pour autant à apparaître (Fig. 1) :

¹⁰ Nous renvoyons à la note précédente pour l'acception de « stabilité » à laquelle nous nous référons.

¹¹ Dans le cadre de l'intelligence artificielle, on entend par « réseau neuronal » un système informatique de neurones artificiels qui s'inspire du fonctionnement du cerveau humain et qui constitue une variété de technologie d'apprentissage profond (<https://www.lebigdata.fr/reseau-de-neurones-artificiels-definition>).



Fig. 1 – Génération de sous-titres automatiques de YouTube
(<https://www.youtube.com/watch?v=BpRLBy8EiYw&t=25s>)

La Fig. 1, qui reproduit le début de la vidéo à analyser, montre que les sous-titres en bas sont respectueux des signes graphiques et de la ponctuation, tandis que ceux qui apparaissent à droite présentent des problèmes au niveau morphosyntaxique, dus, entre autres, au manque de ponctuation. Pour autant, comme nous le montrerons, ces derniers sont les plus fidèles aux mots et aux sons émis et perçus par les sujets de la communication.

Le point de départ de notre analyse correspond aux sous-titres automatiques non révisés car ceux-ci permettent de réfléchir, d'une part, au degré de correction d'une transcription automatique « brute » et, de l'autre, au rôle de la syntaxe *via* la ponctuation. L'objectif est que notre public puisse effectuer une révision de cette transcription automatique, donc en post-édition, pour tester ses compétences en langue française et surtout en morphosyntaxe. En effet, il est difficile qu'une transcription générée automatiquement présente des problèmes lexicaux importants de par le processus qui y est sous-tendu. Ce processus est organisé en trois étapes : 1. l'analyse acoustique, permettant de découper le message vocal en vecteurs acoustiques gérables par la machine ; 2. l'apprentissage automatique, par lequel les fréquences sonores qui en résultent sont associées avec des mots ; 3. l'analyse de la parole à partir de la combinaison de trois modèles. Ceux-ci portent, respectivement, sur le langage, sur la prononciation et sur un modèle acoustico-phonétique – pour identifier les suites de mots prononcées par le sujet-locuteur les plus probables au sein d'un signal sonore. Ce modèle s'entraîne à partir d'une grande quantité de données issues d'exemples vocaux étiquetés et il engendre une association entre les segments élémentaires de paroles et les éléments lexicaux par le biais d'une modélisation statistique. Le résultat, c'est la reconstitution du discours le plus probable¹², qui est ainsi à la base des résultats de YouTube en termes de sous-titres « bruts » générés automatiquement.

¹² Pour aller plus loin, cf. <https://www.journaldunet.fr/web-tech/guide-de-l-intelligence-artificielle/1501849-reconnaissance-vocale/>.

Notre activité didactique est basée sur des tâches routinières consistant à corriger les aspects graphiques (les majuscules) et visuels-auditifs les plus évidents pour ensuite se pencher sur les aspects morphosyntaxiques (accords, désinences verbales homophones) et syntaxiques. Sous ce dernier aspect, le point de départ est constitué par l'analyse de la phrase avec ses « contours » gauche et droit pour identifier les différentes catégories et leurs éléments recteurs. Cette démarche permet d'identifier les « parenthèses » en termes tant prosodiques que syntaxiques. À l'appui de la notion de « rection », nous adopterons les catégories de Berrendonner (2008) et l'approche de Martin (2011) pour détecter la position des « parenthèses » par rapport à l'élément recteur et à l'énoncé (position médiane ou finale) et leur réalisation à l'oral et à l'écrit. Nous essaierons donc de combiner ces approches tout en restant liée à « des transcriptions du français parlé [...] écrites comme du « français » écrit » (Blanche-Benveniste 2013 : 139). En effet, puisque la première image qui apparaît dans la transcription automatique de YouTube est un texte qui se présente sous une forme linéaire, comme s'il était d'abord écrit, pour cette étude nous adopterons une transposition linéaire car elle s'adapte mieux à notre propos didactique.

4.2. Les « parenthèses » dans la déclaration du 22 mars 2022

Notre attention sera focalisée sur les « parenthèses » à base verbale. En termes quantitatifs, nous avons identifié 24 « parenthèses » au sein de la vidéo examinée, dont 22 relèvent du sujet-parlant principal, à savoir E. Macron, tandis que les deux autres « parenthèses » sont produites par deux journalistes. En outre, hormis trois cas de position finale, les 21 autres « parenthèses » apparaissent en position médiane. Cela confirme que les sujets-parlants se servent de ce procédé macrosyntaxique surtout au fil du discours et que le statut des « parenthèses » est celui d'« insertions parenthétiques » (Berrendonner 2008). L'identification et la transcription des « parenthèses » à partir du travail de post-édition sur la traduction intralinguistique générée automatiquement (à droite de l'écran) ont été effectuées après avoir regardé et écouté la déclaration d'E. Macron. Celle-ci porte sur un sujet (la guerre en Ukraine et ses retombées) et utilise des éléments langagiers (lexique, rection verbale, structures syntaxiques) dont notre public a une bonne maîtrise.

Relativement au verbe des « parenthèses », nous avons constaté, conformément aux travaux pionniers de Blanche-Benveniste (1989, entre autres) et à l'étude d'Avanzi (2012), qu'il peut s'agir d'un « verbe recteur faible ». Cette catégorie, qui figure généralement à la 1^{ère} personne et au présent de l'indicatif (Blanche-Benveniste 1989) – et sa variante avec inversion de clitique –, comprend des verbes d'opinion introducteurs d'une structure en *que* (c'est-à-dire, d'après le relevé d'Avanzi 2012 : 197 : *je crois, je pense, je trouve, il paraît/ paraît-il, il me semble/ me semble-t-il*). Toutefois, par rapport à celle-ci, le verbe parenthétique est situé dans le contexte droit et l'élément *que* fait défaut. Dans notre document, nous n'avons relevé qu'un cas de « parenthèse » à « verbe recteur faible » au présent de l'indicatif, réalisée par un journaliste, en position médiane :

Transcription automatique « brute »	Notre transcription révisée
12:34 bonjour reçu le président simon le	12:34 Bonjour Monsieur le Président, Simon Le
12:35 vallon de france inter une question je	12:35 Baron de France-Inter. Une question, <i>je</i>
12:37 pense qu'il ya un terreau que les pales	12:37 <i>pense</i> ¹³ , qui a interpellé pas mal
12:38 de français qui a même fait débat l'été	12:38 de Français et qui a même fait débat. L'été
12:40 dernier lorsque des hommes et des femmes [...]	12:40 dernier, lorsque des hommes et des femmes, [...]

Ex. 1 – « Parenthèse » médiane avec un « verbe recteur faible »

La configuration textuelle des autres « parenthèses », quoique variable, est constituée par des insertions de phrases « exogènes » (Berrendonner 2008) qui perturbent – tout comme la « parenthèse » de l'ex. 1 – la suite linéaire de la phrase avec des retombées syntaxiques sur celle-ci. Dans 22 des 24 occurrences totales, le statut syntaxique des « parenthèses » est celui d'une unité autonome non intégrable à la construction phrastique qui l'entoure (A_1 et A_2) et ne comportant aucune « perturbation de structure » (Berrendonner 2008) dans A_2 . En témoignent les ex. 1 et 2 – ce dernier présente deux « parenthèses » autonomes, dont l'une en position médiane (2a) et l'autre finale (2b) :

Transcription automatique « brute »	Notre transcription révisée
1:42 protéger dans les meilleures conditions	1:42 [...] protéger dans les meilleures conditions
1:45 possibles la france comme je les dis	1:45 possibles. La France, <i>comme je l'ai dit</i>
1:47 depuis le début de cette guerre prendra	1:47 <i>depuis le début de cette guerre</i> , prendra
1:49 sa part et nous la prenons	1:49 sa part, <i>et nous la prenons</i> .

Ex. 2 (a et b) – « Parenthèses » médiane et finale

Cet exemple nous permet de rendre compte des critères d'identification des deux « parenthèses ». Bien qu'à un niveau général, nous avons travaillé sur les critères accentuels du français et sur les contours mélodiques. Ainsi, suivant Martin (2011), il a été possible de confirmer que la réalisation d'une « parenthèse » comporte généralement un contour mélodique montant immédiatement avant le début et à la fin de celle-ci. Ces

¹³ Pour signaler les « parenthèses », nous employons l'italique.

contours correspondent, à l'écrit, à des signes de ponctuation qui entourent la « parenthèse » : le premier signe apparaît juste avant le début de la « parenthèse » en vue de l'ouvrir, tandis que le second clôt la « parenthèse ». Si la « parenthèse » apparaît en position médiane, le même signe est redoublé : il peut s'agir de virgules, comme les ex. 1 et 2a en témoignent, ou bien de signes doubles plus forts, comme les tirets doubles¹⁴ (ex. 3) :

Transcription automatique « brute »	Notre transcription révisée
12:57	12:57
6:01	6:01
[...] ce que j'ai essayé de leur expliquer	[...] ce que j'ai essayé de leur expliquer,
6:02	6:02
c'est qu'en effet le choix que nous	c'est qu'en effet le choix que nous
6:03	6:03
avons fait et que j'assume nous	avons fait – <i>et que j'assume</i> –, nous
6:07	6:07
français nous européens et qui a été	Français, nous Européens, et qui a été
6:11	6:11
aussi partagé par les autres nations du [...]	aussi partagé par les autres nations du [...]

Ex. 3 – « Parenthèse » médiane entre tirets doubles

Lorsque la « parenthèse » figure en position finale, son signe fermant est le point final. Le critère prosodique d'identification des « parenthèses » est plus aisément respecté si la « parenthèse » se compose de peu de syllabes, tandis que les proéminences accentuelles augmentent dans les cas où celle-ci est une phrase complexe. Tel est le cas de l'ex. 4, où il serait impossible, dans le respect de la règle d'une syllabe accentuée au moins toutes les sept syllabes, d'avoir une seule syllabe accentuée et un seul contour mélodique montant au sein de cette « parenthèse ». L'ex. 4 concerne, par ailleurs, l'une des deux occurrences de « parenthèses » qui interrompent la progression syntaxique linéaire de la phrase. Celle-ci commence par A_1 (*Je pense qu'il faut absolument pas*, ex. 4) mais sa continuation est empêchée une fois la « parenthèse » fermée. Le résultat, c'est un abandon du discours-hôte de la « parenthèse », qui a le dessus sur celui-ci :

¹⁴ Nous tenons à préciser que dans tous les cas nos transcriptions révisées ne constituent que l'une des transcriptions possibles.

Transcription automatique « brute »	Notre transcription révisée
12:57 aujourd'hui c'est toujours la même chose	12:57 [...] aujourd'hui ? EM ¹⁵ : C'est toujours la même chose.
12:59 je pense qu'il faut absolument pas j'ai	12:59 Je pense qu'il faut absolument pas – j'ai
13:01 pris d'ailleurs la précaution au début	13:01 <i>pris d'ailleurs la précaution, au début</i>
13:03 de mon propos de parler dans l'ensemble	13:03 <i>de mon propos, de parler dans l'ensemble</i>
13:05 des théâtres de guerre et mon propos	13:05 <i>des théâtres de guerre et mon propos</i>
13:08 d'août dernier couvrait bien les deux	13:08 <i>d'août dernier couvrait bien les deux</i>
13:10 sujets	13:10 <i>sujets.</i>
13:12 l'asile constitutionnel la protection	13:12 L'asile constitutionnel, la protection
13:14 des femmes et des hommes qui fuient la	13:14 des femmes et des hommes qui fuient la
13:16 guerre des combattants de la liberté est	13:16 guerre et des combattants de la liberté est
13:17 Inconditionnel	13:17 inconditionnel.

Ex. 4 – « Parenthèse » finale avec rupture et absence de A_2

Dans la plupart des cas, nous avons affaire à des « parenthèses » médianes qui, tout en interrompant la suite linéaire de la phrase, n'empêchent pas sa continuation dans A_2 : il en est ainsi des ex. 1, 2a et 3. Ces exemples permettent également de vérifier le degré d'autonomie des « parenthèses » par rapport à A_1 mais surtout à A_2 en termes de perturbation syntaxique. En effet, si dans certains cas, dont les ex. 1, 2a, 2b et 3, le statut syntaxique de la « parenthèse » est celui d'une unité syntaxiquement autonome, dans d'autres cas, moins nombreux, A_2 peut comporter une reprise d'une partie de A_1 en raison de l'interruption engendrée par la « parenthèse ». Tel est le cas de l'ex. 5, où A_2 reprend en partie A_1 pour le compléter, sans doute également en raison de la longueur et de la complexité syntaxique de la « parenthèse » :

¹⁵ E. Macron (EM) répond à la question d'un journaliste à propos de l'accueil par la France de sujets réfugiés afghans et ukrainiens. Les initiales indiquent les tours de parole, qui font défaut tant dans la transcription automatique « brute » que dans la transcription en bas de l'écran.

Transcription automatique « brute »	Notre transcription révisée
1:52 nous nous sommes mises en capacités je 1:55 veux remercier le ministre de 1:57 l'intérieur et la ministre déléguée 1:57 d'avoir piloté ce travail qui est 2:01 éminemment interministériel et a aussi à 2:02 côté d'eux l'ensemble des membres du 2:04 gouvernement concernés mais nous nous 2:07 sommes mis en capacité déjà de mobiliser 2:10 les premières places d'accueil [...]	1:52 Nous nous sommes mis en capacités – <i>et je</i> 1:55 <i>veux remercier le ministre de</i> 1:57 <i>l'Intérieur et la ministre déléguée</i> 1:57 <i>d'avoir piloté ce travail qui est</i> 2:01 <i>éminemment interministériel, et à aussi, à</i> 2:02 <i>côté d'eux, l'ensemble des membres du</i> 2:04 <i>gouvernement concernés</i> – mais nous nous 2:07 sommes mis en capacité, déjà, de mobiliser 2:10 les premières places d'accueil [...]

Ex. 5 – « Parenthèse » médiane avec reprise de A₁ par A₂

Pour autant, même le statut d'autonomie de la « parenthèse » peut être remis en cause si elle est liée à son déclencheur en termes tant sémantiques que syntaxiques. Au-delà des cas, fréquents, de « parenthèses » introduites par la conjonction *et* (ex. 2b, 3, 4, 5), il est possible que, comme dans l'ex. 6, le présentatif *c'est* y soit sous-entendu du fait de commencer par un pronom démonstratif neutre suivi d'un pronom relatif, la « parenthèse » constituant en elle-même une phrase non autonome :

Transcription automatique « brute »	Notre transcription révisée
6:38 cette offensive le soutien à l'ukraine 6:42 humanitaire 6:45 d'équipement militaire et le soutien à 6:48 la population ce que nous faisons ici 6:50 aujourd'hui et l'initiative diplomatique 6:52 pour à la fois isolé et convaincre de [...]	6:38 [...] cette offensive ; le soutien à l'Ukraine 6:42 humanitaire, 6:45 d'équipement militaire, et le soutien à 6:48 la population – <i>ce que nous faisons ici</i> 6:50 <i>aujourd'hui</i> – et l'initiative diplomatique 6:52 pour à la fois isoler et convaincre de [...]

Ex. 6 – « Parenthèse » médiane sous-entendant le présentatif

La présence de *ce que* au début de la « parenthèse » dans l'ex. 6 permet de souligner que, en dépit de son autonomie syntaxique partielle ou complète, la « parenthèse » garde

un lien sémantique avec son discours hôte. Ce lien, identifié par l'élément déclencheur de la « parenthèse », est généralement placé à la fin de A_1 , mais il est en tout cas possible que la « parenthèse » anticipe son déclencheur, qui figurerait au début de A_2 . Il en est ainsi de l'ex. 1, où le déclencheur de la « parenthèse » *je pense* n'est pas *une question* (A_1) mais plutôt le contenu de la question, qui est exprimé par A_2 .

Pour ce qui est, enfin, de la fonction des « parenthèses », Berrendonner (2008) signale une fonction rétrospective et une fonction prospective des « parenthèses réparatrices », qui peuvent même coexister. Pour notre part, au-delà des quelques exemples qu'il est possible de ramener à ces fonctions, dont l'ex. 4, où la « parenthèse » joue un rôle « curatif » de redressement, qui est justifié, entre autres, par l'interruption du discours hôte, il nous semble plus opportun d'attribuer ces formulations à la volonté d'E. Macron. Il vise à renforcer son action et celle de son exécutif par des « pièces à l'appui » qui en justifient le bien-fondé aux yeux de ses allocutaires. D'où des « parenthèses » pour montrer son positionnement à l'égard du sujet abordé dans le discours hôte. Dans les ex. 2a et 3, E. Macron emploie un sujet syntaxique collectif (*la France ; nous*) dans A_1 tandis que le sujet syntaxique de la « parenthèse » réfère à sa personne. Il est pourtant également possible de trouver, dans la « parenthèse », le sujet syntaxique de 1^{ère} personne du pluriel, lorsque le sujet-locuteur se sert d'un « nous » inclusif rapporté à un collectif dont il est le porte-parole (ex. 2b et 6). C'est pourquoi il nous paraît que ces « parenthèses » visent à renforcer l'« ethos¹⁶ » de son auteur, mais aussi l'« ethos » collectif (Amossy, Orkibi 2021) résultant de l'image plurielle d'un groupe qui s'affirme en tant que collectif. Dans ce dernier cas, E. Macron, chef de l'État, témoigne de la voix et de l'action de son exécutif, comme il émerge de l'ex. 6, où il détaille l'action du gouvernement français en matière d'aide humanitaire. Toutefois, au moment où il prononce sa déclaration (fin mars 2022), sa voix est également celle du Président tournant de l'Union européenne, la France ayant assumé la présidence de l'UE au premier semestre 2022. En témoigne l'ex. 7, dont les deux « parenthèses » légitiment le sujet syntaxique de A_1 , *je*, en vertu du double rôle d'E. Macron de Président de la République et de Président de l'UE. En particulier, dans la « parenthèse » de l'ex. 7b, le « nous » collectif auquel il fait référence renvoie à l'éthos collectif européen. En effet, la « parenthèse » renforce le déclencheur *un travail intense en Européens* par *nous* et par le futur simple, qui garde sa valeur modale (Vet 1994) de promesse. Cela renforce l'engagement, y compris personnel, pris par le Président tournant de l'UE. C'est enfin également un autre rôle qui est assumé par E. Macron au moment de prononcer sa déclaration : il est candidat à l'élection présidentielle de 2022, ce qui permet de regarder et de réinterpréter toutes les « parenthèses » comme des prises en charge d'un candidat en pleine campagne. Pour le confirmer, il est utile de vérifier, entre autres, l'emploi des différents temps verbaux, qui, modalisant le même verbe (ex. 7a et 7b), soulignent que son engagement a déjà commencé, qu'il se poursuit dans l'actualité et qu'il se poursuivra dans un avenir proche si toutes les conditions sont remplies.

¹⁶ Suivant Amossy (2021 : 71), l'« ethos » est : « l'image de soi que l'orateur construit dans son discours pour contribuer à l'efficacité de son dire ».

Transcription automatique « brute »	Notre transcription révisée
10:09 donc je vais pour le moment continuer à 10:11 oeuvrer avec la méthode qui est qui est 10:14 la nôtre ce que vous m'avez vu faire ces 10:16 derniers temps c'est d'abord continuer 10:17 ce travail de discussion avec l'un avec 10:19 l'autre continuer un travail intense en 10:22 européens et nous ferons avec la 10:24 perspective du conseil européen de la 10:25 semaine prochaine 10:26 et ensuite de d'élargir aussi nos 10:30 initiatives diplomatiques travail avec [...]	10:09 Donc, je vais pour le moment continuer à 10:11 œuvrer avec la méthode qui est, qui est 10:14 la nôtre – <i>ce que vous m'avez vu faire ces</i> 10:16 <i>derniers temps, c'est d'abord continuer</i> 10:17 <i>ce travail de discussion avec l'un avec</i> 10:19 <i>l'autre</i> –, continuer un travail intense en 10:22 Européens – <i>et nous le ferons avec la</i> 10:24 <i>perspective du Conseil européen de la</i> 10:25 <i>semaine prochaine</i> – 10:26 et ensuite de, d'élargir aussi nos 10:30 initiatives diplomatiques : travailler avec [...]

Ex. 7 – « Parenthèses » médianes

4.3. « Parenthèses » et sous-titrages de YouTube

Avant de conclure notre étude, nous voudrions comparer les exemples de « parenthèses » que nous avons présentés aussi bien avec la transcription générée automatiquement « brute » figurant à droite de la vidéo qu'avec la transcription en bas de la vidéo sous forme de sous-titres.

En particulier, cette dernière ne pose pas de problèmes grammaticaux, elle conserve le sens et le lexique employé dans l'original mais, dans la moitié des cas, ce qui relève de l'oralité n'y apparaît pas. Tel est le cas, entre autres, des « parenthèses ». Il suffit de mettre en relation la « parenthèse » prononcée par E. Macron et reproduite à l'écrit dans notre post-édition (ex. 2b) et l'ex. 8, à savoir la transcription en bas de l'écran. Si la première « parenthèse » y est retranscrite telle quelle, probablement en raison du type de phrase, la seconde « parenthèse » disparaît au profit d'une poursuite linéaire de la phrase, qui serait dépourvue de ponctuation et marquée par le point final – ce qui ne respecte pas, entre autres choses, l'intention du sujet-locuteur :

Transcription en bas de l'écran

[...] protéger dans les meilleures conditions. La France, *comme je l'ai dit depuis le début de cette guerre*, prendra sa part et nous la prenons.¹⁷

Ex. 8 – Transcription en bas de l'écran avec perte de la « parenthèse » (ex. 2b)

Une situation similaire se vérifie dans la transcription en bas de l'écran de l'ex. 3, reproduit dans l'ex. 9, où la « parenthèse » *et que j'assume* est éliminée en faveur d'une phrase plus linéaire sans trop d'interruptions syntaxiques :

Transcription en bas de l'écran

[...] aujourd'hui ?Ce que j'ai essayé de leur expliquer, c'est qu'en effet le choix que nous avons fait et que j'assume, nous Français, nous Européens, et qui a été aussi partagé par les autres nations du [...]

Ex. 9 – Transcription en bas de l'écran avec perte de la « parenthèse » (ex. 3)

Le non signalement de ces deux « parenthèses », qui est réalisé *via* l'élimination d'une ponctuation « d'encadrement » – rappelons que cette tendance concerne la moitié des « parenthèses » identifiées – n'a pas de conséquences sur la grammaticalité de la phrase et peut donner l'impression d'une lecture plus aisée. En revanche, ce sont, d'un côté, l'aspect syntaxique et l'aspect sémantique et, de l'autre côté, la prosodie et la visée argumentative qui sont touchés par ces modifications. Cela confirme donc que le texte transcrit en bas de l'écran n'est fidèle à l'original ni en termes de traduction intralinguistique ni en termes d'esprit de départ, et que cela est sans doute dû à une visée de simplification et de compression de signes (Buet, Yvon 2021). À cet égard, nous présentons la transcription en bas de l'écran de l'ex. 4, concernant une « parenthèse » réparatrice :

Transcription en bas de l'écran

[...] aujourd'hui ?C'est toujours la même chose. J'ai pris d'ailleurs la précaution, au début de mon propos, de parler dans l'ensemble des théâtres de guerre et mon propos d'août dernier couvrirait bien les deux sujets. L'asile constitutionnel, la protection des femmes et des hommes qui fuient la guerre et des combattants de la liberté est inconditionnel.

Ex. 10 – Transcription en bas de l'écran avec élimination de la « parenthèse » (ex. 4)

Ici, la « parenthèse » est éliminée pour « corriger » une formulation qui s'interrompt et que le sujet-locuteur rectifie au sein de la « parenthèse » ; dans l'ex. 10, celle-ci reste une phrase entièrement autonome dépourvue de discours hôte. Ces exemples confirment que le sous-titrage incrusté dans la vidéo résulte, au moins à partir des cas examinés, d'un

¹⁷ Les sous-titres figurant en bas de l'écran ne présentent pas de balises temporelles.

oral scripturalisé *a minima* et que quelques traces d'oralité y sont gardées mais sans perturber la linéarité de la phrase. Quant aux conséquences de l'élimination des « parenthèses », elles portent, comme nous l'avons souligné, sur les dimensions prosodique et argumentative. En témoigne, entre autres, la continuité (sous-titrage automatique) vs la mise en parallèle (transcription en bas de l'écran) entre sujets syntaxiques et temps verbaux différents dans les « parenthèses » et dans le discours-hôte.

Conclusion

Cette étude a porté sur l'identification et sur la réalisation graphique des « parenthèses » à base verbale à partir d'une transcription automatique « brute ». Leur analyse a demandé une combinaison de l'approche macrosyntaxique et de l'approche prosodique, grâce auxquelles il nous a été possible d'identifier 24 « parenthèses » dans le document audio-visuel qui a fait l'objet de notre travail didactique. Les critères qui ont présidé à l'identification des « parenthèses » – et que nous avons testés par le biais des exemples – ont été inspirés par les travaux de Berrendonner (2008) et de Martin (2011). Au niveau morphosyntaxique, nous nous sommes appuyée sur la position des « parenthèses » ; sur leur verbe introducteur – ce critère n'a concerné que les « verbes recteurs faibles » – ; sur leur autonomie par rapport au discours-hôte ; sur la présence d'un déclencheur de parenthèse ; sur la fonction de la « parenthèse ». Sous ce dernier aspect, nous avons relevé que si une fonction « réparatrice » est possible, dans la plupart des exemples, les « parenthèses » utilisées par E. Macron sont des outils argumentatifs pour renforcer son ethos par rapport au thème abordé dans le discours-hôte. En particulier, nous avons identifié, par le biais des « parenthèses », un ethos tantôt individuel tantôt collectif qui est le résultat, entre autres, de la « scénographie » au sein de laquelle il s'insère. En effet, la déclaration prononcée le 22 mars 2022 permet à E. Macron de sceller, bien que de manière sous-entendue, son rôle à la fois de Président de la République, de Président de l'UE et de candidat à l'élection présidentielle. Nous estimons que c'est même par le biais des « parenthèses » que cette triple fonction est mise en exergue par le sujet-locuteur.

Notre analyse pilote des « parenthèses » s'avère prometteuse à divers égards. Une transcription automatique « brute » permet de réfléchir à l'intégration des données issues de l'oral dans une tradition grammaticale qui reste largement liée à l'écrit, et à l'utilisation des outils issus de l'IA à des fins didactiques ; d'améliorer les compétences des étudiantes et étudiants en langue française et par rapport à la syntaxe de la phrase complexe ; de comprendre que les « parenthèses » peuvent jouer un rôle essentiel au niveau de l'effet engendré par leur emploi de la part du sujet-locuteur, voire devenir un outil argumentatif qui renforce son positionnement. Ces aspects nous amènent donc à poursuivre cette expérience didactique pour approcher un public étudiant souvent non initié à des aspects spécifiques du français oral, en vue de rendre compte de phénomènes macrosyntaxiques dont les retombées discursives sont importantes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES¹⁸

- Adam, Jean-Michel (2011), *Les Textes : types et prototypes*, Paris, Armand Colin.
- Amossy, Ruth (2021), *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.
- Amossy, Ruth, Orkibi, Eithan (éds) (2021), *Ethos collectif et identités sociales*, Paris, Classiques Garnier.
- Avanzi, Mathieu (2009), « La prosodie des verbes parenthétiques en français parlé », *Linx*, 61, 131-144.
- Avanzi, Mathieu (2011), « La dislocation à gauche avec reprise anaphorique en français parlé. Étude prosodique », in Hiyon Yoo, Elisabeth Delais-Roussarie (éds), *Actes de Interface Discours et Prosodie (IDP09)*.
- Avanzi, Mathieu (2012), *L'interface prosodie/syntaxe en français. Dislocations, incises*, Bruxelles/Berne, P.I.E./ Peter Lang (collection « GRAMM-R. Études de linguistique française », 13).
- Berrendonner, Alain (2004), « Grammaire de l'écrit vs grammaire de l'oral : le jeu des composantes micro- et macrosyntaxiques », in Alain Rabatel (éd.), *Interactions orales en contexte didactique : mieux (se) comprendre pour mieux (se) parler et pour mieux (s')apprendre*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 249-264.
- Berrendonner, Alain (2008), « Pour une praxéologie des parenthèses », *Verbum*, XXX/ 1, 5-23.
- Blanche-Benveniste, Claire (1989), « Constructions verbales « en incises » et rection faible des verbes », *Recherches sur le français parlé*, 9, 53-73.
- Blanche-Benveniste, Claire (1990), *Le Français parlé*, Paris, Editions du CNRS.
- Blanche-Benveniste, Claire (1997), *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- Blanche-Benveniste, Claire (2005), « Le corpus de français parlé du GARS, Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe », in Elisabeth Burr (éd.), *Tradizione & innovazione. Teoria – corpora – linguistica dei corpora*, Florence, Cesati, 57-75.
- Blanche-Benveniste, Claire (2013), « Des grilles pour écrire le français parlé », *Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique)*, 58, 139-150.
- Buet, François, Yvon, François (2021), « Vers la production automatique de sous-titres adaptés à l'affichage », in Pascal Denis et al. (éds), *Actes de la 28^e Conférence sur le Traitement Automatique des Langues Naturelles*, 91-104. <https://aclanthology.org/2021.jeptalnrecital-taln.8/>.
- Crochet-Damais, Antoine (2022), « Reconnaissance vocale : définition, algorithmes et fonctionnement », *JDN*, <https://www.journaldunet.fr/web-tech/guide-de-l-intelligence-artificielle/1501849-reconnaissance-vocale/>.
- Delais-Roussarie, Elisabeth (2008), « Structure prosodique et prosodie incidente », *Verbum*, 30/1, 37-52.
- Grice, Herbert Paul (1975), "Logic and Conversation", in Peter Cole, Jerry L. Morgan (eds), *Speech Acts, series Syntax and Semantics*, 3, Berlin, De Gruyter, 41-58.
- Groupe de Fribourg, 2013, *Grammaire de la période*, Berne, Peter Lang (collection « Sciences pour la communication »).
- Krieg-Planque, Alice (2015), « Construire et déconstruire l'autorité en discours. Le figement discursif et sa subversion », *Mots. Les langages du politique*, 107, 115-132. DOI : <https://doi.org/10.4000/mots.21926>

¹⁸ Les liens hypertexte ont été vérifiés le 14 mars 2023.

- Le Goffic, Pierre (2005), « La phrase revisitée », *Le français aujourd'hui*, 148/1, 55-64.
- Maingueneau, Dominique (1991), *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette.
- Maingueneau, Dominique (2004), « La situation d'énonciation entre langue et discours », in Collectif, *Dix ans de S.D.U.*, Craiova, Editura Universitaria Craiova.
- Martin, Philippe (2011), « Ponctuation et structure prosodique », *Langue française*, 172/4, 99-114.
- Monte, Michèle, Oger, Claire (2015), « La construction de l'autorité en contexte. L'effacement du dissensus dans les discours institutionnels », *Mots. Les langages du politique*, 107, 5-18. DOI : <https://doi.org/10.4000/mots.21847>
- Oger, Claire (2005), « L'analyse du discours institutionnel entre formations discursives et problématiques socio-anthropologiques », *Langage et société*, 114/4, 113-128.
- Risler, Annie (2014), « Parenthèses et ruptures énonciatives en langue des signes française », *Discours*, 14/201. DOI : <https://doi.org/10.4000/discours.8893>
- Vet, Co (1994), "Future tense and discourse representation", in Carl Vetters, Co Vet (eds), *Tense and Aspect in Discourse*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter, 49-76.

ALIDA MARIA SILLETTI • is Professoressa associata of French language, translation and linguistics at the University of Bari Aldo Moro (Department of Political Science). Her main scientific and research interests concern French syntax, political discourse, media discourse and popularising administrative and legal discourse. She also studies linguistic tools for inclusive language in French and in Italian languages and the use of speech-to-text tools for pedagogical purposes in French as a foreign language and as a language for specific purposes. Among her publications on this topic: Silletti, A.M. (2025), «La transcription automatique au service de l'apprentissage des langues: quelques réflexions sur la phrase complexe en français», *Langages*, 237, 131-152; Silletti, A.M. (2023), «Les ateliers de traduction et de transcription de FLE à l'aune de l'IA», *De Europa. European and Global Studies Journal*, Special Issue 2023, 347-364; Silletti, A.M. (2023), «La transcription automatique comme outil d'apprentissage du FLE: quelques réflexions à partir d'un corpus oral», *Studi di Glottodidattica*, 8/2, 39-50; Raus, R., Silletti A.M. (2022), «Expérimentations pédagogiques», *De Europa. European and Global Studies Journal*, Special Issue 2022, 199-214.

E-MAIL • alida.silletti@uniba.it

LE FRANÇAIS PARLÉ : QUELLES HYPOTHÈSES SYSTÉMIQUES ET/OU TYPOLOGIQUES POUR COMPRENDRE LA TRONCATION DES MOTS ?

Louis BEGIONI, *Alvaro* ROCCHETTI

ABSTRACT • Spoken French: What are the Systemic and/or Typological Hypotheses to be Considered in Understanding Word Truncation? Among the Romance languages, spoken French today is the language with the highest number of truncations. This study relates this characteristic to the evolution of the language since its separation from Latin and, in particular, since the distance between the spoken language and its written transcription. It helps us to understand why truncations have multiplied, what this development means, and what type of language French is moving towards in relation to other Romance languages.

KEYWORDS • lexicology; synchrony; diachrony; comparison of Romance languages; psychomechanics of language; typology of languages.

1. Introduction

Lorsque l'on examine le français parlé d'aujourd'hui, on peut observer de très nombreux phénomènes de troncation. Dans ce domaine, les principales études menées sur le français parlé se situent, pour la plupart, dans le cadre de la synchronie, et plus particulièrement dans les variations sociolinguistiques. Elles sont surtout l'objet d'études quantitatives faisant partie d'analyses de corpus. Rares sont celles qui essaient de les mettre en rapport avec l'évolution du système linguistique. Pourtant il nous semble fondamental de replacer ces phénomènes dans l'évolution diachronique de la langue. Il est important de souligner en effet que les changements observables en synchronie ne sont que le résultat des changements diachroniques. C'est la raison pour laquelle nous essaierons d'expliquer

le phénomène des troncations en tenant compte des tendances évolutives du système de la langue française.

2. Etat des lieux sur la troncation dans la langue française

En français parlé, la troncation consiste à éliminer une ou plusieurs syllabes de mots polysyllabiques. Le mot résultant est plus bref que le mot d'origine et, malgré son raccourcissement, il demeure intelligible. Le signifié reste le même alors que le signifiant est réduit. Ainsi *laboratoire* devient *labo*, *professeur* devient *prof*, *radiographie* devient *radio*, *autobus* devient *bus*, etc.

Le Trésor de la langue française informatisé définit la troncation comme un « procédé d'abrègement des mots polysyllabiques qui consiste à supprimer une ou plusieurs syllabes à l'initiale ou, plus souvent à la finale ». Le Dictionnaire Hachette encyclopédique publié en 2000 précise que la troncation est un « abrègement d'un mot par la chute d'une ou de plusieurs syllabes ». Le Petit Robert nous apprend que la troncation est « un procédé d'abrègement d'un mot polysyllabique par suppression d'une ou plusieurs syllabes. *Vélo* est la troncation de *vélocipède* ». Ces définitions se limitent à décrire le phénomène de la troncation d'une manière générale et sont moins complètes que celle proposée par le Dictionnaire de linguistique Larousse, publié en 1972, qui ajoute à sa définition : « Dans la langue populaire, la troncation s'accompagne parfois de l'addition de la voyelle *o* : *un prolo* (prolétaire), *un apéro* (apéritif) ». Comme on peut le constater, les dictionnaires que nous venons de citer ont une approche très descriptive : ils ne font aucune hypothèse pour tenter d'expliquer la troncation des mots, laissant entendre qu'il s'agit de créations populaires sans rapport avec l'évolution de la langue française qu'ils sont chargés de présenter, mais aussi, autant que possible, d'expliquer. Les mots tronqués ne seraient donc, dans cette perspective, que des néologismes ou des variations sociolinguistiques relatives à des registres familiers ou populaires, à des micro-langues des jargons socio-professionnels.

3. Les différents types de troncations

Les phénomènes de troncation sont plus nombreux à droite, c'est que l'on appelle une apocope.

3.1. L'apocope

L'élimination de la ou des syllabes s'effectue de la droite vers la gauche. Le signifiant résultant peut être mono ou polysyllabique alors que le signifié reste inchangé. Dans l'état de langue actuel, les apocopes aboutissent parfois à des monosyllabes. Ainsi le mot *bibliothèque* qui a d'abord été tronqué en *bibli* est souvent réduit par les enfants en *bib*.

déjeuner	→	<i>déj</i>
petit-déjeuner	→	<i>ptit dèj</i>
habitude	→	<i>hab</i>

comme d'habitude	→	<i>com'd'hab</i>
bon appétit	→	<i>bon ap'</i>
à cet après-midi	→	<i>à c't'aprèm</i>

Cette tendance à réduire les syllabes des mots français, parfois à une seule syllabe, semble se situer dans le prolongement de l'évolution du latin au français où plus de 3.000 mots sont devenus monosyllabiques, alors que dans les autres langues romanes, ce n'est pas du tout le cas : les monosyllabes ne sont, en espagnol, en portugais, en italien ou en roumain, que quelques dizaines parmi les substantifs. Cette différence fondamentale va nous conduire à mettre l'accent sur l'importance de la réduction syllabique lors du passage du latin aux langues romanes – réduction plus prononcée dans la langue française – et ce, en raison de l'affaiblissement progressif plus important des marques morphologiques, en particulier post-nominales. Ainsi, le mot latin GAUDIUM aboutit en français moderne au mot « joie » par l'intermédiaire du pluriel GAUDIA qui devient lui-même, en latin vulgaire, un féminin singulier. En ancien français, l'orthographe de « joie » nous ramène à une prononciation que l'on peut transcrire en [dʒwajə] puis [ʒwajə] où le [g] latin se palatalise en [dʒ] puis se simplifie en [ʒ]. Le mot « joie » en ancien français est donc bisyllabique, la syllabe finale étant la morphologie du féminin marquée par le « e » final. Cette morphologie est, en ancien français, la marque du féminin singulier, à la fois prononcée et entendue, comme c'est encore le cas de l'italien *gio-ia*. De l'ancien français au français moderne, la syllabe finale s'est amuïe – même si à l'écrit la structure orthographique a été conservée – dans le cadre de l'évolution diachronique où la morphologie du substantif français est principalement portée par le déterminant antéposé : [lazwa]. Ce phénomène de démorphologisation – que nous développerons plus avant – est à l'origine de la réduction des syllabes des mots de la langue française. Une telle évolution syllabique est à mettre en rapport avec les processus de troncation des mots de la langue française, dans la mesure où en français moderne, la marque morphologique des substantifs est essentiellement portée par le déterminant antéposé. La troncation, surtout spécifique de la langue parlée, peut sembler un phénomène récent dans la mesure où il existe très peu de documents exploitables sur le plan scientifique relatifs à l'évolution de la langue parlée. Pour une approche plus statistique, nous renvoyons à l'article de Fridrichová (2013).

Certaines apocopes récentes relèvent de la langue familière comme *coloc* (colocataire), *occase* (occasion) ou *bénèf* (bénéfice), tandis que d'autres sont devenues des mots à part entière, intégrés depuis longtemps dans le dictionnaire, comme *taxi*, *vélo*, *métro*, *télé*, etc.

Dans certains cas, on peut observer une resuffixation en -o, parfois en -lo :

Exemples :

apéritif	devenant	<i>apéro</i>
alcoolique	“	<i>alcolo</i>
prolétaire	“	<i>prolo</i>
hôpital	“	<i>hosto</i>
dictionnaire	“	<i>dico</i>
directeur	“	<i>dirlo</i>
vétérinaire	“	<i>véto</i>

La plupart des mots tronqués sont formés par la simple coupure du mot entier ou encore par l'ajout du suffixe « -o » ou « -lo ».

Les noms propres peuvent aussi subir l'apocope : *Boul'Mich* (Boulevard Saint Michel), *Vel'd'Hiv'* (Vélodrome d'Hiver), ou plus récemment, *Macdo* (MacDonald's). C'est le cas également pour les prénoms dont les diminutifs sont souvent des apocopes : *Fred* (Frédéric), *Jo* (Joseph ou Georges), *Gus* (Gustave), *Alex* (Alexandre), *Clo* (Clotilde ou Claudine), etc. Certains sont même redoublés, comme *Jojo*, *Gigi*, *Lulu*, *Momo*, *Gégé*, etc.

3.2. L'aphérèse

Les troncations à gauche, appelées aphérèses sont beaucoup moins nombreuses. En effet, si la contraction des syllabes post-toniques est un phénomène général du latin aux langues romanes, l'aphérèse reste une exception. Dans la plupart des exemples, on peut constater que l'aphérèse a été préférée à l'apocope car le mot tronqué par apocope existe déjà : il correspond à la troncation d'un autre mot. Ainsi, « autobus » et « autocar » deviennent *bus* et *car* par aphérèse puisque l'apocope *auto* est déjà utilisée en tant qu'issue de « automobile ». De la même manière, « problème » devient *blèm* car *pro* est déjà la réduction de « professionnel » : *c'est un pro* au lieu de « c'est un professionnel ».

4. Hypothèses pour expliquer les causes de la troncation

Nous pouvons trouver chez les linguistes trois grands types d'hypothèses sur la troncation en français parlé. La première se rattache au principe du moindre effort : le fait d'utiliser les formes raccourcies d'un mot fréquemment utilisé pourrait justifier cette hypothèse. Certains supposent même que plus un mot est fréquent, plus il a de chances d'être tronqué (Kanwal 2018). Cette première hypothèse ne rend pas compte de ce que le mot tronqué est surtout utilisé dans la langue parlée et particulièrement dans des registres de langue plus familiers. Ainsi, un médecin pourra dire à un de ses collègues « on se voit à l'*hosto* la semaine prochaine », mais il dira plus difficilement à l'un de ses patients : « Il faut continuer votre traitement à l'*hosto* ». On voit bien ici que c'est la situation de communication qui différencie les deux énoncés. La première caractérise un échange verbal entre deux collègues (registre plus familier), la seconde est plus formelle et relève du registre standard. On peut donc observer que cette première hypothèse n'explique que très partiellement les phénomènes de troncation.

La deuxième hypothèse est celle de l'accélération de la communication. Il s'agit là d'une explication qui fait un parallèle entre l'accélération du monde moderne et le raccourcissement des formes linguistiques. Ainsi, Bernard Cerquiglini (2019) évoque le lien entre la brièveté du français et l'immédiateté de notre monde, en y voyant également une influence de la langue anglaise et du mélange de l'écrit et de l'oral sur internet. Cette hypothèse ne reste qu'au niveau de l'observation et de la description, sans faire référence à l'évolution diachronique du français. D'autres langues romanes comme l'italien et l'espagnol ne tronquent pas les mots d'une manière aussi systématique et pourtant l'accélération du monde les touche également.

La troisième hypothèse envisage les aspects sociolinguistiques de la troncation avec, en particulier, la prise en compte de l’ancrage social (Gorcy 2000). On a souvent tendance à penser que le marquage social est la principale explication du phénomène de la troncation. Or, comme nous l’avons observé plus haut, des mots comme *vélo*, *kilo*, *stylo*, sont désormais entrés dans la langue courante. Selon nous, les mots tronqués apparaissent d’abord dans la langue familière, puis ils sont utilisés par des groupes socio-professionnels bien délimités, cela, dans le cadre de situations de communication spécialisées (jargons professionnels, argots spécifiques) avant de passer dans la langue courante (voire dans les dictionnaires). Nous pouvons ainsi expliciter ces différentes étapes :

LANGUE FAMILIÈRE → LANGUES SPÉCIALISÉES (jargons et argots) → LANGUE COURANTE

Dans les trois hypothèses que nous venons d’examiner, les causes invoquées pour la troncation restent descriptives et ne tiennent que peu compte des relations de cohérence avec le système de la langue. Toutes les études sont synchroniques, parfois d’ordre sociolinguistique. Pour la plupart elles sont quantitatives et se fondent sur des corpus spécifiques (Fridrichová 2012, 2013).

Les résultats obtenus sont minutieux et précis en particulier dans la description du type de troncation mais aucune de ces études ne donne d’explication générale et convaincante par rapport au système de la langue française en synchronie et en diachronie.

5. L’apport de la diachronie pour comprendre la troncation

Il nous semble difficile de ne pas prendre en considération la dimension diachronique. Ainsi, un phénomène linguistique dans un état de langue donné doit avoir une explication cohérente avec le système de la langue en synchronie mais aussi avec les caractéristiques de l’évolution du système en diachronie. Comme nous l’avons dit plus haut, le raccourcissement syllabique a commencé dès la phase du latin, il s’est poursuivi en ancien français et trouve son aboutissement dans la démorphologisation presque totale du substantif, ce qui ouvre la porte aux nombreuses troncations lexicales du français parlé d’aujourd’hui.

Commençons par une réflexion de type systémique en synchronie : si l’on observe le fonctionnement du substantif en français parlé, on peut constater que la morphologie nominale est presque toujours portée par le déterminant qui précède.

Par exemple :

Le tapis [lətapi]	les tapis [letapi]
La table [latabl]	les tables [letabl]

On constate que dans la transcription phonétique, seule l’opposition morphologique des articles – dans ce cas définis – permet d’identifier le genre et le nombre du substantif qui suit. Ce fonctionnement est propre à la langue française. Les autres langues romanes conservent une double morphologie nominale ; ainsi en espagnol, *la casa* (avec le féminin singulier doublement marqué dans l’article *la* et dans la finale *-a* de *casa*) et *las casas* (avec, là aussi, le féminin pluriel marqué à la fois dans l’article *las* et dans la finale du

féminin pluriel *casas*). Il en est de même en italien, avec *la rosa* au singulier et *le rose* au pluriel.

En effet, l'évolution spécifique de la langue française est due à un mécanisme diachronique dénommé « déflexivité » (concept inventé par Gustave Guillaume, cf. Guillaume 2004) qui, du latin aux langues romanes tend à antéposer les marques morphologiques post-nominales sur l'article et plus largement sur le déterminant et les marques morphologiques post-verbales sur le pronom personnel sujet : le déterminant et le pronom personnel sujet deviennent dès lors obligatoires. Toutefois, du côté du verbe, la démorphologisation n'est pas totale. Au présent, elle paraît bien avancée si l'on compare avec les formes du présent des autres langues romanes. Ainsi, *je parle, tu parle(s), il parle, on parle* (plus fréquent désormais dans la langue parlée que *nous parlons*), *ils parle(nt)* présentent une forme identique avec des pronoms anticipés obligatoires – la forme sans pronom, *parle !*, n'exprimant que l'impératif – alors que les autres langues romanes ont des formes spécifiques pour chaque personne (esp. *hablo, hablas, habla...*, it. *parlo, parli, parla...*, roum. *vorbesc, vorbești, vorbește...*) et des pronoms anticipés utilisés uniquement en cas d'insistance. Mais en français certaines désinences résistent encore : c'est le cas, au présent, du « -ons » de la première personne du pluriel et surtout du « -ez » de la deuxième personne du pluriel. Par ailleurs, les marques morphologiques temporelles et aspectuelles restent obligatoires et sont postposées au radical du verbe (par exemple, à l'imparfait, au futur et au subjonctif). Tout cela empêche pour l'instant la généralisation de la troncation au verbe.

La langue française est la langue romane qui a poussé le plus loin l'anticipation dans ce domaine. Ainsi, à l'oral, les marques post-nominales de féminin et de pluriel sont de plus en plus rares. Le mot français « démorphologisé » peut donc être facilement compacté et aboutir dans bien des cas à un monosyllabe. Comme nous l'avons déjà souligné, la langue française en possède plus de 3000 alors que dans les autres langues romanes, ils sont très souvent inférieurs à vingt. Nous nous proposons de mettre en évidence les principales caractéristiques de cette évolution lexicale et de montrer qu'elle participe à un changement systémique structurel capable d'expliquer la troncation des mots en français parlé.

Dans le processus de « démorphologisation » du substantif du latin aux langues romanes, le mot français tend à perdre sa morphologie post-nominale ; c'est désormais le déterminant seul qui porte la morphologie (genre et nombre) avec l'apparition de l'article ; ainsi le mot, fermé à droite sur le plan prosodique par un accent tonique final – l'un des éléments fondamentaux de la déflexivité – apparaît comme de plus en plus compacté avec une construction qui se fait directement au niveau de la langue (c'est-à-dire sans morphologie postposée) et non plus au niveau du discours (avec morphologie postposée) comme c'est le cas dans les autres langues romanes. Cela rend de plus en plus opaque une analyse en racine étymologique ; ainsi le rapport entre le mot « eau » et la racine latine « *aqua-* » n'est ni évident ni immédiat ce qui n'est le cas ni de l'espagnol (*agua*), ni de l'italien (*acqua*), ni du roumain (*apă*). Cette tendance au « compactage » phonique rend donc le mot français de moins en moins analysable et la relation cognitive entre le signifiant et le signifié devient de plus en plus abstraite. C'est la raison pour laquelle dans

la langue parlée les troncations sont très fréquentes et peuvent aboutir à des graphies de plus en plus raccourcies : *ordi* pour « ordinateur », *compet* pour « compétition », *perf* pour « performance », etc. Cette évolution systémique qui rapproche typologiquement, sur le plan lexical, le français des langues de type isolant est en train d'élargir l'écart entre l'écrit et l'oral.

6. L'évolution du lexique du latin au français

L'évolution du lexique du latin aux langues romanes et plus particulièrement à la langue française doit être replacée dans le cadre général de ce que nous appelons la « systémique diachronique » qui envisage les changements linguistiques dans le cadre du système qu'est la langue. Le mécanisme qui permet de comprendre et d'analyser ces changements est la déflexivité (Begioni, Rocchetti 2010). La déflexivité est un mécanisme que l'on peut observer dans l'évolution des langues de type flexionnel. C'est tout particulièrement le cas de l'évolution du latin aux langues romanes. Il s'applique à des déplacements – généralement des antépositions – de marques morphologiques dans le domaine nominal et le domaine verbal. Ce processus s'accompagne d'une dématérialisation qui aboutit, dans le cas de l'article, à une forme liée dématérialisée.

Le substantif, quant à lui, subit une « démorphologisation » progressive qui, en français parlé contemporain, est la plus avancée de toutes les langues romanes. En particulier à l'oral, il devient une unité linguistique « isolée » qui ne porte plus de marques morphologiques avec une forme phonique qui a de moins en moins de rapports avec son orthographe. Il convient de replacer ce mécanisme dans l'évolution plus complexe des systèmes linguistiques. Ainsi des mots tels que « maison », « cochon », « façon », etc. ne sont plus morphologiquement analysables sans la présence d'un déterminant qui porte désormais toute la morphologie. Font exception un certain nombre de substantifs au pluriel irrégulier : « cheval/chevaux », « travail/travaux », « œil/yeux », etc.

L'évolution que l'on peut constater du latin aux langues romanes nous montre que nous avons affaire au passage d'une langue flexionnelle à des langues qui, progressivement, intègrent certains des caractères spécifiques des langues isolantes et ce, surtout pour le système nominal et dans une moindre mesure pour le système verbal. C'est tout particulièrement le cas de la langue française pour laquelle nous proposons le qualificatif de langue à tendance « néo-isolante ». Le passage d'un type à l'autre se fait grâce à des mécanismes qui sont liés à des changements de marquage morphologique (flexions nominales et verbales remplacées par des particules antéposées) et/ou syntaxique (anticipation du verbe, développement de la subordination, négation postposée et non plus antéposée). La prosodie entre aussi en ligne de compte car elle permet d'accompagner ou de renforcer (par exemple en latin avec l'apparition de l'accent tonique) un phénomène de changement linguistique. Le nouvel ordre des mots va aboutir à la disparition des déclinaisons (sauf partiellement en roumain). Tous ces phénomènes sont intimement liés les uns aux autres et relèvent tous de la déflexivité, mécanisme général qui implique de manière systémique tous les plans de la langue : morphologie, syntaxe, lexique.

7. La réduction syllabique du lexique en français

La disparition, en français parlé, des désinences morphologiques explique la réduction fréquente des syllabes post-toniques et les nombreuses syllabes finales présentant une voyelle muette. C'est en partie pour cela que l'on peut y observer des formes lexicales nettement plus compactes que dans les autres langues romanes. Ainsi les substantifs monosyllabiques composés d'une consonne et d'une voyelle sont beaucoup plus nombreux que dans les autres langues romanes. Il suffit de choisir une consonne, d'y adjoindre la plupart des voyelles ou des diphtongues de la langue française pour obtenir une série d'unités lexicales indépendantes les unes des autres. Par exemple, si on prend la consonne [t], on obtient la liste de mots suivants : *tas, thé, taie, temps, ton, thym, teint, thon, tout, toi*, etc., qui ont tous un sens qui leur est propre. Ce cas n'est pas isolé : avec [b], on obtient : *bas, baie, beau, bon, bout, bain, but, bien, brun, biais, bleu, bloc*, etc., et avec [k] : *cas, car, que, quai, qui, con, comme, coût, cor, corps, crème, crête, cri, craie, croix, clou, clef, clos, clin, clair, chlore*, etc. En italien comme en espagnol, l'accent tonique tombe le plus souvent sur l'avant-dernière syllabe et est suivi de la marque morphologique alors qu'en français surtout parlé, celle-ci est exprimée par un déterminant antéposé. Ces deux langues ne possèdent pas autant de monosyllabes ni un tel décalage entre la prononciation du mot simple et celle des dérivés qui ne sont plus construits à partir du mot simple, mais viennent directement de la langue latine. Voici quelques couples d'exemples pour les monosyllabes que nous venons de citer, dans lesquels les dérivations ont conservé la forme d'origine du radical étymologique latin alors que les mots simples ont subi une évolution différente, aussi bien en ce qui concerne les voyelles qu'en ce qui concerne les consonnes (sauf, comme nous venons de l'observer, dans les nombreux cas où la consonne initiale s'est maintenue) : *loi/légalité, poids/pesanteur, lieu/localité, paix/pacifique, point/ponctuation, feu/focalisation, faux/falsification, froid/frigorifique*, etc.

La réduction des syllabes aboutit à la création d'un grand nombre d'homophones dont la plupart sont des monosyllabes : ce sont des mots souvent très courants qui, dans la langue parlée, posent peu de problèmes de reconnaissance, car le contexte de la communication permet de lever les ambiguïtés sémantiques. Dans les états de langue où le français a commencé à être écrit, les graphèmes correspondaient aux sons. Mais la prononciation a évolué sans que l'écriture suive cette évolution ; ainsi le code écrit a conservé une forme distincte pour des mots monosyllabiques homophones. Des monosyllabes comme *eau, au, aux, haut, os* (pluriel), *aulx* ont une prononciation identique [ó] mais sont traités différemment par l'analyse oculaire lors de la lecture qui oblige le lecteur français, confronté à ces formes écrites, à prendre une certaine distance car la graphie ne correspond plus à la prononciation. Celle-ci fonctionne alors comme une image globale qui est reconnue spontanément par la mémoire visuelle sans passer par un décodage lettre par lettre ni par un découpage morphologique (Begioni, Rocchetti 2019). Le lien sémantique et visuel entre l'image globale du mot et le signifié devient beaucoup plus rapide et abstrait, le mot fonctionnant désormais comme une véritable unité compacte. Il s'agit d'une différence fondamentale avec les autres langues romanes qui, pour la plupart, s'écrivent comme elles se prononcent. De la même manière, la troncation des

mots du français parlé d'aujourd'hui peut aussi engendrer des phénomènes d'homophonie. C'est ainsi le cas de la troncation de « communication » en *com* (je travaille dans la *com*) qui est phonétiquement identique à la conjonction de comparaison « comme » et d'un mot tronqué comme *perf* qui peut être la réduction de « performance » (*il a fait une bonne perf*) ou de « perfusion » (*elle a été mise sous perf*). C'est souvent le contexte phrastique qui permet de lever les ambiguïtés

8. Conclusion

Toutes ces caractéristiques de la langue française que nous venons de relever en relation avec la diachronie montrent que le substantif a progressivement abandonné au cours de l'histoire sa morphologie et qu'il devient de plus en plus monolithique. Cette réduction formelle de plus en plus importante aboutit, dans bien des cas, à un monosyllabe. Le signifié reste identique, mais le signifiant compacté passe directement de la langue au discours sans recevoir aucune modification morphologique parce qu'il n'est plus analysé au niveau du discours. C'est la raison pour laquelle les phénomènes de troncation du français parlé entrent de manière logique et cohérente dans ce type d'évolution qui indique que la langue française se dirige progressivement vers un modèle typologique de plus en plus isolant.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Begioni, Louis, Rocchetti, Alvaro (2010), « Phénomènes de déflexivité du latin aux langues romanes : quels mécanismes systémiques sous-tendent cette évolution ? », *Langages*, 178, 67-87.
- Begioni, Louis, Rocchetti, Alvaro. (2019), « Typologie lexicale comparée des langues romanes : les spécificités de la langue française et leur implication sur la cognition et la culture », *Langages*, 214, 33-44.
- Cerquiglini, Bernard (2019), *Parlez-vous français tronqué ?*, Paris, Larousse.
- Fridrichová, Radka (2012), *La troncation en tant que procédé d'abréviation de mots et sa perception dans le français contemporain*, Thèse de doctorat, Université Palacky d'Olomouc.
- Fridrichová, Radka (2013), « Quelques observations sur les mots tronqués dans le français contemporain », *Romanica Olomucensia* 25/1, 1-13. DOI : <https://doi.org/10.5507/ro.2013.001>
- Guillaume, Gustave (2004) [1954-1958], *Prolégomènes à la linguistique structurale II. Discussion et continuation psychomécanique de la théorie saussurienne de la diachronie et de la synchronie*, Lowe, Ronald (éd.), Québec, Presses de l'université Laval.
- Kanwal, Jasmeen (2018), *Word length and the principle of least effort: language as an evolving, efficient code for information transfer*, Thèse de doctorat (non publiée), The University of Edinburgh.

Éléments de bibliographie de référence

- Antoine, Fabrice (1993), « Les Apocopés en [o] dans le français actuel : éléments de réflexion », *Le Français moderne*, 61/1, 28-36.
- Antoine, Fabrice (1998), « Des mots et des noms, verlan, troncation et recyclage formel dans

- l'argot contemporain », *Cahiers de lexicologie*, 72, 41-70.
- Begioni, Louis, Bottineau, Didier (2010), *La déflexivité*, *Langages*, 178.
- Begioni, Louis, Rocchetti, Alvaro (2019), « La déflexivité du latin aux langues romanes : les mécanismes systémiques en diachronie », in Louis Begioni, Christine Bracquenier, Alvaro Rocchetti, (éds), *La déflexivité dans les langues d'Europe*, Rennes, PUR, 37-50.
- Dubois, Jean, Dubois-Charlier, Françoise (1999), *La dérivation suffixale en français*, Paris, Nathan.
- Gadet, Françoise (1997), *Le français ordinaire*, 2^e éd. revue et augmentée, Paris, Armand Colin.
- Gadet, Françoise (2003), *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
- Gorcy, Gérard (2000), « La Mode de l'abréviation et de la troncation verbale en français contemporain », *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 15, 179-189.
- Goudailler, Jean-Pierre (2001), *Comment tu t'achèves*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- Goudailler, Jean-Pierre (2002), « De l'argot traditionnel au français contemporain des cités », *La Linguistique*, 38/1, 5-24. <https://doi.org/10.3917/ling.381.0005>
- Goudailler, Jean-Pierre (2003), « Procédés de création lexicale en français contemporain des cités », in Jean Rousseau, *L'invention verbale en français contemporain*, *Les Cahiers du CIEP*, Paris, Didier.
- Groud, Claudette, Serna, Nicole (1996), *De abdom à zoo, Regards sur la troncation en français contemporain*, Paris, Didier Érudition.
- Kilani-Schoch, Marianne (1988), *Introduction à la morphologie naturelle*, Bern, Peter Lang.
- Kilani-Schoch, Marianne, Dressler, Wolfgang Ulrich (2005), *Morphologie naturelle et flexion du verbe français*, Tübingen, Gunter Narr Verlag.
- Zipf, George Kingsley (1949), *Human behavior and the principle of least effort*, Addison-Wesley press.

LOUIS BEGIONI • is Professor of French Linguistics at the University of Rome Tor Vergata and Emeritus Professor of Italian Linguistics at the University of Lille. He holds an Honorary Doctorate from the Vasilé Goldis Western University in Arad (Romania) and a Doctorat d'Etat in Language Sciences from the Université Sorbonne Nouvelle Paris 3. From 2004 to 2010, he was director of the SELOEN Laboratory (SEmantique, LOGique et ENonciation) at the University of Lille and vice-president of the AIPL (Association Internationale de Psychomécanique du Langage) from 2011 to 2019. His research focuses on the comparative linguistics of Romance languages in synchronicity and diachronicity, Gustave Guillaume's psychomechanics of language, the systemics of language, the sociolinguistics of French and Italian, and Italian dialectology.

E-MAIL • louis.begioni@gmail.com; louis.begioni@uniroma2.it

ALVARO ROCCHETTI • Professor Emeritus at the Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3, head of the CIRMI (Centre Inter-universitaire de Recherche de l'Université de Paris 3), was trained in the psycho-mechanics of language by Maurice Molho, Roch Valin and Bernard Pottier. He has applied the psycho-mechanical approach to the evolution of Latin into all the Romance languages, and to the differences between the evolution of these languages and the agglutinative languages (Turkish and Basque in particular). His publications, in collaboration with Louis Begioni, Professor at the University of Rome, now focus on "the comparative systematics of Romance languages".

E-MAIL • rocchetti.alvaro@yahoo.com

L'ORAL DANS LA *GRANDE GRAMMAIRE* *DU FRANÇAIS*

En relation avec la phrase, la période et le texte

Guy ACHARD-BAYLE

ABSTRACT • Spoken Language in the Grande Grammaire du Français: In Relation to the Sentence, the Period and the Text. The new *Grande Grammaire du Français* (GGF 2021) is innovative in that it places the syntactic level of analysis, the sentence, at the beginning, and the phonic level, the oral language, at the end. However, the novelty of the GGF lies not only in this organization of the summary, but also in the exceptional scope accorded to the oral language. To begin with, we will explore from an internal point of view this organization of the summary, and the extension of these two parts or levels, phonic and micro-syntactic. We would also like to undertake our analysis from our own point of view, that of textual linguistics: from this point of view, it is no longer two parts or levels that we will have to analyse as such, but their intersection, between micro- and macro-syntax; and we will take the *period* as an example of *mesotextual* organisation: what seems to characterize it, and will bring us back to our initial point, is that the *period* can be grasped as a unit whose defining features combine (macro) syntax and orality, in the form of prosody. To conclude, we will compare on this point, from an external point of view, the GGF with other contemporary grammars.

KEYWORDS • Micro vs Macro-Syntax; Sentence-Text Intersections; Period and Oral Language.

Si l'on prend pour modèle « les niveaux de l'analyse linguistique » d'Émile Benveniste (1966), qui combinait alors tradition grammaticale et modernité structurale, force est de constater que la toute nouvelle *Grande Grammaire du Français* (désormais GGF, 2021) inverse la démarche « ascendante » du célèbre linguiste : le niveau syntaxique et son unité, la phrase, sont placés à l'entrée de la GGF, le niveau phonique, l'oral, en son extrémité. Pour autant la nouveauté de la GGF ne tient pas seulement à cette organisation du sommaire ; elle l'est aussi dans l'étendue exceptionnelle qui est accordée au « niveau »

phonétique-phonologique et plus généralement à l'oral. Nous nous proposons donc, pour commencer, d'explorer, d'un point de vue interne, cette organisation, et notamment l'extension de ces deux parties ou « niveaux ».

Mais nous voudrions aussi entreprendre notre analyse de notre propre point de vue, celui de la linguistique textuelle ; et de ce point de vue, ce ne sont plus deux parties ou « niveaux » que nous aurons à analyser comme tels, mais leur intersection. Nous avons, ces derniers temps, mené plusieurs travaux sur les unités et les organisations « méso-textuelles », et tout récemment la période. Or la problématique liée à cette unité mésotextuelle est que celle-ci est d'une définition aléatoire, aujourd'hui encore, car, quels que soient les efforts entrepris par les linguistes du texte pour l'insérer comme niveau d'organisation entre la phrase et le texte, la difficulté à laquelle on se heurte est qu'on ne sait toujours pas la distinguer très exactement, d'un côté, de la phrase (complexe), de l'autre, du paragraphe. Néanmoins ce qui semble la caractériser, en dehors de ces questions de délimitation, et qui nous ramène à notre propos initial, c'est que la période peut être saisie comme une unité dont les traits définitoires combinent la (macro) syntaxe et l'oralité, sous la forme de la prosodie.

C'est pourquoi, les analyses de notre première partie seront suivies de ce que nous appellerons des « réflexions pour une grammaire de l'élocution et de la disposition ». Il s'agira par-là de reprendre l'héritage de la rhétorique pour, si l'on veut, le mettre au goût du jour de la linguistique dans sa dimension discursive ou textuelle. Nous serons amené dans ces conditions, c'est-à-dire d'un point de vue externe, à comparer sur le sujet la GGF à d'autres grammaires du français contemporaines, l'*Encyclopédie grammaticale du français* (entreprise en 2003, <http://encyclogram.fr/>) et la *Grammaire méthodique du français* (1994).

Notre présentation et nos analyses seront partielles, pour deux raisons : la dimension hors norme de l'ouvrage et notre point de vue de linguiste du texte ; cela dit, donc, nous procéderons en quatre étapes, censées mettre en avant quatre caractéristiques originales de cet ouvrage : (i) une grammaire « descriptive » ; (ii) une grammaire de la phrase, mais aussi du texte et du discours ; (iii) la transition du texte-discours à l'oral ; (iv) la place de l'oral.

1. Une grammaire « descriptive »

Lors de sa sortie fin 2021, la GGF a été présentée en divers endroits, du lieu principal de sa conception (l'université Paris Cité, site Paris Diderot, ex-Paris VII) en novembre, au siège de son édition (la Librairie Actes Sud à Arles) en décembre. La GGF a été présentée ensuite dans d'autres villes et universités mais les premières citées donnent une idée du projet : à la fois scientifique et grand public. Nous avons assisté aux deux et pouvons dire que la présentation chez l'éditeur à Arles a attiré autant de monde que celle de Paris-Diderot. C'était d'ailleurs le vœu de l'éditeur, que la GGF vise ce public, quelles qu'en soient (i) l'ampleur : plus de deux mille six cents pages rédigées par une soixantaine de linguistes ; (ii) la profondeur : si l'on considère la centaine de pages dédiées à l'index et la table des matières ; si l'on considère encore le glossaire, le système des renvois, particulièrement efficace dans la version électronique de l'ouvrage.

Si l'on croit les divers éditeurs et éditrices scientifiques entendus à Arles, la durée de l'entreprise, étalée sur quelque vingt ans, s'explique non seulement par l'ampleur et la profondeur du projet, comme on a dit, mais aussi par l'intervention des « profanes » qui ont demandé à mi-parcours des réécritures qui rendent l'ouvrage accessible¹. De ce point de vue, le pari est réussi, si l'on en croit par exemple ce qu'en dit *Le Monde* du 11 novembre 2021 :

« En pratiquante chevronnée de la langue, notre feuilletoniste [Camille Laurens, écrivaine] a eu plaisir à circuler dans cet ouvrage dirigé par Anne Abeillé et Danièle Godard, qui a pour beau souci de faire 'entendre' le français. »²

Nous avons choisi cette citation pour témoigner de la réception de l'ouvrage : citation qui joue sur le mot « entendre », et que nous prendrons au pied de la lettre pour parler de la place qu'y occupe l'oral. Mais d'abord nous dirons un mot de ce que la GGF laisse ou est supposée laisser « entendre », au sens de « faire comprendre », du français.

L'entreprise vise quatre points d'égale importance, et qui peuvent se faire écho : elle se veut – nous citons – (i) « descriptive » et (ii) « synchronique » ; et cette synchronie couvre, par le corpus décrit, plus d'un demi-siècle d'« usages écrits et oraux » (iii et iv). Néanmoins, et c'est là que l'on trouve des échos – nous citons encore –, elle le fait « sans s'interdire des rappels historiques » ; quant à l'étendue de ce corpus, elle résulte de la prise en compte, et vise la description « de la variété et de la vitalité du français contemporain, dans ses usages écrits et oraux ». On voit donc, déjà, quel accent est mis sur l'oral ; on y reviendra comme annoncé.

2. Une grammaire de la phrase, mais aussi du texte et du discours

Vu l'ordre d'exposition de la plupart des grammaires, dont celles que nous avons consultées (cf. Introduction), on a pu dire pour commencer que la GGF inverse l'enchaînement de ce qu'Émile Benveniste a appelé « les niveaux de l'analyse linguistique », qui le conduisaient, par étapes, seuils ou paliers d'« intégration », du son, du phonème voire du trait distinctif, à la phrase.

Or l'on sait que pour lui, on sort, « au-delà de la phrase », de la « grammaire », pour entrer dans le discours, dans la mesure où la phrase n'est pas une unité qui « intègre » un niveau supérieur pour « constituer » une unité de ce niveau supérieur, car elle :

¹ « Profane », « folk » ou encore « laien » : sur les courants de la linguistique « populaire », cf. Preston ou encore Stegu in Achard-Bayle, Paveau (2008) : <https://journals.openedition.org/pratiques/1168> (site visité et accessible le 15 avril 2026, comme tous les autres sites cités par la suite). Cf. encore, *infra* note 4, les effets de cette prise en compte d'un esprit *populaire/folk*...

² https://www.lemonde.fr/livres/article/2021/11/11/la-grande-grammaire-du-francais-le-feuilleton-litteraire-de-camille-laurens_6101735_3260.html.

« ne peut entrer à titre de partie dans une totalité de rang plus élevé. Une proposition peut seulement précéder ou suivre une autre proposition dans un rapport de consécution. » (Benveniste 1966 : 129)³

La GGF est ainsi, par son ordre de présentation, et son ouverture centrée sur la phrase, résolument syntaxique. Ceci s'explique par son orientation « descriptive », suivant le mot des éditrices et éditeur scientifiques :

« Cette grammaire décrit la façon dont la langue fonctionne, comment les mots peuvent se combiner pour permettre à un auteur ou un locuteur⁴ d'exprimer un message... » (GGF, Introduction, XXII)

Cela dit, le chapitre inaugural (Chapitre I La phrase) se décline aussitôt en : « Qu'est-ce qu'une phrase ? » (Section I-1). Or la question est, du moins en partie, une remise en question :

- « En partie », car les trois premiers exemples donnés (1a à 1c, p. 5) sont très classiquement des propositions de type : (1a) Sujet-Verbe, (1b) Sujet-Verbe-Objet, et (1c) Complément de phrase-Sujet-Copule-Attribut, pour illustrer le fait que : « une phrase décrit une situation, c'est-à-dire un événement 1a, 1b ou un état 1c. »
- « Remise en question » néanmoins, et au moins pour deux raisons :

« Cette définition [i.e. la définition graphique traditionnelle de la phrase] est insuffisante car elle ne dit rien de l'agencement des mots dans la phrase, ni de leurs relations. Elle ne permet pas non plus de décrire les productions orales. »

Ainsi, l'accent est mis sur l'oral, de nouveau. Mais avant d'y revenir, nous voudrions nous pencher sur la place nouvelle que cette grammaire réserve à notre domaine de spécialité : celui du « texte-discours ». Nous procéderons ici en deux temps.

(i) On sait qu'à partir de Benveniste, l'articulation ou la continuité phrase-texte a intéressé certains linguistes⁵, et suscité toute une série de travaux dans le domaine que l'on appellera, avec d'autres mais aussi pour permettre de souligner précisément cette continuité de la phrase au discours, la macrosyntaxe. Or, pour revenir à la GGF, il est intéressant de signaler ici que si, après la section I-1, se succèdent six sections, disons, classiquement syntaxiques ou grammaticales (types de phrases, phrases verbales, subordonnées-coordonnées, averbales, interrogatives-exclamatives), la section 7 est consacrée à « L'insertion des phrases dans le discours ».

À ce point, la notion d'« énoncé » se substitue à celle de « phrase ». On a alors, dès ce premier chapitre de la GGF, l'amorce d'une grammaire de texte (ou plutôt de discours⁶)

³ Cf. le commentaire qu'en fait Charolles (2001), de son point de vue de linguiste du texte-discours.

⁴ Cette coordination laisse entendre et attendre un double corpus, autrement dit une variété de corpus.

⁵ Cf. note 3.

⁶ Les auteur-autrices préfèrent parler de *discours* plutôt que de *texte*, car, dans l'esprit *populaire/folk*, le

d'une dizaine de pages, ce qui est donc une nouveauté par rapport à une autre grammaire moderne comme la *Grammaire méthodique du français* de Jean-Christophe Pellat, Martin Riegel et René Rioul, qui en faisant une place au texte en 1994^(1ère éd.), innovait aussi, mais lui consacrait cette place en toute fin de parcours. On retrouvera aussi la grammaire de texte dans la GGF en fin de parcours, au chapitre XVIII (il y en a vingt en tout) : ce chapitre fait 150 pages, mais ce ne sont finalement que 150 pages sur 2250, ce qui ne représente donc que 6,5% du volume total, quand la proportion était de 8,5% dans *Grammaire méthodique du français* (50 pages sur 625).

(ii) La seconde remarque est que dans le sommaire et par là l'architecture de la GGF, la question du texte-discours se trouve développée deux fois : dans le chapitre I, section 7, puis dans le chapitre XVIII, qui est de la sorte l'expansion de la sections I.7.

On peut alors considérer le chapitre I comme une sorte de GGF en réduction : ainsi, quand pour le texte, la section I.7 focalise sur la question des topiques (« Organisation du contenu des énoncés »), le chapitre XVIII (« La syntaxe, l'énoncé et le discours ») commence (XVIII-1) par « La progression du discours ». Ce chapitre a été dirigé par Bernard Combettes, qui précise : « la construction et l'interprétation des énoncés doivent être envisagés en prenant en compte le texte et le discours. »

C'est dire que cette grammaire n'est pas que « formelle », quelles que soient les attaches et les orientations épistémologiques des deux principales ouvrières du projet : Anne Abeillé et Danièle Godard. Il y a ainsi dans cette GGF, quelque chose de la *Grammaire du sens et de l'expression* de Patrick Charaudeau (1992, Hachette ; rééditée en 2019 chez Lambert Lucas), même si les principaux auteurs de ce chapitre discursif sont plus des « textualistes » (Bernard Combettes, Michel Charolles, Catherine Schnedecker) que des « discursivistes » comme Patrick Charaudeau ; et de ce point de vue, le choix des auteurs « textualistes » confirme bien l'orientation macrosyntaxique des parties de l'entreprise consacrées à l'« au-delà de la phrase ».

Cette seconde remarque va nous permettre de creuser maintenant, de ce même point de vue macrosyntaxique, la question et donc la place de l'oral.

3. Du texte-discours à l'oral

Pour revenir au sommaire et à l'architecture de la GGF, il nous faut maintenant relever que la succession ou la transition entre texte-discours et oral se produit deux fois : dans le

texte « désign[e] avant tout l'écrit ». Cette conception est certes traditionnelle, mais elle est bien le reflet d'une conception *populaire/folk* du texte. Pour autant, la GGF innove en ne faisant pas de distinction ou d'opposition *texte-discours* en termes d'écrit-oral, puisque pour les auteurs-autrices, *discours* vaut « à l'écrit comme à l'oral » (p. 97). Cela dit, nous ne sommes pas sûr que dans l'esprit *folk* le discours écrit soit compris comme autre chose que la transcription d'un discours (oral) : « La transcription consiste à mettre un discours oral par écrit. » Précisons pour clore cette note que nous employons ici *folk* et non *populaire*, dans la mesure où ce dernier adjectif a pu être « mal reçu » par la communauté qui l'a interprété dans un autre sens que celui que lui donne conventionnellement ladite « linguistique populaire ».

chapitre I, entre les sections 7 et 8, puis entre les chapitres XVIII et XIX. Cette double succession nous a conduit donc à nous interroger sur la ou les connexions qui existent entre ces sections ou chapitres.

Pour répondre à l'interrogation sur l'existence ou non de connexions, en vérifier l'hypothèse, nous allons nous reporter autant à la section 1-8 sur l'oral qu'au chapitre sur l'oral proprement dit (ch. XIX : « La forme sonore des énoncés ») ; car, si ce n'est sa longueur exceptionnelle (une centaine de pages), ce chapitre XIX est d'abord (section XIX-1) de facture disons classique sinon traditionnelle, suivant son exposition : consonnes, voyelles, syllabes, accentuation, intonation. Des nouveautés apparaissent néanmoins, comme celle de « phrasé » (section XIX-1.4) qui permet de revenir sur les notions et les conceptions habituelles de la syntaxe.

Nous allons nous attarder sur ce point, puisque notre propos est de privilégier l'analyse macrosyntaxique de la GGF, autrement dit l'analyse de son orientation (partiellement) macrosyntaxique, ce qui semble bien indiquer voire confirmer qu'il y a dans l'ouvrage une volonté de connecter texte-discours et oral :

Ainsi, on trouve (p. 2085) au premier rang « (d)es phénomènes affectant le syntagme ou la phrase, le phrasé ou structuration en groupes prosodiques, qui correspondent ou non aux constituants syntaxiques » ; comme dans cet exemple (p. 2086) :

Les enfants ont regardé un film des années cinquante.

Phrasé : *(Les enfants) (ont regardé) (un film des années cinquante)*

Syntaxe : *(Les enfants SN) (ont regardé (un film (des années cinquante) SP) SN) SV)*

De la sorte, la responsable du chapitre, Élisabeth Delais-Roussarie, précise : « Dans cette grammaire, nous appelons *groupes* les constituants prosodiques et *syntagmes* les constituants syntaxiques. »

On voit par-là que le projet « descriptif » de la GGF, qui nécessite des développements (on l'a dit : ce chapitre comprend une centaine de pages), et qui apporte un certain nombre d'innovations, s'accompagne d'un travail métalinguistique : ainsi, dans la dernière citation, les mots régis par le verbe *appeler* sont-ils mis en italiques ; et ce travail métalinguistique a pour but de distinguer (nous citons de nouveau) « cette grammaire » des autres : or, dans la citation d'où nous l'extrayons, le syntagme démonstratif, qui figure en réalité en position antéposée détachée, « Dans cette grammaire, (...) », est moins déictique que, précisément, distinctif : *cette* vs *d'autres* sinon les *autres*⁷.

Pour autant, si cette approche prosodique des énoncés permet de présenter une autre forme d'organisation des phrases, c'est-à-dire une forme d'organisation autre que syntaxique, nous devons dire pour revenir à la question et l'hypothèse sur les connexions éventuelles entre texte-discours et oral, que nous n'avons pas trouvé de lien dans ce chapitre avec des notions du chapitre précédent qui auraient pu apporter du nouveau à la

⁷ Nous renvoyons à ce que Georges Kleiber (2006) a pu dire des démonstratifs de « point de vue », soit du point de vue dans les démonstratifs. Comme souvent, Georges Kleiber use d'un joli titre !

question initiale, la question d'ouverture de la GGF : « Qu'est-ce qu'une phrase ? ». Ainsi, les notions de *portée* ou de *période* sont l'une peu exploitée, l'autre absente.

Peu exploitée, la *portée* : elle est associée à de seuls mots ou parties des discours comme l'adverbe ou la négation, alors qu'au plan textuel elle avait été développée par ex. par Michel Charolles dès la fin des années 80. Or la portée concerne aussi l'autre plan d'organisation du discours qu'est la *période* qui, elle, est absente : on ne la retrouve pas dans l'index pas plus que dans la bibliographie.

Par contraste, on peut voir que l'*Encyclogram* est plus avancée sur le sujet, en ce qu'elle nous conduit ou ramène bien à la question de la connexion entre texte-discours et oral. Ainsi pour Alain Berrendonner (2021) :

« Le terme de période a repris du service dans certaines théories du discours récentes, qui en font un usage sans rapport avec l'acception classique [la complexité syntaxique et la complétude sémantique, notamment au XVIII^{ème} siècle]. Il sert à désigner deux types d'unités différentes, mais également délimitées par la prosodie. »

Quant à Michel Charolles, même s'il laisse de côté la prosodie de la période pour n'en garder que la dimension de la complexité-complétude, il notait dans son article pionnier de 1988 que portée et période interagissaient dans la mesure où si les connecteurs ont souvent pour fonction de *borner* une portée, ils sont aussi « à l'origine de la périodisation textuelle » (art. cité, p. 11).

Mais pour voir ou vérifier cela, il faut travailler sur du texte, des séquences ou des suites de phrases ou d'énoncés, et non sur des unités isolées... Ce qui nous conduit à notre dernière partie, où nous allons mettre ou essayer de mettre plus encore en valeur l'oral dans la GGF et les options de ses auteurs et autrices sur l'oral.

4. « Place à l'oral ! »

Si les travaux d'Alain Berrendonner sur la période, ou plus largement sur l'intersection entre syntaxe-sémantique et prosodie n'ont pas été exploités à ce point par la GGF, les travaux suisses en macrosyntaxe sont bien présents, comme en témoigne la bibliographie, où l'on trouve aussi bien les *deux syntaxes* d'Alain Berrendonner, que *l'interface prosodie-syntaxe* de Mathieu Avanzi⁸.

On trouve par ailleurs un nombre remarquable de références aux travaux de Claire Blanche-Benveniste sur le français parlé. Pour autant, au chapitre XIX, ce n'est pas cet angle d'attaque, syntaxique, macrosyntaxique, et « *interfacial* structure-prosodie », qui est privilégié. Comme on a pu le dire, la composition du chapitre est de facture classique : on y parle d'intonation, accentuation, liaison, élision...

Cela dit, nous ne nous prononçons pas ici sur les contenus, d'autant qu'ils sont comme les autres rédigés par d'éminents spécialistes. Nous allons plutôt chercher à mettre

⁸ Que cite d'ailleurs Alain Berrendonner (2021) dans sa « Note terminologique » sur la *Période*.

en valeur ce que nous pouvons identifier, en surface, comme les innovations du chapitre et par là du domaine. La nouveauté à notre sens vient notamment de deux sources :

- (i) Le focus est mis à deux reprises sur la « variation régionale » (en accentuation et en intonation⁹) et sur l'utilisation des technologies à la fois pour l'exploitation du corpus élargi au français parlé mais aussi comme aide à la description, par des témoignages sonores accessibles en ligne. Ces deux options, épistémo-méthodologiques, interfèrent dans la mesure où si la GGF-papier reproduit des transcriptions de textes, en fait ce sont les enregistrements de la version électronique qui font foi (pas seulement pour les questions de « variation régionale » d'ailleurs).
- (ii) D'autre part, le corpus des variations permet de présenter au lecteur une grande variété de français : pour la section qui nous intéresse (XIX-4.3), sont citées la France, la Belgique, la Suisse, la Centrafrique, où une même phrase est lue par un locuteur de Paris et un de Bangui.

Cela était relevé, on l'a vu dans notre Introduction, par le *Monde* : il s'agissait, selon l'autrice de l'article de ce quotidien, de « faire entendre le français » ; c'est-à-dire faire entendre le français *parlé*, mais aussi *les français parlés*. Et c'est effectivement le propos des auteurs et autrices coordinateur et coordinatrices de l'ensemble de la GGF, qui commencent par ces deux thèmes ou options, dans leur introduction : la variation, la diversité. Ainsi, nous pouvons boucler notre analyse de la GGF en revenant au début de notre démonstration.

Nous avons déjà vu que la destination « grand public » de cet ouvrage scientifique était l'une des principales préoccupations ou visées de l'équipe ; pour autant, une autre des préoccupations ou visées de l'entreprise est l'innovation qui se décline de trois manières : les avancées dans la recherche en syntaxe, la variation¹⁰ et, nous terminons donc avec cela, la place faite à l'oral ; la GGF se réjouit d'ailleurs d'être « la première » à faire une telle place à l'oral, ce qui explique pourquoi nous avons réécrit le sous-titre de notre ultime section sous la forme revendicative : « Place à l'oral ! » :

« Une de ses ambitions est de présenter de façon cohérente (et lisible pour un large public) les avancées dans la connaissance de la syntaxe du français et de ses interfaces avec le lexique, la sémantique, le discours et la prosodie. Une autre est de prendre en compte la variation des données, en s'intéressant à des données régionales (décrites) et orales (grâce à l'interrogation de corpus oraux). La version numérique permet l'écoute de nombreux exemples oraux. » (Page de présentation de la GGF sur le site du CNRS, <http://www.llf.cnrs.fr/ggf>)

⁹ Travail confié à Mathieu Avanzi.

¹⁰ Voir d'autres témoignages, écrits, audio-visuels sur le site de la maison d'édition Actes Sud : <https://www.actes-sud.fr/la-grande-grammaire-du-francais>. Pour la variation encore, voir, *infra*, notre Annexe.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abeillé, Anne, Godard, Danièle (dir.) (2021), *La grande grammaire du français*, Arles, Actes Sud.
- Benveniste, Émile (1966), « Les niveaux de l'analyse linguistique », in *Problèmes de linguistique générale*, ch. X, Paris, Gallimard (rééd. coll. Tel, 1976, 119-131).
- Berrendonner, Alain (2021), « Période (Note terminologique) », in *Encyclopédie grammaticale du français*. <http://encyclogram.fr>
- Charaudeau, Patrick (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette (rééd. 2019, Limoges, Lambert Lucas).
- Charolles, Michel (1988), « Les plans d'organisation textuelle : périodes, chaînes, portées, séquences », *Pratiques*, 57, 3-13. DOI : <https://doi.org/10.3406/prati.1988.1468>
- Charolles, Michel (2001), « De la phrase au discours : quelles relations ? », in André Rousseau (éd.), *La sémantique des relations*, Université Charles de Gaulle – Lille 3, Édition du Conseil Scientifique (coll. Travaux et recherches), 237-260. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01404546/document>
- Kleiber, Georges (2006), « Démonstratifs : emplois à la mode et mode (s) d'emploi », *Langue française*, 152, 9-23. DOI : <https://doi.org/10.3917/lf.152.0009>
- Pellat, Jean-Christophe, Riegel, Martin, Rioul, René (1994¹), *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France. (La 8^e édition est parue en 2021, mais nous avons, pour les raisons indiquées lors de notre démonstration, voulu privilégier le nombre de pages consacrées au *texte-discours* dès la première édition, 1994¹, de cette *Grammaire*.)

Orientations bibliographiques

Macrosyntaxe/Oral :

- Avanzi, Mathieu (2012), *L'interface prosodie/syntaxe en français. Dislocations, incises et asyndètes*, Berne, Peter Lang.
- Berrendonner, Alain (2021), « La notion de phrase », in *Encyclopédie grammaticale du français*. <http://encyclogram.fr>
- Blanche-Benveniste, Claire, Bilger, Mireille, Rouget, Christine, Van den Eynde, Karel (1990), *Le français parlé : études grammaticales*, Paris, Éditions du CNRS.
- Groupe de Fribourg (2012), *Grammaire de la période*, Berne, Peter Lang.

Linguistique populaire :

- Achard-Bayle, Guy, Paveau, Marie-Anne (éds) (2008), « Présentation. La linguistique 'hors du temple' », *Pratiques*, 139-140 (*Linguistique populaire ?*), 3-16. DOI : <https://doi.org/10.4000/pratiques.1171>
- Preston, Dennis R. (2008), « Qu'est-ce que la linguistique populaire ? Une question d'importance », *Pratiques*, 139-140, 1-24. DOI : <https://doi.org/10.4000/pratiques.1176>
- Stegu, Martin (2008), « Linguistique populaire, language awareness, linguistique appliquée : interrelations et transitions », *Pratiques*, 139-140, 81-92. DOI : <https://doi.org/10.4000/pratiques.1193>

GUY ACHARD-BAYLE • was elected Professor of Textual Linguistics at the Université Paul Verlaine (Metz) in 2004, which became the Université de Lorraine in 2012. He is now Professor Emeritus and a member of the CREM (Centre de REcherches sur les Médiations, <https://crem.univ-lorraine.fr>). In addition to textual linguistics, he specializes in referential

semantics, cognitive linguistics (metaphors), paremiology (proverbs), and the didactics of languages, texts and cultures. He directs or has directed some twenty theses in these fields. He has published articles in the same fields, some of which are available on open archive sites (Academia: <https://univ-lorraine.academia.edu/GAchardBayle>, HAL: <http://crem.univ-lorraine.fr/membres/enseignantes-chercheurs-titulaires/achard-bayle-guy>)

E-MAIL • guy.achardbayle@orange.fr

Annexe

(Paul Cappeau, Françoise Gadet : copie d'écran de la diapositive 11 du support de présentation de la GGF chapitre XIX, à l'Université de Paris – ex-Paris 7 Denis-Diderot – le 19 nov. 2021 : <http://www.llf.cnrs.fr/sites/llf.cnrs.fr/files/u28/9-L-oral.pdf>. Pour l'ensemble des présentations de chapitres : <http://www.llf.cnrs.fr/fr/node/6900>)

AnALYSE
DE SÉQUENCES ORALES

PRAGMA-SYNTAXE DE *DONC*

Alain BERRENDONNER

ABSTRACT • *Pragma-syntax of donc*. A syntactic and prosodic analysis of fr. “*donc*” shows that this morpheme is neither an adverb nor a connector, but an autonomous averbal utterance (“monoreme”). It does not signify a relation of inference between two propositions, but expresses an enunciative posture of rationality.

KEYWORDS • French language; Discourse marker; Pragma-syntax; Inferential pragmatics.

1. Introduction

1.1. La plupart des études consacrées à *donc*¹ ont porté sur ses rendements pragmatiques, et se sont surtout attachées à établir un catalogue de ses diverses interprétations en discours (cf. p. ex. Hybertie 1996 ; Bolly, Degand 2009 ; Dostie 2013). Ces études attribuent communément à *donc* la fonction sémantique de *connecteur* reliant la phrase qui le contient à un élément du contexte antérieur (Nølke 2002 ; GGF 2021).

1.2. Au plan syntaxique, le morphème *donc* est décrit couramment comme un *adverbe de phrase*, qui a la fonction d’ajout à une phrase-noyau et peut occuper trois positions : initiale, finale, ou interne (= après le verbe fini, et notamment entre auxiliaire et auxilié, ce qui est souvent considéré comme un placement caractéristique des adverbes).

Du point de vue syntaxique, le marqueur *donc* a un comportement d’adverbial de phrase. [...], *Donc* se caractérise en effet par une grande liberté distributionnelle à l’intérieur de l’énoncé où il apparaît, ainsi que par la possibilité de former une unité intonative autonome. Il est en outre compatible avec la conjonction *et*, ce qui, selon un point de vue désormais courant, en exclut le statut de conjonction de coordination au sens strict du terme. (Ferrari, Rossari 1994)

¹ Il semble qu’il existe deux morphèmes *donc* homonymes, dont l’un a un allomorphe prononcé [dɔ̃] sans consonne finale, et fonctionne comme un modifieur de renforcement ajouté à certains verbes dans des expressions plus ou moins figées (*dis donc, allons donc...*) (Dostie 2013). Je ne m’en occuperai pas ici.

Donc est un adverbe. Il a la même mobilité que d'autres adverbes connecteurs comme *pourtant*. (GGF : 870)

1.3. Cette description standard laisse ouverts plusieurs problèmes.

- D'une part, la notion de connecteur, fondée sur les occurrences canoniques du type P_1 *donc* P_2 , ne peut s'appliquer aux autres emplois qu'à condition d'en faire un usage laxiste qui confine à l'absence de définition : que connectent les occurrences sans terme gauche, celles qui ne portent pas sur des contenus propositionnels, ou celles qui sont sans rapport sémantique avec la phrase qui suit ? (cf. *infra* ex. 13-16, 20, 21).

- On peut en outre s'étonner qu'un morphème à sens de connecteur puisse se placer ailleurs qu'en position initiale de phrase (comparer avec la distribution de *mais*, *or*, *parce que*, etc.).

- D'autre part, un examen des données orales montre que *donc* n'a pas toujours le même statut prosodique. Tantôt il est intégré dans un groupe intonatif plus vaste, tantôt il est 'détaché' en tant que groupe intonatif distinct, démarqué par des proéminences intonatives ou des pauses. Cf. (1) vs (2)² :

- (1) (a) (ben elle elle étudiait)^B (**donc** elle avait pas de revenu)^H (forcément)^H [OFROM]
- (b) (il y a)^B {27} (une approbation)^H (un privilège)^H (ET une préface)^B {95}
- (hein)^H (il y a **donc** trois éléments)^B [CRFP pub-cle-1]
- (2) (a) (et **donc**)^H (euh)^B (elle était fatiguée)^B (le soir)^{B-} (elle se reposait)^B [OFROM]
- (b) (mais on souhaite)^H (**donc**)^H (euh)^B (ouvrir une nouvelle catégorie)^H (**donc**)^{B-}
- (euh)^{B-} (pour les les traducteurs salariés)^H [OFROM]
- (c) (il faut quand même se préparer)^B {158} (**donc**)^B {30} (pour se préparer)^B
- {45} (moi)^H (vous avez vu)^H (aujourd'hui)^H (je sais pas si vous voyez très bien)^H (mais je suis debout)^B [OFROM]

La notion d'adverbe de phrase laisse ces différences prosodiques inexplicées.

1.4. Ces problèmes sont dus principalement au type de modélisation adopté, qui postule la phrase comme unité syntaxique pertinente, et figure les discours comme de simples suites de phrases concaténées. Dans un tel modèle, toutes les relations constitutives des discours doivent être ramenées à des rapports entre phrases ou membres de phrase, ce qui interdit de figurer correctement l'essentiel de l'implicite discursif. En outre, la plupart des analyses sont fondées sur des exemples écrits, ou bien ne retiennent que les aspects segmentaux de l'oral, ce qui revient à ignorer les articulations énonciatives marquées par

² Conventions de transcription des exemples oraux :

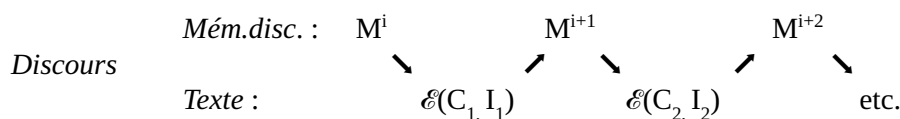
- Les parenthèses délimitent des groupes intonatifs ;
 - Leur contour terminal est noté en exposant : H = montant, B = descendant, B⁻ = bas plat (= contour dit d'appendice, ou de postrhème) ;
 - La durée des pauses est indiquée entre accolades, en centièmes de seconde.
- (Les occurrences provenant d'OFROM peuvent être écoutées sur le site <https://ofrom.unine.ch/>)

la prosodie. C'est pourquoi je me propose d'étudier le fonctionnement de *donc* en prenant pour cadre un autre modèle, qui a été conçu pour représenter certains épisodes de discours à la fois comme des structures syntaxiques, prosodiques, et comme des configurations pragmatiques-énonciatives³. On en trouvera un exposé détaillé dans les travaux du groupe de Fribourg (GP 2012, Berrendonner 2011). Je me contente ici d'en rappeler sommairement les principes.

2. Rudiments de pragma-syntaxe

2.1. Discours

Ce modèle procède d'une conception praxéologique du discours comme activité ayant pour but d'instituer entre deux interlocuteurs un ensemble évolutif de représentations partagées, ou *mémoire discursive* M. Le prototype en est le dialogue oral *in praesentia* dans lequel un locuteur et un allocutaire exécutent l'un en face de l'autre des suites structurées d'actes de monstration concrets, ou *énonciations*. Chaque énonciation est une opération $\mathcal{E}$ (C,I) qui consiste à actualiser simultanément une *clause* C, c'est-à-dire un signe segmental plus ou moins complexe, et un signe intonatif I fait de modulations mélodiques. Cette opération apporte des modifications à la mémoire discursive : elle transforme un état initial M^i de celle-ci en un état résultant M^{i+1} , augmenté de nouvelles représentations partagées. Schématiquement :



Le contenu de la mémoire discursive est figuré comme un réseau de relations entre des objets-de-discours (référents). Il est à noter que chaque énonciation, étant un acte d'auto-monstration, se trouve elle-même représentée dans M en tant qu'objet-de-discours.

³ Si on veut prendre en compte la prosodie, on doit évidemment travailler sur des données orales. Les miennes sont tirées d'OFROM, CRFP et CTFP, et ont été retranscrites avec une annotation prosodique. Cependant, pour étudier les autres aspects du fonctionnement de *donc*, aucun impératif méthodologique n'impose de s'enfermer dans un corpus particulier. Je ne me priverai donc pas d'exploiter aussi des données écrites, lorsqu'elles sont instructives. On peut en conclure que je ne suis pas partisan d'une « linguistique de corpus », ou si l'on préfère, que mon corpus s'étend à tout ce qui est attesté comme discours en français. Par ailleurs, avant de se lancer dans des comptages pour savoir à quel taux, par quels locuteurs et dans quelles conditions chaque construction est utilisée, on doit commencer par établir quelles sont les constructions qu'il est pertinent de décomposer. C'est à quoi se borne mon propos.

2.2. Clauses

Une clause est une construction morpho-syntaxique maximale constituée d'un réseau connexe de relations de *rection*, ainsi définies :

Deux signes (morphèmes, syntagmes) X et Y sont en relation de rection $[X \rightarrow Y]$ ssi :

- X implique la cooccurrence de Y, et
- X et Y exercent des restrictions sélectives l'un sur l'autre⁴.

Le prototype des relations de rection est le rapport entre un verbe et ses compléments valenciels. On suppose que des relations du même type sont à la base de tous les assemblages de signes qui entrent dans la composition des clauses. Chaque clause est donc une monade grammaticale dont les constituants sont liés par des rapports de rection, mais qui n'entretient pas elle-même de rapport de rection avec son entourage. Ce sont ces discontinuités rectionnelles qui permettent de segmenter un texte en clauses, et donc d'identifier dans un discours les énonciations successives. Exemple simple : le fragment de récit (3) apparaît composé de 8 clauses énoncées successivement :

- (3) (je pompe)^H (je le lève)^H (le saumon monte)^H (il arrive en surface)^H (crac)^B – (il le ramasse)^H – (il me le sort)^H – (il me le tue)^H ... [CTFP : 215]⁵

2.3. Relations pragma-syntaxiques

Dans un discours, les énonciations opèrent sur des états de la mémoire discursive, et peuvent comporter envers eux des contraintes d'appropriété de deux sortes, les unes vers l'amont, les autres vers l'aval.

2.3.1. Présupposition

Certaines énonciations ne peuvent être accomplies avec pertinence que si la mémoire discursive contient déjà une information X donnée. C'est ce qu'on appelle communément un présupposé. Dire par exemple *ℰ (elle est bilingue)*⁶ n'est une action appropriée que si un objet susceptible d'être unifié avec le référent du pronom *elle* est présent et actif dans le savoir partagé. D'une manière générale, toutes les énonciations de clauses contenant un anaphorique ou un connecteur sont ainsi présupposantes (Berrendonner 1983).

⁴ Dans les terminologies grammaticales actuelles, Y est appelé *tête* ou *recteur*, et X *dépendant* ou *régi*. À la différence de la plupart des grammaires de dépendance, j'adopte de la rection une conception 'large' selon laquelle un recteur peut être aussi bien un syntagme qu'un simple lexème (cf. Berrendonner, Deulofeu 2020 : § 412).

⁵ À noter qu'une clause peut être composée d'un unique morphème, p. ex. du type interjection : [crac]_{Clause}.

⁶ Pour simplifier, je ne note les contours intonatifs que lorsqu'ils sont pertinents pour l'analyse. Ici, p. ex., l'intonation peut être quelconque.

Le plus souvent, lorsqu'une énonciation $\mathcal{E}_1$ implique un présupposé X, celui-ci a été introduit ou réactivé dans M par une énonciation $\mathcal{E}_2$ préalable. On notera cette relation d'antécédence $\mathcal{E}_2 \blacktriangleleft \mathcal{E}_1$. Ex.

- (4) $\mathcal{E}$ (par contre j'ai une amie)^H $\blacktriangleleft$ $\mathcal{E}$ (elle elle est bilingue t- tout comme moi)^H {72} $\blacktriangleleft$ $\mathcal{E}$ (et pis avec elle alors c'est une phrase français une suisse allemand)^B $\blacktriangleleft$ $\mathcal{E}$ (c'est la catastrophe)^B [OFROM]

Si une énonciation est accomplie alors que son présupposé ne figure pas dans M, on en infère, en vertu d'un calcul de pertinence, qu'il doit y être ajouté rétroactivement, par *accommodation* (Lewis 1979).

2.3.2. Projection

Il arrive qu'une énonciation $\mathcal{E}_1$ implique l'exécution ultérieure d'une opération sur M, sans quoi elle ne serait pas pertinente. Parmi les informations nouvelles qu'elle introduit dans M, figure l'attente d'une certaine énonciation à venir, c'est-à-dire un fait du genre *futur* ($\mathcal{E}(X)$). Dire par exemple $\mathcal{E}$ (*je suis sûr d'une chose*), c'est annoncer une énonciation assertant ensuite ladite chose X. Lorsque l'attente ainsi projetée par une énonciation $\mathcal{E}_1$ est satisfaite (= annulée) par une énonciation ultérieure $\mathcal{E}_2$, on notera cette relation $\mathcal{E}_1 \blacktriangleright \mathcal{E}_2$. Ex.

- (5) (moi je vais te dire un truc)^B $\blacktriangleright$ {400} (c'est fini)^B [OFROM]
 (6) Je suis sûr d'une chose, $\blacktriangleright$ il continuera de nous étonner. [Macron, web]

Il est à noter que les relations $\blacktriangleleft$ et $\blacktriangleright$ ne lient pas nécessairement des énonciations contiguës (même si c'est souvent le cas), et qu'une énonciation peut être à la fois le terme de l'une et l'autre relation. Cela rend toute modélisation de type arborescent inappropriée pour décrire les structures pragma-syntaxiques.

2.4. Prosodie

Le texte d'un discours apparaît par ailleurs segmenté en groupes intonatifs, démarqués par leur contour terminal (H, B, B⁻, cf. note 2). On fait l'hypothèse que cette articulation prosodique reflète la façon dont le locuteur divise pratiquement sa tâche discursive : chaque groupe intonatif est la trace d'un *pas d'action* distinct faisant progresser le discours. Une énonciation peut être accomplie en un ou plusieurs groupes intonatifs, donc en un ou plusieurs pas d'action. Il arrive aussi, rarement, que deux énonciations soient effectuées en un seul pas d'action, c'est-à-dire solidarisées en un seul groupe intonatif (*infra* § 5.2.5). Mais quoi qu'il en soit, il y a congruence entre frontières de clauses et de groupes intonatifs, c'est-à-dire pas de chevauchements entre ces deux types d'unités⁷.

⁷ Les études qui portent sur les rapports entre articulations syntaxique et prosodique dans le discours sont généralement focalisées sur d'autres types d'unités que les groupes intonatifs ('unités intonatives majeures')

- (9) L_1 : (voilà)^H (je suis en présence de N afin de parler de sa passion)^H {140} (les véhicules motorisés à deux roues)^H {87} (**donc** euh bonjour)^B
 L_2 : (bonjour)^B [OFROM]
- (10) (j'ai pas vraiment de relations et j'avais aucun enfant de mon âge)^B (dans le village)^B {48} (on est trop peu)^B (**donc**)^H {23} (personne de ma génération)^H {36} (**donc** pas d'amis de mon âge)^H (**donc**)^H {102} (voilà)^B [OFROM]
- (11) (après on peut tout mettre)^B {23} (on peut mettre on peut mettre les mots anglais qui sont pris en français)^H (enfin les-)^B {47} (tu vois)^B {48} (**donc** où est la limite après)^B [OFROM]
- (12) (et puis)^H (euh)^B {188} (**donc** revenons à cet appareil)^H (il a-)^B {29} (c'est bon le-)^B {83} la fidélité)^H (t'as t'as pu le réutiliser normalement)^H [OFROM]

Or d'habitude, les termes d'une relation de rection exercent des restrictions sélectives l'un sur l'autre (Berrendonner 2012 ; Berrendonner, Deulofeu 2020), comme le rappelle la définition *supra*. Le rapport entre *donc* et son acolyte S diffère sur ce point d'une rection prototypique.

4.3. D'autre part, on reconnaît communément aux adverbes de phrase le statut sémantique de commentaire 'extra-prédicatif' (Le Goffic 1993 : 458 ; Guimier 1996 : 103), portant sur le contenu propositionnel du noyau S. Si cette analyse vaut pour *donc*, on doit lui attribuer pour sens une prédication seconde. Dire [*donc* → *elle n'avait pas de revenu*], c'est signifier un couple de propositions du genre :

p_1 : 'elle n'avait pas de revenus'

p_2 : 'le fait dénoté par p_1 est la conséquence logique de faits déjà assertés'

où p_2 , signifiée par *donc*, est une prédication seconde faite à propos de p_1 , la prédication principale signifiée par S.

Or, il arrive qu'une occurrence de *donc* n'entretienne aucun rapport sémantique de ce type avec le noyau S adjacent, mais porte sur un contenu prédiqué plus loin :

- (13) (lui i- il aime pas parler français)^B (**donc** il parle français avec papa)^H {177} (mais sinon avec euh N maman et moi)^H (c'est toujours allemand)^B [OFROM]

Ici, la conséquence logique de « il aime pas parler français », signalée par *donc*, ce n'est évidemment pas la proposition « il parle français avec papa », mais celle qui est assertée ensuite : « avec les autres, c'est toujours allemand ». On ne peut donc pas analyser *donc* comme un ajout à [il parle français avec papa].

À condition de voir dans *mais* un coordonnant morpho-syntaxique, on pourrait penser que *donc* porte sur toute la séquence coordonnée qui suit, et est régi par elle, soit⁸ :

⁸ C'est la solution adoptée par Deulofeu (2016) pour analyser un emploi analogue de *parce que* :

moi je suis relativement optimiste hein **parce que** je pense / que actuellement nous avons une génération qui est la pire / ben celle qui a les plus graves problèmes celle des beurs / mais ils vont avoir des enfants à leur tour et la troisième génération ils seront français [TCOF]

ℰ (donc → [il parle français avec papa mais sinon... c'est toujours allemand])

Cependant, cette analyse ne vaut pas pour les exemples suivants, où *donc* est suivi d'une paire de clauses rectionnellement indépendantes, et porte sémantiquement sur la seconde :

- (14) Et comme tu le dis, elle est charmante et surtout charmeuse, **donc** qui est-ce qui cède ? C'est bibi ... [web]
 (15) « Les clandestins ne demandent rien, parce qu'ils veulent travailler », explique-t-il. « Ceux qui viendraient de l'étranger à l'avenir ne demanderont rien non plus (...), **donc** qui est-ce qui va en pâtir ? C'est nous, les travailleurs stables ». [web]
 (16) (ils sont perdus)^H (ils ont neuf ans ou dix ans qui doivent tout faire eux-mêmes)^H {78} (les parents peuvent pas aider pour les dictées)^H (c'est vraiment-)^H (donc euh)^H {80} (c'est clair qu'ils ont moins d- moins de chances que les autres)^B {184} (**donc** non seulement c'est un système qui qui drille)^H (c'est un système qui est inégalitaire)^H [OFROM]

En (14-15), ce que *donc* commente comme étant une conséquence logique de ce qui précède, ce n'est pas la question qui suit immédiatement, mais la réponse qui y est apportée ensuite. Et en (16), ce n'est pas le fait de driller, mais celui d'être inégalitaire. Toutes ces occurrences de *donc* sont sans rapport sémantique avec la clause adjacente, si bien qu'il est impossible d'y voir des ajouts régis par celle-ci⁹.

4.4. Par ailleurs, les ajouts extra-prédicatifs ont la réputation bien établie de ne pas être focalisables : ils ne peuvent pas être clivés, ni tomber sous la portée d'une négation propositionnelle. *Donc* semble à première vue vérifier ces particularités. Comparer p. ex. avec les adverbes modaux, qui ont une incidence intra-prédicative :

- (17) (a) Tu ne connais pas Bercy-Village ? ... Alors, *ce n'est pas peut-être, mais c'est forcément* une adresse à découvrir lors de ta prochaine visite. [web]
 (b) Tout inconsciente qu'elle fût, *ce n'est pas peut-être, mais certainement* que pour sa part, elle se voua à lui. [Du Bos, FRANTEXT]
 (18) **Ce n'est pas donc mais pourtant* qu'elle n'avait pas de revenu.

Cependant, dans un contexte adversatif comme (19), *donc* peut être nié, ce qui n'est guère compatible avec la fonction d'ajout périphérique régi¹⁰ :

Il conclut : « Pour garantir la cohérence sémantique, il faut [...] considérer que l'explication introduite par *parce que* a la forme d'un paragraphe composé de trois coordonnées ».

⁹ Sauf à admettre qu'un syntagme [X → Y] puisse être constitué d'éléments sans rapport sémantique entre eux, ce qui remettrait fondamentalement en cause la conception communément admise de la combinatoire morpho-syntaxique comme processus intégratif construisant des signes par assemblage de signes.

¹⁰ Il me semble exclu de traiter [*donc ou pas donc*] comme un entassement (Kahane 2012), c'est-à-dire comme la coordination de deux membres d'un même paradigme occupant la position syntaxique d'ajout, puisqu'on ne pourrait pas avoir le second membre seul dans cette position (**le livre est écrit du point de vue de l'homme, pas donc les mots sont crus*).

- (19) (a) Le livre est écrit du point de vue de l'homme, **donc (ou pas donc)** les mots sont crus. [web]
 (b) c'est peut-être un peu court en macro, mais un peu long en urbain ou paysage, **donc (ou pas donc 😊)** un compromis satisfaisant pour un Nex dans sa poche tous les jours. [web]

Le 'connecteur' nié a alors tout l'air de constituer une énonciation parenthétique indépendante, plutôt qu'une prédication seconde (cf. *infra* § 5.2.3).

4.5. Enfin, si rection il y a, la dépendance [*donc* → S]_C peut se réaliser dans plusieurs dispositifs séquentiels (au sens du GARS, cf. Sabio, Benzitoun 2013), et le régi *donc* peut notamment se placer à l'intérieur du noyau S régissant, lorsque celui-ci est une construction verbale (1b). L'hypothèse A impose donc la tâche de caractériser oppositivement ces divers dispositifs superficiels, et de dire p. ex. quelle est la différence de sens entre deux clauses comme [*il y a donc trois éléments*] vs [*donc il y a trois éléments*]. Il faudrait envisager que ces dispositifs signifient des relations sémantiques différentes entre une prédication principale et une prédication seconde, mais on ne voit pas bien comment caractériser ces relations en termes de rapports inter-propositionnels.

5. Hypothèse B

5.1. Exposé

5.1.1. Une autre solution consiste à analyser chaque occurrence de *donc* comme une clause indépendante, mais dont l'énonciation est soumise à des contraintes d'appropriété pragma-syntaxiques. Soit p. ex. :

(1a'')^ℰ (ben elle elle étudiait)^B ◀ ^ℰ (donc) ▶ ^ℰ (elle avait pas de revenu)^H

5.1.2. Selon cette analyse, *donc* est un morphème apte à constituer à lui seul une clause. Il est à ranger dans une catégorie distributionnelle dont les éléments ont la propriété de fonctionner en isolation, sans nouer de relations morpho-syntaxiques avec d'autres constituants. Cette catégorie a reçu diverses appellations : *interjections* (GGF : xxxv), *mots-phrases*, *phrasillons* (Tesnière 1969 : 94), *particules de discours* (GGF : 116)¹¹ ou *monorèmes* (Bally 1965 : 46), terme que j'emploierai ici.

5.1.3. Dans la structure pragma-syntaxique en revanche, les énonciations ^ℰ (*donc*) sont soumises à des conditions d'occurrence.

- D'une part, elles impliquent l'exécution d'une énonciation acolyte ^ℰ (S) sur laquelle elles formulent un commentaire. Si cette implication n'est pas satisfaite, cela conduit l'interprète à reconstituer par inférence une ^ℰ (S) absente (cas d'ellipse, ex. 7-8). Si ^ℰ (S)

¹¹ La GGF fait de *donc* un adverbe, et non une particule de discours. L'hypothèse B envisagée ici suppose sa réintégration parmi les particules de discours.

est effectivement accomplie, il s'établit une relation pragma-syntaxique de projection $\mathcal{E}(\text{donc}) \triangleright \mathcal{E}(S)$.

- D'autre part, ce que capte la qualification de 'connecteur', c'est que *donc* est une unité présupposante : son énonciation n'est pertinente que si la mémoire discursive contient déjà un fait X dont il est plausible de tirer la conséquence $\mathcal{E}(S)$. Quand X a été asserté par une énonciation antérieure, celle-ci entre avec $\mathcal{E}(\text{donc})$ en relation d'antécédence : $\mathcal{E}(X) \blacktriangleleft \mathcal{E}(\text{donc})$, cf. (1a") ci-dessus. Dans le cas contraire, le fait X doit être inféré, en général de la situation de discours :

(20) Scène XI. Sylvia, Arlequin

Arlequin entre

Arlequin : – Vous voilà **donc**, mon petit cœur ?

Sylvia : – Oui, mon amant. [Marivaux, *Arlequin poli par l'amour*]

5.1.4. En termes classiques de sémantique instructionnelle, on pourrait dire que le sens de *donc* comprend deux paramètres à instancier à partir du contexte discursif. Son énonciation donne à l'interprète l'instruction de rechercher d'une part un fait déjà admis X et d'autre part une énonciation imminente $\mathcal{E}(S)$, tels que celle-ci puisse être une conséquence plausible de celui-là.

Cependant, il ne serait pas correct de décrire le signifié de *donc* comme une relation prédiquée entre ces deux éléments, du genre ' $\mathcal{E}(S)$ est une conséquence logique de X'. En effet, *donc* partage avec les monorèmes la particularité de ne pas être véridicible : on ne peut ni lui attribuer une valeur de vérité (**Il est faux que donc*), ni faire porter sur lui une négation propositionnelle (17)¹². Cela montre que son contenu sémantique n'est pas prédicatif, mais indiciel. Tout comme dire *aïe* n'est pas énoncer une proposition, mais simplement exhiber un geste vocal symptôme de douleur, de même, dire *donc* n'est pas prédiquer une relation de déductibilité logique, mais émettre l'indice conventionnel d'une certaine attitude énonciative. Par là, le locuteur L_0 montre qu'il s'estime rationnellement fondé à énoncer $\mathcal{E}(S)$. *Donc* ne prédique rien ; il code une posture de légitimité rationnelle, que l'on peut paraphraser grossièrement : <Là, je fais preuve de cohérence logique> ou <J'ai une bonne raison de dire ça>.

C'est cette attitude énonciative manifestée par L_0 qui conduit à supposer l'existence d'une relation de déductibilité entre l'énonciation $\mathcal{E}(S)$ qu'elle accompagne et un fait X déjà admis. Dans les cas les plus clairs, on parvient à abduire cette relation de manière plausible, en prenant pour prémisses des faits doxiques présents dans M, et appelés *topoi* dans les sémantiques argumentatives (Ducrot 1982, Anscombe 1989). Mais on a parfois du mal à identifier précisément la 'bonne raison' dont se fait fort le locuteur. Ex.

(21) (on a quelques industries euh dans la région)^B (on a on a Pirelli sur le Sénonais)^H (on a on a quelques grosses euh quelques grosses entreprises)^H (on a Berner dans le ***)^H (et

¹² Comparer p. ex. avec un prédicat d'ordre 2 comme *Il s'ensuit que...*

puis euh bé moi j'ai eu la chance de trouver du travail à Tubauto)^H (**donc** dans le domaine de la de la porte de garage)^B (**donc** euh c'est c'est un groupe euh c'est un groupe français qui a été rach-) (enfin c'est un groupe c'est une antenne française d'un groupe euh d'un groupe allemand)^H (**donc** on a beaucoup de d'entreprises qui se qui s- euh étrangères qui se qui s'implantent euh dans le coin)^H (**donc** il y a Berner)^H (qui euh le siège social euh français euh euh se trouve à Saint-Julien-du-Sault)^H (on a-) (**donc** on a bon on a Tubauto qui était euh euh qui était comment à Joigny)^H (qui a déménagé sur Gron)^H (euh qui appartient maintenant **donc** à un groupe allemand)^H (on a d'autres exemples comme euh Arvin Arvin Exost)^H (euh qui euh qui justement appartenait au groupe Tubauto)^H (et qui euh qui a été racheté par euh par des Américains)^H (**donc** on a quelques entreprises euh quelques entreprises euh du- qui sont du coin qu'ont été rachetées par quelques grands groupes euh assez euh assez puissants)^B [CRFP pri-aux-2]

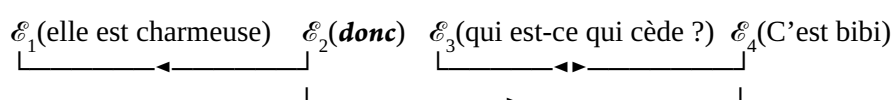
Si le lien logique qui motive la première occurrence de *donc* est relativement aisé à abduire, sur la base des contenus propositionnels assertés et d'un topos vraisemblable (*je travaille à Tubauto & Tubauto fabrique des portes de garage* ⊢ *je travaille dans le domaine de la porte de garage*), il n'en va pas de même des occurrences suivantes. Elles servent au locuteur à présenter ses énonciations comme rationnellement justifiées, mais sans qu'on puisse inférer avec confiance le lien logique qui est censé les justifier. On soupçonne des topoï sous-jacents du genre <Quand on a mentionné un objet, il est logique d'en détailler certaines propriétés>, <Quand on a affirmé un fait général, il est logique d'en donner des exemples>, ou simplement <Quand on a dit quelque chose, il est licite de le rappeler>, c'est-à-dire que la rationalité revendiquée par *donc* semble fondée sur des normes praxéologiques de programmation discursive, plutôt que sur des règles de consistance référentielle ou cognitive (Kallen-Tatarova 2013). De telles occurrences défient toute analyse de *donc* comme prédiquant une relation entre des contenus propositionnels.

5.2. Corollaires

L'hypothèse B échappe à la plupart des difficultés que rencontre l'hypothèse A.

5.2.1. Si *donc* est un monorème indépendant, sans relation rectionnelle avec son entourage, il est normal qu'il ne comporte aucune restriction sélective envers celui-ci.

5.2.2. Son contenu sémantique n'a plus à être décrit comme une prédication seconde. L'attitude de rationalité exhibée par $\mathcal{E}$ (*donc*) constitue bien un commentaire à l'appui d'une énonciation attendue $\mathcal{E}$ (S), mais rien n'impose que celle-ci suive immédiatement. Elle peut être accomplie à distance. C'est le cas en (14) ci-dessus, où $\mathcal{E}$ (*donc*) est suivie d'une routine pragma-syntaxique binaire [$\mathcal{E}_3 \blacktriangleleft \mathcal{E}_4$] et porte sur son second membre :



5.2.3. Par ailleurs, si $\mathcal{E}$ (*donc*) est une énonciation, le contraste entre les ex. (18) et (19) *supra* s'explique par une portée différente de la négation. En effet celle-ci, outre ses

emplois d'opérateur niant un contenu propositionnel véridicible, sert aussi parfois à annuler une énonciation qui vient d'être accomplie, et qui peut notamment être celle d'un monorème :

- (22) L₁ – ouille...
 L₂ – non non *pas ouille*, t'inquiète, c'est pas méchant. [web]
 (23) Hélas oh *non pas hélas* mais heureusement pour nous, nous avons raté notre train ce qui nous vaut d'avoir échappé à la mort. [web]

Les ex. (19) *supra* s'expliquent comme des emplois méta-énonciatifs de la négation du même type que (22-23)¹³.

5.2.4. Enfin, si dire *donc* constitue une énonciation, il n'est pas étonnant que celle-ci puisse prendre la forme prosodique d'un groupe intonatif distinct et diversement intonné :

- (24) (a) (et **donc**)^H (euh)^B (elle était fatiguée)^B (le soir)^{B-} (elle se reposait)^B [OFROM]
 (b) L₁ – (c' – c'est pour faire assistante médicale)^H
 L₂ – (oui c'est ça)^B (assistante médicale)^B (**donc**)^{B-} [OFROM]
 (c) (le grand coup de cœur)^H (ça a été)^B (**donc**)^H (les les possibilités de)^B (euh)^{B-} (de de faire des séjours linguistiques)^H (euh)^{B-} (dans certains pays)^H [OFROM]

Réalisée avec un contour montant H de 'continuation' (24a), l'énonciation $\mathcal{E}$ (*donc*, H) se signale comme un pas d'action préparatoire, ce qui conduit à rechercher en aval l'énonciation $\mathcal{E}$ (S) qu'elle commente. Réalisée sous intonation d'appendice (24b), $\mathcal{E}$ (*donc*, B-) se présente comme une retouche, c'est-à-dire comme un commentaire annexé après coup au pas d'action précédent, ce qui permet d'identifier $\mathcal{E}$ (S) à celui-ci. Enfin, si la morpho-syntaxe montre que $\mathcal{E}$ (*donc*, H) est une énonciation parenthétique intercalée au milieu d'une clause S, cela indique qu'elle est un commentaire apporté en cours d'exécution à l'énonciation $\mathcal{E}$ (S) encadrante (24c). Les valeurs oppositives des divers placements de *donc* peuvent ainsi être décrites, en termes non de relations interpropositionnelles mais de fonctions praxéologiques, c'est-à-dire d'insertion dans des routines discursives différentes.

5.2.5. Ce sont les occurrences prosodiquement intégrées (1) qui peuvent alors paraître insolites. On peut toutefois les analyser en accord avec l'hypothèse B, comme des énonciations préparatoires ou parenthétiques non démarquées par l'intonation. Il arrive en effet que certaines clauses parenthétiques ne forment pas un groupe intonatif distinct, mais se trouvent absorbées dans le même groupe intonatif que la clause qu'elles interrompent

¹³ Ces occurrences de la négation ont la particularité de porter sur une énonciation citée. Elles ont cela en commun avec les négations dites 'métalinguistiques' ou 'polémiques' (Ducrot 1972, Moeschler, Reboul 1994), qui sont généralement décrites comme des refus d'admettre une énonciation, y compris ses présuppositions.

(Gachet, Avanzi 2008). C'est notamment le cas de clauses brèves à valeur de commentaire méta-énonciatif :

- (25) (a) (chacun a- a une idée différente **je pense** du bon prof)^H [OFROM]
 (b) (on a eu des cours **disons** plus difficiles aussi)^H [OFROM]

On peut penser qu'il en va de même pour *donc* en (26) :

- (26) (a) (et puis)^H (il a **donc** étudié la pédagogie pour enseigner le français)^B (là)^B [OFROM]
 (b) (il y a)^B {27} (une approbation)^H (un privilège)^H (ET une préface)^B {95} (hein)^H
 (il y a **donc** trois éléments)^B [CRFP pub-cle-1]

et qu'il existe deux routines parenthétiques concurrentes, l'une où *ℰ* (*donc*) constitue un pas d'action distinct de l'énonciation *ℰ* (S) encadrante, et provoque sa fragmentation en deux étapes ; l'autre dans laquelle ces deux énonciations sont solidarisées et réalisées en un seul pas d'action.

Curieusement, cette routine de solidarisation apparaît favorite dans certains types d'écrit, mais rarement pratiquée à l'oral. C'est du moins ce que montre un comptage effectué sur des échantillons d'occurrences comparables dans l'EGF (écrit scientifique) d'une part, et dans CRFP (oral public et privé) d'autre part :

Occurrences	EGF		CRFP	
Initiales de clause	8	4,6%	173	94%
Internes après verbe ¹⁴	163	94%	11	6%
En appendice	2	1,4%		
TOTAL	173	100%	184	100%

Ces préférences marquées tiennent peut-être à des différences de coût de production, la solidarisation de deux énonciations supposant une programmation prévisionnelle, tandis que la routine préparatoire laisse au locuteur plus de liberté d'improvisation.

6. Conclusion

6.1. Au total, les propriétés de *donc* s'expliquent mieux si on l'analyse comme un énoncé morpho-syntaxiquement indépendant (monorème) que comme un adverbe de phrase. C'est là un cas particulier d'un problème plus général : diverses unités qu'on traite ordinairement comme des 'périphériques' de phrase sont mieux décrites comme des clauses indépendantes à contenu méta-énonciatif, qui commentent une énonciation voisine.

¹⁴ À l'écrit, occurrences non encadrées de virgules, et que l'on peut donc tenir selon la norme pour prosodiquement intégrées.

C'est notamment le cas des 'adverbes d'énonciation' (Berrendonner 2021) et de certains 'marqueurs discursifs', comme *bref* (Berrendonner 2020) ou *voilà*¹⁵ :

(26) (**franchement**)^H (pourquoi pas quelques années aller travailler à l'étranger)^B [OFROM]

(27) on avait pris le bateau de + à Dunkerque + je sais plus comment ça s'appelle ces petits bateaux qui t'amènent en Angleterre + je sais plus + enfin bon **bref** + et on a atterri dans une famille avec ma copine [CRFP, pri-nar-1]

(284) (non mais c'est simplement l'idée)^H (**voilà**)^H (y a des- le reste ça ne compte pas)^H (le reste n'est pas important)^H [OFROM]

Ces éléments, les uns prédicatifs, les autres non, constituent ce que l'on peut appeler des *clauses de régie*, qui ne parlent pas du monde, mais indiquent la façon dont le locuteur se positionne envers son discours en même temps qu'il le produit, et qui servent par là à piloter l'interaction.

6.2. Le cas de *donc* devrait en tout cas inciter les tenants des grammaires de phrase à s'interroger sur les critères (ou l'absence de critères) qui sont à la base de la délimitation des phrases dans le discours. En particulier, le préjugé ancestral qu'une phrase est canoniquement construite autour d'un verbe conduit à refuser instinctivement aux monorèmes et aux clauses elliptiques le statut d'unités syntaxiques autonomes, et ne laisse d'autre issue que d'en faire des satellites dépendant de la construction verbale adjacente. Il serait donc urgent de réexaminer tous les segments traités ainsi comme des périphériques, afin d'identifier ceux qui mériteraient plutôt d'être décrits comme des clauses averbales indépendantes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Anscombe, Jean-Claude (1989), « Théorie de l'argumentation, *topoi* et structuration discursive », *Revue Québécoise de Linguistique*, 18/1, 13-55.
- Bally, Charles (1965), *Linguistique générale et linguistique française*, Bern, Francke.
- Berrendonner, Alain (1983), « Connecteurs pragmatiques et anaphores », *Cahiers de linguistique française*, 5, 215-246.
- Berrendonner, Alain (2011), « Unités syntaxiques & unités prosodiques », *Langue française*, 170, 81-94.
- Berrendonner, Alain (2012), « Autour de la rection », in Sandrine Caddéo, Marie-Noëlle Roubaud, Magali Rouquier, Frédéric Sabio (éds), *Penser les langues avec C. Blanche-Benveniste*, Presses de l'Université de Provence, 83-91.

¹⁵ Leur classement parmi les 'marqueurs discursifs' est souvent une façon de les analyser tacitement comme des membres de phrase périphériques, et mieux vaudrait se dispenser de cette pseudo-catégorisation.

- Berrendonner, Alain (2020), « Bref », in Olga Inkova (éd.), *Autour de la reformulation*, Genève, Droz, 121-132.
- Berrendonner, Alain (2021), « Les adverbes d'énonciation », *Verbum* 43/2, 227-244.
- Berrendonner, Alain, Deulofeu, José (2020), « Recton », *Encyclopédie grammaticale du français*. http://encyclogram.fr/notx/028/028_Notice.php
- Bolly, Catherine, Degand, Liesbeth (2009), « Quelles fonctions pour *donc* en français oral ? », *Linguisticae Investigationes*, 32/1, 1-32.
- CRFP = *Corpus de référence du français parlé*, cf. : Équipe DELIC (2004), « Autour du corpus de référence du français parlé », *Recherches sur le français parlé*, 18, 11-42.
- CTFP = Blanche-Benveniste, Claire, Rouget, Christine, Sabio, Frédéric (2002), *Choix de textes du français parlé*, Paris, Champion.
- Deulofeu, José (2016), « La macro-syntaxe comme moyen de tracer la limite entre organisation grammaticale et organisation du discours », *Modèles linguistiques*, 74, 135-166.
- Dostie, Gaétane (2013), « Les associations de marqueurs discursifs. De la cooccurrence libre à la collocation », *Linguistik online*, 62/5, 15-45 (numéro thématique : Günter Schmale éd., *Forms and Functions of Formulative Construction Units in Authentic Conversation*)
- Ducrot, Oswald (1972), *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- Ducrot, Oswald (1982), « Notes sur l'argumentation et l'acte d'argumenter », *Cahiers de Linguistique française*, 4, Université de Genève, 143-163.
- EGF = *Encyclopédie grammaticale du français*. <http://encyclogram.fr>
- Ferrari, Angela, Rossari, Corinne (1994), « De *donc* à *dunque* et *quindi* : les connexions par raisonnement inférentiel », *Cahiers de Linguistique Française*, 15, 7-49.
- Gachet, Frédéric, Avanzi, Mathieu, 2008, « La prosodie des parenthèses en français spontané », *Verbum*, 30/1, 53-84.
- GGF = Abeillé, Anne, Godard, Danièle (dir.) (2021), *La grande grammaire du français*, Arles, Actes Sud.
- GP = Groupe de Fribourg (2012), *Grammaire de la période*, Berne, Peter Lang.
- Guimier, Claude (1996), *Les adverbes du français. Le cas des adverbes en -ment*, Paris, Ophrys.
- Hybertie, Charlotte (1996), *La conséquence en français*, Paris, Ophrys.
- Kahane, Sylvain (2012), « De l'analyse en grilles à la modélisation des entassements », in Sandrine Caddéo, Marie-Noëlle Roubaud, Magali Rouquier, Frédéric Sabio (éds), *Penser les langues avec Claire Blanche-Benveniste*, Presses universitaires de Provence, 101-116.
- Kallen-Tatarova, Ana (2013), *Étude macro-syntaxique des marqueurs discursifs : l'exemple de donc vs alors*, Berlin, WVB.
- Lacheret-Dujour, Anne, Kahane, Sylvain, Avanzi, Mathieu, Pietrandrea, Paola, Victorri, Bernard (2011), « Oui mais elle est où la coupure, là ? Quand syntaxe et prosodie s'entraident ou se complètent », *Langue française*, 170, 61-80.
- Le Goffic, Pierre (1993), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- Lewis, David (1979), "Scorekeeping in a Language Game", *Journal of philosophical Logic*, 8, 339-359.
- Moeschler, Jacques, Reboul, Anne (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.
- Nølke, Henning (2002), « *Donc*, revenons à nos moutons ! Contraintes grammaticales sur le repérage des arguments des connecteurs », in Hanne Jansen, Paola Polito, Lene Schøsler, Erling Strudsholm (eds), *L'infinito & oltre, Omaggio a Gunver Skytte*, Odense, Odense University Press, 373-390.
- OFROM = Corpus oral de français de Suisse romande, Université de Neuchâtel. <http://ofrom.unine.ch>

Sabio, Frédéric, Benzitoun, Christophe (2013), « Sur les relations entre syntaxe et discours : dispositifs de la rection et dispositifs macro-syntaxiques », *Studia Universitatis Babes Bolyai*, 58(4), 97-110.

Simon, Anne-Catherine, Degand, Liesbeth, « L'analyse en unités discursives de base : pourquoi et comment », *Langue française*, 170, 45-60.

Tesnière, Lucien (1969), *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.

ALAIN BERRENDONNER • taught French linguistics at the University of Lyon II from 1968 to 1980. From 1980 to 2015, he held the chair of French linguistics at the University of Fribourg (Switzerland). He is now Professor Emeritus.

E-MAIL • alain@berrendonner.org

LES ÉNONCIATIONS EN *TU SAIS* : OPÉRATION(S) SUR LA MÉMOIRE DISCURSIVE

Gilles CORMINBOEUF

ABSTRACT • Enunciations of *tu sais*: Operation(s) on Discursive Memory. This study aims to provide a syntactic, semantic and pragmatic description of *tu sais* (*you know*). First, we observe that, given the polyfunctionality attributed to *tu sais*, its singularity is difficult to identify. It is therefore essential to take account of both its syntactic and semantic properties in order to distinguish it from other markers (e.g. *tu vois*). Secondly, we show that this marker serves to synchronise the public image of knowledge, by pretending to impute responsibility for this knowledge to the addressee. Within the constructed representation, the speaker portrays the addressee as a co-builder of the mental representations. *Tu sais* is less about the knowledge itself than about the inferential path to be followed, and operates at the meta-communicative level. The marker not only calls on the addressee's inferential skills to construct knowledge about the world, but also to infer knowledge relating to the discourse management that the speaker engages in.

KEYWORDS • polyfunctionality; co-construction of mental representations; interpersonal connivance; pragma-syntax; *you know*.

1. Introduction

En français parlé conversationnel notamment, certaines formes verbales apparaissent plus communément en emploi absolu que pourvues d'un complément. On peut penser aux verbes recteurs faibles (Blanche-Benveniste, Willems 2016) ou parenthétiques (Gachet 2015), et à des lexies comme *si tu veux, je veux dire, on va dire, tu vois, je sais pas, tu sais*, etc. – réputées fonctionner comme des « marqueurs discursifs propositionnels » (*inter alia* Andersen 2007, Dostie, Pusch 2007). Dans cette étude, nous nous en tiendrons à la suite de discours *tu sais*, qui présente une forme tendue du verbe *savoir*, à la deuxième personne, au présent de l'indicatif et avec un régime zéro :

- (1) L1 : pis je me suis lâchée normalement **tu sais** moi j'ai un peu un balai dans le cul s-pour danser et tout pis + là je me suis lâchée **tu sais** je faisais + **tu sais** je dansais

vraiment euh leu leu leu leu **tu sais** (*rires*) (oral, OFROM ; dans cet extrait, la locutrice fait a priori une démonstration mimo-gestuelle de la danse en question, qu'elle accompagne de l'onomatopée *leu leu leu leu*)¹

Tu sais peut être placé à l'initiale d'un énoncé (comme les trois premières occurrences dans 1), en position médiane ou en position finale (comme la quatrième occurrence dans 1). A l'oral, *tu sais* fait généralement l'objet d'une attrition phonologique et est prononcé /tsɛ/ ; c'est le cas des quatre occurrences de l'extrait (1).

L'absence d'un régime lexical ou pronominal est une caractéristique de cet emploi de *tu sais*, mais le verbe *savoir* peut bien évidemment régir un complément (*tu sais que P, tu le sais*, etc.²). L'extrait (2) présente plusieurs cas de figure :

- (2) L1 : mais elle s'est désignée Gruppenchef [ou bien] ?
 L2 : [mais] là elle est folle elle est enfin elle est (*bruits de bouche*) + bon au moins ça va filer droit + ben pff non mais + ouais ben ça allait un peu de soi **TU SAIS QUE ÇA ALLAIT ÊTRE ELLE** en plus elle est complètement bilingue + genre parfaitement +
 L1 : oh putain la miss au fait euh +
 L2 : ouais et pis vraiment **ELLE SAIT CE QU'ELLE SE VEUT** mais **tu sais** déjà l'autre fois on a commencé pis **tu sais** genre le truc qu'arrive jamais elle fait genre déjà on va faire un gou- un + tour de table + pourquoi vous avez choisi cette option ?
 L1 : oui s- + ça elle m'avait dit ça [*nom propre*] j'étais là ah ouais +
 L2 : mais vraiment +
 L1 : c'est presque nous on le ferait pour rire presque **tu sais** [XXX]
 L2 : oui voilà **tu sais** pis on était là + mais ben d'ailleurs là [*nom propre*] il m'a dit mais elle est trop folle et tout enfin mais **tu sais** JE SAIS PAS + c'est bien mais en même temps là elle nous a envoyé un mail pour qu'on aille manger ensemble + les jeudi:s et pis euh +
 L1 : ah c'est poussé [un peu]
 L2 : bon en même temps c'est genre LE moment où on pourra se voir + TU VOIS je pense + [L1 : ouais je pense] donc ça c'est bien

En plus des quatre occurrences de *tu sais* en emploi absolu (en gras), la locutrice L2 produit deux énoncés où *savoir* est clairement un verbe constructeur, une fois avec la personne 2, une fois avec la personne 3 (*tu sais que ça allait être elle / elle sait ce qu'elle se veut*, en petites capitales dans l'extrait). De plus, elle réalise l'aveu d'ignorance *je sais pas*³ (également en petites capitales) immédiatement après *tu sais*, ce qui pose la question

¹ Les extraits de français parlé qui constituent la base empirique de cette étude sont tous issus du corpus OFROM – *Corpus Oral de Français de Suisse ROMande* (Avanzi et al. 2012-2026), et peuvent être écoutés en ligne (<http://ofrom.unine.ch>). Les conventions de transcription sont indiquées à la fin de l'article. L'auteur remercie les deux relecteurs anonymes, ainsi que Marie-José Béguelin et Christophe Benzitoun pour leurs remarques particulièrement constructives sur une version antérieure de cette étude.

² Voir ex. (13, *infra*) : *t'as des gars tu sais pas sortis d'où qui arrivent*.

³ Sur *je sais pas*, voir par exemple Dostie (2016b) et Debras (2021).

du rapport entre les deux marqueurs, notamment en ce qui concerne la gestion de l'information dans la mémoire discursive. Dans sa dernière intervention, la locutrice L2 produit encore un *tu vois*⁴, très commun en français parlé, et dont la proximité, voire l'interchangeabilité avec *tu sais* mériterait d'être questionnée.

Dans cette étude, notre objectif sera de montrer que la dimension sémantique du verbe *savoir* est fondamentale pour comprendre le type d'opération que *tu sais* réalise dans la mémoire discursive. Nous ferons d'une part le lien entre le sémantisme du marqueur et le simulacre d'alignement cognitif qu'il réalise ; nous formulerons d'autre part l'hypothèse que le locuteur qui use de *tu sais* balise des (sous-)buts discursifs implicites que l'allocutaire doit inférer – le locuteur s'appuyant sur la connivence qu'il entretient avec celui-ci.

En préambule, nous exposerons quelques données quantitatives à propos de *tu sais* dans OFROM, en lien direct avec notre questionnement (§2). Dans un second temps, nous soulignerons le fait que la polyfonctionnalité prêtée à *tu sais* / *you know* empêche de saisir sa singularité (§3) et que la prise en compte de ses propriétés pragma-syntaxiques et sémantiques (§4) s'avère indispensable pour le distinguer d'autres marqueurs (p. ex. *tu vois*). Dans un troisième temps, nous nous appuierons sur cette analyse syntactico-sémantique pour statuer sur la nature de la transformation qu'opère *tu sais* dans la mémoire discursive (§5). Le locuteur fait mine d'imputer une connaissance à son allocutaire, en la présupposant vraie. Cet expédient argumentatif lui permet d'asseoir ses propres croyances en les présentant comme mutuellement valides. Dans un quatrième temps (§6), nous verrons que *tu sais* apparaît dans des contextes de sous-détermination référentielle, où locuteur et allocutaire peuvent s'appuyer sur la connivence qu'ils entretiennent – à la fois en production pour suggérer des inférences et en réception pour reconstruire les contenus implicites.

2. Sélection des données et observations quantitatives

En février 2023, l'archive OFROM – *Corpus Oral de Français de Suisse Romande* – comptait 1155 occurrences de la forme *tu sais*, et 46 occurrences de *vous savez*. Les occurrences de *vous savez* seront laissées de côté dans le cadre de cette étude⁵.

2.1. Dans OFROM, les occurrences de *je sais* (2707 occ.) sont plus nombreuses que celles de *tu sais* (1155 occ.). Mais sur 2707 occ. au total de *je sais*, 2345 au moins comportent une négation (2012 *je sais pas*, 322 *je sais plus*, 9 *je sais jamais* et 2 *je sais rien*). La forme *je sais* sans morphème de négation est donc marginale par rapport à *tu*

⁴ Sur *tu vois*, on peut consulter par exemple Mondada (2004), Bolly (2009, 2012), Détrie (2010), Stoenica, Fiedler (2021) et Rouanne (2022).

⁵ Dans OFROM, *vous savez* est marginal comparé à *tu sais*, contrairement à CFPP2000, où Détrie (2012 : 117) observe 39 *tu sais* et 98 *vous savez* (après le retrait des occurrences où le verbe *savoir* construit un complément). Cela tient sans doute au type de discours privilégié dans ces deux corpus (entretien / interview ou conversation).

sais (rapport de un à trois) ; symétriquement, *tu sais* n'est que sporadiquement placé sous la portée de la négation (59 *tu sais pas*, 8 *tu sais jamais*, 3 *tu sais plus*, 3 *tu sais rien*) :

	Nombre total d'occurrences	Avec le forclusif de la négation <i>pas</i> : _sais pas	Avec le forclusif de la négation <i>plus</i> : _sais plus	Avec le forclusif de la négation <i>jamais</i> : _sais jamais	Avec le forclusif de la négation <i>rien</i> : _sais rien
<i>je sais</i>	2707	2012	322	9	2
<i>tu sais</i>	1155	59	3	8	3

Tableau 1 : Occurrences de *je sais (pas)* vs *tu sais (pas)*.

Quant à la forme de personne 3 *sait*, elle n'apparaît qu'à 265 reprises avec les pronoms personnels *il*, *elle* et *on*. Dans le détail : 196 *on sait* (dont 79 *on sait pas*), 36 *elle sait* (dont 13 *elle sait pas*) et 33 *il sait* (dont 10 *il sait pas*). La forme *tu sais* est donc singulièrement commune dans le corpus.

2.2. Nous avons ensuite mené nos investigations sur un échantillon de 500 occurrences de *tu sais* tirées de conversations et entretiens d'OFROM⁶. Au plan morpho-syntaxique, il convient de distinguer dans ce sous-corpus quatre cas de figure :

[1] Premièrement, l'emploi du type *tu sais que ça allait être elle* (dans 2, *supra*), où le verbe *savoir* régit un régime explicite (106 occ. : 21,2%). Les configurations suivantes sont par exemple observables : *tu sais qu-...*, *tu sais ce qu-...*, *tu sais si / comment / pourquoi / où / quand...*, *tu sais ça* / SN / V_{Infinitif}*

[2] Deuxièmement, l'emploi où *tu sais* fonctionne de manière autonome pragmatiquement, autrement dit dans un emploi qui n'est pas non plus celui d'un « marqueur discursif » (8 occ. : 1,6%). En voici deux exemples, où on notera la présence de la négation – indice qui permet de distinguer les emplois [1]-[2] des emplois [3]-[4] :

- (3) (a) L1 : il aime bien chasser
L2 : **tu sais** pas + il a encore jamais chassé
(b) L1 : t'es comme un apprenti de première + **tu sais** rien
L2 : [mh] ++ **tu sais** rien ouais

A également été versé dans cette catégorie un exemple comme *ils étaient où ? tu sais à peu près ?* (alors que *tu sais à peu près où ils étaient ?* relèverait de [1]).

[3] Troisièmement, l'emploi où *tu sais*, bien que suivi de *que*, ne régit apparemment pas la proposition qui suit (24 occ. : 4,8%) :

⁶ Les comptages ont été réalisés au mois de février 2023, dans la partie 'Ofrom_Classique' du corpus. Les occurrences ont été annotées dans leur ordre d'apparition, mais quelques exemples ont été écartés (occurrences peu audibles, mal transcrites ou produites par un locuteur de français L2).

- (4) (a) **tu sais** qu'en plus je crois qu'elle a vécu un peu à Madrid aussi
 (b) mais **tu sais** que j'ai vu que ça pleuvait jusqu'en haut
 (c) L1 : **tu sais** que moi je sais écrire mon prénom en coréen
 L2 : c'est vrai ?
 (d) L1 : mais **tu sais** qu'une fois j'ai été en train + un samedi à: Domodossola + pour le marché
 L2 : ah sérieux ?
 (e) L1 : **tu sais** que ça me dirait trop une fois d'aller à comment il s'appelle + Loul-Loulpooza là Lolipooza
 L2 : ouais Lolapaloo [euh ouais]

Une pronominalisation de la pseudo-complétive serait peu vraisemblable⁷ :

- (4a') L1 : ??**tu le sais**, qu'en plus je crois qu'elle a vécu un peu à Madrid
 L2 : ??oui, **je le sais**

[4] Enfin, l'emploi largement majoritaire, celui qui nous intéresse (v. ex. 1), et que plusieurs auteurs placent dans la catégorie des « marqueurs discursifs » (362 occ. : 72,4%) :

- (5) (a) L1 : moi je suis plutôt quand même pour une- quitte à ce que ça catégorise un petit peu que chacun trouve un s- un système éducatif adapté à ses besoins + **tu sais**
 L2 : mh mh
 (b) (à propos d'anciennes photos de famille) L1 : pis on a vu un truc genre on était tous + donc mon parrain le parrain de mon frère enfin toute la famille là
 L2 : mh mh
 L1 : tous genre le méga truc + et les clopes + au restaurant + alors que t'as les gamins qui sont autour hein
 L2 : [ah ouais ouais] ouais + **tu sais** maintenant ça ça choquerait à l'époque tu t'en foutais hein

Les caractéristiques de l'emploi [4] sont les suivantes :

- la prononciation est le plus souvent réduite, monosyllabique (/tse/). *Tu sais* est par ailleurs souvent intoné à la manière d'une parenthèse ritualisée (intensité faible, décrochement intonatif) ;

⁷ Si *tu sais* apparaît dans trois positions (frontale avec ou sans *que*, en incise médiane ou finale), il est toutefois difficile d'y voir un « recteur faible » (*inter alia* Gachet 2015, Blanche-Benveniste, Willems 2016) : l'effet de mitigation observé n'est pas tout à fait du même ordre (pas de personne 1, mais un allocentrage de l'engagement du locuteur qui, en partageant la responsabilité, réduit cet engagement, v. *infra*, §5.2) ; on n'observe a priori pas d'emploi autonome en réponse à une question à conditions sémantiques similaires (contrairement à *je crois*, *je pense*) ; en outre, *tu sais* suivi de *que* est le cas marqué (contrairement à *je crois*, *je pense* où c'est l'absence de *que* qui est marquée) ; *tu sais* n'est d'ailleurs à notre connaissance pas répertorié dans les travaux sur la rection faible. Pour les enjeux du débat (limites des catégories des verbes faibles et des verbes parenthétiques, critères définitoires, etc.), voir Gachet (2015).

- la forme verbale est fixée sur la personne 2, au présent de l'indicatif et avec un régime zéro ;
- *tu sais* ne possède pas toutes les propriétés d'un verbe recteur : il n'est par exemple jamais nié (vs emploi 2, exemples (3)), et n'est pas suivi d'un régime explicite (vs emploi 1) ;
- *tu sais* est une énonciation à contenu méta-discursif qui porte sur le contenu⁸ d'une autre énonciation. Le marqueur ne réalise pas un commentaire sur le discours en train de se faire (cf. les 'boucles réflexives' d'Authier-Revuz 1995), mais sur le sens et les implications d'une énonciation, en tant que contenus versés dans la mémoire discursive⁹. *Tu sais* implique la co-présence d'une énonciation contiguë (qui elle, est non méta-discursive, en principe non parenthétique et possiblement nominale). L'énonciation *tu sais* – que sa portée soit prospective ou rétrospective – se situe donc sur un autre plan : elle ne peut par exemple pas être coordonnée avec l'énonciation-hôte.

Voici la synthèse chiffrée des quatre emplois identifiés :

Emplois	Nombre d'occurrences	Pourcentages
[1] <i>tu sais</i> recteur de la P subséquente	106	21,2%
[2] <i>tu sais</i> en emploi absolu (le plus souvent avec une négation)	8	1,6%
[3] <i>tu sais</i> , non recteur de la que-P subséquente	24	4,8%
[4] <i>tu sais</i> , énonciation méta-discursive parenthétique	362	72,4%
Total	500	100%

Tableau 2 : répartition des 500 occurrences de *tu sais* en fonction des quatre emplois répertoriés.

Il convient donc de distinguer l'emploi [2] de l'emploi [4], qui ont toutefois en commun une absence de régime et une même facture syntaxique. Les deux emplois se

⁸ Nous montrerons *infra* (§5.4) que *tu sais* peut parallèlement marquer les étapes de l'activité discursive en cours de formulation (portée sur le dire).

⁹ Un exemple comme le suivant – non attesté dans OFROM – montre bien cette dimension méta-discursive et le fait que l'objet de *savoir* (*ce*) est identifié au dit :

Elle avait l'air bien équipée, *tu sais ce que je veux dire*, a-t-il répondu avant d'avaler une frite.
Je déteste pas ça, une fille, mettons, plantureuse de la poitrine. (Marie Gray, GoogleLivres ; auteure québécoise)

Voir Erman (2001 : 1339) à propos du caractère méta- de *you know* et des « marqueurs pragmatiques » en général : “Pragmatic markers functioning in the metalinguistic domain are focussed on the message proper. That is to say, they function as comments, not on the propositional content of the message, but on the implications of it and on the speaker's intended effect with it, thereby functioning as metalinguistic monitors”.

distinguent par le fait que l'énonciation *tu sais* de l'emploi [4] est impliquante au plan pragmatique (= non autonome, contrairement à [2]). De même, l'emploi [1] où *savoir* est un verbe recteur de plein statut, doit être distingué de l'emploi [3] où *savoir* ne joue pas le rôle d'un verbe recteur. Les emplois [3] et [4] ont en commun le fait que ce qui suit *tu sais* n'est pas leur complément. On peut en conclure que les emplois [1] et [2] présentent un fonctionnement très différent des emplois [3] et [4].

2.3. Pour la suite de l'étude, nous ne retenons que les 362 occurrences de l'emploi [4]. Parmi les occurrences de ce sous-corpus, *tu sais* est prononcé à 51 reprises /tyse/ (14,08%), et à 311 reprises (85,91%) de manière monosyllabique : /tse/ dans 288 occ., et parfois uniquement avec un son consonantique affriquée et peu perceptible /ts/ (23 occ.).

2.4. L'énonciation *tu sais* peut être située en position initiale ou en incise (interne ou finale).

(i) En position initiale (177 occ., 48,89%), *tu sais* est placé ou au tout début d'une énonciation, ou à la suite d'éléments périphériques (Berrendonner 2021). Ainsi les occurrences de *tu sais* dans (6) ont été considérées comme « initiales » :

- (6) (a) mais du coup **tu sais** tout ce qui est installation technique et tout ç- les plans d'installation tout ça c'est eux qui font
(b) enfin un temps **tu sais** genre je calculais un peu mes dépenses pour savoir plus ou moins où j'en étais

Entrent également dans ce schéma les suites en *parce que tu sais* (22 occ.), où la construction en *parce que* porte sur l'énonciation :

- (7) la partie relevée de la croûte elle était un peu séchée + parce que **tu sais** c'est le gâteau qu'on a acheté il y a quelques jours

(ii) En incise interne (26 occ., 7,18%), *tu sais* interrompt le programme syntaxique en cours :

- (8) (a) maintenant ils font **tu sais** des boxes là
(b) je pensais que ça allait pas vraiment donner **tu sais** euh l'espèce de frangipane

Dans (8), *tu sais* se situe entre le verbe et son complément.

(iii) En incise finale (141 occ., 38,95%), *tu sais* survient à la suite d'une énonciation, occasionnellement après une pause (9a) – sans groupage prosodique –, parfois suivi d'un autre marqueur, comme *genre* (9b) :

- (9) (a) L1 : je dois aller dans une école enfantine + pour aider les profs
L2 : [mais non]
[...]
L1 : tout ça parce que genre ils peuvent pas enfin- + genre ils ont besoin d'aide + **tu sais**
L2 : ouais ça c'est abusé
(b) ouais là j'en ai marre **tu sais** genre

(iv) Quelques cas ambigus ont été répertoriés :

- (10) (a) j'ai été faire euh une manucure pédicure (*rires*) pour euh dix francs **tu sais** t'es là bon ben vas-y
 (b) L1 : mais c'est cool parce que déjà rien que pour aller à Brig euh **tu sais**
 ça coûte super cher
 L2 : [mh mh]

Dans (10a) par exemple, il n'a pas été possible de déterminer si *tu sais* était initial ou final (portée prospective ou rétrospective ?). Dans (10b), faut-il voir dans *tu sais* une incise médiane, ou analyser *déjà rien que pour aller à Brig* comme un périphérique – auquel cas *tu sais* serait en position initiale ? A notre sens, il n'y a pas lieu de trancher (Béguelin, Corminboeuf 2020).

Les 362 occurrences se répartissent comme suit :

Position	Nombre d'occurrences	Pourcentages
Initiale	177	48,89%
Incise finale	141	38,95%
Incise interne	26	7,18
Ambigu initiale / finale	14	3,96%
Ambigu initiale / interne	3	0,82%
Ambigu interne / finale	1	0,27%
Total	362	100%

Tableau 3 : répartition des 362 occurrences de *tu sais* étudiées, en fonction de leur position par rapport à l'énonciation sur laquelle elles portent.

Les positions initiale et en incise finale sont très largement majoritaires¹⁰.

3. De la polyfonctionnalité de *tu sais* / *you know*

Généralement traité comme un « marqueur discursif » ou une « particule », *tu sais* (et *you know*¹¹) s'est vu assigner une gamme de fonctions très large (aide à la compréhension,

¹⁰ Les chiffres d'Erman (2001) et de Fox Tree, Schrock (2002) sur *you know* et de Fiedler (2020) sur *tu sais* sont très différents des nôtres : la position médiane y est largement majoritaire. Les auteurs ne précisant pas leur méthodologie de catégorisation des exemples, on ne peut pas dire si ces différences sont à imputer au type de corpus ou à leurs critères de segmentation. La position a des conséquences sur les fonctions que *tu sais* peut endosser : ce n'est bien sûr que lorsqu'il est placé en position frontale que *tu sais* est un instrument de prise de tour ou d'introduction d'un nouveau topique (Andersen 2007). Voir Beeching, Detges (2014 : 3-4), à propos des fonctions distinctes reconnues aux éléments placés en périphérie gauche vs droite.

¹¹ Nous considérons que les observations rapportées ici à propos de *you know* sont valables pour *tu sais*. Cela ne veut pas dire bien sûr que les deux marqueurs fonctionnent de la même manière – *to know* englobant d'ailleurs le sens de *savoir* et de *connaître* (v. *infra*, §4.2).

à la gestion des tours de parole, au façonnage de la relation interpersonnelle, etc.). Fox Tree, Schrock (2002 : 728) résument comme suit les fonctions multiples attribuées à *you know* : « interpersonal, turn management, repairing, monitoring, and organizing ». De ce constat, les auteurs concluent (*ibid.*, 736) : « It seems like *you know* [...] can take on new meanings every time [it is] used. [...] If *you know* [...] can do so much, how do we know what [it is] doing at all ? » (*ibid.*, 736). Autrement dit, comment peut-on déterminer ce que *tu sais* fait réellement, indépendamment des indices linguistiques cooccurents ? Les fonctions dégagées semblent davantage le produit d'un assemblage d'indices que de *tu sais* lui-même.

Fox Tree, Schrock (2002) reprennent à leur compte une hypothèse de Jucker, Smith (1998 : 194), qui stipule en substance que « *you know* invites the addressee to recognize both the relevance and the implications of the utterance marked with *you know* ». Une telle hypothèse ouvre la possibilité d'une analyse unifiée. Cela dit, l'exécution d'une énonciation – quelle qu'elle soit – constitue une exhortation à construire des inférences, et astreint de ce fait l'allocutaire à accomplir un calcul inférentiel (une abduction). En effet, les énonciations fournissent des indices – et non des instructions « littérales » – quant aux modifications que le locuteur veut faire subir à la mémoire discursive. À partir de ces indices verbaux et mimo-gestuels, l'allocutaire reconstitue par inférence les modifications opérées – faisant un pari sur les représentations mentales qui sous-tendent l'intention du locuteur. Dès lors, quelle opération vient réaliser *tu sais*, dans la mesure où produire une énonciation revient *de facto* à solliciter les compétences inférentielles d'autrui ? Invite-t-il autrui à reconnaître à la fois la pertinence et les implications de l'énonciation sur laquelle il porte ? Si tel est le cas, n'est-ce pas également la fonction d'autres marqueurs (*tu vois*, *hein*, *tu comprends*, etc.) ? Qu'est-ce qui est propre à *tu sais*, et qui le distingue d'autres énonciations méta-discursives ? Pour répondre à ces questions, il nous semble qu'on ne peut s'exempter d'une approche syntactico-sémantique de *tu sais*.

4. Pragma-syntaxe et sémantique

4.1. Au plan formel, *tu sais* forme une clause autonome syntaxiquement (Groupe de Fribourg 2012). Non régie par un élément de son environnement, la clause *tu sais* entretient des rapports macro-syntaxiques avec les clauses adjacentes. Elle est dépendante pragmatiquement (impliquante), sans être pour autant régie au plan syntaxique.

Actualisée en discours, la clause *tu sais* réalise une « énonciation », i.e. qu'elle est prise en charge par un locuteur, historiquement située dans un contexte donné, pourvue d'un schème prosodique¹², etc. Une énonciation (de clause) se définit comme un opérateur sur la mémoire discursive (*ibid.*). Occurrence parenthétique d'une clause autonome, l'énonciation *tu sais* réalise un commentaire méta-discursif sur le contenu d'une autre énonciation et ses implications. De ce point de vue, *tu sais* a un statut singulier dans la

¹² Un schème avec éventuellement un intonème réduit, qui duplique le geste intonatif précédent.

structure d'une période intonative. Décrire *tu sais* comme une énonciation (de clause) permet de faire l'économie des notions de « marqueur discursif » et de « particule ».

4.2. Au plan sémantique, une pratique courante dans les travaux sur les « marqueurs discursifs » consiste à assumer le postulat qu'ils présentent une vacuité sémantique et qu'ils ont un sens « subjectif ». D'aucuns y verraient une désémantisation parce que la forme est fixe, qu'il y a une attrition phonologique, que la valence est non saturée, et que la clause opère au niveau méta-discursif¹³.

Nous postulons au contraire que *tu sais* n'est pas érodé sémantiquement, mais que le sémantisme du verbe *savoir* doit être intégré à l'analyse (Détrie 2012) – ne serait-ce que pour distinguer *tu sais* de *tu vois*, qui apparaissent en alternance dans le discours de certains locuteurs (*supra*, ex. 2). Quatre éléments au moins¹⁴ sont à prendre en compte pour saisir le sémantisme du verbe *savoir* :

- *savoir* est un verbe (d'attitude) épistémique, alors que *voir* est un verbe de perception ; les domaines de la perception et de la connaissance sont toutefois proches, dans la mesure où *tu vois* (v. ex. 2) a le sens de « tu comprends » ;
- *savoir* est un verbe de « phase 2 », au sens de Guillaume (1929 : 47-48) qui ordonne des couples de verbes en deux phases successives du déroulement du processus verbal. Asserter la phase 2 revient à présupposer la phase 1. Reformulée par Blanche-Benveniste, *et al.* (1984 : 51-52), l'idée de Guillaume recouvre le fait que « *savoir* est un après de *apprendre* », autrement dit que le sens de *savoir* « présuppose un *apprendre* qui l'a précédé ». Cela en fait un puissant expédient argumentatif (*infra* §5.2) ;
- le verbe *savoir* construit des compléments qui signifient (le résultat d'un) processus verbal ; ainsi « *savoir son adresse*, c'est savoir quelle est son adresse et comment y accéder [...] la signification de ces noms [*secret, nom, adresse, histoire*] implique des sortes de parcours pour se procurer le nom, l'adresse ou l'histoire et le résultat obtenu par ce parcours » (Blanche-Benveniste 2002 : 51). On comprend mieux la fonction que peut remplir l'objet implicite de *savoir* dans *tu sais* Ø. Le verbe *savoir* impose à son SN régime le statut de nom d'événement,

¹³ Voir les notions de *pause filler*, *ponctuant*, *phatique*, *particule*, etc. Cela dit, tous les travaux sur les « marqueurs discursifs » n'adoptent pas ces postulats. Dostie (2004 : 39-40) réfute la « subjectivation » au motif qu'on se demande en quoi *t'sais* présenterait un caractère plus subjectif qu'un énoncé comme *je sais que c'est faux*. Sur quels critères décidables se fonde ce jugement de subjectivation ? Dostie (*ibid.*, 39) est également en désaccord avec l'idée d'une désémantisation – parlant au contraire d'une unité « sémantiquement plus complexe » parce que les sens identifiés sont « hautement abstraits », ou parce que « les sens d'origine ne sont plus transparents ».

¹⁴ Nous laissons ouverte la question de l'existence d'une polysémie verbale installée sur le long terme. Ducrot (1975 : 71) distingue deux valeurs du verbe *savoir*, l'une socratique-normative (« avoir une connaissance parfaite »), l'autre platonicienne-factuelle (« avoir une opinion »). Engel (2007 : 25), cité par Gosselin (2014 : 66), écrit que « *savoir* a une face interne, la croyance, et une face externe, la vérité ». Les emplois [1]-[2] vs [3]-[4] recourent-ils cette polysémie supposée ?

qui prend la forme d'un infinitif, d'une (*ce*) *que-P* ou d'une nominalisation. Cet aspect résultatif est important pour saisir le fonctionnement de *tu sais* (et la rareté de *tu connais* Ø¹⁵) (*infra*, §5.2). Nous verrons par ailleurs (*infra*, §5.3) que *tu sais* met en scène le parcours inférentiel qui conduit au savoir (« comment y accéder »), plutôt que le savoir lui-même ;

- le verbe est en emploi absolu, sans complémentation, ce qui n'est nullement anodin (*infra*, §5.3).

5. Les opérations sur la mémoire discursive

Les titres des études linguistiques sur *tu sais* l'associent volontiers à la co-construction du savoir mutuellement partagé : Dostie, de Sève (1999, « du savoir à la collaboration »), Détrie (2012, « la spectacularisation du savoir »), Donaire (2016, « le savoir partagé comme source d'énonciation »). Nous pensons pouvoir affiner la description au moyen du concept de *mémoire discursive*, en appréhendant les opérations cognitives que réalise *tu sais*.

5.1. La notion de mémoire discursive

Comme d'autres chercheurs, le Groupe de Fribourg (2012) conçoit le discours comme une activité destinée à construire des représentations mutuellement partagées par les interactants. Le produit de cette construction est appelé *mémoire discursive* :

[la *mémoire discursive* est] l'ensemble évolutif de représentations publiquement partagées qui s'élabore ainsi coopérativement au long d'un discours. Par « représentations publiquement partagées », il faut entendre non pas la somme des savoirs communs effectivement détenus par le locuteur et l'allocutaire, mais un sous-ensemble de connaissances qui leur sont mutuellement manifestes en vertu des conventions qui règlent l'exercice du langage, et notamment du principe de pertinence (Sperber, Wilson 1989). Ces représentations sont *publiques*, en ce sens que chacun des interlocuteurs est conventionnellement en droit de les inférer du déroulement du discours, sait que l'autre peut aussi les inférer, et sait que l'autre sait qu'il le sait... Ainsi, une mémoire discursive n'est la propriété ni du locuteur, ni de l'allocutaire, ni même des deux. C'est une réalité interlocutivement neutre, une instance tierce, propre au discours lui-même et constitutive de sa structure. (Groupe de Fribourg 2012 : 22-23)

¹⁵ Blanche-Benveniste (*ibid.*, 51-52) oppose en quelque sorte la stativité de *savoir* à l'inchoativité de *connaître* dont on peut saisir le « déroulement progressif » (*commencer à connaître*), « indiquer des degrés dans la réalisation de cette connaissance » (*cette histoire est très connue, peu connue*), découper le procès « en différentes phases ». Par ailleurs, *connaître* traite l'objet *son adresse* dans *connaître son adresse* comme un nom de chose, et non comme un nom d'événement.

L'appartenance de l'image du savoir d'autrui à la mémoire discursive fait évidemment sens pour la description de *tu sais*. La mémoire discursive est alimentée par le discours, des perceptions communes aux partenaires de l'énonciation, des connaissances culturelles, et donc l'image que l'on se fait de l'allocutaire et de son savoir, etc. ; elle est également alimentée par des opérations de raisonnement sur les éléments de la mémoire, tout objet-de-discours nouvellement introduit conduisant à une réorganisation interne. Les éléments constitutifs de la mémoire discursive sont des *objets-de-discours* (i.e. des référents cognitifs de nature extra-linguistique), organisés en réseau, chaque objet-de-discours étant le terme d'un faisceau de relations qui lient cet objet-de-discours à d'autres objets.

La mémoire discursive est formée pour l'essentiel d'hypothèses interprétatives qui sont le résultat d'abductions. En conséquence, les objets-de-discours qu'elle contient ne sont fiables qu'à certains degrés. Elle est ainsi à concevoir comme un ensemble flou d'hypothèses interprétatives qui résultent pour l'essentiel de raisonnements probabilistes (i.e. abductifs et non déductifs), si bien que la validité publique de ses éléments est graduable (Groupe de Fribourg 2012 : 241-245, Corminboeuf 2021).

La mémoire discursive contient un « modèle du monde » (des représentations de *realia*), et un « modèle des actions communicatives » (des connaissances partagées sur l'interaction en général, et sur l'interaction en cours) (Groupe de Fribourg *op. cit.*, 131). A ce propos, l'appel aux compétences inférentielles de l'allocutaire est requis à la fois pour qu'il construise un savoir sur le monde, et pour qu'il infère un savoir qui a trait à la régie du discours, autrement dit à la planification opérationnelle du discours à laquelle se livre le locuteur. Nous verrons que *tu sais* opère sur les deux plans (*infra*, §5.4).

Comme nous l'écrivions plus haut, l'allocutaire reconstruit une représentation (= un référent cognitif appelé *objet-de-discours*) au moyen des indices verbaux et mimo-gestuels à sa disposition. Lorsque, dans une scène fameuse de *Quai des Brumes* (1938), Jean Gabin adresse à Michèle Morgan un *T'as de beaux yeux, tu sais*, il ne valide pas seulement un objet-de-discours dans la mémoire (la beauté des yeux de l'allocutrice). Sont simultanément enregistrés dans le savoir partagé le fait de discours (p. ex. <le locuteur a asserté la validité d'un objet-de-discours>), l'indication que L1 croit ce fait valide, et qu'il a accompli cette énonciation avec sincérité (et non de manière ironique, dubitative ou enjouée). Mais quel est le rôle de *tu sais* ? L'hypothèse que nous formulerons au §5.2. conduit à dire que le sentiment amoureux n'étant pas (encore) une information en partage, c'est *tu sais* qui rend celle-ci commune, comme si elle était déjà actée. Une lecture possible est en effet qu'il s'agit là d'une déclaration d'amour euphémisée, un peu à la manière d'un acte indirect – et que *tu sais* conduit l'allocutrice à reconstruire cette information à partir de la formulation du compliment.

5.2. Un simulacre d'alignement quant à l'état de la mémoire discursive

Détrie (2012 : 113) montre de manière convaincante que *tu sais* œuvre à « l'accordage intersubjectif et l'alignement cognitif » des interactants, à la synchronisation de l'image publique du savoir, même si parfois – ajoutons-nous – cet « accordage » n'est qu'une fiction, voire un leurre. En usant de *tu sais*, on exhibe non seulement la dimension

co-construite des représentations mentales, mais on fait également comme s'il y avait une identité des représentations mutuellement partagées. Détrie (2012 : 116) évoque ce

paradoxe d'une forme dont le réglage sémantico-pragmatique remet en question en l'inversant la distribution du savoir entre les pôles énonciatifs [...] la personne déictique *tu* fait entrer le colocuteur dans le dire du locuteur, signalant (formellement) son implication expérimentale comme déjà acquise [...] le locuteur fait de la sorte au pied de la lettre le constat du savoir du colocuteur, et, en assertant ce savoir, s'en porte garant. Ce faisant, il s'engage à la place de l'autre, cherchant à l'impliquer dans la coconstruction du savoir, tout en brouillant les positionnements énonciativo-cognitifs respectifs, et en les reconstruisant, soit par un glissement de l'égocentrage attendu (*je sais*) à une forme allocentrée (*tu sais*), quand le locuteur (qui sait) invite le colocuteur au partage du savoir.

C'est bien parce que *savoir* est un verbe de phase 2 que « l'implication expérimentale » du locuteur est signalée comme « déjà acquise ». Ainsi, au moyen de *tu sais*, la responsabilité d'un savoir est présentée comme imputée à l'allocutaire, qui est figuré comme le co-garant de ce savoir (*ibid.*, 116). Le désengagement feint du locuteur qui en résulte consacre la dimension argumentative indéniable du procédé. Par le truchement de cette mise en scène énonciative, le locuteur assigne à sa propre assertion le statut d'un savoir mutuellement partagé.

Cela dit, certaines occurrences de *tu sais* pourraient être envisagées comme issues de la ritualisation d'une demande de confirmation (*cf. sais-tu, vois-tu*). En jouant de cette ambiguïté modale (assertion ou interrogation ?), le locuteur laisse une porte de sortie à l'allocutaire. Les signaux d'écoute produits par ce dernier (*ouais, mh*) ou son silence consentant ne contre-indiquent en tout cas pas cette lecture, bien au contraire. Quant à la rareté des exemples de *tu sais* final avec une intonation montante interrogative, elle entretient cette ambivalence modale. Autrement dit, cette invitation au « partage du savoir » qu'évoque Détrie doit être conçue de manière à laisser ouverte la possibilité pour l'allocutaire d'interpréter *tu sais* comme une demande de confirmation ; dans ce cas, l'allocutaire n'est pas à proprement parler figuré comme le détenteur du savoir, mais comme pleinement impliqué dans la co-validation de celui-ci.

Un point central de cette composante argumentative est que l'objet-de-discours en question est le plus souvent entièrement inédit pour l'allocutaire (Fox Tree, Schrock 2002 : 735, Andersen 2007 : 19-20). Dans des configurations du type *tu sais, je...* ou *je... tu sais*, le locuteur qui dit *je* apparaît en effet le mieux placé pour savoir. Il est pourtant enclin à dire *tu sais* précisément lorsque son allocutaire ne peut pas savoir (voir par exemple la réaction de L2 dans 11a) :

- (11) (a) L1 : j'étais aussi servant de messe **tu sais**
 L2 : sérieux t'as fait ça ?
 (b) L1 : moi je suis assez du genre à p- un peu à l'arrache **tu sais**
 L2 : mh mh
 L1 : moi je vais dire ah ouais je veux j'ai trop envie de partir moi je pars

Plutôt que de mettre en négociation un objet-de-discours, la responsabilité en est attribuée fictivement à l'allocutaire. Ainsi, le locuteur impose mine de rien ses croyances, les présente comme d'ores et déjà mutuellement valides. Au moyen de cette construction énonciative, le locuteur fait comme s'il rappelait l'état de la mémoire discursive ou comme s'il demandait confirmation de son contenu, alors qu'il en façonne une image – recherchant l'adhésion immédiate de son allocutaire (qu'il obtient parfois explicitement, voir les *mh mh* de L2 dans 11b). En (11b), on peut voir dans la contribution de la locutrice L2 une réaction à ce qu'elle interprète comme une demande de confirmation (certes peu marquée intonativement). L'usage de *tu sais* constitue une manœuvre préventive efficace, dans la mesure où il est très rare que l'allocutaire réagisse autrement que par des indices d'adhésion¹⁶.

5.3. Le régime zéro

L'absence du régime du verbe factif *savoir* n'est nullement anodine. Asserter *tu sais* $\emptyset_O$ – où $\emptyset_O$ figure le régime zéro qui dénote l'objet-de-discours implicite O ¹⁷ – c'est présupposer que O appartient à la mémoire discursive ; autrement dit, c'est « rendre commune » l'inférence O . Or, paradoxalement, O est à inférer par l'allocutaire (rappelons que O est un savoir souvent parfaitement ignoré de celui-ci). Un but interactionnel se définissant comme la représentation d'un état de la mémoire discursive à atteindre, on comprend que l'inférence visée (= l'objet O) figure en réalité le but en question, présupposé valide par le verbe factif *savoir*, dans cette configuration *tu sais* $\emptyset_O$. Il convient également de souligner que l'objet-de-discours destiné à être mis en commun (le but discursif) est fréquemment un objet implicite. Ainsi, *tu sais* est moins l'auxiliaire d'une mise en scène du savoir lui-même que celui du cheminement inférentiel à accomplir pour construire la représentation visée (*supra*, §4.2) :

C'est donc la dynamique du savoir, et les chemins qui y conduisent, plutôt que le savoir lui-même, que la particule met en scène, les parcours cognitifs pouvant être convergents (alignés) ou divergents (discriminés), mais sans rupture avec le colocuteur, toujours impliqué dans cette construction. (Détrie 2012 : 117)

5.4. Le signalement des buts discursifs

Si l'occurrence de *tu sais* surmarque qu'une inférence est requise, cette énonciation sur le contenu de laquelle porte *tu sais* est présentée comme distinguée des énonciations environnantes ; nous faisons l'hypothèse que *tu sais* souligne en outre qu'un (sous-)but discursif est atteint.

¹⁶ Il arrive exceptionnellement que l'allocutaire ne se rallie pas, comme dans l'extrait suivant :

L1 : après je m'en voulais trop **tu sais** je me suis dit les profs vont me v- trop avoir une mauvaise image de moi **tu sais**

L2 : pourquoi ?

¹⁷ La notation adoptée ne veut pas dire qu'il y a une ellipse syntaxique, mais qu'un actant impliqué sémantiquement (un objet de connaissance) est non réalisé au plan segmental.

5.4.1. Les énonciations ont valeur d'action (i.e. transformation) sur la mémoire discursive. Leur combinatoire obéit à des contraintes praxéologiques, c'est-à-dire qu'elles répondent à une logique de moyens et de finalités (relevant d'une pragma-syntaxe, Groupe de Fribourg 2012). Dans une perspective praxéologique, le discours est appréhendé comme un script actionnel complexe (Hansen 1998, Chanet 2001, Kallen-Tatarova 2012), organisé en fonction d'attentes et de buts interactionnels (éventuellement hiérarchisés). Quant aux opérateurs sur la mémoire discursive que sont les énonciations, elles peuvent être conçues comme des actions communicatives orientées vers un but. Dès lors, on peut faire l'hypothèse que *tu sais* vient souligner des (sous-)buts discursifs, en les hiérarchisant, en distinguant un (sous-)but d'un autre. *Tu sais* constituerait une trace de la représentation mentale que le locuteur se fait de l'accomplissement du programme discursif entrepris. Ce but discursif demeurant le plus souvent implicite, les indices méta-discursifs de son existence (p. ex. *tu sais*) en sont d'autant plus précieux. Il a été noté que *tu sais* / *you know* souligne l'introduction d'un nouveau topique (Erman 2001), porte sur le focus de l'énoncé, de par son positionnement privilégié entre thème et rhème (*ibid.*), ou accompagne des évaluations (*ibid.*, Fiedler 2020). Autrement dit, *tu sais* survient à des emplacements clés de la planification discursive.

Notre hypothèse est donc qu'en plus d'une portée sur le contenu de l'énonciation contiguë, *tu sais* fonctionne comme un indice que l'objet-de-discours à inférer est fiable, qu'il doit faire partie de la mémoire discursive et qu'il en constitue, de surcroît, un objet-de-discours « distingué » (i.e. saillant, possiblement le centre d'un sous-graphe, au sein de l'organisation réticulaire que présentent les objets-de-discours dans la mémoire discursive).

5.4.2. Dans les extraits de notre corpus, l'inférence visée n'a rien d'évident pour le linguiste, surtout lorsqu'il s'agit de conversations entre intimes – là où *tu sais* est particulièrement bien attesté. Cela tient à un accès restreint de l'analyste aux données contextuelles et à l'histoire communicative commune aux interactants.

Dans (12), le deuxième *tu sais* est noté par le transcripteur mais est presque inaudible :

- (12) L2 : l'autre fois ma tante elle a ramené des photos de justement + quand on était petits
 [...]

L1 : ma maman elle a ressorti les albums on s'est

L2 : c'est trop beau

L1 : on s'est refait trois albums comme ça

L2 : ah:: ++ mais moi ma mère elle est pas photo et tout + donc on n'a pas d'albums quand on était petites **tu sais**₁

L1 : moi mon frère il en a dix moi j'en ai peut-être un **tu sais**₂

L2 : [ouais] [ouais c'est]

Si *tu sais* réalise un commentaire sur le contenu d'une énonciation adjacente, du type « il y a une inférence à tirer » (cf. <*tu sais ce que je veux dire*>), on pourrait admettre que les locutrices visent des inférences du genre <on ne peut pas se remémorer nos souvenirs d'enfance de cette façon-là> au moyen de *tu sais*₁, et <je ne suis pas beaucoup mieux lotie que toi> au moyen de *tu sais*₂.

Voyons l'extrait (13) :

- (13) c'est presque une fois par mois mec t'as des gars tu sais pas sortis d'où qui arrivent qui t'apportent un petit croissant un verre de jus d'orange à ton- à ta place de travail mec + à ton bureau **tu sais** + t'es là eh bonjour voilà c'est pour le nouvel abonnement qu'on a on fait nin nin nin

Dans (13), l'inférence visée pourrait être : <la culture d'entreprise est très singulière, il se passe des événements totalement insolites à ta place de travail>.

Dans (14), une jeune femme expose la façon dont sa famille a accueilli son végétarisme :

- (14) L1 : mon autre tonton il m'a offert un cours pour aller cueillir des plantes et après les cuisiner
 L2 : mais + [L1 : (rires)] c'est TRO:::P chou
 L1 : **tu sais** c'est vraiment genre ils sont un peu là AH que faire à cette personne qui ne mange que de l'herbe !
 L2 : non mais c'est chou

L'inférence tirée du discours direct exclamatif prêté aux membres de la famille (*ah que faire...*) pourrait être que <ma famille est déconcertée par le fait que je sois (devenue) végétarienne>

Dans (15), la locutrice parle de sa mère qui s'essaie maladroitement au 'parler jeune' :

- (15) je sais pas si c'est vraiment pour se moquer parce qu'elle fait toujours un peu en rigolant + ou si elle essaie vraiment d'être un peu à la mode mais des fois elle nous sort de ces trucs + avec mon frère on se regarde genre (rises) + okay maman (rises) super (rises) + mais chaque fois elle fait un peu une- + moi je trouve qu'en plus quand elle les dit + non seulement elle le dit mais en plus elle fait une tête du genre en mode euh eh vous avez vu euh j'ai dit ça (rises) + **tu sais** t'es là super (rises) + si t'accentues le truc c'est horrible (rises)

On peut penser que c'est également sur le discours direct, fortement sous-déterminé (*super*), que porte *tu sais*. En effet, *super* est ironique, ce que laisse supposer la façon dont il est prononcé (léger allongement de la dernière syllabe) et l'accompagnement paraverbal (les rires). L'inférence pourrait ainsi être <on ne sait plus où se mettre ou quoi répondre, tant on reste interloqués> ou <elle est complètement en décalage, si bien qu'elle nous fait honte>.

Considérons l'extrait (16) :

- (16) L1 : y a la photo quand je suis arrivée dans la maison elle était **tu sais**₁ les murs étaient tout gris et tout pas encore finis + pis on voit moi au au au fond de la chambre pis qui dit ça c'est où y aura mon lit et pis **tu sais**₂ je suis bien placée comme ça + pis effectivement mon lit il est là euh au fond de la chambre
 L2 : t'avais choisi
 L1 : j'avais choisi

Dans (16), l'intervention de L2 (*t'avais choisi*) pourrait coïncider avec l'objet-de-discours que le second *tu sais* invite à inférer. La locutrice L1 confirme d'ailleurs la

justesse de la verbalisation de cette inférence (« verbalisation », parce qu'elle pourrait se contenter d'un *mh mh* ou d'un hochement de tête).

Dans (17), L2 ne construit en revanche a priori pas l'inférence que visait L1 :

(17) L1 : mais lui il va s'acheter une voiture il a dit

L2 : sérieux ?

L1 : ouais + mais lui il veut une pourrie **tu sais**₁ il tripe sur les pourries

L2 : mais mais parce que les premières voitures c'est c- enfin euh tout ce qui t'intéresse c'est qu'elles roulent tu t'en fous pis qu'elles dépensent pas beaucoup d'essence

L1 : ouais + mais **tu sais**₂ il veut vraiment une euh mais une pourrie hein + quand on était en Amérique il disait oh ça c'est trop beau et tout pis moi je disais mais + tu achètes ça elle roule euh dix jours et elle a un problème tu dois mettre de l'argent dedans et tout

L'inférence visée par L1 est qu'<il aime les vieilles voitures>, qu'<il a des goûts atypiques> en matière automobile. Or L2 comprend que le frère de L1, désigné par *il*, souhaite acheter une voiture bon marché et peu énergivore. Il s'agit d'une inférence naturelle considérant le choix lexical *pourrie*, de la part de L1. La locutrice L1 tente alors d'annuler cette interprétation en surenchérissant (*vraiment... mais une pourrie*) et en exhibant un discours direct attribué au frère (*oh ça c'est trop beau*) qui souligne l'argument esthétique. L1 révoque ensuite définitivement l'inférence induite en soulignant qu'une vieille voiture a au final un coût tout aussi élevé (*elle roule dix jours et elle a un problème tu dois mettre de l'argent dedans*). Il est notable que *tu sais* accompagne à deux reprises la clause *il veut une pourrie*.

Un but interactionnel représente un état de la mémoire discursive à atteindre. L'inférence visée (= l'objet O) figure le but en question, présupposé valide par le verbe factif *savoir*, dans la configuration *tu sais* Ø_O. *Tu sais* peut non seulement faire mine de réactiver un savoir qui est en réalité inédit pour l'allocutaire – afin de le soustraire à la négociation ; mais l'énonciation de *tu sais* peut aussi concourir à « réactiver un savoir » imputé à l'allocutaire (Dostie, de Sève 1999 : 13) – ce qui revient à augmenter son crédit (Corminboeuf 2021).

6. Sous-détermination référentielle et connivence interpersonnelle

Dans la collection d'extraits tirés d'OFROM, des indices de sous-détermination sont souvent cooccurents à *tu sais* : approximatifs (*genre, limite*), noms sous-spécifiés (*truc*), extenseurs de listes (*et tout, machin*), aveux d'ignorance (*je sais pas*), discours direct (ex. 14-15), *tu* en contexte générique (ex. 10a et 13), *là* (lorsqu'il ne désigne pas un espace tangible ; *passim*). Sans oublier l'indice de sous-détermination principal, le régime zéro : c'est-à-dire l'absence segmentale de l'objet du savoir.

Si le locuteur produit ces indices de sous-détermination (pour différentes raisons¹⁸), cela suggère qu'il fait effectivement appel aux compétences inférentielles de l'allocutaire,

¹⁸ Recherche de dénomination, difficulté de formulation, invitation à abduire l'intention communicative, etc.

mais un allocutaire avec lequel il entretient une proximité communicative. Ainsi, dans (18), le locuteur parle d'un film qu'il va réaliser :

- (18) je me suis dit je vais faire un petit truc au début **tu sais** je vais genre même commencer genre limite par la fin + **tu sais** ça va être genre je vais montrer des gars qui + genre des petites images émotionnelles que j'aurai réussi à choper + genre je sais pas des gars qui sont là stressés à taffer + accrocher des feuilles **tu sais** euh ils travaillent avec des post-it machin ils font des grands dessins sur des murs même sur des- ils ont des tables où ils peuvent dessiner dessus et tout + **tu sais** machin **tu sais** genre les gars stressés qui discutent à fond entre eux qui font des grands signes et tout + avec une petite musique machin + **tu sais** genre un peu l'aperçu genre limite ralenti + après je vais faire genre une petite vue du bâtiment avec les avec les mecs qu'arrivent et tout

On notera les nombreux indices de sous-détermination référentielle (*un petit truc, genre, limite, je sais pas, machin, et tout, un peu*).

L'usage de *tu sais* est particulièrement approprié et attesté lorsque les interactants entretiennent une relation de connivence. Cette proximité communicative garantit que l'allocutaire puisse construire les inférences¹⁹. Mais *tu sais* peut également servir à installer cette complicité entre les interactants.

Un autre indice récurrent est l'alignement entre les interactants. Nous avons souligné les indices d'adhésion *mh mh, ouais, oui*, etc. auxquels on peut ajouter les hochements de tête, mimiques ou regards approubatifs, ainsi que le silence comme indice d'accord. Mais on peut mentionner de surcroît les cas d'alignement des interactants, par exemple au moyen de complétions (19a) ou de formulation conjointe d'un segment (19b) :

- (19) (a) L1 : **tu sais** c'était l'ancienne qu'il y avait au:
 L2 : au salon
 L1 : au salon
 (b) L1 : faut pas répondre +
 L2 : non mais je la regarde je dis mais style + **tu sais** genre pour la supplier des yeux
 + [L1 : ouais] mais s'il te plaît + ARRÊTE + (*rires*)
 L1 : [RÊTE]
 L2 : oui donc tu vois tu dois + ouais dans ces moments-là tu:
 L1 : t'ignores

Dans (19a), L2 formule le syntagme prépositionnel projeté par le discours de L1 (*au salon*), puis ce même L1 confirme la pertinence de la complétion. Dans (19b), L2 prononce la seconde syllabe de *arrête* exactement en même temps que L1.

¹⁹ Fox Tree, Schrock (2002 : 730) observent l'abondance de *you know* dans les conversations entre amis, en comparaison avec celles entre inconnus, ainsi que l'absence de *tu sais* / *you know* dans les communications du personnel navigant des compagnies aériennes (dans lesquelles, on le comprend, une abduction imprécise pourrait avoir de graves conséquences).

7. Conclusions

Les enseignements à tirer de cette étude peuvent être formulés comme suit :

(i) La dimension sémantique apparaît fondamentale pour distinguer ces énonciations méta-discursives parenthétiques entre elles (*tu sais*, *tu vois*, *tu comprends*).

(ii) *Tu sais* est observable lorsque les interactants entretiennent ou installent une relation de connivence et que le discours présente des indices de sous-détermination référentielle (difficultés de formulation, référent lui-même sous-déterminé).

(iii) Les énonciations en *tu sais* montrent bien que si on ‘agit’ sur son allocutaire, cela se fait indirectement, par le truchement de la mémoire discursive²⁰. La mémoire discursive médiatise les relations entre locuteur et allocutaire, si bien qu’actualiser une énonciation, c’est opérer sur les représentations mutuellement partagées. Il s’ensuit que *tu sais* suggère non la construction d’une image du savoir de l’allocutaire, mais d’une image de la mémoire discursive que le locuteur prétend imposer. Cette mise en scène énonciative façonne un alignement entre les interactants.

(iv) Les énonciations en *tu sais* fonctionnent ainsi comme un expédient argumentatif, dans la mesure où le locuteur assoit ses propres croyances en figurant son allocutaire comme le co-garant du savoir mis en négociation. *Tu sais* sous-entend qu’un objet-de-discours est valide dans la mémoire discursive, même si – et cela est commun – cet objet est souvent totalement inédit pour l’allocutaire²¹. Erman (1987 : 73) note que l’allocutaire est moins susceptible d’intervenir après *you know* que lorsqu’aucun marqueur n’est utilisé, ce qui laisse penser que cette mise en scène n’est pas superflue. Mais on a vu que *tu sais* est parfois interprété comme une demande de confirmation, à la faveur d’une ambiguïté modale, ce qui explique en partie les récurrentes marques d’adhésion (*mh mh*, *ouais*). Dans le même esprit, Schneider (2007 : 111) appréhende *vous savez* comme un « responsibility dividing device », avec un « side-effect » de son utilisation qui serait d’attirer l’attention sur l’énonciation adjacente.

(v) Ce second élément (attirer l’attention) sous-entend que l’expédient est également préventif : les énonciations en *tu sais* pourraient ainsi fonctionner comme une « consigne de réception attentive » (Authier-Revuz 1995 : 201) relevant des procédés de prévention d’« un risque de non-transmission du sens » (*ibid.*, 198-204). C’est le cas en particulier lorsque *tu sais* est interprété comme une demande de confirmation. Autre hypothèse qui met en exergue la dimension préventive, celle d’Apothéloz (2003 : 254) pour qui la manœuvre consistant à utiliser le marqueur (*vous savez que*, chez lui) « consiste à prévenir l’effet potentiellement ‘menaçant’ que constitue tout apport d’information, selon une

²⁰ « le locuteur ne parl[e] pas à son interlocuteur, mais *avec lui* » (Détrie 2012 : 126 ; italiques de l’auteure).

²¹ De ce point de vue, on pourrait admettre que *tu sais* permet de « jouer du partage » des représentations mentales :

Le développement de la compétence [...] verbale implique une estimation du partage entre ce que l’autre sait et ce qu’il ne sait pas, et une aptitude à jouer de ce partage. (Flahault 1979 « Le fonctionnement de la parole », cité par Davoine 1981 : 124n)

logique qui est la suivante : informer quelqu'un de quelque chose, c'est nécessairement présupposer un non-savoir, et c'est précisément cette présupposition, susceptible d'affecter la face positive du destinataire, que *vous savez que* permet de désamorcer ».

(vi) *Tu sais* souligne qu'un objet-de-discours est à inférer et à distinguer dans la mémoire discursive, en vue d'améliorer l'image publique de celle-ci, d'une part en l'affinant : tous les objets-de-discours ne sont pas placés sur le même plan. Certains sont plus ou moins élaborés, plus ou moins fiables, plus ou moins saillants – la saillance dépendant de divers facteurs (Apothéloz 1995). D'autre part, en réduisant la marge d'incertitude quant à son contenu (ou en faisant mine de réduire ces zones d'incertitude). Les connaissances des interactants ne sont pas forcément possédées à l'identique : il existe une marge d'incertitude, dont ils s'accommodent, quant à ce qui appartient ou non à la mémoire discursive. On peut ainsi faire l'hypothèse que *tu sais* signale un objet-de-discours saillant parmi les objets à inférer, ou un objet dont le crédit doit être réhaussé – marquant dans les deux cas l'accomplissement d'un (sous-)but dans la planification discursive.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Andersen, Hanne Leth (2007), « Marqueurs discursifs propositionnels », *Langue française*, 154, 13-28.
- Apothéloz, Denis (1995), *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Droz.
- Apothéloz, Denis (2003), « La rection dite 'faible' : grammaticalisation ou différentiel de grammaticité ? », *Verbum*, 25/3, 241-262.
- Authier-Revuz, Jacqueline (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi : boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.
- Avanzi, Mathieu, Béguelin, Marie-José, Corminboeuf, Gilles, Diémoz, Federica, Johnsen Laure Anne (2012-2026), *Corpus OFROM – Corpus oral de français de Suisse romande*, Université de Neuchâtel : <http://ofrom.unine.ch>
- Beeching, Kate, Detges, Ulrich (eds) (2014), "Introduction", in Kate Beeching, Ulrich Detges, *Discourse functions at the left and right periphery: Crosslinguistic investigations of language use and language change*, Leiden, Brill, 1-23.
- Béguelin, Marie-José, Corminboeuf, Gilles (2020), « Segmentation en unités : le cas des 'greffes' et des 'segments flottants' », in Marie-José Béguelin, Gilles Corminboeuf, Florence Lefeuve (éds), *Types d'unités et procédures de segmentation*, Limoges, Lambert-Lucas, 99-129.
- Berrendonner, Alain (éd.) (2021), *Les périphériques : syntaxe et sémantique*, *Verbum*, 43/2 (numéro thématique).
- Blanche-Benveniste, Claire (2002), « La complémentation verbale : petite introduction aux valences verbales », *Tranel*, 37, 47-73.
- Blanche-Benveniste, Claire, Deulofeu, José, Stéfanini, Jean, Van den Eynde, Karel. (1984), *Pronom et Syntaxe : l'approche pronominale et son application au français*, Paris, SELAF.
- Blanche-Benveniste, Claire, Willems, Dominique. (2016), « Les verbes faibles », *Encyclopédie Grammaticale du Français*. <http://encyclogram.fr>
- Bolly, Catherine (2009), « Constructionnalisation et structure informationnelle. Quand la grammaticalisation ne suffit pas pour expliquer *tu vois* », *Linx*, 61. <http://journals.openedition.org/linx/1342>

- Bolly, Catherine (2012), « Du verbe de perception visuelle au marqueur parenthétique *tu vois* : Grammaticalisation et changement linguistique », *Journal of French Language Studies*, 22/2, 143-164.
- Chanet, Catherine (2001), « Connecteurs, particules, et représentations cognitives de la planification discursive », in Enikő Nemeth (ed.), *Cognition in language use: Selected papers from the 7th International Pragmatics Conference*, vol. 1, Antwerp, International Pragmatics Association, 44-55.
- Corminboeuf, Gilles (2021), « Justement ou l'illusion d'un discours ajusté », *Verbum*, 43/2, 273-301. https://www.atilf.fr/wp-content/uploads/publications/verbum/XLIII/atilf_Verbum_XLIII_12_Corminboeuf.pdf
- Davoine, Jean-Pierre (1981), « Tu sais ! c'est pas facile », *Linguistique et Sémiologie*, 10, 109-124.
- Debras, Camille (2021), "Multimodal profiles of *je (ne) sais pas* in spoken French", *Journal of Pragmatics*, 182, 42-62.
- Détrie, Catherine (2010), « De voir à *tu vois* / *vous voyez* : fonction sémantico-énonciative et postures énonciatives construites par ces particules interpersonnelles », *2^{ème} Congrès Mondial de Linguistique Française*, 755-766.
- Détrie, Catherine (2012), « Le rôle de la spectacularisation du savoir dans l'interlocution : les contours interpersonnels et les types d'intersubjectivité engagés par la particule *tu sais* / *vous savez* », in Catherine Douay, Daniel Roulland (éds), *L'interlocution comme paramètre*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 111-128.
- Donaire, Maria Luisa (2016), « Le savoir partagé comme source d'énonciation : les marqueurs *je sais*, *tu sais*, *vous savez* », *Scolia*, 30, 67-88.
- Dostie, Gaétane (2004), *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs*, Liège, De Boeck/Duculot.
- Dostie, Gaétane (2016a), « *Je veux dire* et *t'sais (je) veux dire* en français parlé : deux marqueurs en *dire* ou un marqueur en *dire* précédé de *t'sais* ? », in Laurence Rouanne, Jean-Claude Anscombe (éds), *Histoires de dire, Petit glossaire des marqueurs formés sur le verbe dire*. Berne, Peter Lang, 107-130.
- Dostie, Gaétane (2016b), « Le Corpus de français parlé au Québec (CFPQ) et la langue des conversations familières : exemple de mise à profit des données à partir d'un examen lexicosémantique de la séquence *je sais pas* », *Corpus*, 15, 115-133.
- Dostie, Gaétane, De Sève, Suzanne (1999), « Du savoir à la collaboration. Étude pragmasémantique et traitement lexicographique de *t'sais* », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 5, 11-35.
- Dostie, Gaétane, Pusch, Claus (2007), « Présentation », *Langue française*, 154, 3-12 (Gaétane Dostie, Claus Pusch (éds), *Les marqueurs discursifs. Sens et variation*). <https://doi.org/10.3917/lf.154.0003>
- Ducrot, Oswald (1975), « Je trouve que », *Semantikos*, 1, 63-88.
- Engel, Pascal (2007), *Va savoir ! De la connaissance en général*, Paris, Hermann.
- Erman, Britt (1987), *Pragmatic Expressions in English: A Study of 'you know', 'you see' and 'I mean' in face to face Conversation*, Almquist & Wiksell International, Stockholm, Sweden.
- Erman, Britt (2001), "Pragmatic markers revisited with a focus on *you know* in adult and adolescent talk", *Journal of Pragmatics*, 33, 1337-1359.
- Fiedler, Sophia (2020), "*Tu sais* ('you know') and *t'sais* ('y'know') in spoken French", *Tranel*, 72, 1-29.
- Fox Tree, Jean E., Schrock, Josef C. (2002), "Basic meanings of *you know* and *I mean*", *Journal of Pragmatics*, 34, 727-747.
- Gachet, Frédéric (2015), *Incises de discours rapporté et autres verbes parenthétiques. Étude*

- grammaticale*, Paris, Champion.
- Gosselin, Laurent (2014), « Sémantique des jugements épistémiques : degré de croyance et prise en charge », *Langages*, 193, 63-81.
- Groupe de Fribourg (2012), *Grammaire de la période*, Berne, Peter Lang.
- Guillaume, Gustave (1929=1970), *Temps et verbe*, Paris, Champion.
- Hansen, Maj-Britt Mosegaard (1998), *The function of Discourse Particles*. Amsterdam/Philadelphia, Benjamins.
- Jucker, Andreas H., Smith, Sara W. (1998). "And people just you know like 'wow'. Discourse markers as Negotiating Strategies", in Andreas H. Jucker, Yael Ziv (eds), *Discourse Markers. Description and Theory*, Amsterdam / Philadelphia, Benjamins, 171-201.
- Kallen-Tatarova, Ana, (2012), *Étude macro-syntaxique des marqueurs discursifs : l'exemple de 'donc' et 'alors'*, Berlin, WVB.
- Mondada, Lorenza (2004), « Marqueurs linguistiques et dynamiques discursives : le rôle des verbes de perception visuelle et de la spatialité dans la gestion du topic », in Jocelyne Fernandez-Vest, Shirley Carter-Thomas (éd.), *Structure informationnelle et particules énonciatives : essai de typologie*, Paris, L'Harmattan, 101-136.
- Rouanne, Laurence (2022), « Tu vois / vous voyez en synchronie : Contraintes distributionnelles et valeurs sémantico-pragmatiques », *Langages*, 227, 119-133.
- Schneider, Stefan (2007), *Reduced parentheticals clauses as mitigators. A corpus study of spoken French, Italian and Spanish*, Amsterdam, Benjamins.
- Stoenica, Ioana-Maria, Fiedler, Sophia (2021), "Multimodal Practice for Mobilizing Response: The Case of Turn-Final *Tu Vois* 'You See' in French". *Frontiers in Psychology*, 12. <https://www.frontiersin.org/journals/psychology/articles/10.3389/fpsyg.2021.659340>

Conventions de transcription :

L1 / L2	notent l'alternance des tours de parole
Les segments entre crochets	notent un chevauchement, p. ex. [ou bien]
Les indications en italique et entre parenthèses	notent des éléments paraverbaux, p. ex. (<i>rires</i>)
Le signe '+'	note une pause
La mention [<i>nom propre</i>]	note un nom propre anonymisé
Les 'X' entre crochets [XXX]	notent un segment inintelligible
Les segments en petites majuscules	notent une forte intensité
Des points d'interrogation et d'exclamation ont été ajoutés pour plus de lisibilité.	

GILLES CORMINBOEUF • is full professor of French linguistics at the University of Fribourg (Switzerland). His research interests include language variation, spoken French, the relationship between syntax and pragmatics (pragma-syntax) and hypothetical constructions. His most recent work focuses on the adverbial adjective, syntactic alternations, underspecified nouns, the discourse marker "du coup", and constructions based on "pour + infinitive". He is a member of the editorial committee of the Encyclopédie grammaticale du français (encyclogram.fr) and is involved in developing the OFROM corpus (Corpus Oral de français de Suisse Romande: ofrom.unine.ch).

E-MAIL • gilles.corminboeuf@unifr.ch

LA POLYSÉMIE DE *J'ENTENDS* ET SON REFLET DANS LES DONNÉES

Marie-José BÉGUELIN

ABSTRACT • The Polysemy of *j'entends* and its Reflection in the Data. How do data account for the polysemy of *j'entends*? In the *Corpus oral de français parlé en Suisse romande* (OFROM), the tense form *j'entends* is often used as follows: *à la limite le travail était dur mais j'entends on avait le temps de le faire* (unifr17-001). *J'entends* then functions as a metadiscursive parenthetical clause, showing the speaker's involvement in the finalisation of her/his utterance (Béguelin 2023). I will examine the syntactic and prosodic properties of this rather little-known use, and attempt to situate it among the various constructions accepted for the verb *entendre* - in relation to its meanings of *volition*, *physical perception*, *intellection*, etc. I will then examine the distribution of the meanings of *j'entends* in OFROM, in comparison with other written and oral data from contemporary FRANTEXT, CFPP 2000, CFPB, CFPQ, ESLO1 and 2. The study will open up questions of a more general nature, relating in particular to the null object of the verb, to the delimitation of categories such as 'discourse markers' and 'weakly governing verb', and to the relevance of the notions of 'grammaticalisation' and 'diatopic variation' in order to account for the observed phenomena.

KEYWORDS • *j'entends*; verbal polysemy; (re)formulation; 'discourse marker'; French spoken in French-speaking Switzerland.

1. Un emploi métadiscursif de *j'entends*

Dans une précédente étude (Béguelin 2023¹), j'ai signalé l'apparition fréquente, dans la base OFROM², d'emplois de *j'entends* dont voici quelques exemples représentatifs :

¹ Pour éviter de multiplier les références, je me permets de renvoyer globalement à cette étude préliminaire, dont quelques exemples et développements sont repris dans ces lignes. Je remercie pour leurs suggestions Gilles Corminboeuf et Dominique Willems, qui ont bien voulu relire une première version du présent article.

² Le sigle OFROM vaut pour corpus Oral de FRançais parlé de Suisse ROMande (Avanzi, Béguelin, Corminboeuf, [†]Diémoz, Johnsen 2012-2023 ; Avanzi, Béguelin, Diémoz 2016 ; Corminboeuf, Rothenbühler, Sauzet, 2020). Cette base est en cours de développement depuis une douzaine d'années à l'Université de Neuchâtel, en partenariat avec le Département de français de l'Université de Fribourg. Librement accessible

- (1) (a) voilà + alors + *j'entends* + euh + il faut savoir faut jamais oublier + qu'y a aucune médaille + sans revers (OFROM, unine15-041)
 (b) moi je *j'entends* y a plusieurs fois où en tant qu'arbitre + euh j'aurais dit euh faute immédiatement quoi (OFROM, unine16-008)³
 (c) et les déchets mais on je me souviens que l'eau de vaisselle y avait pas de savon y avait rien donc on la prenait + et hop on donnait ça à à ces cochons quoi *j'entends* (OFROM, unifr17-001)
 (d) pis bon après c'est encore comment ça a été fait le problème aussi un peu tu vois *j'entends* (OFROM, unine18-014)

Dans ces extraits, *j'entends* fonctionne comme une clausule métadiscursive, avec une fonction comparable à celle de *je veux dire*, qu'il concurrence, et avec lequel il alterne à courte distance dans (2) :

- (2) mais *je veux dire* voilà + même si c'est positif + *j'entends* on n'est sûr de rien + on n'est sûr de rien (OFROM, unine15-052)

Le verbe *entendre* est alors fléchi au présent et à la première personne du singulier, toujours à la forme positive et dépourvu de complément pronominal (*j'entendais*, *je n'entends pas*, *je l'entends* orienteraient vers des sens différents⁴). Il n'en demeure pas moins que, comme tout verbe transitif (*dire*, *chanter*, *lire*, *fumer*...), *entendre* implique lexicalement l'existence d'un 'second actant' objet (Tesnière 1982). Dans (1)-(2), cet objet sémantique est identifié à ce que le locuteur a l'intention de signifier, d'où la fonction métadiscursive assumée par la clausule.

Ci-après, j'examinerai d'abord la syntaxe externe et les propriétés prosodiques de ce *j'entends* métadiscursif (§ 2), puis la place qu'il est possible de lui assigner parmi les nombreuses constructions admises par le verbe *entendre* (§ 3). Je donnerai ensuite une vue d'ensemble des acceptions prises par *j'entends* dans les données d'OFROM, comparées à celles que fournissent d'autres bases, écrites et orales (§ 4). Enfin, au § 5, je tirerai de l'étude quelques conclusions générales, relatives aux outils de la linguistique descriptive du français et à l'approche de la variation linguistique.

en ligne, le site OFROM contenait, en mars 2023, 481 entretiens illustrant le parler de 487 locuteurs, accompagnés de leur transcription alignée au son dans PRAAT (soit un total 1 223 286 mots pour 77 heures d'enregistrement).

³ On peut retrouver ces extraits sous forme sonore et dans leur contexte à l'aide du moteur de recherche disponible sur la base. Dans les transcriptions, + note une pause silencieuse, / signale une amorce et % un segment inaudible ou anonymisé.

⁴ FRANTEXT intégral contient 13 occurrences de *je n'entends pas cela / ça*. Elles véhiculent, selon les contextes, un sens de volition, de compréhension, de perception physique (voir § 3) et l'une d'entre elles relève d'une interprétation en termes d'« intention de dire » :

Mais, monsieur ! s'écria Dagobert, ce n'est pas ma femme que j'accuse... *je n'entends pas cela*... c'est son confesseur ! (E. Sue 1845, f)

Ce type d'exemples, toutefois, est absent du sous-corpus contemporain.

2. Syntaxe externe et prosodie

Dans ses emplois de type (1) et (2), *j'entends* est mobile. Il peut, comme dans (1a-b), figurer en préambule à une clause⁵, avec une portée prospective, ou au contraire se présenter comme un postfixe ou une ‘parenthèse finale’ à portée rétrospective (1c-d). Il apparaît aussi – quoique moins souvent – en incise (2), par exemple dans (3) ci-après où, placé entre un adjectif et son complément, il interrompt le programme syntaxique d’une clause d’accueil :

- (3) [à propos de l’accent du Sud] ça chante c’est c’est vraiment c’est très agréable *j'entends* à entendre (unine15-007)

Ainsi, selon les cas, l’actant qui réfère à l’intention formulative de l’énonciateur est interprété cataphoriquement, anaphoriquement, ou ana-cataphoriquement (cf. Johnsen 2008).

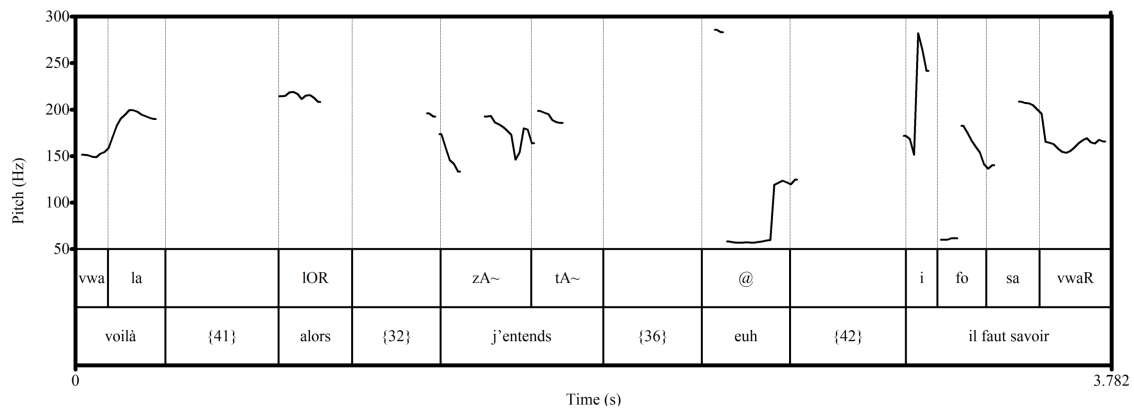
Une mobilité syntaxique analogue caractérise des clauses parenthétiques plus connues et plus abondamment décrites comme *je pense*, *je crois*, *je trouve* (Urmson 1963, Avanzi, Glikman 2012, Blanche-Benveniste, Willems 2007 et 2016, Willems, Blanche-Benveniste 2016), *tu vois* (Bolly 2012), *tu sais* (Corminboeuf, dans ce volume), etc., où H. L. Andersen (2007) a vu des ‘marqueurs discursifs propositionnels’ (on reviendra sur ce point).

Relevons en outre que notre clause est souvent précédée d’un connecteur, d’une particule énonciative (Dargnat 2024), voire d’une autre clause ; d’où les suites plus ou moins stéréotypées *enfin j'entends*, *mais j'entends*, *hein j'entends*, *je dirais hein j'entends*, *bon j'entends*, *quoi j'entends* (1c), *tu vois j'entends* (1d), etc.

La prosodie de nos exemples mériterait une étude en soi. Je me bornerai à commenter ici trois extraits, révélateurs de la diversité des situations observables.

Extrait 1. Dans la version orale correspondant à (1a), *j'entends* est prononcé *recto tono*, sur la même plage intonative que son environnement, dont il est séparé par deux pauses d’un peu plus d’une trentaine de centisecondes chacune. Voir le Tracé intonatif 1, réalisé sous PRAAT (Boersma, Weenink 2018 ; la transcription utilise l’alphabet phonétique SAMPA) :

⁵ Le Groupe de Fribourg (2012) désigne sous le nom de *clause* l’entité micro-syntaxique de rang maximal, caractérisée par sa connexité rectionnelle interne et par son indépendance syntaxique externe. C’est en ce sens que le terme est utilisé dans cette étude, où *clausule* est à comprendre, dans la foulée, comme « petite clause ».

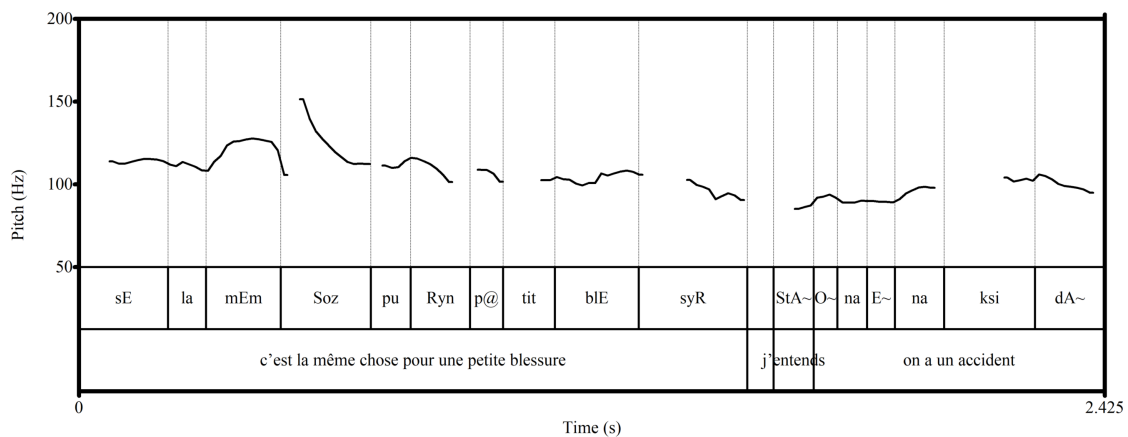


Tracé intonatif 1

Extrait 2. Dans (4) en revanche, pas de pauses sensibles de part et d'autre de *j'entends* :

- (4) c'est au- la même chose pour une petite blessure *j'entends* on a un accident on est appelé sur un accident que ce soit de la route pour les humains ou pour les chevaux + euh c'est vraiment le triage (unine08-fja)

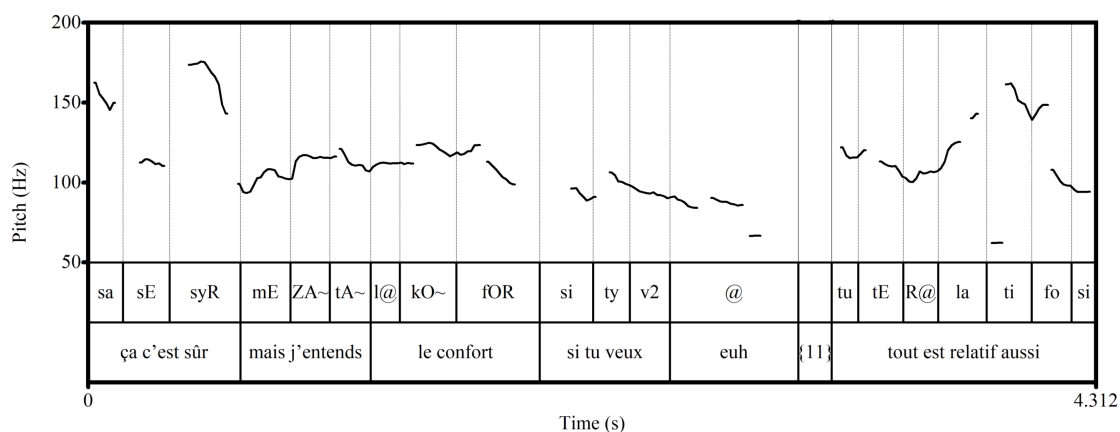
La mini-parenthèse *y* est néanmoins prosodiquement signalée : elle est articulée en débit accéléré et en plage basse, avec un contour descendant ; sous l'effet d'une légère érosion phonétique, la prononciation tend vers [ftã] :



Tracé intonatif 2

Extrait 3. Dans (5) enfin, comme dans beaucoup d'autres cas, on ne relève ni pauses, ni changement de registre, ni accélération de débit remarquables ; du point de vue prosodique, l'incise *j'entends* n'est pas démarquée du discours environnant :

- (5) ça c'est sûr mais *j'entends* le confort si tu veux euh + tout est relatif aussi (unine18-014)



Tracé intonatif 3

Bien que sommaires, ces observations convergent avec les résultats de l'étude que F. Gachet et M. Avanzi ont consacrée à la prosodie des parenthèses de statut clausal en français spontané – que ces parenthèses soient insérées dans une clause d'accueil ou qu'elles interrompent, à l'échelon macro-syntaxique, un programme discursif de type narratif ou argumentatif (Gachet, Avanzi 2008). Notre *j'entends* se distingue toutefois des exemples analysés dans leur étude par sa dimension réduite et son caractère stéréotypé, deux facteurs propices, sans doute, à son intégration par « escamotage » de frontières prosodiques (terme repris de Gachet, Avanzi, *ibid.*).

3. Aspects de la polysémie du verbe *entendre*

Lorsqu'il est question du verbe *entendre*, ce sont en premier lieu ses sens de perception et de volonté qui viennent à l'esprit, corrélés chacun, comme l'a montré D. Willems (1981 : 169), à un ensemble spécifique de constructions syntaxiques :

[I] /**perception**/ (cf. *voir, sentir*)

- (6) (a) [...] et pendant tout le dîner nous écoutons, aux portes, ces grandes personnes plus grandes encore que les grandes personnes : *j'entends* reparler du départ du Général de Gaulle en Janvier 1946, *j'entends* que des questions sont posées à notre mère sur sa vie en Pologne [...] (P. Guyotat 2007, f)
 (b) *j'entends* ma mère parler (M. Alaoui 2008, f) ; *j'entends* battre son cœur (P. Claudel 1901, f)
 (c) *j'entends* la porte de la classe qui s'ouvre (Colette 1900, f)

[II] /**volition**/ (cf. *vouloir*)

- (7) (a) *j'entends* que l'on m'obéisse (A. H. Bâ 1994, f)
 (b) *j'entends* vivre tranquillement sur mes terres (R. Gary 1960, f) ; *j'entends* ne pas être dupe (G. Courteline 1900, f)

Ces deux familles de structures n'épuisent pas, cependant, les usages de ce verbe polysémique⁶, doté de 7 constructions différentes dans la base lexicale *Dicovalence* (Eynde, Mertens 2003 ; Mertens 2010 ; Eynde, Mertens, Eggermont 2017)⁷.

3.1. **Entendre et la mise au point du sens**

Pour les besoins de mon étude, et en m'inspirant librement des auteurs de *Dicovalence*, je distinguerai, outre [I] et [II], les deux schèmes suivants, caractérisés par la présence de compléments « non nucléaires » (signalés en gras) :

[III] /**compréhension, intellection**/ (cf. *comprendre*)

- (8) (a) Je ne veux pas désavouer l'extravagance baroque. Je l'aime, et jusqu'aux limites du mauvais goût, parce que *je l'entends comme un héroïsme*, [...] (Y. Bonnefoy 1967, f)
 (b) Il s'exclame aussitôt : « Oh, c'est parfait » et *j'entends ça comme une exclamation de dépit terrible*. (J.-L. Lagarce 2007 (1977-1990), f)
 (c) Xavier me dit aussi « c'est sanglant ». Je lui réponds que *s'il entend sanglant au sens de la flaque*, il se trompe ; mais sanglant au sens du sang qui circule et s'oxygène de nouveau, il a raison. (Y. Navarre 1981, f)
 (d) Peut-être suis-je un des seuls hommes de ce pays qui fasse ses livres à la main, et *j'entends cela de bien des manières*. (J. Green 1943, f)
 (e) Ouidéa, il est français, s'il est né en France ou s'il a été naturalisé. Je le veux bien, leur dis-je, mais M. de Carbuccia *l'entend d'une manière contraire*. Il est vrai, me dirent-ils, mais nous *l'entendons ainsi*. (C. Mauriac 1981, f)

[IV] /**reformulation**/ (cf. *vouloir dire*)

- (9) (a) *J'entends par victimes* les religieux ou religieuses en général. (L. Bloy 1904, f)
 (b) *J'entends par contact* un rapport intime d'être entre les deux objets. (J.-P. Sartre 1983 (1939-1940), f)
 (c) ce que *j'entends par gauche moderne* c'est quelque chose qui soit pas utopique hein euh (oral, ESLO1_ENT_121)
 (d) donc *par écoute j'entends* bien évidemment + respect (OFROM, ilcf21-033)
 (e) Un rire a secoué l'assemblée, enfin *par assemblée j'entends* les vingt-sept personnes présentes face à nous. (L. Bouherraafa 2019, f)
 (f) Le classicisme – et *par là j'entends* le classicisme français – tend tout entier vers la litote. (web)

⁶ Voir les deux sens qu'il prend successivement dans l'exemple (3) ci-dessus.

⁷ Alors que, d'après le *Manuel d'utilisation* de *Dicovalence*, p. 4, la moyenne pour les 3 700 verbes répertoriés se monte à 2,4.

Au plan sémantique, [III] et [IV] ont tous deux à voir avec l'interprétation et/ou la mise au point du sens ; mais les deux schèmes contrastent au plan de la valence verbale. Cf. :

- (10) (a) *j'entends* classicisme au sens de classicisme français (= ex. remanié ; *j'entends* $\approx$ *je comprends*, *j'interprète*, schème [III])
 (b) par classicisme, *j'entends* classicisme français (= ex. remanié ; *j'entends* $\approx$ *je veux dire*, schème [IV])

Dans (10a), le complément direct d'*entendre* est un lexème repris 'en mention', un *definiendum* X glosé ensuite à l'aide d'un complément de manière qui joue le rôle de *definiens*⁸ (*j'entends* X *comme...* / *au sens de* Y / *de telle manière*). Dans (10b) au contraire, c'est le *definiens* Y (ou si l'on préfère, l'expression qui se rapproche le plus du sens visé) qui occupe la place de complément direct ; quant au *definiendum*, il figure dans un complément en *par* (*j'entends* Y *par* X), lequel est fréquemment antéposé (*entendre par* X Y (10c)), voire détaché en position frontale (*par* X / *par là*, *j'entends* Y (9d-f)), en raison de son statut de 'thème' de discours.

N.B. Hors contexte, les structures *j'entends* SN, *j'entends cela / ça*, *j'entends* $\emptyset$, *j'entends bien*, *je n'entends pas cela / ça*, etc., sont sémantiquement équivoques (cf. n. 9) : *j'entends la tondeuse*, *j'entends le serbo-croate* peuvent ainsi, selon les cas, relever des sens de perception, d'intellection, de reformulation ; et *j'entends* tout court, métadiscursif dans (1) et (2), prend un sens de perception dans (11a-b), d'intellection dans (11c)⁹ :

- (11) (a) [Contexte : Le narrateur a eu un malaise] [...] quelqu'un entre, les autres le prient de sortir, on est déjà nombreux, *j'entends*, et le monsieur a besoin d'air, [...] (P. Théobald 2019, f ; *j'entends* est à comprendre ici comme une incise de discours rapporté, au sens de *j'entends dire*)
 (b) *Je n'entends rien* de spécifique. Je ne peux pas dire : *j'entends cela*, mais seulement : *j'entends*. (J. Roubaud 1993, f)
 (c) – Te voilà mûr, posé. Il faut te marier. – Non, dit Albert qui s'assit en regardant Castagné d'un air intrigué, je ne me marierai pas. – *J'entends*. Tu as peur de la chaîne. C'est un vieux préjugé. (J. Chardonne 1921, f ; *J'entends* $\approx$ *Je comprends*, *je vois ce que tu veux dire*)

⁸ Je prends ici au sens large les termes de *definiendum* et *definiens*, afin de caractériser commodément ces processus de définition « naturelle », assumés par le locuteur et non par le lexicographe. R. Martin y a vu « un des aspects de l'activité 'épilinguistique' », consistant à « spécifier, par delà le sens propre, l'interprétation qu'il convient de donner de ce qui est dit ('je veux dire que...') ou encore à lever une ambiguïté qui a pu naître. » (Martin 1990 : 87)

⁹ Le rôle des paramètres dialogiques dans la stabilisation du sens mériterait plus ample examen. Ainsi, dans l'exemple suivant, le commentaire porte sur un terme introduit non par le locuteur lui-même, mais par l'allocutaire :

tu parlais des artisans c'est vrai qu'à chaque fois *j'entends* aussi artisans d'art (oral, ESLO2_E_1012)

Il s'ensuit que l'interprétation de *j'entends* peut pencher aussi bien vers les sens de perception et de compréhension que vers le sens reformulatif.

3.2. Autres configurations reformulatives

La structure reformulative canonique [IV], avec complément en *par* (cf. TLFi s. v. *entendre*, rubrique II B 3), n'est pas unique en son genre : la mention du *definiendum* peut être assumée par d'autres moyens linguistiques, ainsi dans le cadre de la routine bien établie [*quand je parle de / dis X, j'entends Y*¹⁰] :

- (12) (a) et **quand je parle de jeunes**, *j'entends* des animaux âgés de 4 à 15 mois ; (E. Nocard 1903, f)
 (b) Or, vers le milieu de l'été, toute la famille se prit à rêver de compagnie. **Quand je parle de ma famille**, *j'entends*, exclusivement, le couple et sa nichée, les six que nous étions alors. (G. Duhamel 1933)
 (c) **Quand je dis : peu à faire**, *j'entends* dans les tranchées elles-mêmes ; au poste de secours, il y a du travail, pas accablant mais nécessaire. (P. Artières 2013, f)
 (d) **Quand je dis « tout se joue »**, *je n'entends pas* la future carrière, la future réussite sociale. Ce n'est pas du tout dans ce sens-là. (F. Dolto 1985)

Il existe au surplus – particulièrement intéressantes pour notre propos – des configurations [IV'] où [*j'entends Y*] vient expliciter sur le vif, dans une clause paratactique ou parenthétique, un *definiendum* actualisé 'en usage' et non 'en mention'.

[IV'] /**reformulation**/ *in situ*, sans reprise en mention (cf. *vouloir dire*)

- (13) (a) La classe ouvrière veut des réformes, *j'entends* des réformes prochaines, immédiates. (J. Jaurès 1901, f)
 (Comparer : La classe ouvrière veut des réformes, <et **par réformes / par là**> *j'entends* des réformes prochaines, immédiates.)
 (b) De ce point de vue c'était un peu amusant, parce qu'on voyait vivre l'animal, *j'entends*, le provincial, qui va une fois tous les cinq ans à Paris à l'occasion d'une grande solennité. (J.-P. Sartre 1983 (= 1929-1938), f)
 (c) Elles sont toujours – *j'entends* les femmes – en dehors de cela – ou du moins devraient l'être. (M. Darrieussecq 2013, f)

L'amendement Y se présente ci-dessus sous la forme d'une reprise en écho assortie d'une détermination (13a), d'une substitution lexicale visant à spécifier le dénoté (13b), d'un ajout utile à l'interprétation référentielle ((13c) ; *infra* (14c)), d'un enrichissement de la complémentation verbale ((14d), (15)) ...

Dans ces reformulations sur le vif, *j'entends* est fréquemment postposé à Y [X, Y *j'entends*] comme dans (14), avec ou sans démarcation par la ponctuation :

¹⁰ *J'entends* y commute avec *je veux dire*, tous deux pouvant apparaître à la forme négative comme dans (12d).

- (14) (a) [...] pensez-vous que nos parents pourraient avoir été liés par le passé ? Liés par une relation amoureuse, *j'entends* ? (H. Gestern 2011, f)
 (b) Les Anglais nous considéraient comme des brigands, mais les Russes voyaient ça d'un bon œil, à l'époque, quant aux cow-boys, les goyim *j'entends*, ils laissaient faire... (G. Tenenbaum 2008)
 (c) [...] tout individu qui travaille est rejeté dans Proust à un rang servile. Il n'en est pas – du monde, *j'entends*. (A. Thibaudet 1936, f)
 (d) La marche du temps s'accélère et nous rapproche chaque jour, d'une façon apparente *j'entends*, de la fin du cauchemar. (L. Schroeder 1961, f)
 (e) mais il a il a fait beaucoup de séjours euh + euh pas scolaires *j'entends* pas pour apprendre (OFROM, unine15-060 ; la prosodie rattache *j'entends* à *pas scolaires*)

Il peut être aussi, quand l'occasion se présente, inséré dans Y, ce qui donne une configuration [X, Y' *j'entends* Y'] :

- (15) (a) Il continue : « Et vous comptez le publier, le publier, *j'entends*, de votre vivant ? » (C. Mauriac 1987, f)
 (b) [...] si elle n'était [l'histoire, NdIA], en somme, qu'un aimable passe-temps, [...], vaudrait-elle toute la peine que nous prenons pour l'écrire ? Pour l'écrire, *j'entends*, honnêtement, véridiquement [...] (M. Bloch 1944, f)

Ces emplois reformulatifs parenthétiques ne sont guère commentés dans les dictionnaires, même quand un exemple ou l'autre en est donné au passage (ainsi dans le Grand Robert, s. v. *entendre*, citations 29 et 31). C'est peut-être pour cela que le précieux *Dictionnaire électronique des synonymes* de l'Université de Caen, qui compile les relations synonymiques retenues par 7 autres dictionnaires (Manguin *et al.* 2004 : 1), ne retient pas *vouloir dire* parmi les 41 synonymes qu'il propose pour le verbe *entendre* (Manguin *et al.* 2004 : 7-10, 23 sq.). Dans son étude de 2004 (§§ 15-16), C. Ozouf s'étonne de cette lacune, avant de signaler que plusieurs chercheurs et lexicographes ont mis au compte de la volition le sémantisme illustré *supra* dans (9), (10b), (12)-(15).

Les considérations syntaxiques incitent pourtant, me semble-t-il, à distinguer de la volition les schèmes [IV] et [IV'], dont la finalité est d'introduire dans le discours, chacun à sa manière, une retouche, un ajout ou une épexégèse (Bally 1944 : § 75), tout en imposant par la présence de *j'entends* une « modalisation autonymique », une « auto-représentation » qui peut porter sur un terme, une séquence, un passage (Authier-Revuz 2002 : 147, dans la foulée de Rey-Debove 1978). Les exemples (9), (10b), (12)-(15) relèvent en effet du vaste champ de ce que J. Authier-Revuz (1995) a nommé des « boucles réflexives » ; dans le cas présent, l'énonciateur revient sur un fragment de son discours pour le gloser, l'élaborer, le désambiguïser, en préciser la visée référentielle, le conformer de plus près à son intention communicative.

Dans la structure [IV] [*par X j'entends Y*], où *definiendum* et *definiens* sont contenus dans deux compléments distincts du verbe, la reformulation s'effectue, notons-le, dans le cadre d'une matrice rectionnelle ; alors que dans [IV'], la rature prend la voie, pour reprendre les termes de J. Authier-Revuz, d'une « emphatisation du dire de Y qui, rétroactivement, efface X » (1995 : 625). Le type [IV'], sous ses variantes (13)-(15), reflète ainsi, de manière dynamique, le « work in progress » de la dénomination (Authier-Revuz

1995 : 616) ; notre *j'entends* contribue à y mener « vers un Y assumé par l'énonciateur comme reformulation meilleure que X » (Authier-Revuz 1995 : 125). L'auto-réparation est plus manifeste encore quand *j'entends* fait écho à *enfin* (cf. (9e) *supra*) :

- (16) (a) y a clairement eu une évolution je pense ces deux dernières années + *enfin* avec mes amis *j'entends* + de la manière dont on voit ça (OFROM, unine18-001)
 (b) j'ai fait un diplôme d'anglais un diplôme d'espagnol mais en à côté *enfin* + pas pas dans le cadre de l'uni *j'entends* (OFROM, unine16-018)
 (c) moi j'ai des *enfin j'entends* au boulot tu sais des histoires avec ## pis euh (OFROM, unine15-092)

Rappelons que C. Rossari décrit *enfin* comme le marqueur d'une opération de renonciation à l'acte illocutoire qui précède (Rossari 1994 : 19 ; 22) ; J. Authier-Revuz relève quant à elle, dans la même veine, que le couplage [X, *enfin*] traduit non l'équivalence, mais la rectification (1995 : 128).

3.3. Régime zéro ou non ?

Dans les réalisations (17) ci-dessous – et notamment dans (17a) où aucune ponctuation ne sépare *j'entends* de ce qui le suit¹¹ – on peut soutenir, ne fût-ce que par analogie avec le cas de la configuration rectionnelle [IV] (= ex. (9)), que le *definiens* Y (en gras) est le complément direct de *j'entends* (= Analyse 1) :

- (17) (a) La classe ouvrière veut des réformes, *j'entends* **des réformes prochaines**, immédiates. (J. Jaurès 1901, f) = (13a)
 (b) [...] elle a reçu le choc sur le coup, *j'entends*, **le grand choc culturel**. (J. Noël 2017, f)
 (c) Et la parole – **la parole ordinaire**, *j'entends*, **la vôtre** – se détache donc de ce qui existe, [...] (Y. Bonnefoy 1987, f)

Cependant, (17a-c) peuvent aussi être décrits sous la forme de « listes », au sens de Blanche-Benveniste, Jeanjean (1987), en l'occurrence, de listes rectificatives (voir aussi Kahane, Pietrandrea 2012). En d'autres termes, il n'est pas exclu que Y y soit reçu non comme le complément de *j'entends*, mais comme un 'piétinement' sur la place syntaxique occupée par X – i. e. la place de complément direct de *veut / a reçu* dans (17a-b), et celle de sujet de *se détache* dans (17c) (= Analyse 2). Les représentations 'en grilles' préconisées par les linguistes aixois traduisent visuellement le pouvoir assimilateur, au plan fonctionnel, de ces dénominations ou désignations répétées¹², au prix parfois d'un 'retour-arrière' (voir formes en gras et en colonne ci-dessous) :

¹¹ La ponctuation ne fournit toutefois qu'un indice fragile, à valeur seulement indicative.

¹² Pouvoir confirmé par ailleurs ; pour une illustration sur d'autres faits, voir Béguelin 2002.

- (17a) la classe ouvrière veut *j'entends* **des réformes**
des réformes **prochaines**
immédiates
- (17b) elle a reçu *j'entends* **le choc** sur le coup
le grand choc culturel
- (17c) et *j'entends* **la parole**
la parole ordinaire
la vôtre

Variante possible :

- (17c') et **la parole** *j'entends*
la parole ordinaire
la vôtre

Une telle représentation peut être appliquée également à *c'est-à-dire, disons, je veux dire*, voir Steuckardt (2005 : 53).

Si elle est actualisée dans (17a-c), l'Analyse 2 suppose une clause *j'entends* émanée par rapport à son environnement : son verbe, contrairement à ce qui se passe dans l'Analyse 1, est dénué d'objet syntaxique explicite. Alors que nos exemples (17) sont analysables des deux manières (= situation de métanalyse), dans un cas comme (18), où *j'entends* suit une épexégèse, ...

- (18) mais c'est pas toujours évident +++ **pour les assocés** hein *j'entends* (oral, ESLO2_ENT_1012 ; *assocés* = abréviation pour associations)

... l'Analyse 2 est probablement préférentielle : il semble plus naturel d'interpréter *pour les assocés* comme un élargissement de la réaction de l'adjectif *évident* que comme un complément d'objet elliptique d'un *j'entends* rejeté en parenthèse finale.

L'hypothèse d'une clause syntaxiquement libre de son contexte s'applique assez bien aussi aux extraits d'OFROM cités au § 1 et repris ci-dessous :

- (1) (a) voilà + alors + *j'entends* + euh + il faut savoir faut jamais oublier + qu'y a aucune médaille + sans revers (OFROM, unine15-041)
 (b) moi je *j'entends* y a plusieurs fois où en tant qu'arbitre + euh j'aurais dit euh faute immédiatement quoi (OFROM, unine16-008)
 (c) et les déchets mais on je me souviens que l'eau de vaisselle y avait pas de savon y avait rien donc on la prenait + et hop on donnait ça à à ces cochons quoi *j'entends* (OFROM, unifr17-001)
 (d) pis bon après c'est encore comment ça a été fait le problème aussi un peu tu vois *j'entends* (OFROM, unine18-014)

Proches des emplois parenthétiques examinés plus haut, ces extraits-ci s'en distinguent néanmoins par le fait qu'ils ne sont pas reformulatifs au sens strict : on serait en

peine d’y repérer un *definiendum* X qui serait glossé ou complété par un *definiens* Y. Ici en effet, *j’entends* ne surmarque aucune retouche, aucune auto-réparation – ce qui nous éloigne des illustrations données par les lexicographes dans les rubriques « vouloir dire » de leurs entrées *entendre*. Dotés d’une fonction quasi modale, épistémique au sens large, les *j’entends* de (1) semblent destinés à présenter le discours ambiant dans son ensemble comme étant le fruit d’une ‘intention de dire au plus juste’, intention qui se heurte aux obstacles inhérents à toute improvisation verbale. Les obstacles à surmonter pour exprimer avec transparence et précision ce que l’on veut communiquer, en prévenant les inférences indésirables, sont sensibles dans le passage suivant :

- (19) y avait pas mal de d’immigrés italiens à cette époque + **et puis euh ben voilà j’entends bon ben c’est c’est c’est** des gens qui sont qui sont pleinement intégrés y a y a pas de souci (OFROM, unine15-010)

La clausule *j’entends* est environnée ici de chevilles et de marques d’hésitation ; tout se passe comme si le locuteur était entravé dans le développement de son propos, qui relève d’un thème idéologiquement sensible¹³. Dans les cas de ce genre, l’hypothèse (avancée au § 1) de l’objet *sémantique*, impliqué lexicalement et abduit en contexte, semble plus plausible que celle l’objet syntaxique co-présent, telle que prévue par l’Analyse 1¹⁴.

4. Emplois comparés de la forme fléchie *j’entends* dans quelques corpus

Forts de ces réflexions sur la polysémie et la polyconstructionnalité de *j’entends*, voyons maintenant comment les différents emplois mis en lumière ci-dessus sont reflétés dans les données.

4.1. Données littéraires

Le verbe *entendre* est abondamment utilisé à l’écrit. Dans le sous-corpus contemporain de FRANTEXT (de 1980 à nos jours), une requête sur la seule forme *j’entends*, effectuée en juin 2022 (651 textes, environ 40 millions de mots), a donné 1 677 résultats. En triant manuellement 500 de ceux-ci (les 200 premiers et les 300 derniers), j’ai observé la répartition suivante :

¹³ Pour le commentaire d’autres exemples et une analyse plus complète de l’extrait (19), voir Béguelin (2023 : 199-203).

¹⁴ Sur les diverses façons d’interpréter l’absence d’objet syntaxique, cf. Noailly (1997) ; Johnsen (2019 : 225) ; Larjavaara (2019) ; Gachet (2015).

Traits sémantico-syntaxiques		N d'occurrences	Pourcentages
Perception par l'ouïe		454	90,8%
Volition		4	0,8%
Intellection		17	3,4%
Reformulation	– [par X <i>j'entends</i> Y]	13	2,6%
	– en liste ou avec ajout	12	2,4%
Totaux		500	100%

Tableau 1. Répartition des emplois de *j'entends* dans 500 occurrences du corpus contemporain de FRANTEXT.

Le sens de perception physique domine massivement dans le sous-corpus examiné, où il concerne environ neuf occurrences sur dix. Quant aux emplois reformulateurs, ils plafonnent à 5% ; ils relèvent à parts quasi égales de la reformulation explicite en cadrerectionnel (9) et de la reformulation sur le vif, en contexte de liste ou d'ajout (13)-(18).

4.2. Données orales : OFROM

L'examen des 130 exemples d'OFROM (état mars 2023, après tri) fournit des résultats très différents :

Traits sémantico-syntaxiques		N d'occurrences	Pourcentages	
Perception par l'ouïe		23	17,69%	
Volition, Intellection		0	0%	
Reformulation	– [<i>par X j'entends Y</i>]	1	0,77%	15,38%
	– en liste	7	5,38%	
	– avec ajout	12	9,23%	
Intention de dire ‘au plus juste’ (hors contexte syntaxique de reformulation)	– avec adverbial de manière (<i>bien</i> , etc.)	2	1.53%	66.91%
	– à portée rétroactive (= postfocal, clôturant)	39	30%	
	– à portée proactive	33	25,38%	
	– insérés (= entre déterminant et N, SV et complément, thème détaché et focus, etc.)	13	10%	
Totaux		130	~100%	

Tableau 2. Répartition des 130 emplois de *j'entends* récoltés dans la base OFROM.

Dans OFROM en effet :

1. Le trait /perception par l'ouïe/ (type *j'entends rien*, *j'entends ma mère et la sienne le dire*) ne concerne que 23 occurrences sur 130, soit moins d'un cinquième de l'ensemble (contre 90,8% dans le sous-corpus FRANTEXT).

2. Les schèmes associés aux traits /volonté/ et /intellection/, en l'état actuel de la base, ne sont pas attestés¹⁵.
3. Le schème reformulatif est, proportionnellement, trois fois plus fréquent que dans le sous-corpus FRANTEXT, mais au profit du schème non rectionnel (IV'), nettement mieux attesté que l'autre.
4. L'emploi parenthétique, qui ne concerne que 2,4% des occurrences dans le sous-corpus FRANTEXT, domine ici avec 106 occurrences sur 130, soit 81,53% des exemples (= Reformulation en liste ou avec ajout + Intention de dire).
5. Parmi ces 106 emplois parenthétiques, *j'entends* n'accompagne une auto-réparation que dans 19 occurrences (12 + 7, soit moins d'un cas sur cinq).
6. Ailleurs (c'est-à-dire dans 4/5 des emplois parenthétiques et 2/3 de tous les emplois), *j'entends* n'est pas reformulatif au sens strict. Il a le sens d'intention de dire 'au plus juste' illustré au § 3. Or cet emploi, qui joue un rôle si important dans OFROM, est absent du sous-corpus de FRANTEXT investigué ci-dessus (Tableau 1).

4.3. Données orales : les autres corpus

Afin d'évaluer de plus près l'originalité d'OFROM, j'ai recouru à d'autres corpus oraux. Les observations (provisoires) que j'ai pu faire sont les suivantes :

– Le Corpus de français parlé parisien CFPP 2000 (environ 744 000 mots), ainsi que le corpus de français parlé bruxellois CFPB (environ 223 000 mots) contiennent respectivement 20 et 16 *j'entends*. Or, examinés manuellement, tous les exemples obtenus – y compris les rares emplois sans compléments – relèvent sans hésitation possible du sens « percevoir par l'ouïe ». L'emploi en tant que clause (re)formulative est absent de ces deux corpus, où c'est *je veux dire* qui apparaît en cette fonction (154 occurrences brutes au total¹⁶).

– Le Corpus de français parlé québécois CFPQ (712 300 mots) contient pour sa part 15 *j'entends*, dont trois relèvent de la reformulation et dont un, superficiellement au moins, ressemble à notre exemple (5) : « hum (.) mais *je j'entends* euh: (.) c'est drôle hein les les enfants qui ont de l'air à avoir un déficit d'attention comme ça ils ont l'air d'avoir une [...] imagination sans bornes (.)¹⁷ » *Je veux dire* est toutefois bien plus fréquent dans ce corpus (315 occurrences brutes).

¹⁵ J'ai écarté deux exemples *a priori* candidats au sens d'intellection (*j'entends bien*, unine11-ffz et *pas sérieusement c'est comme j'entends*, unine15-002), mais qui signifient vraisemblablement, dans leurs contextes d'apparition respectifs, « je veux bien dire ça (et pas autre chose) » et « pas sérieusement, c'est la formulation qui correspond à ce que je veux dire ».

¹⁶ En recherchant *je veux dire* dans OFROM, on obtient 212 résultats bruts ; il arrive qu'un des résultats en contienne plus d'une occurrence. Ce matériau serait bien sûr à examiner de plus près, pour voir s'il est possible de mettre au jour des principe(s) de répartition entre *j'entends* et *je veux dire* (qui assument des fonctions pragmatiques comparables, mais ne sont pas pour autant synonymes : cf. *infra* n. 19).

¹⁷ Je n'ai pas eu accès au son pour cet exemple.

– Les sous-corpus « Entretiens » d'ESLO1 et 2, consultés en mars 2023, ont fourni une moisson plus riche et plus variée de *j'entends*, avec respectivement 85 et 76 items. Ainsi, ces données orléanaises sont seules à attester, avec FRANTEXT, les sens de volition et d'intellection ; et c'est ESLO1 qui remporte, avec presque 12% des occurrences, la palme des emplois reformulatifs en contexte rectionnel :

Traits sémantico-syntaxiques		N d'occurrences	Pourcentages
Perception par l'ouïe		61 66	71,76% 86,84%
Volition (+ Vinf ou <i>que</i> -P)		4 1	4,70% 1,31%
Intellection (<i>j'entends bien oui oui</i>)		1 0	1,17% 0%%
Reformulation	– [<i>par X j'entends Y</i>]	10 3	11.76% 3,94%
	– en liste	4 1	4,70% 1,31%
	– avec ajout	3 3	3,52% 3,94%
Intention de dire 'au plus juste', hors contexte syntaxique de reformulation	– à portée rétroactive (<i>hein /quoi j'entends</i>)	1 1	1,17% 1,31%
	– à portée proactive	1 0	1,17% 0%
	– inséré (= entre <i>y avait</i> et SN)	0 1	0% 1,31%
Totaux respectifs ESLO 1 ESLO 2		85 76	~100% ~100%

Tableau 3. Répartition des emplois de *j'entends* dans les Entretiens d'ESLO 1 et 2.

On notera que les emplois « intention de dire au plus juste » sont présents dans le Tableau 3, contrairement à ce qui se passait pour le sous-corpus de FRANTEXT contemporain ainsi que CFPP 2000 et CFPB. Néanmoins, ces emplois restent sporadiques (2 exemples dans chacun des sous-corpus, ce qui correspond à 2,34%, respectivement 2,62% des occurrences) ; et contrairement à ce que l'on voit dans OFROM, ils sont à peu près trois fois moins nombreux que les emplois reformulatifs 'en liste' ou avec ajout. Une fois encore (et à la différence d'OFROM), c'est ici l'emploi de perception physique qui domine, avec 71,76% des occurrences dans ESLO1 et 86,84% dans ESLO2 ; et *je veux dire* est ici aussi nettement plus fréquent (respectivement 242 et 309 occurrences brutes).

5. Bilan provisoire et questionnements

Au terme de cette étude, plusieurs questions demeurent en suspens, auxquelles il est plus ou moins aisé d'apporter une réponse ferme.

5.1. Un emploi d'entendre en tant que 'recteur faible' ?

D'abord, notre *j'entends* a pour point commun, avec les verbes dits 'faibles', le fait d'entrer dans la structure [V *que*-P] (y compris sans *que*), et d'admettre des emplois en

incise médiane ou finale (Blanche-Benveniste 1989 ; Blanche-Benveniste, Willems 2007, 2016 ; Schneider 2007...). Mérite-t-il pour autant d'être considéré comme un verbe 'faible' ou, du moins, comme un emploi 'faible' du verbe *entendre* ? On objectera que *j'entends* ne partage pas la fonction médiative ou mitigatrice habituellement assignée à ce type de verbes. Dans ses emplois parenthétiques, *j'entends* ne limite pas la validité de l'assertion qu'il accompagne : il présente au contraire une auto-reformulation comme 'meilleure' et plus adéquate que le dire qui précède ; ou, dans l'emploi le plus prisé dans OFROM, il signale le souci de contrôler 'au plus juste' le sens communiqué. Dans notre clausule, *entendre* se comporte donc plutôt comme d'autres verbes relevés par F. Gachet (2012 : 16), tels que *voir*, *remarquer*, *sentir*, *se rendre compte*, qui connaissent également une double construction avec *que*-P et en incise.

5.2. Un 'marqueur discursif' à rajouter au bataillon ?

Il est tentant d'assigner le *j'entends* étudié ici, notamment dans ses acceptions reformulative et épistémique, à la classe des 'marqueurs discursifs' (cf. Dostie 2004, 2016 ; Dostie, Pusch 2007, etc.). Cependant, l'attribution de l'étiquette n'est pas explicative en soi, et ne saurait dispenser d'étudier les propriétés structurales de l'entité concernée. Ainsi, dans son emploi reformulatif, *j'entends* entre dans un riche paradigme de commutations où figurent également d'autres formes, tensées ou non, du même verbe *entendre*, comme [X, *entendons* / *entendez* / *entendre* Y], [X, Y *s'entend*]. Au plan conversationnel, *j'entends* s'oppose en outre à *tu entends*, *entends-tu*, *vous entendez*, *entendons-nous*... Il arrive aussi, de temps en temps, que notre *j'entends* soit précédé de *moi* (*moi j'entends*¹⁸) ou accompagné d'un adverbial (*j'entends bien*, etc.). Son figement n'est que relatif, raison pour laquelle j'ai estimé préférable de parler, au cours de cette étude, de *clausule* et de *verbe* plutôt que de *marqueur discursif*¹⁹.

5.3. Une forme 'démotivée', soumise à un phénomène diachronique de 'grammaticalisation' ou de 'pragmaticalisation' ?

Faut-il d'autre part supposer, pour expliquer les *j'entends* reformulatif et épistémique, un parcours diachronique qui prendrait sa source dans la construction à complétive [*par* X *entendre que* Y], et qui serait conforme au scénario proposé par L. J. Brinton (1996)

¹⁸ Dans (1b), reproduit ci-dessous, ...

moi je *j'entends* y a plusieurs fois où en tant qu'arbitre + euh j'aurais dit euh faute immédiatement quoi (OFROM, unine16-008)

... moi je est-il à rattacher à *j'entends*, ou amorce-t-il le *j'aurais dit* qui vient plus loin ? La prosodie, peu caractérisée, ne permet pas, me semble-t-il, de trancher entre les deux options.

¹⁹ Comme l'écrit J. Authier-Revuz en évoquant certains marqueurs argumentatifs (*bon*, *alors*) ou certaines gloses réflexives (*disons*) qui se prêtent à devenir, dans la bouche de tel ou tel locuteur, des « tics de langage » non maîtrisés, ils « ne sont pas pour autant 'démotivés' et réductibles à une 'fonction' de ponctuation, de structuration, où s'effacerait leur différence » (1995 : 187-188).

pour les structures parenthétiques en général ? Méfiance là encore... Beaucoup de verbes connaissent, en parallèle, un emploi 'rectionnel' et un emploi en incise (§ 5.1). Sans indices solides, il est risqué de postuler que le second est forcément secondaire par rapport au premier et tiré de lui. Au § 3.3, nous avons vu de surcroît que dans le cas qui nous concerne, le site d'une réanalyse éventuelle serait plutôt à chercher dans la reformulation *in situ*, productrice de listes.

Il faut avoir à l'esprit, d'autre part, que le sens de perception auditive d'*entendre*, bien qu'attesté dès le XI^e siècle, n'a réellement pris son essor qu'à partir du XVII^e, dans le même temps que *ouïr* tombait en désuétude (cf. von Wartburg, FEW vol. 4, s. v. *ĩntẽdẽre*, 740-746 ; *Dictionnaire historique du français*, s. v. *entendre*). Jusqu'à cette date, c'est le sens « comprendre » qui domine dans les données littéraires (*Grand Robert*, s. v.). Quant à l'étymon latin *ĩntẽdẽre*, il signifiait « tendre dans une direction », « tendre vers », « viser à », « avoir l'intention de » – un sens dont notre *j'entends* 'romand' n'est pas si éloigné que ça, bien qu'il soit spécialisé dans l'intention de dire. Dans le cas présent, l'hypothèse d'une survivance, passée inaperçue en raison des lacunes de la documentation, ne saurait être exclue.

Le verbe *entendre* représente ainsi, à plusieurs égards, un contre-exemple à opposer aux scénarios diachroniques 'de facilité' tels que [*concret* > *abstrait*], [*construction à complétive* > *construction parenthétique*]. Dans l'approche du changement linguistique, mieux vaut se garder, de manière générale, de tout recours mécanique à des 'parcours' de grammaticalisation ou de pragmatization conçus *a priori* (pour une critique étayée, cf. Béguelin 2010 ; 2022 : 182-184).

5.4. Un fait de variation diatopique ?

La clausule parenthétique *j'entends*, en emploi épistémique non reformulatif, n'est pas spécifique au français parlé aujourd'hui en Suisse romande, puisqu'on en trouve des exemples dans ESLO1 et 2 et, peut-être, au Québec. Mais si l'on se fie, au moins provisoirement, à nos données, on se trouve face à une situation de variation qui se manifeste par l'hypertrophie, en français de Suisse romande, d'un emploi épistémique de *j'entends* minoritaire, voire absent ailleurs²⁰. Par-delà les régionalismes lexicaux manifestes, il peut donc être intéressant de relever les exploitations diverses qui sont faites par les francophones de certaines polysémies (un type de variation plus discret, moins facilement repérable que d'autres, et dont témoigne l'étude de Avanzi, Corminboeuf 2020 sur *monstre* comme intensifieur en français parlé de Suisse romande). Il n'est cependant pas facile de savoir si les constats présentés plus haut reflètent, de quelque manière, un phénomène de variation diatopique, avec une éventuelle dimension inter-individuelle²¹, ou s'ils témoignent d'une incomparabilité des corpus (Gadet, Wachs 2015). Quoi qu'il en soit sur ce point, ils

²⁰ Cet emploi n'est pas relevé dans les dictionnaires et autres travaux de lexicographie mentionnés dans la bibliographie (y compris le *Dictionnaire suisse romand* et la BDLP).

²¹ On peut ainsi opposer, dans OFROM, l'enregistrement unine08-fja, qui contient 13 *j'entends* reformulatifs

invitent à réfléchir plus avant aux conséquences du manque de documentation en données orales, et aux incidences, pour la description linguistique, des biais de corpus.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Andersen, Hanne Leth (2007), « Marqueurs discursifs propositionnels », *Langue française*, 154, 13-28.
- Authier-Revuz, Jacqueline (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi : boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.
- Authier-Revuz, Jacqueline (2002), « Du Dire 'en plus' : dédoublement réflexif et ajout sur la chaîne », in Jacqueline Authier-Revuz, Marie-Christine Lala (éds), *Figures d'ajout*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 147-167.
- Authier-Revuz, Jacqueline, Lala, Marie-Christine, (éds) (2002), *Figures d'ajout*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle.
- Avanzi, Mathieu, Glikman, Julie (2012), « Introduction », *Linx*, 61 7-11 (Mathieu Avanzi, Julie Glikman (éds), *Entre rection et incidence : des constructions verbales atypiques ? Études sur je crois, je pense et autres parenthétiques*).
- Avanzi, Mathieu, Glikman, Julie (éds) (2012), *Entre rection et incidence : des constructions verbales atypiques ? Études sur je crois, je pense et autres parenthétiques*, *Linx*, 61.
- Avanzi, Mathieu, Béguelin, Marie-José, Diémoz, Federica (2016), « De l'archive de parole au corpus de référence : la base de données orales du français de Suisse romande (OFROM) », *Corpus*, 15. DOI : <https://doi.org/10.4000/corpus.3060>
- Bally, Charles (1944), *Linguistique générale et linguistique française*, 2^e éd., Berne, A. Francke S. A.
- Béguelin, Marie-José (2002), « Routines syntagmatiques et grammaticalisation : le cas des clauses en *n'importe* », in Hanne Leth Andersen, Henning Nølke (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne, Peter Lang, 43-69.
- Béguelin, Marie-José (2010), « Le statut des *identités diachroniques* dans la théorie saussurienne : une critique anticipée du concept de *grammaticalisation* », in Jean-Paul Bronckart, Ecaterina Bulea, Cristian Bota (éds), *Le projet de Ferdinand de Saussure*. Genève, Droz, 237-267.
- Béguelin, Marie-José (2022), « Compte rendu de : Christiane MARCHELLO-NIZIA, Bernard COMBETTES, Sophie PRÉVOST, Tobias SCHEER (éds), *Grande Grammaire historique du français*, 2 volumes, Berlin/Boston, De Gruyter, 2020, 2185 pages », *Scolia*, 36, 172-192. <https://doi.org/10.4000/scolia.1958>
- Béguelin, Marie-José (2023), « La clausule *j'entends* en français parlé de Suisse romande », in Dorothee Aquino-Weber, Sara Cotelli Kureth, Andres Kristol, Aurélie Reusser-Elzingre, Maguelone Sauzet (éds) '*Coum'on étèila que kòoule... Come una stella cadente... Comme une étoile filante...*' *Mélanges à la mémoire de Federica Diémoz*, Genève, Droz, 189-210.
- Blanche-Benveniste, Claire (1989), « Constructions verbales 'en incise' et rection faible des verbes », *Recherches sur le français parlé*, 9, 53-74.
- Blanche-Benveniste, Claire, Jeanjean, Colette (1987), *Le Français parlé. Transcription et édition*,

et épistémiques contre 0 *je veux dire*, et l'enregistrement unine08-mba qui, à l'inverse, contient 13 *je veux dire* et 0 *j'entends*. Les deux locuteurs sont des hommes, le second est vraisemblablement plus jeune que le premier.

- Paris, Didier Érudition, Institut national de la Langue française.
- Blanche-Benveniste, Claire, Willems Dominique (2007), « Un nouveau regard sur les verbes faibles », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 102/1, 217-254.
- Blanche-Benveniste, Claire, Willems, Dominique (2016), « Les verbes faibles », *Encyclopédie Grammaticale du Français*. <http://encyclogram.fr>
- Boersma, Paul, Weenink, David (2018), *PRAAT: doing phonetics by computer*, Version 6.0.37, retrieved 14 March 2018 from http://encyclogram.fr/notx/010/010_Notice.php
- Bolly, Catherine (2012), « Du verbe de perception visuelle au marqueur parenthétique *tu vois* : Grammaticalisation et changement linguistique », *Journal of French Language Studies*, 22/2, 143-164.
- Brinton, Laurel J. (1996), *Pragmatic markers in English: Grammaticalization and discourse functions*, Berlin / New York, Mouton de Gruyter.
- Corminboeuf, Gilles, Avanzi, Mathieu (2020), « *Monstre* intensifieur en français », in Franck Neveu, Bernard Harmegnies, Linda Hriba, Sophie Prévost, Agnès Steuckardt (éds.), *Congrès mondial de linguistique française (CMLF) 2020*, SHS Web of Conferences 78, 02003 (2020). <https://doi.org/10.1051/shsconf/20207802003>
- Corminboeuf, Gilles, Rothenbühler, Julie, Sauzet, Maguelone (éds) (2020), *Français parlés et français 'tout court'* *Studia Linguistica Romanica*, 4. <https://studialinguisticaromanica.org/index.php/slr/issue/view/4>
- Dargnat, Mathilde (2024), « Les particules énonciatives », *Encyclopédie grammaticale du français*. http://encyclogram.fr/notx/030/030_Notice.php
- Dendale, Patrick (2023), *Lexicales* (édition 21.0). *Bibliographie en ligne d'études linguistiques portant sur des unités lexicales et grammaticales du français* (6300+ références), <https://www.uantwerpen.be/lexicales>
- Dostie, Gaétane (2004), *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- Dostie, Gaétane (2016), « *Je veux dire* et *t'sais (je) veux dire* en français parlé : deux marqueurs en *dire* ou un marqueur en *dire* précédé de *t'sais* ? », in Laurence Rouanne, Jean-Claude Anscombre (éds), *Histoires de dire, Petit glossaire des marqueurs formés sur le verbe dire*, Berne, Peter Lang, 107-130.
- Dostie, Gaétane, Pusch, Claus (2007), « Présentation », *Langue française*, 154, 3-12 (Gaétane Dostie, Claus Pusch (éds), *Les marqueurs discursifs. Sens et variation*). DOI : <https://doi.org/10.3917/lf.154.0003>
- Eynde, Karel van den, Mertens, Piet (2003), « La valence : l'approche pronominale et son application au lexique verbal », *Journal of French Language Studies*, 13, 63-104. DOI : <https://doi.org/10.1017/S0959269503001005>
- Eynde, Karel van den, Mertens, Piet (2010), *Le Dictionnaire de valences DICOVALENCE. Manuel d'utilisation*, Université de Leuven, v. 2.0. https://repository.ortolang.fr/api/content/dicovalence/1/documentation/DicovalenceManuel_v20_100625.pdf
- Eynde, Karel van den, Mertens, Piet, Eggermont, Carmen (2017), *Dicovalence* [Lexique], ORTOLANG (Open Resources and TOols for LANGuage). <https://hdl.handle.net/11403/dicovalence/v1>
- Gachet, Frédéric (2012), « Les verbes parenthétiques : un statut syntaxique atypique ? », *Linx*, 61, 13-27.
- Gachet, Frédéric (2015), *Incises de discours rapporté et autres verbes parenthétiques. Étude grammaticale*, Paris, Champion.
- Gachet, Frédéric, Avanzi, Mathieu (2008), *La prosodie des parenthèses en français spontané*,

- Verbum* 30/1, 53-84.
- Gadet, Françoise, Wachs, Sandrine (2015), « Comparer des données de corpus : évidence, illusion ou construction ? », *Langage et société*, 154, 33-49. DOI : <https://doi.org/10.3917/ls.154.0033>
- Groupe de Fribourg (2012), *Grammaire de la période*, Berne, Peter Lang.
- Johnsen, Laure-Anne (2008), « Procédés référentiels dans les parenthèses », *Verbum*, 30/1, 85-102. DOI : <https://doi.org/10.3406/verbu.2008.924>
- Kahane, Sylvain, Pietrandrea, Paola (2012), « La typologie des entassements en français », in Franck Neveu, Valelia Muni Toke, Peter Blumenthal, Thomas Klingler, Pierluigi Ligas, Sophie Prévost, Sandra Teston-Bonnard (éds.), *Congrès mondial de linguistique française – CMLF 2012*, EDP Science, 1809-1828. DOI : <https://doi.org/10.1051/shsconf/20120100238>
- Larjavaara, Meri (2019), *La Transitivité verbale en français*, Gap-Paris, Ophrys.
- Manguin, Jean-Luc, François, Jacques, Eufe, Rembert, Fesenmeier, Ludwig, Ozouf, Corinne et al. (2004), *Le Dictionnaire Électronique des Synonymes du CRISCO : un mode d'emploi à trois niveaux*, *Cahiers du CRISCO* (Université de Caen), 17, 1-62.
- Martin, Robert (1990), « La définition 'naturelle' », in Jacques Chaurand, Francine Mazière (éds.), *La Définition*, Paris, Larousse, 86-95.
- Mertens, Piet (2010), « Restrictions de sélection et réalisations syntagmatiques dans DICOVALENCE. Conversion vers un format utilisable en TAL », in Philippe Langlais, Michel Gagnon, Actes de la 17^e conférence sur le Traitement Automatique des Langues Naturelles (TALN 2010). <https://aclanthology.org/2010.jeptalnrecital-long.32/>
- Noailly, Michèle (1997) « Les mystères de la transitivité invisible », *Langages*, 127, 96-109. DOI : <https://doi.org/10.3406/lgge.1997.2127>
- Ozouf, Corinne (2004), « Polysémie lexicale et représentation géométrique du sens : l'exemple du verbe *entendre* », *Corela*, 2/2. DOI : <https://doi.org/10.4000/corela.622>
- Rey-Debove, Josette (1978), *Le Métalangage*, Paris, Le Robert.
- Rossari, Corinne (1994), *Les Opérations de reformulation. Analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français-italien*, Berne, Peter Lang.
- Schneider, Stefan (2007), *Reduced parentheticals clauses as mitigators. A corpus study of spoken French, Italian and Spanish*, Amsterdam, Benjamins.
- Steuckardt, Agnès (2005), « Les marqueurs formés sur *dire* », in Agnès Steuckardt, Aïno Niklas-Salminen (éds.), *Les Marqueurs de glose*, Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence, 51-65.
- Tesnière, Lucien (1982²), *Éléments de syntaxe structurale*, 2^e éd., 4^e tirage, Paris, Éditions Klincksieck [1^e éd. 1959].
- Urmson, James Opie, (1963), "Parenthetical Verbs" (1949), in Charles E. Caton (ed.), *Philosophy and Ordinary Language*, Urbana, University of Illinois Press, 220-246.
- Willems, Dominique (1981), *Syntaxe, lexique et sémantique. Les constructions verbales*, Gent, Rijksuniversiteit te Gent.
- Willems, Dominique, Blanche-Benveniste, Claire (2010), « Verbes 'faibles' et verbes à valeur épistémique en français parlé : *il me semble, il paraît, j'ai l'impression, on dirait, je dirais* », in Maria Iliescu, Heidi Siller-Runggaldier, Paul Danler (éds.), *Actes du XXV^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes IV*, Berlin, De Gruyter, 565-579.

Dictionnaires consultés

BDLP : *Base de données lexicales panfrancophone*. <http://www.bdlp.org>
Dictionnaire de l'Académie française (depuis 1694, 8 éditions). <https://www.dictionnaire-academie.fr/>

- Dictionnaire historique du français* : Rey, Alain (dir.) (1992), *Dictionnaire historique du français*, 2 tomes, Paris, Le Robert.
- Dictionnaire suisse romand* : Thibault, André, Knecht, Pierre, (1997), *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain*, Genève, Éditions Zoé.
- FEW : Wartburg, Walther von (1922-), *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Bonn, Leipzig – Bâle. <http://www.atilf.fr/FEW/>
- Hatzfeld & Darmesteter : Hatzfeld, Adolphe, Darmesteter, Arsène, Thomas, Antoine (1926⁶), *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII^e siècle jusqu'à nos jours*, Paris, Librairie Delagrave [1^e éd. 1895-1900].
- Littre : Littré, Émile (1878), *Dictionnaire de la langue française*, 5 tomes et un supplément, Paris, Hachette & Cie.
- Grand Robert : Robert, Paul (1975), *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, 7 volumes, Paris, Le Robert.
- TLFi : *Trésor de la langue française informatisé*. <http://www.atilf.fr/tlfi>

Corpus consultés

- CFPP 2000 : Branca-Rosoff, Sonia, Fleury, Serge, Lefevre, Florence, Pires, Mat (2012), *Discours sur la ville. Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000* (CFPP2000). <http://cfpp2000.univ-paris3.fr>
- CFPB : Labeau, Emmanuelle, Dister, Anne (dir.), *Corpus de français parlé bruxellois*. <https://www2.aston.ac.uk/lss/research/research-projects/corpus-of-french-as-spoken-in-brussels/>
- CFPQ : Dostie, Gaétane (dir.), *Corpus de français parlé au Québec*. <https://applis.flsh.usherbrooke.ca/cfpq/>
- ESLO1 et ESLO2 : *Corpus linguistique composé d'enregistrements sonores et de leurs transcriptions réalisés à Orléans entre 1968 et 1974 (ESLO1) et à partir de 2008 (ESLO2)*. <http://eslo.huma-num.fr/index.php>
- FRANTEXT : www.frantext.fr
- OFROM : Avanzi, Mathieu, Béguelin, Marie-José, Corminboeuf, Gilles, †Diémoz, Federica, Johnsen, Laure Anne (2012-2023), *Corpus OFROM – Corpus oral de français de Suisse romande*, Université de Neuchâtel. <https://ofrom.unine.ch/>

MARIE-JOSÉ BÉGUELIN • is Professor emeritus of French linguistics at the University of Neuchâtel (Switzerland) and a member of the Royal Academy of French Language and Literature of Belgium (ARLLFB). Her work focuses on Latin morphology, the epistemology of linguistics, diachronic methods, the linguistic thought of F. de Saussure, descriptive linguistics of French (particularly the phenomena of reference and designation, the theory of units, the articulation between micro- and macro-syntax, graphic variation, and the 'grammar of errors' for the teaching of French as a first and second language). Marie-José Béguelin is a member of the editorial committee of the *Encyclopédie grammaticale du français*, currently being published on the Encyclogram.fr website. She chaired the Délégation à la langue française de Suisse romande (French Language Delegation of French-speaking Switzerland) for 18 years and, among other distinctions, was awarded the rank of Officer in the Order of Arts and Letters (France). The list of her publications is available at http://encyclogram.fr/pg_pers/MJB_pers/MJB_page.php.

E-MAIL • Marie-Jose.Beguelin@unine.ch

DEIXIS ET RENVOIS MÉTADISCURSIFS

Pour une description du marqueur discursif *bon*

Irina GHIDALI

ABSTRACT • Deixis and Metadiscursive References: For a Description of the Discourse Marker *bon*. This article aims to highlight a specific property of the discourse marker *bon*, namely its capacity to function as a metalinguistic reference to segments of discourse or to the ongoing enunciation. An analysis of occurrences of *bon* drawn from corpora of spontaneous spoken interaction in French shows that these references are not grounded in its lexical meaning, but rather in its procedural meaning. The analysis further suggests that *bon* can be interpreted as the trace of a deictic operation, which enables the marker to refer to discourse segments and integrate them into interpretive schemas, even though it does not function as a referential expression. Through such operations, *bon* emerges as a potential means of achieving discourse cohesion, while simultaneously playing a role in speaker's management of talk in interaction. This use of the marker thus reveals some conceptual blind spots still present in the study of deixis.

KEYWORDS • discourse marker; deixis; cohesion; spoken French.

1. Introduction

La notion de cohésion, entendue comme propriété du discours réunissant des « faits de continuité et de progression sémantique et référentielle » (Neveu 2007 : 85) implique différents moyens qui permettent de conférer à une séquence un caractère solidaire et unifié. Cette propriété contribue ainsi à déterminer l'interprétabilité d'une séquence textuelle, autrement dit son degré de cohérence. Cet article se propose d'examiner une des réalisations de la cohésion discursive reposant sur des relations non structurales, observables à l'échelle du discours. Il s'agit plus précisément des renvois métadiscursifs opérés par *bon*, forme issue de la catégorie adjectivale qui connaît des emplois à l'oral spontané affectant les propriétés définitoires des marqueurs discursifs (selon la définition de Dostie 2004 et Dostie, Pusch 2017). Le point de départ de notre analyse est un aspect particulier de son fonctionnement qui le rend apte à opérer des renvois au discours.

1.1. L'objet d'étude : les renvois métadiscursifs

Une articulation de nature pragmatique des segments de discours est réalisée par l'emploi du marqueur *bon*, observable dans l'attestation suivante :

- (1) [ma famille a une culture de l'hospitalité]^P **bon** [elle pouvait se le permettre aussi]^Q
(CFPP2000)

Dans cet exemple, la forme *bon* apparaît en position extrapredicative en tant qu'unité non régie, encadrée par deux séquences P et Q. *Bon* fonctionne ici non pas comme adjectif, mais comme marqueur discursif. *Bon* semble guider l'interprétation du lien qui unit les deux segments qui l'encadrent : le marqueur signale que le locuteur est moyennement satisfait de la première assertion, *ma famille a une culture de l'hospitalité*, ce qui le détermine à ajouter l'information du contexte de droite, *elle pouvait se le permettre aussi*. Un lien concessif de nature sémantico-pragmatique est ainsi établi par *bon* entre P et Q ; ce lien repose sur un fonctionnement étranger aux unités adjectivales : le marqueur renvoie au segment présent à gauche et l'articule au segment qui figure à droite. Aucun lien de dépendance rectionnelle n'existe entre les segments P et Q ; leur articulation est donc de nature pragmatique.

Si en (1) les segments ainsi articulés sont contigus, *bon* peut relier des segments plus éloignés, comme dans l'exemple (2) :

- (2) spk3 : [...] [le jardin des Plantes mais moi j'y vais jamais non moi quasiment jamais non plus]^P je marche dans Paris ça ça ça m'arrive hein parce que je trouve que c'est très joli mais euh euh j'aime autant **bon** [ça m'arrive d'aller au jardin des Plantes]^Q [...] (CFPP2000)

Le locuteur spk3 affirme qu'il ne va jamais au Jardin des Plantes (séquence P), alors qu'un peu plus loin il apporte une rectification, *ça m'arrive d'aller au jardin des Plantes* (séquence Q). Dans ce développement, le marqueur *bon* renvoie à l'information énoncée auparavant dans la séquence P, qu'il valide partiellement. Cette information est ensuite reliée à une autre, située dans l'après discursif (segment Q) qui explicite les raisons des réserves du locuteur par rapport à la première affirmation. Par le biais d'un renvoi orienté rétrospectivement vers la séquence P, le marqueur *bon* établit ainsi un lien concessif entre deux segments non contigus.

1.2. L'opération de renvoi : description et terminologie

En dépit de leurs différences théoriques et terminologiques respectives, les quelques travaux qui abordent le type de renvoi illustré dans les exemples (1) et (2) font tous un même constat : les unités pragmatiques (marqueurs discursifs ou connecteurs) rappellent un fonctionnement anaphorique ou déictique, sans pour autant constituer de véritables reprises référentielles.

Levinson (1983) aborde le problème des formes comme *but*, *therefore*, *in conclusion*, *to the contrary*, *still*, etc. sous l'angle des opérations de deixis, et affirme que :

il existe beaucoup de mots et d'expressions en anglais, et sans doute dans la plupart des langues, qui indiquent une relation entre un énoncé et le discours qui le précède. [...] Ce qu'ils semblent faire c'est d'indiquer, souvent de manière très complexe, précisément comment l'énoncé qui les contient est la réponse ou la suite d'un segment de discours antérieur. [traduction libre]¹ (*id.* : 87-88)

Dans une optique similaire, Schiffrin (1987) dresse un parallèle entre d'une part les unités déictiques, qui renvoient à des paramètres spatio-temporels, et d'autre part les marqueurs et les connecteurs pragmatiques, qui seraient aptes à renvoyer à des éléments de nature exclusivement discursive, comme par exemple les instances du locuteur ou du récepteur, ou bien le contexte droit ou gauche (ou les deux à la fois). L'autrice affirme ainsi que les marqueurs « assignent [they index] un énoncé au contexte immédiat dans lequel il est produit et dans lequel il doit être interprété [traduction libre]² » (1987 : 326).

En parallèle, Berrendonner (1983) aborde la question des connecteurs sous l'angle de la macro-syntaxe fribourgeoise. Selon cette approche, « employer un anaphorique, ce n'est rien d'autre que marquer une énonciation comme relative à un certain état de la mémoire [discursive] » (Berrendonner 1983 : 231). L'opération de renvoi au discours qui nous occupe est décrite plus tard par Berrendonner (1990 : 29) comme une « relation présuppositionnelle ainsi établie entre une forme de rappel et une information présente dans M [la mémoire discursive] ».

Beaulieu-Masson propose l'étiquette d'*anaphore énonciative* dans un chapitre d'ouvrage de 2006 intitulé « Les connecteurs face à l'énonciation, les anaphores énonciatives existent-elles ? » à propos des connecteurs de discours à *propos*, à *ce propos*, au *fait*, qui « se greffent sur un avant discursif, au contenu duquel ils font de l'une ou d'une autre façon, référence » (Beaulieu-Masson 2006 : 123). Le terme, isolé dans la littérature consacrée aux problèmes de l'anaphore, n'a pas été repris dans des études ultérieures.

Le problème a également été relevé par Lefeuvre (2020 : 228), qui propose le terme de *marqueur de discours résomptif* pour désigner les unités pragmatiques aptes à opérer des renvois tout en apportant « une caractérisation à un segment du discours, généralement une unité prédicative ». Le terme *résomptif* est ici employé en écho aux travaux de Maillard (1974 : 57), qui l'utilise pour désigner les anaphoriques renvoyant « à un énoncé plus ou moins long ».

1.3. Problématique

Les travaux évoqués *supra*, ainsi que les cas de figure observés dans les exemples (1) et (2) concentrent plusieurs problèmes. Premier constat, la diversité terminologique

¹ There are many words and phrases In English, and no doubt most languages, that indicate the relationship between an utterance and the prior discourse...[...] What they seem to do is indicate, often in very complex ways, just how the utterance that contains them is a response to, or a continuation of, some portion of the prior discourse.

² They index an utterance to the local contexts in which utterances are produced and In which they are to be interpreted.

qui caractérise ces études (« deixis », « anaphore énonciative », « résomptivité ») témoigne du traitement hétérogène dans la littérature scientifique du phénomène des renvois. Deuxième constat, cette diversité d’approches pointe une difficulté à convoquer de manière satisfaisante des outils opérants pour la description des formes qui assument des fonctions similaires à celle qu’affecte *bon* dans les exemples (1) et (2).

En outre, le phénomène de renvoi au discours qui nous occupe souffre d’un manque d’ancrage théorique, dans la mesure où il est réalisé par des unités dépourvues de sens lexical et inaptées à porter la référence, mais qui jouent un rôle au niveau pragmatique. Cette propriété inhérente rend une forme comme *bon* inanalysable à la lumière des théories de l’anaphore, qui concernent prototypiquement des formes nominales ou pronominales. Malgré cette inaptitude, *bon* semble impliqué dans le tissage référentiel du discours par son aptitude à *rappeler* une information déjà énoncée, plus ou moins éloignée, afin de l’articuler au discours à venir.

Par conséquent, nous tenterons de répondre dans cet article à une série de questions : quelle est la nature de la relation entre le marqueur discursif *bon* et les segments de discours auxquels il renvoie ? en vertu de quelle(s) propriété(s) cette forme arrive-t-elle à opérer des renvois au discours ? comment inscrire le phénomène observé dans le continuum anaphore / deixis ? comment ces formes contribuent-elles à la cohésion discursive ?

2. Méthodologie

Notre analyse s’appuie sur des occurrences de *bon* issues de deux corpus oraux, CFPP2000 et CLAPI. Les occurrences que nous avons sélectionnées pour l’analyse présentent les propriétés définitoires de la catégorie des marqueurs discursifs, telles qu’elles ont été définies par Dostie (2004) et Dostie, Pusch (2017). Plus précisément, nous avons sélectionné uniquement les occurrences où le lexème apparaît extérieur aux structures de dépendance relationnelle, en position extrapredicative et non régi, en excluant tous les emplois adjectivaux et adverbiaux. Notre démarche s’inscrit plus largement dans la continuité des travaux consacrés à l’étude de *bon* marqueur discursif (Winther 1985, Hansen 1995, Brémond 2002, Waltereit 2007, Lefeuve 2011a, 2011b, 2018, Peltier, Ranson 2020, pour n’en citer que quelques-uns).

Notre analyse vise principalement le fonctionnement sémantico-pragmatique du marqueur et plus précisément ses propriétés susceptibles d’éclairer l’aptitude du marqueur à opérer des renvois métadiscursifs. Nous ne viserons pas une analyse exhaustive des emplois et valeurs possibles du marqueur *bon*, déjà présente dans les travaux cités *supra* ; nous nous focaliserons en revanche sur les cas de figure où le marqueur opère effectivement des renvois au discours. Le point de départ de notre analyse sont les résultats des travaux antérieurs : on reconnaît globalement au marqueur *bon* une position charnière entre un avant et un après discursif entre lesquels il est apte à opérer une articulation teintée de différentes nuances : il sert tantôt à la réorientation thématique, tantôt à la reformulation ou à la validation partielle ou formelle du contexte gauche. Pour ce qui concerne notre étude du marqueur, nous chercherons des corrélations entre d’une part les effets

pragmatiques du marqueur, et d'autre part la perte de sa valeur prédicative (Lefevre 2011b) et de son sens lexical, remplacés par un sens procédural. La notion de *sens procédural* est introduite par Ducrot *et al.* (1980) ; les unités qui affectent ce sémantisme « demand[ent] de chercher dans la situation de discours tel ou tel type d'information et de l'utiliser de telle ou telle manière pour reconstituer le sens visé par le locuteur » (*id.* : 12). En effet, notre hypothèse est que l'aptitude du lexème *bon* à opérer des renvois métadiscursifs doit être cherché au niveau de son sens procédural.

3. Les renvois métadiscursifs

Le marqueur *bon* présente la spécificité de pouvoir opérer à la fois des renvois vers des propos déjà énoncés, ou bien vers le discours à venir. Nous parlons de *renvois métadiscursifs* dans la mesure où le marqueur véhicule généralement le positionnement du locuteur envers un segment de discours, ou bien envers une information restituable du discours déjà prononcé (*cf. infra*, section 3.1.2).

3.1. Renvois rétrospectifs

3.1.1. Renvois aux segments de discours

Lorsque *bon* opère des renvois vers un segment de discours déjà prononcé, il peut établir un lien sémantique entre ce segment (que nous nommerons P) et un segment à venir (que nous nommerons Q). Il s'agit d'un lien concessif pouvant être résumé par le schéma suivant : *P bon Q*, où P implique N. P est acceptable, mais son implication N ne l'est pas ; Q explicite les raisons pour lesquelles N n'est pas acceptable, et justifie la validation partielle de P. Lorsque le marqueur remplit cette fonction il peut apparaître en ouverture de parole, lorsque le locuteur enchaîne sur une réplique précédente :

- (3) PAT : ouais c'est un peu plus p'tit (.) et c'est plus bah déjà t'as quand même le toit comme ça euh
 JUD : ouais alors c'est une chambre quoi/
 PAT : ouais\ (.) [mais ça va `fin]^P
 JUD : **bon**\ (1.2) [c'est mieux que rien]^Q (CLAPI, Apéritif entre ami(e)s - Glasgow)

Dans l'exemple (3) deux locutrices échangent sur le caractère peu satisfaisant d'un très petit appartement. La locutrice PAT trouve cette habitation convenable, et son propos *mais ça va `fin* constitue la séquence P. Son interlocutrice JUD enchaîne avec un avis mitigé sur la question, *bon c'est mieux que rien* (séquence Q). Ici *bon* a la fonction de valider partiellement le contenu propositionnel de la réplique précédente [ouais mais ça va `fin]^P, qui comporte en réalité une implication N, qu'on pourrait gloser par « faute de mieux ». La séquence Q explicite cette implication : *c'est mieux que rien*. Ce qui est intéressant à remarquer, c'est que la validation partielle réalisée par le marqueur *bon* ne repose pas sur une opération de prédication, dans la mesure où la relation entre *bon* et la prédication comprise dans le segment P ne peut pas être exprimée par le biais d'une structure attributive :

- (3') PAT : ouais\ (.) [mais ça va `fin]^P
 JUD : *c'est bon que ça va** (1.2) [c'est mieux que rien]^Q

L'unité n'accepte pas non plus la négation :

- (3'') PAT : ouais\ (.) [mais ça va `fin]^P
 JUD : *pas bon** (1.2) [c'est mieux que rien]^Q

Il s'ensuit que le marqueur présente un sens procédural et non pas lexical. La procédure encodée par *bon* guide l'interlocuteur dans l'interprétation du lien entre les segments P et Q, par le biais du renvoi métadiscursif au segment P. Ce renvoi n'est ni de nature prédicative ni de nature anaphorique, mais se rapproche tout au plus d'une opération de deixis, car le marqueur *pointe* le segment P *mais ça va `fin* dont il guide l'interprétation en rapport avec la suite du discours. Enfin, précisons que dans cet exemple, le marqueur établit un lien de nature concessive entre les segments P et Q et relie non seulement deux segments de discours, mais aussi deux tours de parole, assurant de ce fait la cohésion à l'échelle du dialogue dans l'enchaînement des répliques.

Bon peut opérer un renvoi au discours au sein d'un même tour de parole, comme nous l'avons vu dans l'exemple (1) :

- (1) [ma famille a une culture de l'hospitalité]^P *bon* [elle pouvait se le permettre aussi]^Q
 (CFPP2000)

Le segment *ma famille a une culture de l'hospitalité* déclenche un sous-entendu N, restituable grâce aux connaissances encyclopédiques : la culture de l'hospitalité repose sur une vertu morale. Or le locuteur atténue ce sous-entendu, ce qui explique la validation partielle de cette information. Il explicite sa réserve par la suite : *elle pouvait se le permettre aussi*, ce qui constitue un autre facteur qui rend possible cette « culture de l'hospitalité ». Le marqueur renvoie donc au segment P validé partiellement en raison du sous-entendu N, en guidant l'interprétation du lien sémantico-pragmatique qui unit P et Q.

3.1.2. Renvois à l'énonciation

Des cas de figure plus complexes exigent une description plus fine : les segments P et Q sont les supports des informations x et y ; *bon* permet en réalité l'articulation de x à y. Cette distinction est rentable pour l'analyse de l'attestation suivante :

- (4) JUL : et on va aller où alors/ (.) `fin:
 JEA : bah:: euh: j` sais pas euh: ouais croix rousse j` crois qu'y a un truc pas mal
 JUL : à la croix rousse en fait/ y a: y a un club ouais qui vient d'ouvrir c'est un:
 JEA : ouais il m` semble ouais
 JUL : (inaud.) ça s'appelle ____
 JEA : *bon* euh [t'es en ville euh: y y a d` quoi faire]<sup>Q</sup> t` sais xxx c'est pas c` qui manque
 hein (CLAPI, Apéritif entre ami(e)s - chat)

Les interlocuteurs échangent au sujet d'une destination prévue pour une sortie. Le locuteur JUL cherche de manière infructueuse le nom d'un établissement et la locutrice LEA interrompt cette recherche par le propos suivant : *bon euh t'es en ville euh: y y a d`quoi faire*. Notre analyse est que la locutrice interrompt son interlocuteur car elle juge ses propos inachevés peu pertinents, position explicitée par la séquence Q, *t'es en ville euh: y y a d`quoi faire*. Si le segment Q est donc aisément identifiable dans l'échange, il semble compliqué de délimiter avec précision un segment P. Ce qui est articulé, ce sont deux entités *x* et *y* de nature différente : *x* est en réalité une action, une énonciation en train de se construire avec difficulté, dont les traces sont observables au niveau de deux tours de parole : *à la croix rousse en fait/ y a: y a un club ouais qui vient d'ouvrir c'est un et ça s'appelle*. Par opposition, *y* est une prédication qui a comme support la séquence Q : *t'es en ville euh: y y a d`quoi faire*, dont le propos implicite peut être glosé par « inutile de chercher le nom d'un endroit précis ». Le marqueur discursif *bon* renvoie à l'entité *x* qui est formellement validée, et l'articule à l'entité *y*, dans la mesure où *y* est énoncé à propos de l'entité *x*.

3.1.3. La connotation autonymique

Le marqueur *bon* peut également être impliqué dans des retours sur le dit qui relèvent de la connotation autonymique, et plus précisément de la non-coïncidence des mots à eux-mêmes (Authier-Revuz 1995), comme dans l'attestation relevée dans l'exemple (5) :

- (5) spk3 : mais le le l'existence de l'université crée une comme ici une euh
 spk1 spk3 : [1] pendant la journée au moins une vie euh [2] je sais pas un [bouillonnement]^P un
 spk3 : **bon** [une une effervescence]^Q euh qu'on trouvera pas dans le septième par exemple (CFPP2000 [05-01])

Dans l'exemple (5), le marqueur renvoie à un seul lexème, *bouillonnement*, signalé par le locuteur lui-même comme peu satisfaisant, ce qui le motive à chercher une forme plus appropriée *effervescence*.

Un cas similaire de connotation autonymique peut être observé dans l'attestation suivante :

- (6) P2 : parce que [ma sœur]^P euh **bon** euh [celle qui est venue vous voir pour l'histoire d'implant]^Q euh elle a la mâchoire qui:: enfin disons qui n'est pas droite (CLAPI, Consultations chez les dentistes)

Dans cet exemple, *bon* opère un renvoi vers le segment P *ma sœur*, et valide partiellement son contenu référentiel, qui est jugé insuffisamment précis, ce qui justifie l'ajout du segment Q, qui apporte des éclaircissements (*celle qui est venue vous voir pour l'histoire d'implant*). Le marqueur guide ainsi l'interprétation du rapport entre P et Q et explicite l'opération métadiscursive de retour sur le dit.

3.2. Renvois prospectifs

Bon peut également opérer des renvois aux segments de discours qui apparaissent immédiatement après, dans le contexte de droite. Dans ces cas de figure le marqueur figure dans une structure du type *bon P*, où P est signalé comme partiellement valide, sans que les raisons des réserves du locuteur soient nécessairement explicitées avant ou après. Le marqueur *bon* conserve donc la nuance concessive qu'il projette sur le segment auquel il renvoie.

3.2.1. Renvois aux segments de discours

Le marqueur peut opérer des renvois vers des segments de discours situés juste après, dont il signale la validation partielle ; on retrouve alors des configurations du type *bon P Q*, où P et Q sont liés par un lien de concession, dans la mesure où P est accepté, même s'il contredit Q. Cette configuration sémantique est observable dans l'exemple (7) :

- (7) évidemment je vis pas dans l'opulence mais bon moi je j'ai pas d'enfants + à charge + donc j'ai pas de je suis quand même + dans une situation où **bon** [la crise me me pose pas forcément de problèmes]P + mais euh + mais bon [je la vois évidemment]Q (CFPP2000_BA_01)

Nous avons affaire à un tour de parole où le locuteur est contraint d'admettre une réalité, énoncée dans la séquence P : *la crise me me pose pas forcément de problèmes*. Cette réalité pourrait contredire le propos énoncé dans la séquence Q, *je la vois évidemment [la crise]*. Le marqueur annonce que l'information P fait l'objet d'une concession, et son emploi pourrait se gloser ainsi : « je suis contraint d'admettre que la crise me me pose pas forcément de problèmes ». Précisons que dans cette attestation la collocation *mais bon* participe également du rapport concessif entre P et Q : *mais bon je la vois évidemment* ; néanmoins, cette nuance apparaît *a posteriori*, alors que *bon* antéposé au segment *la crise me me pose pas forcément de problèmes* annonce le caractère concessif de ce propos.

Un cas de figure similaire peut être observé dans l'exemple suivant, où le marqueur *bon* apparaît dans une structure réduite du type *bon P*, en l'absence d'un segment Q :

- (8) est-ce que euh + y a des choses qui te frappent dans la façon de parler euh + français alors ça peut être **bon** [déjà des jeunes]^P ++ ou du coup toi par rapport à tes grands-parents ou tes parents ++ est-ce que tu trouves qu'il y a une différence euh (CFPP2000_BA_01_)

Dans cette attestation, l'enquêteur s'enquiert de l'opinion de son interlocuteur sur l'usage du français ; afin de lui faciliter la tâche, il propose un exemple de catégorie de locuteurs : *les jeunes*. Néanmoins, grâce à l'adverbe paradigmatissant *déjà*, on comprend que si un cas précis est proposé, d'autres catégories de locuteurs peuvent être envisagées. Le marqueur *bon* antéposé à la séquence P *déjà des jeunes* sert à exprimer une nuance

concessive : le locuteur *concède* en quelque sorte à ne proposer qu'un exemple de catégorie de locuteurs qui pourraient faire l'objet d'un commentaire, alors que des réflexions sur d'autres catégories pourraient être en réalité attendues. Une observation s'impose : dans ce type de structure, il devient impossible de parler du rôle du marqueur dans la cohésion : sa fonction se résume à une modalisation du discours.

3.2.2. La connotation autonymique

Lorsque *bon* opère des renvois orientés prospectivement, il peut encore contribuer à des phénomènes de connotation autonymique, comme dans l'exemple suivant :

- (9) spk2 : alors dans cet dans cet immeuble il y a plusieurs + sortes de gens + qui appartiennent tous **bon** à la [bourgeoisie]^P bien sûr mais + bourgeoisie assez hétérogène hein je distinguerai trois groupes euh euh alors les vieux habitants il y en a plus ils sont tous morts (CFPP2000_17_01)

Dans cette attestation, *bon* renvoie au lexème *bourgeoisie*, qui est validé seulement partiellement en raison du contenu implicite qu'il peut connoter, à savoir un groupe social « uniforme » ou « homogène » ; l'explicitation de cette validation partielle est énoncée immédiatement après, *bourgeoisie assez hétérogène*.

3.3. *Bon* interjectif à valeur conclusive

Notre analyse a également relevé des cas de figure où il est difficile d'affirmer que *bon* opère un renvoi au discours. Le marqueur discursif *bon* peut fonctionner comme une expression de validation globale, tout en ayant une valeur conclusive, comme dans l'attestation suivante :

- (10) SAR : et s'il vous plaît vous pourriez me dire où: ça: que je peux avoir des renseignements sur euh:: la télécommunication c'est-dire les tarifs de la télécommunication
 POS : vous appelez l' quatorze
 POS : quatorze
 SAR : ah bon\
 SAR : euh au téléphone
 POS : au téléphone oui
 SAR : **bon** d'accord\ merci beaucoup/ ((coupure sur la bande)) (CLAPI, Bielefeld)

Dans cet exemple, le marqueur signale d'une part la volonté du locuteur de mettre fin à l'échange, et d'autre part la validation de l'ensemble de l'échange, dans la mesure où sa demande d'informations initiale est saturée à la fin. Cette validation semble tributaire du sens lexical du lexème *bon*, dans la mesure où le sème /positif/ semble actualisé dans ce contexte d'emploi ; pourtant, cette validation ne repose pas sur une opération de prédication, dans la mesure où *bon* n'accepte ni une tournure négative (10'), ni une reformulation sous la forme d'une structure attributive (10'') en rapport avec les propos de l'interlocuteur :

(10') SAR : ***pas bon**** d'accord\ merci beaucoup

(10'') SAR : cela est bon que j'appelle l'quatorze*

Étant donné que dans cet emploi l'évaluation positive semble globale, et ne vise pas un segment de discours en particulier, nous analysons ce cas de figure de *bon* comme un emploi interjectif qui cumule deux valeurs : celle de signal conclusif, et d'expression de validation.

4. Discussion

4.1. Deixis et embrayage énonciatif

L'analyse du marqueur *bon* a mis en évidence que sa valeur pragmatique n'est intelligible que si nous prenons en compte la manière dont il rappelle un avant ou un après discursif auquel il renvoie de manière indirecte. Cette opération, ainsi que la question d'une intelligibilité tributaire d'un autre élément susceptible d'être présent dans le discours, rappelle inévitablement un phénomène anaphorique, compris au sens large comme l'« expression dont l'interprétation référentielle dépend d'une autre expression mentionnée dans le texte ». (Kleiber 1994 : 22). Seulement, dans le cas de ce marqueur, il est impossible de parler d'« interprétation référentielle », car d'une part, *bon* est inapte à porter la référence, et d'autre part les renvois métadiscursifs observés ne constituent pas des phénomènes de reprise.

Notre hypothèse est que l'opération de renvoi décrite *supra* correspond davantage à la deixis. Parmi les propriétés de la deixis, on retient notamment qu'elle permet au locuteur de « réfère[r] son énoncé au moment de l'énonciation, aux participants à la communication et au lieu où est produit l'énoncé » (Dubois *et al.* 1973 : 137). D'une manière analogue, le marqueur *bon* semble fonctionner comme un « embrayeur énonciatif » dans la mesure où il réfère au pilotage de l'information opéré par le locuteur en temps réel. Plus précisément, le marqueur sert à intégrer des objets de discours dans un schéma d'interprétation. Ce schéma d'interprétation est encodé dans le sens procédural du marqueur, qui fournit des indications tantôt sur le rapport sémantique qui unit deux segments de discours (notamment dans les cas de renvois rétrospectifs) ou bien des indications sur le positionnement du locuteur envers ses propres dires (dans le cas des renvois prospectifs).

4.2. Articulation et modalisation du discours

Les rendements de cette opération de deixis au niveau de la cohésion et la cohérence discursive sont multiples. Premièrement, *bon* est apte à établir une articulation entre des segments de discours tantôt à l'intérieur d'un tour de parole tantôt entre des tours de parole, à l'échelle du dialogue (3.1.1). Cette articulation est de surcroît motivée, car le marqueur établit un lien sémantique concessif entre les segments de discours concernés. *Bon* cumule ainsi deux fonctions, de modalisateur et de balise discursive.

Enfin, l'aptitude à opérer des renvois métadiscursifs confère au marqueur un rôle dans la construction spontanée du discours dans les interactions orales, notamment lorsqu'il est impliqué dans des opérations de reformulation, observées à travers les phénomènes de connotation autonymique.

5. Conclusion

L'objectif de cet article était de proposer une perspective différente sur le fonctionnement d'un marqueur discursif ayant déjà fait l'objet de nombreuses études. Nous avons montré que *bon* peut être considéré comme la trace d'une opération de deixis en vertu d'un sens procédural qui le rend apte à opérer des renvois à des segments de discours et de les intégrer dans des schémas d'interprétation. Il s'ensuit que cette opération constitue un point d'observation des réalisations de la cohésion discursive, mais également de la gestion de la parole par les locuteurs dans les interactions spontanées. Enfin, notre contribution met en évidence des zones d'ombres des phénomènes recouverts par la notion de *deixis*, qui reste à ce jour un champ d'investigation ouvert.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Authier-Revuz, Jacqueline (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.
- Beaulieu-Masson, Anne (2004), « Les connecteurs face à l'énonciation, les anaphores énonciatives existent-elles ? » in Corinne Rossari, Anne Beaulieu-Masson, Corina Cojocariu, Anna Razgouliaeva (éds), *Autour des connecteurs : réflexions sur l'énonciation et la portée*, Berne, Peter Lang, 123-156.
- Berrendonner, Alain (1983), « Connecteurs pragmatiques et anaphore », *Cahiers de linguistique française*, 5, 215-246.
- Berrendonner, Alain (1990), « Pour une macro-syntaxe », *Travaux de linguistique*, 21, 25-36.
- Brémond, Capucine (2002), *Les petites marques du discours. Le cas du marqueur métadiscursif bon en français*, Thèse de doctorat, Université d'Aix-Marseille I.
- Charolles, Michel (1995), « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », *Travaux de Linguistique : Revue Internationale de Linguistique Française*, 29, 125-151.
- Dostie, Gaétane, Pusch, Claus (2007), « Présentation. Les marqueurs discursifs. Sens et variation », *Langue française*, 154, 3-12.
- Dubois, Jean et al. (1973), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- Ducrot, Oswald et al. (1980), *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- Kleiber, Georges (1994), *Anaphore et pronoms*, Louvain, Duculot.
- Lefeuve, Florence (2011a), « *Bon* et *quoi* à l'oral : marqueurs d'ouverture et de fermeture d'unités syntaxiques à l'oral », *Linx*, 64-65, 223-240.
- Lefeuve, Florence (2011b), « *Bon* dans le discours oral : une unité autonome ? », pré-publication : <https://shs.hal.science/halshs-00797188>
- Lefeuve, Florence (2018), « *Bon* à l'oral en tant que préfixe. Étude topologique », in Elisabeth Richard, (éd.), *Des organisations dynamiques de l'oral*, Berne, Peter Lang, 391-411.
- Lefeuve, Florence (2020), « Les marqueurs discursifs averbaux résomptifs », in Federica Diémoz,

- Gaétane Dostie, Pascale Hadermann, Florence Lefeuvre (éds), *Le Français innovant*, Berne, Peter Lang, 225-244.
- Levinson, Stephen C. (1983), *Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Maillard, Michel (1974), « Essai de typologie des substituts diaphoriques (supports d'une anaphore et/ ou d'une cataphore) », *Langue française*, 21, 55-71.
- Neveu, Franck (2007), *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin.
- Peltier, Joy P. G., Ranson, Diana L. (2020), « Le marqueur discursif *bon* : ses fonctions et sa position dans le français parlé », *SHS Web of Conferences*.
https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2020/06/shsconf_cmlf2020_01006.pdf
- Schiffrin, Deborah (1987), *Discourse Markers*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Waltereit, Richard (2007), « À propos de la genèse diachronique des combinaisons de marqueurs. L'exemple de *bon ben* et *enfin bref* », *Langue française*, 154, 94-109.
- Winther, André (1985), « *Bon (bien, très bien)* : ponctuation discursive et ponctuation métadiscursive », *Langue Française*, 65, 80-91.

Corpus

- CFPP2000, *Corpus de Français Parlé Parisien*, <http://cfpp2000.univ-paris3.fr/index.html>
- CLAPI, *Corpus de LAngue Parlée en Interaction*, <http://clapi.icar.cnrs.fr/>

IRINA GHIDALI • is a lecturer at the Université Sorbonne Nouvelle and a member of CLESTHIA. – Langage, systèmes, discours – EA 7345

E-MAIL • irina.ghidali@sorbonne-nouvelle.fr

RePRÉSENTATIONS
DE L'ORAL DANS LES
ŒUVRES DE FICTION

COMMENT L'ORAL DE FICTION SIMULE-T-IL L'ORAL SPONTANÉ ET AVEC QUELLES LIMITES ?

Isabelle STABARIN

ABSTRACT • How Does Fictional Speech Simulate Spontaneous Speech, and What are the Limits? The aim of this article is to identify the formal differences between authentic spontaneous speech and fictional speech that imitates it. After defining enunciative spontaneity, we identify its linguistic markers in a specific corpus of authentic speech. A comparison with a corpus of fictional speech reveals similarities and differences. We find that these differences relate less to the different levels of the language (syntax, lexicon, etc.) than to the management of information.

KEYWORDS • spontaneous speech; fictional speech; theatrical enunciation; markers of spontaneity; enunciative spontaneity.

1. Introduction

Au cours des cinquante dernières années de production audiovisuelle francophone, on a pu observer une évolution significative des dialogues de fiction. Les auteurs proposent en effet à leur public des dialogues toujours plus proches de l'oral spontané « authentique ». La plupart cherchent ainsi à donner l'impression que les énoncés produits ne sont pas préparés (alors qu'un scénario est bel et bien d'abord écrit puis oralisé) mais qu'ils sont au contraire émis avec spontanéité, comme a la faculté de l'être une interaction non préméditée entre deux personnes, dans la vie réelle.

Il reste vrai que, de manière intuitive, un locuteur natif adulte comprend en général assez vite si un énoncé conversationnel est le produit d'une situation authentique de communication ou si ce qu'il entend est le produit d'une énonciation fictionnelle. Mais qu'est-ce qui distingue, d'un point de vue formel, ces deux types d'énoncés ? Par quels moyens et avec quelles limites la spontanéité peut-elle être simulée ? Quels marqueurs de spontanéité peuvent être empruntés, et lesquels au contraire n'entrent pas dans l'oral fictionnel, cette exclusion constituant une différence significative entre spontanéité authentique et spontanéité fictionnelle ?

La comparaison de données authentiques d'oral spontané (corpus PFC¹, *Ad hoc*-SP) avec celles qui entrent en jeu dans un corpus fictionnel vraisemblable (des épisodes de la série télévisée *Plus belle la vie*, ainsi qu'une pièce de théâtre enregistrée lors de sa représentation) nous permet d'apporter des éléments de réponse à ces questions. Après une présentation des caractéristiques énonciatives de ces deux types d'oral, nous définissons la spontanéité énonciative en relevant deux typologies de marques formelles sur les énoncés, à partir d'analyses de corpus de parlé spontané. Nous soulignons l'importance de la réduction linguistique comme grand marqueur de spontanéité, après avoir précisé les choix théoriques et méthodologiques qui guident cette recherche. Enfin, l'analyse d'un corpus fictionnel choisi pour le naturel de ses dialogues nous permet de recenser des analogies et des divergences entre parlé spontané et parlé fictionnel.

2. Parlé spontané, parlé construit et oral fictionnel : quelques considérations sur les modalités énonciatives

Qu'est-ce que *parler* ? Dans quelles circonstances parle-t-on avec spontanéité ? Quelles autres situations en sont exemptes ?

Oral et parlé se situent au sein d'une relation d'inclusion, le premier comprenant le second. Il est convenu que l'oral est un vecteur (ou medium) de la langue (Söll 1974 cité par Gadet 2005 ; Blanche-Benveniste, Bilger 1999 ; Koch, Oesterreicher 2001 ; Koch, Oesterreicher 1985, 2008, 2011 cités par Modicom 2015) ; les activités orales se réalisent donc à travers un support phonique comme, de son côté, l'écrit s'appuie sur un support graphique. Parler /le parlé est une des modalités qui empruntent ce vecteur. Lire, chanter ou jouer la comédie, mais aussi faire un discours officiel, constituent d'autres modalités de l'oral. Cependant, oraliser un discours écrit n'est pas *parler* au sens strict : parler suppose une activité plus interactive, soumise aux aléas de l'échange et sollicitant la créativité et la réactivité des locuteurs. C'est pourquoi la spontanéité serait plus spécifiquement un trait du *parlé* que plus généralement de *l'oral*.

Au niveau des plans d'énonciation, si – en phase de répétition – un acteur qui joue un rôle se trompe et fait un commentaire sur son erreur, il interrompt l'énonciation théâtrale/fictionnelle et entre dans une énonciation authentique² au sein de laquelle il s'exprime spontanément car son erreur le fait réagir. Un homme politique qui oralise un discours se situe dans une situation authentique d'énonciation, cependant il ne s'exprime pas spontanément car son discours est préparé ; pour le rendre plus attractif, il feindra de l'exprimer avec spontanéité, c'est-à-dire qu'il donnera à son énonciation certaines caractéristiques du discours spontané : pauses pour feindre la réflexion, emphase, fougue et élans, actes ou expressions phatiques, etc.

¹ Cf. Durand *et al.*, 2009.

² Soit non fictionnelle, ancrée dans une situation de communication de la vie réelle.

Toutefois, si l'homme politique interrompt son discours pour faire un commentaire, répondre à une question inattendue ou réagir à une provocation, il passera de l'oral construit comportant certains marqueurs qui permettent d'obtenir un *effet spontané*, à un parlé effectivement spontané dont les marques de spontanéité ne sont cette fois pas nécessairement conscientes et contrôlées. L'irruption de la spontanéité est donc possible aussi bien dans un discours préparé et énoncé à partir d'une situation fictive (scène théâtrale) qu'à partir d'une situation authentique d'énonciation (un discours politique dans la vie réelle).

L'acteur et l'homme politique peuvent alterner très rapidement des énoncés construits et des énoncés produits spontanément. Dans le cas de l'acteur, celui-ci passera d'une situation d'énonciation fictive/fictionnelle (celle de son personnage) à une situation authentique (la sienne en tant qu'acteur) ; dans le cas de l'homme politique, on assistera bien au passage d'une situation d'oral construit à du parlé spontané, mais toujours dans le cadre inchangé d'une énonciation authentique.

Comme nous l'avons dit, la spontanéité peut être feinte, empruntée. C'est bien évidemment le cas dans l'énonciation théâtrale, mais c'est aussi le cas lorsqu'une énonciation authentique est construite, préparée, puis oralisée de manière à sembler improvisée, sincère et convaincante ; le locuteur coïncide alors avec l'énonciateur³ et il assume son discours, même s'il ne l'a d'ailleurs pas forcément rédigé lui-même. Sur une scène de théâtre, la spontanéité est également feinte, mais, dans ce deuxième cas, locuteur et énonciateur ne coïncident pas.

Pour Larthomas (1972 : 25), « le langage dramatique constitue, par nature, un compromis entre deux langages, le dit et l'écrit ». Effectivement, à la base de l'énonciation de l'acteur, se trouve une création d'abord écrite par un auteur mais faite pour être jouée. L'acteur prête sa voix, son interprétation et si celle-ci est bonne, elle paraîtra non préparée et sera vraisemblable. Il intériorise un discours appris et l'énonce ou plutôt le fait énoncer au personnage qu'il interprète. L'énonciation théâtrale n'investit donc la vie réelle que par l'intermédiaire d'une énonciation authentique qui la comprend et l'englobe, jamais de manière autonome. L'homme politique qui tient un discours tient lui aussi un rôle, mais c'est un rôle social, et par son énonciation il participe directement à la « vie réelle ». Même dans un cadre énonciatif authentique, on peut donc avoir des énonciations non spontanées, car les circonstances exigent qu'elles soient préparées et que les énoncés soient conformes à un modèle ou à un genre du discours (Bakhtine 1984).

Si nous considérons uniquement l'oral authentique (les énonciations ancrées dans la vie réelle), nous savons de manière empirique qu'il comporte des activités langagières construites et réfléchies (le discours de l'homme politique, déjà cité ; du journaliste du journal télévisé, du conférencier, etc.) et d'autres qui sont spontanées (par exemple, une conversation informelle entre amis), et d'autres encore où alternent continuellement

³ Nous définirons succinctement le locuteur comme « celui qui parle, qui prête sa voix » et l'énonciateur comme « celui à qui on peut attribuer ce qui est dit ».

énoncés construits et énoncés de parole spontanée (comme le discours d'un enseignant au sein de sa classe, mais on peut imaginer bien d'autres situations similaires).

Ainsi, la *spontanéité* varie en fonction de la posture du locuteur et du contrôle conscient qu'il exerce sur son propre discours : elle est maximale quand le locuteur s'abandonne à l'élan du vouloir-dire⁴ et décroît au contraire quand le locuteur exerce une surveillance sur sa propre énonciation ; nous parlons alors de « *posture énonciative vigilante* ».

Les facteurs de contrôle sont nombreux et variés, pas toujours nettement identifiables, notamment parce qu'ils agissent en synergie. Nous retenons de manière plus générale le concept de *marché linguistique*, développé par Bourdieu, en l'interprétant comme un grand facteur de contrôle qui peut en recouvrir d'autres : « Il y a marché linguistique toutes les fois que quelqu'un produit un discours à l'intention de récepteurs capables de l'évaluer, de l'apprécier et de lui donner un prix » (Bourdieu 1982 : 122). Cela dit, ce sont les aspects formels, observables dans la langue, que vise à cerner notre recherche.

Nous posons que la spontanéité est propre à la seule situation authentique d'énonciation. L'énonciation fictionnelle ne reprend que dans le miroir qu'elle constitue par rapport à l'énonciation authentique les éléments de spontanéité qui servent à rendre plus crédible cette énonciation. Elle reprend à son compte ces éléments, plus ou moins densément, mais toujours, comme nous le verrons, avec des limites qui sont intrinsèques à l'énonciation de fiction.

3. La spontanéité énonciative et ses aspects formels (marqueurs)

Nous proposons une définition de la spontanéité énonciative prenant en compte deux aspects distincts mais complémentaires. Le premier est qualitatif (spontané vs préparé), le second quantitatif (spontanéité scalaire : très spontané vs peu spontané). Les marqueurs relevés varient en fonction de ces aspects. Pour présenter le second aspect, nous reportons en 3.2 les choix théoriques et méthodologiques opérés dès le début de nos recherches.

3.1. Aspect qualitatif de la spontanéité : spontané vs préparé

L'aspect qualitatif de la spontanéité caractérise une énonciation non fictive, ancrée dans la vie réelle, non préparée, « non préméditée », « un oral conçu et perçu dans le fil de son énonciation » (Luzzati 2007 : 29), di Cristo (2016) en souligne le caractère « impromptu », Traverso (2016) illustre son caractère d'improvisation, d'instantanéité, d'immédiateté. Ses marqueurs sont principalement des marques du discours en élaboration, soit des disfluences comme les ajustements, les amorces, les hésitations, les chevauchements ou les fillers (Bouraoui 2008, Bazillon 2011, Dutrey 2014), mais aussi certains marqueurs discursifs et métalinguistiques (Lefeuve 2011). Il y a des ruptures sur l'axe

⁴ L'élan du vouloir-dire – ou élan communicationnel ou élan énonciatif – caractérise l'impulsion observée chez tout locuteur peu soucieux de la forme de ce qu'il énonce. Il est constitutif de la spontanéité telle que nous la définissons ci-après en 3.1 et 3.2.

syntagmatique, telles que troncations, faux départs, incises ou parenthèses, répétitions (Blanche-Benveniste 1997).

On observe en outre des phénomènes qui indiquent un réajustement que fait le locuteur au niveau de la prédication complète, comme des reformulations (Martinot 2018) et des redondances prédicatives (Depoux 2017).

Voici quelques exemples (1, 2 et 3) tirés du corpus PFC, conversations libres.

- (1) BL : Il y a un copain qui euh + ben un un des mecs que tu as vu à l'atelier là-bas + celui qui est arrivé en même temps que nous + quand on allait chercher Fanny + eh ben il / actuellement il loge là
(PFC 72639 21abl1Dijon)

En (1) le thème est largement développé avant d'être actualisé : la prédication principale est mise en suspens par des prédications secondaires. Mais ce manque de linéarité est en réalité fonctionnel car l'information donnée (*il loge là*) suscite davantage l'intérêt de l'interlocuteur si le thème actualisé est d'abord clairement défini : avant de savoir ce qu'on dit d'une personne, on a besoin de savoir qui est cette personne. On relève l'emploi des fillers *euh* et *ben*.

- (2) MA : j'écris un peu / ouais mais euh/ j'écris pas beaucoup quoi/
j'écris aussi vachement par néce/ j'écris uniquement par nécessité quoi euh
(PFC 82183 21ama1 Dijon)

En (2) l'adverbe *vachement* est remplacé par *uniquement* dans la phrase finale avec une rectification du sens de la prédication. On relève l'emploi à deux reprises du marqueur discursif (MD) *quoi* ayant ici une fonction récapitulative et phatique, et du MD *ouais*. On remarque également une redondance prédicative puisque *j'écris un peu* est reformulé sans changement de sens en *j'écris pas beaucoup*. L'exemple (3) montre le même phénomène de reformulation sémantique (souligné), ainsi que troncation et faux-départ :

- (3) LE : mais c'est avec le temps + je me dis bah il y a certaines choses peut-être qu'il y aurait pas fallu que/ on se, on se/que j'aurais peut-être pas dû faire comme ça + qu'il aurait fallu que je fasse autrement
(PFC 105148 91ael1 Brunoy)

Les exemples (1) (2) et (3) montrent bien que les énoncés sont en train de s'élaborer. Mais ils montrent également que la spontanéité est fluctuante. Les énoncés produits sont suivis de reformulations et réajustements qui indiquent une autoévaluation de l'énoncé déjà produit et une attention accrue à la forme des énoncés reformulants.

On observe donc une activité locutoire cyclique où s'alternent des phases complémentaires : dans la première phase, l'élan communicationnel se manifeste à travers une expression que caractérisent souvent la réduction et la complexité des formes⁵, c'est la

⁵ Telles que nous les définissons ci-après.

phase la plus spontanée. Une seconde phase, plus réflexive, se manifeste par des séquences de reformulation, de rectification ou par l'apport de précisions par rapport à la première phase. On n'observe donc pas un « jet » de parole continue, ni une suite réfléchie de mots mais l'alternance plus ou moins rapide des deux qui indique une scalarité de la spontanéité.

3.2. Aspect quantitatif de la spontanéité : très spontané vs peu spontané (spontanéité scalaire)

Ci-après, nous exposons brièvement la démarche qui nous a permis de mieux cerner la spontanéité scalaire et ses marqueurs, puis nous proposons des exemples tirés du corpus *Ad hoc-SP*.

3.2.1. Choix théoriques et méthodologiques

Observant de nombreux phénomènes de réajustement et reformulation dans le corpus PFC (v. ex 1, 2 et 3) et tenant compte des travaux sur la reformulation (Depoux 2017, Martinot 2018), nous avons émis et vérifié cette hypothèse : un locuteur s'exprimant spontanément au cours d'une interaction animée a tendance à produire des énoncés syntaxiquement plus complexes que s'il surveille son énonciation (Stabarin 2018, 2019, 2022). Nous nous sommes appuyée aussi, en particulier, sur la théorie de l'Analyse matricielle définitoire (AMD)⁶ (Ibrahim 2013, 2015).

La complexité linguistique est un thème central pour l'AMD : elle se manifeste par des réductions/condensations par rapport à une langue plus analytique où l'information et les liens grammaticaux sont au contraire clairement explicités (ce qui diffère totalement de la notion de « phrase complexe » de la grammaire traditionnelle). Ibrahim (2013 : 23) montre par exemple que la forme apparemment simple *assis !* est en fait condensée et complexe car elle correspond à plusieurs formes expansées possibles : « *Je (te + vous) (demande + ordonne) de (t'asseoir + vous asseoir + rester assis)* ».

Il est ainsi très probable qu'en énonciation spontanée (dans l'urgence par exemple), on entende plutôt la première forme, condensée, que celle, expansée, qui la dégrammaticalise.

L'emploi de constructions prédicatives expansées, librement conçues sur le modèle des Matrices analytiques définitoires (ou MAD) proposées par Ibrahim⁷ (2013, 2015),

⁶ L'AMD développée par Amr Helmy Ibrahim depuis 1994 s'inspire des théories de Zellig Sabbetaï Harris et du développement qui en a été fait par Maurice Gross, concepteur du « Lexique-grammaire ». Les recherches qui émanent de ce courant s'appuient sur les transformations linguistiques qui, dans le respect des équivalences sémantiques, permettent de faire ressortir les structures de base des énoncés ainsi analysés, éventuellement par procédures comparatives successives.

⁷ « Une matrice [analytique définitoire ou MAD] est une projection, sous la forme d'une série ordonnée de phrases, du sens explicite et implicite construit par un énoncé. Elle rend compte, par des constructions analytiques où interviennent des unités lexicales indécomposables à vocation universelle et à faible charge sémantique, des différentes étapes de la construction du sens » (Ibrahim 2015 : 37).

nous permet de déplier les structures réduites/condensées et faire ressortir leur complexité. Nous en donnons des exemples ci-après.

Les constructions condensées, dont la complétude est assurée par l'intonation, sont non seulement compatibles avec l'élan communicationnel mais elles l'alimentent. Ces énoncés sont complexes, car pour être interprétés, ils requièrent une reconstruction, alors qu'ils sont simples en apparence. Par exemple, dans la prédication suivante (4) *il sort ↑ de ces photos !⁸*, dont la MAD pourrait être [MAD(4') mon voisin développe des photos dont j'admire la qualité], le déterminant « *de ces* » participe à la gestion de l'implicite, nécessaire à la vivacité des énoncés produits et au caractère dynamique de l'interaction. « *De ces* » contribue à la réduction et complexification de la construction prédicative. Pour ces raisons, nous le considérons comme un marqueur de spontanéité. Le contexte, le cotexte et l'intonation permettent d'interpréter correctement le segment. Dans l'exemple cité, on comprend en écoutant l'extrait que les photos sont considérées comme très réussies.

Le clitique sujet *ça* également, très présent à l'oral, peut condenser plusieurs valeurs sémantiques, qui s'actualisent aussi grâce à l'intonation. Dans cet exemple attestable (5), repris d'un sketch de Coluche, *ça* recouvre trois aspects sémantiques différents mais complémentaires, x, y et z, explicités dans la MAD (5') : *ça* participe donc bien à la complexité de l'énoncé, puisqu'une construction avec seulement N₀ V (*un doberman bouffe*) est exempte de ces aspects, sauf si l'intonation est très marquée.

- (5) [*c'est qu'*]***ça bouffe un doberman***
 [vérité générale (x) + abondance (y) + conséquence implicite (z)] (Coluche, *L'autostoppeur*)
 [MAD(5') Les chiens de race doberman ont l'habitude (x) de manger énormément (y) ce qui peut vraiment représenter un problème quand on en a un à nourrir (z)]

Les réductions peuvent porter sur un mot, un segment ou la construction elle-même, elles résultent principalement d'effacements : « *ma sœur danse, moi pas* » est la version réduite/elliptique de « *ma sœur danse, moi (je ne danse) pas* ». Une phrase inachevée (réduction syntaxique) comme « *pense à prendre de l'argent pour payer les courses, parce que sinon...* » est néanmoins interprétable et constitue une prédication dont le sens est achevé car on peut reconstruire ce qui manque : [*pense à prendre de l'argent pour payer les courses parce que sinon tu ne pourras pas payer/faire les courses*].

Pour vérifier l'hypothèse d'une langue complexe car réduite, dans des énoncés produits très spontanément, nous avons recueilli un corpus expérimental (*Ad hoc-SP*). Celui-ci a permis de réunir, au cours de conversations téléphoniques, des équivalences sémantiques énoncées à des degrés variables de spontanéité. L'analyse comparée de ces énoncés donne la possibilité d'observer comment se manifeste la spontanéité scalaire dans la langue (Stabarin 2022).

⁸ ↑ intonation montante, ↓ intonation descendante, exemple tiré de PFC (43882 75xab1 Aveyronnais à Paris).

Selon le protocole établi, l'enquêteur LOC1 enregistre des conversations téléphoniques informelles auxquelles il participe. Au cours de ces conversations, il sollicite une reformulation en prétextant qu'il n'a pas compris ou pas entendu. La sollicitation adressée à son interlocuteur LOC2⁹ intervient de préférence au terme d'une prédication complète. La formulation première F1 est reformulée en F2 qui a le même sens que F1, mais prend une forme différente. La sollicitation oblige LOC2 à prêter une attention accrue à la forme de son discours pour mieux se faire comprendre. Elle est précieuse pour les besoins de l'analyse, constituant une démarcation nette au niveau de la retranscription, entre F1 et F2 : ce qui est énoncé en amont de la sollicitation peut être considéré comme un échantillon de spontanéité maximale ou en tout cas supérieure à ce qui est énoncé en son aval de manière plus explicitée.

L'intérêt d'*Ad hoc*-SP est de documenter deux états de spontanéité : en effet, LOC2 ne sait pas qu'il est enregistré au moment de l'interaction et bien qu'il soit plus attentif lorsqu'il reformule ce qu'il a déjà exprimé, il ne s'agit pas pour autant d'une énonciation très surveillée, et la conversation reprend généralement avec entrain. Ce corpus, qui au total compte environ 15000 mots, comprend une soixantaine de reformulations sollicitées. L'exemple (6) reporté ci-dessous illustre le processus.

3.2.2. Repérage des structures réduites : quelques exemples en contexte

a) Réduction syntaxique

- (6) ***Et tes enfants vont bien ?*** LOC1 donne, sur requête de LOC2, des nouvelles de ses enfants ; désormais grands, ils suivent des études ou travaillent

F1 LOC2 ils sont plus chez vous alors du coup ?

SOLLICITATION LOC1 comment ?

F2 LOC2 ils ne sont plus chez vous vos vos enfants ? (*intonation de supposition*)

Dans l'exemple (6) on observe qu'en formulation très spontanée N_0 est un pronom, ce qui constitue une réduction par rapport au sujet nominal en F2. En F1 *ne* est omis pour la négation alors qu'il est réalisé en F2. Nous relevons également l'emploi d'un connecteur de conséquence spécifique au parlé spontané : *du coup*. Il disparaît en reformulation : (F1) *ils sont plus chez vous alors du coup ?* vs (F2) *ils ne sont plus chez vous vos vos enfants ?* Nous remarquons que le cadre prosodique de F1 est sensiblement le même que F2, où s'adapte une suite syntaxique légèrement modifiée.

b) Implication vs explicitation d'une requête

- (7) ***Évident*** (LOC1 et LOC2 commentent le passage d'un article à relire avant son édition)

F1 LOC2 alors tu m'disais que ça te gênait spécialement le passage sur l'adjectif *évident*

⁹ L'interlocuteur de LOC1, toujours désigné comme LOC2 dans les transcriptions du corpus *Ad hoc*-SP pour renforcer l'anonymisation et simplifier l'analyse, n'est en fait pas toujours le même, puisque sept différents interlocuteurs interviennent au gré des interactions.

SOLLICITATION	LOC1 attends j'ai pas compris excuse-moi
F2	LOC2 alors tu m'disais que ça te/ ce passage-là sur l'adjectif évident ↗ (LOC1 oui) LOC2 te te posait problème + parce que moi j'l'ai relu + bon j'l'ai pas euh + dis-moi ce qui te gêne dans dans ce: passage

En (7), alors que F1 était une requête implicite d'explication (*alors tu m'disais que ça te gênait spécialement le passage sur l'adjectif évident*), F2 explicite directement cette requête au moyen de l'impératif : *dis-moi ce qui te gêne*. Cette implicitation en F1 est une réduction propre aux marqueurs de la spontanéité quantitative.

Différemment, la construction impersonnelle en *ça* avec dislocation à droite du sujet nominal en F1 (*ça te gênait spécialement le passage sur l'adjectif évident*) est à considérer comme un marqueur de la spontanéité qualitative. Elle est remplacée en F2 (reformulation moins spontanée) par une construction plus linéaire de type $[N_0 (...) PRO_1 V-N]$: « *alors tu m'disais que ça te/ ce passage-là (sur l'adjectif évident ↗) te te posait problème* ».

c) Implicitation vs explicitation de la modalité appréciative

- (8) **Migrants** (LOC1 a demandé à LOC2, une amie de longue date, comment se passe son activité bénévole auprès de migrants)

F1	LOC2 au début au début <u>c'était beaucoup d'alphabétisation</u> + maintenant c'est beaucoup plus juridique
SOLLICITATION	LOC1 attends excuse-moi j'ai pas compris hm excuse-moi
F2	LOC2 au début <u>c'était pas mal l'alphabétisation</u> ça me plaisait bien ↗ (LOC1 ouais) LOC2 maintenant c'est dans l'juridique ↗ (LOC1 ah) LOC2 <u>c'est assez angoissant</u> à la fin ouais xx ils appliquent des lois débiles

Dans l'exemple (8), nous observons un autre type de réduction que fait ressortir la comparaison entre F1 et F2. Cette réduction consiste en l'implicitation de connaissances partagées concernant LOC2, soit les activités que celle-ci aime ou qu'au contraire elle n'aime pas. Ces informations n'auraient pas été explicitées sans la sollicitation, car elles sont redondantes pour LOC1, outre que l'intonation permettait déjà de les interpréter correctement en F1. L'aspect appréciatif s'exprime très clairement en reformulation (F2) : « *c'était pas mal / ça me plaisait bien* », « *c'est assez angoissant* ».

d) Réduction lexicale : emploi d'un lexique générique et mot joker (*truc*) vs recherche d'un lexique plus spécifique ou moins marqué

- (9)

	LOC2 j'ai ar- <u>j'ai allumé les les les trucs</u> où c'est marqué pfff
	LOC2 si + ben j'sais pas te dire
	LOC2 j'ai touché
SOLLICITATION	LOC1 qu'est-ce t'as fait je comprends pas
	LOC2 <u>j'ai activé quelque chose</u>

L'exemple (9) montre bien qu'après une première formulation très spontanée employant le mot joker *truc*, LOC2 recherche une formulation différente, au niveau aussi bien du lexème verbal que de N₁.

e) Autres types de réductions

Nous reportons ici plus schématiquement dans le tableau (10) d'autres exemples tirés du corpus *Ad hoc*-SP, permettant d'observer quels processus sont en œuvre dans les énoncés réduits par rapport aux énoncés expansés. Différents niveaux de la langue sont impliqués :

(10) Quelques exemples de marqueurs de spontanéité relevés dans le corpus <i>Ad hoc</i> -SP		
	Exemples F1	Exemples F2
FORME SONORE		
RÉDUCTIONS MORPHOPHONÉTIQUES	t'es enrhumé ?	<u>tu</u> es enrhumé ?
INFORMATION : IMPLICITATION vs EXPLICITATION D'UNE PARTIE DE L'INFORMATION		
DÉICTIQUE vs INFORMATION ANCRÉE (TEMPS)	à <u>et d(e)mie</u> il est là	à <u>une heure et d(e)mie</u> il est là
CONNAISSANCES PARTAGÉES	de quand <u>tu pars</u> à quand t'arrives c'est quoi ? une heure ?	quand <u>le train part</u> ↗ combien de temps il met pour arriver à P. ?
CIRCONSTANCE : MOYEN	tu m'fais savoir	tu m'donnes <u>un coup de fil</u> quelque chose
TRAITEMENT SYNTAXIQUE		
RÉDUCTION (GROUPE PRÉPOSITIONNEL NOMINAL) vs DÉPLIAGE (CONSTRUCTION AVEC V)	avec le premier rayon de soleil _____ (un mail) pour mon anniversaire	dès qu'il y avait un rayon de soleil _____ (un mail) dans lequel elle me souhaitait un bon anniversaire
GRAMMAIRE vs LEXIQUE (DEVOIR)	moi j'aurais <u>bien</u> mon cours à peaufiner /	je <u>devrais</u> le peaufiner
EFFACEMENT RECOUVREMENT ACTUALISATEURS	en fait c'est plus facile <u>pour les échéances</u> avec les gens que tu connais pas du tout	c'est plus facile je pense euh /d' <u>faire respecter les échéances</u> avec des gens que tu n' connais pas du tout
EFFACEMENT DES ARGUMENTS DU VERBE	est-ce qu'il faut arrêter ?	est-ce qu'il faut arrêter <u>les prélèvements</u> ?
GÉNITIF [N N] VS GÉNITIF [N DE N]	là il faut que je calme un peu le truc migrants	faut que je m'écarte un p'tit peu du truc <u>de</u> migrants

TRAITEMENT LEXICAL		
TERME POLYSEMÉMIQUE vs CHOIX OU AJOUT D'UN SYNONYME	mais on n'a pas d' <u>plan</u> hein + on n'a rien loué + on n'a aucun plan pour cet été	on n'a rien loué + on n'a pas d' <u>plan</u> + aucun <u>programme</u>
SPÉCIFIQUEUR ABSENT vs SPÉCIFIQUEUR EXPRIMÉ	c'est bac + 8	c'est <u>niveau</u> bac + 8
LEXIQUE IMAGÉ vs REFORMULATION NON IMAGÉE	à dose homéopathique	un petit peu + un tout petit peu
LEXIQUE COMPLEXE vs DÉCOMPOSITION DU LEXIQUE	moi j'aurais bien mon cours à <u>peaufiner</u> un peu pour demain	demain j'ai un cours et je devrais le <u>peaufiner</u> <u>parce que je l'ai préparé</u> je devrais le <u>peaufiner</u> un peu
MODALISATION		
UNIVOCITÉ ÉNONCIATIVE vs COMMENTAIRES MÉTALINGUISTIQUES ET MÉTAEÉNONCIATIFS	oui non avec la Romanistique ↗	<u>oui enfin ce qu'on appelle ici en Allemagne</u> la Romanistique hein

4. Oral fictionnel : quels marqueurs sont empruntés ?

Nous exposons ici des extraits d'une analyse plus vaste portant sur différents épisodes de séries télévisées et d'une pièce de théâtre, abordée dans le cadre de notre recherche doctorale sur le français parlé.

4.1 Repérages dans un corpus de série télévisée

Nous considérons en premier lieu la série télévisée française *Plus belle la vie*, notamment parce que ses dialogues se distinguent par le naturel qu'ils dégagent quand on les écoute par rapport à d'autres séries de fiction. Si cet aspect semble s'être plutôt généralisé, peut-être à partir de ce modèle, il était tout à fait remarquable lors de la diffusion des premiers épisodes de cette série, c'est-à-dire il y a une vingtaine d'années. Et d'autant plus si on considère que la plupart des séries populaires auprès du grand public étaient étrangères (notamment américaines mais aussi sud-américaines pour certains « soap-opéras ») ; or les doublages français se démarquaient alors souvent par leur caractère artificiel. En cause, le passage par la forme écrite pour leur traduction et l'absence de prise en compte des spécificités de l'oral.

On a donc proposé pendant des années au public francophone des séries télévisées où les acteurs parlaient comme jamais on ne parlerait dans la vie réelle, jusqu'à ce que France3 passe commande d'une série devant « se dérouler en Province et souligner la diversité française »¹⁰. L'action se situe à Marseille, principalement dans un quartier

¹⁰ https://www.youtube.com/watch?v=w_BcVUyyFH4 « Les coulisses de *Plus belle la vie* »

imaginaire, reconstitué en studio, dont les habitants de tous âges et toutes conditions sociales constituent les personnages du feuilleton. Plus de 4500 épisodes ont été diffusés entre 2004 et 2022, en prime time, avec une audience atteignant quatre millions de téléspectateurs.

Les producteurs veulent accentuer le caractère de francité de la série en montrant des personnages très variés auxquels une grande partie de la population française peut s'identifier et, alors que c'est à Marseille que se situe l'action, les personnages n'ont pas d'accent régional. Il leur arrive des aventures et surtout des mésaventures surprenantes ou bien ils doivent affronter des problématiques qui créent un suspens. Les intrigues familiales sont nombreuses. En outre, des événements d'actualité sociale ou politique qui font débat au même moment en France servent aussi de contextes au feuilleton, parfois avec une intention « éducative » à peine voilée. Mais surtout cela permet de mettre en scène des personnages qui partagent les mêmes réalités que les spectateurs, favorisant ainsi le phénomène d'identification. Le jeu des acteurs est perçu comme naturel. Ce sont en majorité des interactions entre proches qui y sont représentées, elles se situent dans l'intimité des foyers mais aussi dans les contextes professionnels propres à quelques-uns des personnages (lycée, hôpital, commissariat, bar-restaurant, salon de beauté, hôtel, etc.). Nous présentons ci-après l'analyse de deux séquences de l'épisode 3485.

Dans l'exemple (11) un homme H et une femme F (d'environ, respectivement, 40 ans et 30 ans), discutent de leur relation. Ils sont chez l'homme, et il est question de son ex-épouse, dans cette courte conversation qui tourne au vinaigre. La scène est ici intégralement retranscrite :



(11)

1. H : j'te demande pardon pour hier
2. F : ouais jusqu'à la prochaine fois quoi
3. H : j'étais d'mauvais poil ça arrive non ?
4. F : faux t'étais en boule pour ton ex + comme d'hab
5. H : tu peux comprendre que sa liaison avec Éric me surprenne !
6. F : honnêtement ? non c'est son cul + elle fait c'qu'elle veut
7. H : attends c'est la mère de ma fille alors c'qu'elle fait d'sa vie ça m'regarde aussi non ?
8. F : ah ouais ? ça veut dire quoi ça ?
9. F : ça veut dire que elle aussi elle a un droit de regard sur c'que tu fais d'ta vie ?

10. F : + ben c'est parfait + comme e(lle) m'déteste on va s'quitter (*elle se lève et met sa veste*)
11. H : t(u) t'en vas là ?
12. F : j'ai des trucs à faire +
13. F : m'attends pas c'midi +
14. F : j'vais bouffer avec Éric
15. H : xxx ?
16. F : même pas non (*elle sort*) (FIN)

L'interaction (11) - qui dure 47 secondes - pourrait sembler authentique, dans la mesure où certains marqueurs de spontanéité y sont présents, tels que : des réductions phonologiques comme l'élision de *tu* (4, 11) mais aussi de *elle* (10) et la non-réalisation de nombreux schwas à travers tout le dialogue qui renforce l'impression d'une prosodie naturelle, non lue, et d'un certain élan communicationnel ; des interrogatives qui privilégient des constructions réduites plus propres au parlé spontané (1.8). On relève d'autres marqueurs caractérisant le parlé spontané, tels que le marqueur *là*, ou les marqueurs *ouais* et *quoi* (2) qui respectivement ouvre et ferme la prédication ; l'omission de *ne* dans la négative (1.3 et 1.9) ; du lexique « familier » propre aux conversations informelles entre pairs chez des locuteurs de cette génération : *c'est son cul* (8), *être en boule*, *aller bouffer*.

Dans cette courte scène, ce sont surtout les énoncés de la jeune femme (F) qui comportent des réductions et autres marques de spontanéité. Elle se montre contrariée en raison d'une attitude récurrente de son partenaire et donc dans un état émotif qui favorise une expression très spontanée. Lui, mis en cause, semble assez penaud et il se justifie en « tâtant le terrain ». Il s'exprime plus posément, la structure syntaxique de ses phrases est plus expansée, par exemple avec une conjonctive (*tu peux comprendre que sa liaison avec Éric me surprend* !). Chez F, on relève une parataxe, dont l'intonation associée aux énoncés indique qu'elle implique un rapport de conséquence-causalité entre les deux énoncés : « *c'est son cul + elle fait c'qu'elle veut* » → [c'est son cul (donc) elle (en) fait ce qu'elle veut]. Le personnage F a recours également à des réductions lexicales, avec l'emploi d'un mot tronqué « *comme d'hab* » et d'un terme joker « *j'ai des trucs à faire* ». ¹¹

D'autres indices cependant indiquent qu'il s'agit bien d'un oral construit, fictionnel : d'une part, l'apport d'informations nouvelles y est très structuré : on apprend en quelques tours de parole que H et F ont une relation, que H a une ex-épouse avec qui il a une fille, que cette ex-épouse a une relation avec un dénommé Éric et que cela déplaît à H, que la veille déjà H avait manifesté de la mauvaise humeur en présence de F à cause de cela, que F est contrariée par l'attitude de H et estimant qu'il n'a plus à s'intéresser à ce que fait son ex elle commence à prendre ses distances de H, en allant déjeuner avec Éric. En outre on apprend que les rapports entre F et l'ex-épouse sont tendus. On peut dire que la densité

¹¹ Toutefois, dans ce dernier cas, il s'agit plutôt d'une expression toute faite, équivalant à « *je suis occupée / je ne suis pas libre* », pour laquelle on ne se demande pas à quel référent correspond « *trucs* » (= j'ai à faire). On n'entend jamais en revanche « *j'ai des machins à faire* », formulation qui en tout cas ne serait pas le strict équivalent sémantique de « *j'ai des trucs à faire* ».

référentielle est élevée et qu'elle permet surtout – au-delà de la mise en scène d'une dispute d'amoureux – de faire comprendre au téléspectateur l'intrigue plus globale, en situant ou resituant les quatre personnages les uns par rapport aux autres.

Toutefois on ne relève pas de disfluences, qui certes seraient des indices de spontanéité mais désagréables à écouter pour les téléspectateurs et contreproductifs pour un déroulement de l'action qui capte leur attention.

Dans la scène suivante (12) l'action se situe dans la salle des profs d'un lycée, où sont réunis un professeur femme (P.F.) et un professeur homme (P. H.) ; ils ont entre 30 et 35 ans. Leur chef d'établissement (C.E.), un homme d'environ 60 ans dénommé Rochat (R) les rejoint. La jeune femme est en train de corriger des copies, son jeune collègue (P.H.) s'installe à la même table qu'elle pour corriger aussi les siennes. Le dialogue commence sans affabilité entre eux deux, puis avec l'arrivée de Rochat, la conversation se poursuit entre tous les personnages.



(12)

P.F. : n'importe quoi ! (*excédée*)

P.H. : qu'est-ce qu' i(l) y a ?

P.F. : tu vas corriger tes copies **là** ?

P.H. oui et alors c'est pas c'que t'es en train d'faire toi ?

P.F. : ah si mais moi c'est normal en fait **euh**

P.F. : j'prends d'l'avance

P.F. : c'est l'habitude tu vois

P.F. : c'est pas juste pour **m'la péter** parce qu'i y a Rochat

P.H. : mais moi non plus !

P.F. : bien sûr

P.F. : (*rire moqueur*) toi t'essayes de t'rattraper

P.F. : **comment tu t'es ridiculisé hier soir !**

P.F. : t'arrivais même pas à épeler le nom d'notre ministre

P.H. : n'importe quoi **ça** va pas mieux toi + hein

Entre le troisième locuteur (M. Rochat, leur proviseur) qui s'adresse aux deux enseignants

R : déjà au travail ?

P.H. : eh oui parce que euh figurez-vous que contrairement aux idées reçues + prof **ça travaille** tout l'temps

P.H. : même pendant les vacances
 R. : j'pensais qu'vous faisiez partie des exceptions
 P.H. : eh ben détrompez-vous Monsieur Rochat et c'est bien qu'vous soyez dans l'coin parce que vous allez apprendre à m'connaitre
 R. : n'oubliez pas les dernières directives ! le champ éducatif doit absolument se saisir des notions de bienveillance
 P.F. : oui mais alors ça c'est un concept qui est très à la mode mais il est mou + creux et mal défini
 R. : si c'est vous qui l'dites alors
 P.F. : non c'est Paul Devin le secrétaire général du SNPI.FSU
 P.H. : ah oui t'es pote avec les personnels d'inspection maintenant ?
 P.F. : **j't'ai sonné ? [...]**

En (12), on relève encore l'emploi de marqueurs de spontanéité, avec de nombreuses réductions à plusieurs niveaux.

- morpho-phonétique (*qu'est-ce qu' i(l) y a, j'prends d'l'avance*), syntaxique (*comment tu t'es ridiculisé, prof ça travaille tout l'temps*).
- sémantico-syntaxique : il s'agit de constructions complexes : c'est l'intonation qui assure leur complétude et elles sont toutes sujettes au développement d'une MAD :

ça va pas mieux toi hein → [MAD : ce que tu dis est comme d'habitude la preuve que tu n'as pas toutes tes facultés et que tu raisones de manière inconsidérée]
j't'ai sonné ? → [MAD : je ne t'ai pas adressé la parole et je ne souhaite pas connaître ton opinion autrement je t'aurais interpellé, comme on le fait pour un domestique ou un subalterne, au moyen d'une clochette ou d'une sonnette]
qu'est-ce qu'il y a ? → [MAD : tu trouves apparemment que quelque chose ne va pas ou il y a quelque chose qui ne te convient pas, je le relève et puisque les hostilités semblent ouvertes je te demande des explications]
comment tu t'es ridiculisé hier soir ! → [MAD : si je pense à comment tu t'es ridiculisé hier soir / j'ai honte pour toi / j'ai encore envie de rire]

Ce dernier exemple est formé sur un modèle de type exclamatif que l'on entend couramment chez les jeunes locuteurs et dont le schéma syntaxique est [comment N₀ V] ; c'est justement par un phénomène sous-jacent de réduction qu'on peut expliquer l'emploi de *comment* à la place de *comme* (*comme tu t'es ridiculisé hier soir !*). La phrase semble inachevée alors qu'on peut tout à fait reconstruire le sens de la prédication.

Ici aussi, les dialoguistes ont été attentifs à la variation linguistique : les jeunes collègues s'expriment différemment entre eux que lorsqu'ils s'adressent à leur supérieur hiérarchique (R) (variation diaphasique ou intrapersonnelle) de même que ce proviseur ne parle pas comme ses jeunes interlocuteurs.

Pour ce qui est en revanche des marqueurs de spontanéité délaissés, dans l'oral fictionnel on ne relève pas de réduction lexicale telle que nous l'avons définie en analysant les corpus d'interaction authentique : il n'y a pas de pronoms strictement déictiques, pas de termes jokers ou d'approximation lexicale suivis d'ajustements visant en un second temps une plus grande précision terminologique.

4.2. Repérages dans un corpus de représentation théâtrale

Afin de diversifier les échantillons du corpus analysé, nous considérons ci-après un autre exemple d'oral fictionnel, tiré cette fois du théâtre. Il s'agit de la pièce intitulée « *Un week-end sur deux et la moitié des vacances scolaires* », comédie de Jean Franco et Guillaume Mélanie¹² dont nous avons retranscrit le 1^{er} tableau (2000 mots environ) pour procéder à l'analyse. Nous l'avons choisie car l'interprétation à laquelle nous avons assisté nous a donné à de nombreuses reprises l'impression d'entendre une interaction authentique.

D'une part, les dialogues ne sont pas « clamés », l'emphase qui caractérise souvent les répliques au théâtre est ici absente ; certaines parties d'énoncés sont dites plus rapidement et moins distinctement que d'autres, il faut être attentif et même parfois « tendre l'oreille » pour les saisir. Cet aspect est réaliste et correspond à ce qui se passe dans la plupart des interactions de type spontané, où tout n'est pas énoncé au même niveau¹³, et c'est seulement à travers leur transcription que l'on remarque certains segments.

D'autre part, cette impression d'authenticité s'explique par le fait que dans cette représentation, les intonations sont naturelles, elles correspondent effectivement à une manière de parler informelle de locuteurs relativement jeunes (les trois personnages, qui sont les parents et le beau-père d'un nourrisson, ont environ trente ans). Les réductions morphophonétiques y sont extrêmement courantes, avec une densité qui nous semble assez similaire à celle d'un dialogue authentique.

Les marqueurs de spontanéité sont nombreux dans les dialogues de la pièce, beaucoup sont communs aux énoncés fictionnels précédemment analysés ; nous nous attachons donc à recenser surtout ceux qui nous semblent différents ou qui dépassent, par leur caractère informel, les fonctionnements déjà relevés.

En (13) Julien exprime son désaccord quant à la modalité proposée par Julie pour des vacances censées idéalement réunir autour du bébé, prénommé Jules, leur couple actuel et Antoine, son ancien compagnon et père naturel de l'enfant :

(13)

Julien : c'est une idée à la con

Julie : c'est mon idée

Julien : ben désolé mais c'est quand même une idée à la con !

Julie : je l'ai lu dans Dolto en plus donc je pense pas que ce soit si à la con que ça, comme idée

¹² Cette comédie, dont les auteurs sont également les interprètes aux côtés d'Alexandra Chouraqui, a été représentée à Paris au Théâtre Edgar de septembre 2015 à février 2016, dans la mise en scène de Cédric Moreau ; c'est à une de ces représentations que nous nous référons, dont nous avons pu réécouter et transcrire une partie de l'enregistrement (1^{er} tableau, durée 7mn40, non disponible). Elle met en scène avec humour l'arrivée sur son lieu de vacances d'une famille recomposée et la relation complexe qui se crée entre les personnages.

¹³ Notamment pour ce qui est du niveau sonore et du débit des énoncés, qui peuvent être très variables au sein d'un même dialogue.

Nous relevons ici (13) un traitement créatif de la part de Julie de l'expression d'abord énoncée par Julien, « *c'est une idée à la con* ». Elle la reprend en l'insérant à la syntaxe de sa phrase comme si c'était un adjectif, puisque l'équivalent de « *à la con* » pourrait être effectivement, *débile, bête, peu réfléchi* ; ce qui donne une construction ample et périlleuse (*donc je pense pas que ce soit si à la con que ça, comme idée*) qui reflète certaines improvisations propres à l'oral conversationnel.¹⁴

(14)

Julie : je suis sûre que c'est essentiel pour l'équilibre du petit + et pour l'équilibre de toutes les familles recomposées d'ailleurs

Julien : et pour l'équilibre de notre couple elle a prévu quoi¹⁵ ?

Julie : *ça va + c'est une semaine !*

Julien : une semaine avec ton ex !

Nous relevons en (14) la réduction « *ça va* », forme elliptique de « *ça va comme ça* » au sens de « *n'en fais pas une montagne !/ ça suffit/ n'exagère pas !* », interprétation confirmée par l'intonation et par la proximité de « *c'est une semaine* », autre réduction qui signifie « *c'est (seulement pour) une semaine* ».

(15)

Julie (à Antoine) : on t'a mis à côté de Jules + à l'étage

→ [MAD(15') : Julien et moi t'avons assigné une chambre, cette chambre se trouve à côté de celle de Jules, à l'étage supérieur]

En (15) nous reportons encore une réduction lexico-syntaxique dont le sens n'irait pas de soi hors contexte.

(16)

Antoine arrivant sur le lieu où il doit séjourner avec Julie, Julien et le bébé, manœuvre périlleusement son véhicule et tamponne l'automobile de Julien garée devant la maison.

Julien : eh doucement + par contre là oh doucement + tu vas voir qu'il va m'emboutir l'aile (a) + ce con ! m'enfin c'est pas vrai i(l) y a la place pour un tank !

Antoine : mais c'est pas ma faute j'ai l'avant trop large (b)

Julien : eh oh : t'as une Twingo + pas une Cadillac hein !

→ [MAD(16 a') : il va emboutir l'aile de ma voiture]

→ [MAD(16 b') : l'avant de ma voiture est trop large]

En (16), un autre type de réduction lexico-syntaxique, compatible avec l'oral spontané, engendre un type de réduction sémantique amusante. Au niveau des schémas

¹⁴ Avec notamment la dislocation à droite d'*idée* au moyen de *comme*.

¹⁵ 'Elle' réfère à Françoise Dolto, dont il est question juste auparavant. Julie plaide en faveur des bénéfices apportés par ce type de vacances en arguant « j'l'ai lu dans Dolto ».

actantiels, les COD désignant des parties de véhicules sont traités comme s'il s'agissait de parties du corps de leurs propriétaires : « *il va m'emboutir l'aile* »¹⁶. De même, le schéma de « *j'ai l'avant trop large* », autorise à faire un amalgame entre cet *avant* et une partie du corps humain, en vertu de l'acceptabilité et non de constructions du type *j'ai le front trop large* vs **j'ai l'armoire trop large*.

(17)

Julie réfère trois fois de suite, au début de la pièce, à une pièce qui lui est restée dans les mains alors qu'elle montait un transat et dont elle (se) demande où elle peut bien aller :

Julie : mais c'est quoi ce truc ?!

[...]

Julie : ouais + à ton avis + ça va où ce bordel ?

[...]

Julie : tu sais pas où ça va + ça ?

Julien : non et je m'en fous

En (17) l'emploi déictique du déterminant *ce* et du pronom *ça* est remarquable par rapport à la quasi-absence de déictiques relevée par ailleurs dans le corpus issu du feuilleton télévisé. Au niveau lexical, s'ajoute ici aux termes jokers précédemment relevés comme *truc*, « *bordel* » qui serait attestable et plausible dans une situation authentique similaire.

Les mots lexicaux sont sans doute les marqueurs de spontanéité les plus faciles à emprunter, et les locuteurs sont plus conscients du lexique dont ils usent qu'ils ne le sont face à d'autres aspects linguistiques de leurs énoncés. Comme le soulignait Claire Blanche-Benveniste à propos des mots du français « non-conventionnel », alors qu'on attribue souvent cet usage aux locuteurs économiquement défavorisés, « contrairement à ce que pourraient croire les non-initiés et les étrangers, ce ne sont pas les couches sociales les plus basses qui utilisent le plus ce vocabulaire, mais bien les professions libérales et les cadres supérieurs » (1997 : 54). En effet, dans un pays où les locuteurs semblent, selon ses mots, « jouer plus que d'autres avec une sorte de dédoublement du lexique », elle remarque combien « le lexique est un déclencheur de prestige le plus visible » ; parallèlement, elle montre que « le recours à des mots familiers peut agir comme un signe de connivence » (1997 : 53). Dans le cas de notre pièce, cette connivence est peu significative entre les personnages, mais elle s'installe avec bonheur au niveau de la réception par le public d'une énonciation théâtrale libre et vraisemblable.

En effet, comme dans la séquence (17), le lexique recensé dans la séquence (18) comprend des mots familiers voire vulgaires, mais qui pourraient tout à fait appartenir à la conversation courante de locuteurs qui parlent spontanément, dans un contexte où ils ne se soucient pas de censurer leur expression :

¹⁶ Notamment ici au moyen de [sujet_{PROclitique indirect} Verbe dét_{déf} N] : ex. *il m'a cassé un bras* vs **il a cassé mon bras*.

(18)

Julien : t'vas voir i(l) va nous faire chier toute la semaine + il a toujours un pet de travers

Julien : mais c'est quoi ça ? oh c'est lui ! putain il arrive !

Julien : bon + ben l'aile est niquée + hein et bien mais c'est pas grave j'imagine parce qu'il en a une autre ! hein ? allez salut + Antoine + comment ça va ?

Nous relevons en (18) et dans l'ensemble du 1^{er} tableau : *être chiant ; ce bordel ; t'es relou ; faire chier ; se casser ; putain ! ; je sais pas où j'ai foutu ma carte ; merde ! l'aile est niquée ; j'm'en fous ; etc.* soit une concentration de mots ou expressions qui, ayant perdu pour la plupart leur acception liée aux aspects sexuels ou scatologiques, se sont banalisés dans les interactions familiales et sont donc loin d'être marginaux.

Mais là encore, c'est l'intonation associée à ces expressions qui conditionnent leur complétude. On peut tout à fait imaginer par exemple que l'expression « *t'es chiant* » n'aura pas le même sens ni surtout le même impact si elle est prononcée sur un ton excédé ou au contraire sur un ton affectueux. De nombreuses variations au niveau de la valeur pragmatique sont ainsi possibles, à partir de la même construction, sur scène comme dans la vie réelle.

L'emploi du lexique n'est cependant pas indépendant de celui des structures syntaxiques, car au niveau de la variation intrapersonnelle, difficilement les registres de langues se diversifient au sein d'une même prédication (Stabarin 2018). Ainsi, si *t'es relou* est plausible comme énoncé, en revanche *es-tu relou !* ou bien *que n'es-tu moins relou !* l'est beaucoup moins. Les énoncés fictionnels en tiennent compte.

5. Conclusion

Nous avons constaté que la plupart des marqueurs relevés dans un contexte de communication authentique peuvent être empruntés pour rendre les dialogues de fiction plus vivants et naturels. Cela concerne tant les marques du discours en élaboration (spontanéité qualitative) que celles spécifiques à un élan communicationnel auquel le locuteur laisse libre cours (énonciation quantitative, très spontanée).

Toutefois, pour ce qui est de l'aspect qualitatif de la spontanéité (improvisé vs préparé), on remarque que dans l'oral fictionnel les auteurs reproduisent rarement les disfluences, perçues comme des imperfections. L'oral fictionnel se caractérise donc par une linéarité des dialogues. On remarque en effet la quasi-absence de chevauchements entre un tour de parole et l'autre. On n'y trouve pas non plus en général de répétitions, de piétinements de début de syntagme, pas d'hésitations, pas de mots de remplissage. Pas non plus de redondances ou de réajustement après un premier énoncé réduit, approximatif ou ambigu, pas d'incises métalinguistiques ou métaénonciatives, pas d'énoncés inachevés... à moins qu'on ne veuille stigmatiser la manière de s'exprimer d'un personnage, et mettre en avant son embarras, sa timidité, sa colère, etc.

Les auteurs de fiction évitent par cette « épuration » un développement de l'axe paradigmatique qui serait fastidieux, qui « gonflerait » inutilement les énoncés à un niveau segmental et suprasegmental, nuisant au développement de l'action mise en scène. À un

autre extrême, Coluche avec le sketch *C'est l'histoire d'un mec* avait mis en scène toutes ces « imperfections » de la langue spontanée et il en fait rire son public.

Parallèlement, la plupart des marqueurs de spontanéité liés à une réduction sont, eux, effectivement et abondamment empruntés, dans le feuilleton comme dans la pièce. Les éléments réduits ou condensés touchent différents niveaux de la langue : lexical, syntaxique, et/ou morphophonétique. Les prédications de l'oral très spontané n'atteignent cependant leur complétude, ou ne dissolvent leur ambiguïté de surface qu'associées à une certaine intonation, qu'il n'est pas toujours aisé de simuler.

Malgré cela, les fictions récentes vont assez loin dans la reprise de ces marqueurs, qu'elles empruntent de manière convaincante, dans le respect notamment du fonctionnement des variations inter et intra-personnelles. En outre, pour gagner en expressivité et naturel, les dialoguistes et auteurs n'hésitent plus à réemployer des expressions considérées parfois comme marginales ou vulgaires, mais qui sont effectivement présentes dans l'oral très spontané. On les a rencontrées ici surtout dans la pièce.

En outre, dans les énonciations authentiques, la gestion de l'implicite par le biais des réductions, par les ellipses renvoyant à des connaissances partagées non explicitées, crée des connivences entre les locuteurs. Ces connivences contribuent à créer un contact dynamique entre les interlocuteurs et parfois un effet humoristique. C'est un aspect que les auteurs d'énoncés fictionnels ne se privent pas d'exploiter à leur tour pour obtenir des dialogues qui confèrent une certaine vivacité à leurs personnages.

Cependant, ce système de réduction qui permet notamment l'efficacité de nos conversations à bâtons rompus augmente les ambiguïtés. Aussi, les réductions doivent-elles être rigoureusement dosées dans les énoncés de fiction. C'est pourquoi le traitement de l'information constitue une des principales divergences entre oral spontané et oral fictionnel. Les dialogues de fiction s'appuient sur des énoncés très référentiels, on y trouve moins d'ellipses car même les informations qui sont supposées être connues des personnages-locuteurs sont explicitées. Ils comprennent de nombreux énoncés qui récapitulent des situations cadres ou des actions antérieures et qui sont en fait destinés au public pour lui permettre de mieux comprendre les situations du moment. Ces énoncés recourent alors peu aux déictiques, et les pronominalisations, moins courantes de toute façon, sont anaphoriques ou cataphoriques mais rarement déictiques. Or, un apport aussi dense d'informations non essentielles à la cohérence et à la cohésion des discours semblerait insolite dans une conversation authentique, où l'information partagée n'a pas à être explicitée.

Ces aspects différencient par ailleurs les dialogues du feuilleton de ceux de la pièce de théâtre. Dans le feuilleton, une infinité d'intrigues et de personnages évoluent tout au long des nombreux épisodes. L'information relative au contexte d'énonciation et le rappel des événements passés y sont donc constants. La pièce au contraire, avec ses trois personnages et son intrigue élémentaire, ne nécessite que peu de rappels référentiels. Cette mise en scène laisse place à des dialogues extrêmement proches des dialogues spontanés en situation authentique de communication.

De plus, au niveau de l'intonation, le fait qu'il n'y ait pas de piétinements, d'ajustements et autres marques d'improvisation dans ces dialogues fictionnels permet de supposer que les cadres syntaxiques et prosodiques sont congruents. La congruence ou la non

congruence des cadres syntaxiques et prosodiques devrait constituer une différence importante entre les énoncés lus et les énoncés produits spontanément (Blanche-Benveniste, Martin 2011 ; Martin 2018). Or l'énonciation sur scène étant en partie assimilable à une lecture, il est probable que cette différence par rapport au spontané soit, au fond, perceptible au spectateur.

Enfin, au niveau du rythme de l'énonciation, en raison de la linéarité recherchée pour les énoncés de fiction, l'élan simulé semble toujours égal dans son flux alors que dans un énoncé réel, l'élan authentique est fragmenté, discontinu : les interventions de l'interlocuteur peuvent par ailleurs freiner ou au contraire encourager ces mouvements de spontanéité. Dans la pièce de théâtre comme dans le feuilleton, chaque tour de parole se projette d'un seul trait. Or il en est rarement de même dans l'énonciation authentique, chaque locuteur jouant ce double rôle d'énonciateur et d'évaluateur de son propre discours, et régulant ainsi son impulsion dans un mouvement cyclique et continuellement renouvelé.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bakhtine, Mikhaïl (1984), « Genres du discours », in *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 263-308.
- Bazillon, Thierry (2011), *Transcription et traitement manuel de la parole spontanée pour sa reconnaissance automatique*, Thèse de doctorat, Université du Maine.
- Blanche-Benveniste, Claire (1997), *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- Blanche-Benveniste, Claire, Bilger, Mireille (1999), « Français parlé - oral spontané. Quelques réflexions », *Revue française de linguistique appliquée*, 4/2, 21-30.
- Blanche-Benveniste, Claire, Martin, Philippe (2011), « Structuration prosodique, dernière réorganisation avant énonciation », *Langue française*, 170, 127-142.
- Bourauoi, Jean-Léon Mehdi (2008), *Analyse, modélisation, et détection automatique des disfluences dans le dialogue oral spontané contraint : le cas du Contrôle Aérien*, Université Paul Sabatier-Toulouse III. <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-00354772/>
- Bourdieu, Pierre (1982/2004), « Le marché linguistique », in *Questions de sociologie*, Paris, Les éditions de Minuit, 121-137.
- Depoux, Philippe (2017), *Les redondances prédicatives en français parlé*, Paris, L'Harmattan.
- Depoux, Philippe, Stabarin, Isabelle (éds) (2018), *La variation intrapersonnelle en français parlé : approches et statuts*, Paris, CRL.
- Di Cristo, Albert (2016), *Les musiques du français parlé : essais sur l'accentuation, la métrique, le rythme, le phrasé prosodique et l'intonation du français contemporain*, Boston, De Gruyter Mouton.
- Durand, Jacques, Laks, Bernard, Lyche, Chantal (2002), *Bulletin PFC 1*. https://www.projet-pfc.net/wp-content/uploads/2008/11/PFC_1.pdf
- Durand, Jacques, Laks, Bernard, Lyche, Chantal (2009), « Le projet PFC : une source de données primaires structurées », in Jacques Durand, Bernard Laks, Chantal Lyche (éds), *Phonologie, variation et accents du français*, Paris, Hermès, 19-61.
- Dutrey, Camille (2014), *Analyse et détection automatique de disfluences dans la parole spontanée conversationnelle*, Thèse de doctorat, Université Paris Sud - Paris XI.
- Gadet, Françoise (2005), « De quelques textes fondamentaux sur l'oral », *Site de l'École Doctorale* 139.

- Ibrahim, Amr Helmy (2013), « Une mesure unifiée de la complexité linguistique : l'analyse matricielle définitoire », *Nouvelles perspectives en sciences sociales, Revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles*, 9/1, 17-80.
- Ibrahim, Amr Helmy (2015), *L'analyse matricielle définitoire : un modèle pour la description et la comparaison des langues*, Paris, CRL.
- Koch, Peter, Oesterreicher, Wulf (2001), « Langage parlé et langage écrit », in *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, tome 1, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, Berlin, Schmidt, 584-627.
- Larthomas, Pierre (1972), *Le langage dramatique*, Paris, Armand Colin.
- Lefeuve, Florence (2011), « Bon et quoi à l'oral : marqueurs d'ouverture et de fermeture d'unités syntaxiques à l'oral », *Linx*, 64-65, 223-240.
- Luzzati, Daniel (2007), « Le dialogue oral spontané : quels objets pour quels corpora ? », *Revue d'Interaction Homme-Machine*, 8/2, 23-36.
- Martin, Philippe (2018), « Structure prosodique, eurythmie et parole spontanée en français », in Philippe Depoux, Isabelle Stabarin (éds), *La variation intrapersonnelle en français parlé : approches et statuts*, Paris, CRL, 63-77.
- Martinot, Claire (2018), « Construction de l'information dans la langue parlée », in Elisabeth Richard (éd.), *Des organisations dynamiques de l'oral*, Bern, Peter Lang, 237-253.
- Modicom, Pierre-Yves (2015), « L'opposition oralité-scripturalité dans l'analyse de discours/textes : une introduction au programme de Koch & Oesterreicher », <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01242845/>
- Stabarin, Isabelle (2017), « La complexité comme marqueur de spontanéité ? » in Claire Martinot, Dhaou Ghoul (éds), *Universalité et grammaire : paradoxe insoluble ou solution matricielle ?*, Paris, CRL, 40-51.
- Stabarin, Isabelle (2018), « Spontanéité et variation intrapersonnelle dans le discours politique », in Philippe Depoux, Isabelle Stabarin (éds), *La variation intrapersonnelle en français parlé : approches et statuts*, Paris, CRL, 37-53.
- Stabarin, Isabelle (2019), *La spontanéité en français parlé, Caractérisation de l'élan énonciatif à travers différents types de corpus*, Thèse de doctorat sous les directions successives d'Amr Ibrahim et Claire Martinot, Sorbonne Université, Paris.
- Stabarin, Isabelle (2022), « Cerner les marqueurs de la spontanéité énonciative : choix méthodologiques et apport de données expérimentales », *Studii de lingvistică*, 12/2, 179-198.
- Traverso, Véronique (2016), *Décrire le français parlé en interaction*, Paris, Ophrys.

ISABELLE STABARIN • holds a PhD in Linguistics from Sorbonne Universités. Her doctoral research focused on spontaneity in spoken French, particularly on the role of hesitation phenomena, reformulations, and interactional markers. In the field of French as a Foreign Language (FLE), she investigates the acquisition of verbal morphology among adult learners, with a focus on longitudinal data and learner corpora. She is currently affiliated with the University of Trieste, where she teaches French as both a *lectrice* and an adjunct professor. Her work lies at the intersection of oral language analysis, second language acquisition, and applied linguistics. She has contributed to several conferences and publications in the domains of spoken language and FLE pedagogy.

E-MAIL • ISABELLE.STABARIN@deams.units.it

LA FIXATION LITTÉRAIRE DU FRANÇAIS PARLÉ À TRAVERS LE POLAR DES ANNÉES 1950-1970

Vincent BERTHELIER

ABSTRACT • *Between Orality and Text: The Stylization of Spoken French in Postwar Crime Fiction.* This paper examines the representation of spoken French in a corpus of crime fiction (*polar*) from the 1950s to the 1970s, alongside the (socio)linguistic imaginaries constructed through these works. Focusing on the interplay between colloquial, popular, and slang registers (while addressing the conceptual blurring of these categories), I analyze how linguistic variation is stylized in French *noir* novels and linked to their authors' lexicographic or metalinguistic commentaries. This period saw a surge in slang-driven crime fiction, which I divide into three key phases, each reflecting distinct approaches to representing "popular" French: lexical, semantic-syntactic, and prosodic-enunciative. First, the rise of Albert Simonin and Auguste Le Breton in *Série Noire* was framed by editorial campaigns emphasizing the "authenticity" of their Parisian slang – contrasted with the artificial jargon of American adaptations. Their sociological backgrounds (Simonin as a taxi driver, Le Breton as a *milieu* insider) were marketed as guarantees of realism. Yet their own lexicographic works reduced slang to a lexical phenomenon, with literary consequences. Notably, these authors positioned themselves as both creators and scholars of slang (e.g., Le Breton's claim to have invented *verlan*). Second, a rejection of opaque "cryptolectal" slang emerged, deemed artificial by writers like Michel Audiard, partly due to media constraints (cinema's intolerance of hermetic jargon). Instead, a stylized "popular" French emerged, dominated by expressive intensity markers rather than lexical exoticism. Finally, many later *noir* authors abandoned mimetic slang altogether, adopting a literary vocal style inspired by Céline's post-pamphlet prose (Boudard, Audiard, Guernec, Bastiani). This shift reveals a tension between linguistic authenticity ("writing as one speaks") and purely literary elaboration. Through this analysis, I highlight how crime fiction both reflected and shaped ideologies of spoken French in postwar France.

KEYWORDS • crime novel; slang; stylistics; spoken French; postwar literature.

1. Introduction

Cet article s'intéresse à certains traits de style récurrents du roman noir français des années 1950 à 1970. L'examen stylistique de ces productions littéraires fait ressortir plusieurs tendances susceptibles de nourrir l'histoire des imaginaires linguistiques et sociolinguistiques, et d'éclairer le rôle que peut jouer la littérature dans la représentation de la langue parlée. Le corpus sur lequel je m'attarderai est constitué des premiers romans noirs de langue française. Il correspond aux années de naissance de ce genre littéraire en France, et à une première codification spontanée de son écriture. Des romans noirs de cette période, une part importante¹ est écrite dans une langue qui se veut à la fois orale et populaire. Il s'agira donc d'isoler les traits (lexicaux, syntaxiques, énonciatifs) supposés représenter ou connoter un français distinct de la langue littéraire, écrite et bourgeoise. Il ressortira de cette étude partielle que le roman noir d'après l'Occupation développe un mode de représentation de l'oral-populaire à la fois plus étendu que, par exemple, la chanson réaliste d'avant-guerre, et plus codifié que les diverses tentatives individuelles pour intégrer le parlé dans l'écrit menées dans l'entre-deux-guerres. Cette représentation écrite n'est d'ailleurs pas sans répercussion sur certaines formes bien particulières de français parlé, en raison de l'intermédialité du polar.

2. Fondation du roman noir et médiatisation de l'oral-populaire

Le polar, ou roman noir, dérive du roman policier : il est comme lui centré sur une intrigue criminelle, quoique l'accent y porte moins sur l'élucidation d'un crime à partir d'une série d'indices que sur la mise en place d'une atmosphère poisseuse ou louche, avec une toile de fond volontiers sociale. C'est généralement Léo Malet qui, avec la première aventure de Nestor Burma, *120, rue de la Gare* (1943), est tenu pour le fondateur du roman noir français (Guérif 2013 : 89). Mais l'un des événements fondateurs du genre en France, et qui retient plus particulièrement notre attention, est le lancement de la collection « Série noire » chez Gallimard en 1945, par l'éditeur Marcel Duhamel : l'adjectif « noir » se retrouve ensuite abondamment décliné dans le nom d'autres maisons d'éditions ou collections (comme Fleuve Noir fondé en 1949).

Duhamel publie d'abord essentiellement des auteurs anglo-saxons : Peter Cheyney, Raymond Chandler, Horace McCoy, etc. Néanmoins, il prend soin d'engager des traducteurs qui soient aussi journalistes ou écrivains (parmi lesquels Boris Vian, ou lui-même), afin d'éviter les traductions trop académiques (Mesplède 1992 : 16). Celles-ci n'hésitent pas à renchérir sur la version originale et à surtraduire pour faire plus vrai (Dupuis 2012 ; Rolls, Sitbon, Vuaille-Barcan 2016). Ainsi s'institua un premier argot de la Série noire, censé rendre la langue brutale des gangsters mis en scène ; cet argot a été

¹ En termes numériques, mais aussi en termes de succès de vente et de reconnaissance symbolique : c'est pourquoi je me permettrai d'analyser plus longuement les romans de Simonin et Le Breton, *best-sellers* fondateurs et adaptés au cinéma.

compilé en dictionnaire par Giraud, Ditalia (1996). Malgré cela, l'argot en question donne tout au plus lieu à quelques variantes lexicales convenues, au point que certains critiques le jugèrent artificiel et outrancier (Lhomeau 2010 : 62 et 66). De plus, la collection se voit reprocher son fonds exclusivement anglais ou américain. Marcel Duhamel commence alors à recruter des auteurs français, d'abord sous pseudonyme (Terry Stewart, de son vrai nom Serge-Marie Arcouët ; Jean Meckert, écrivain de sensibilité anarchiste, présenté comme le traducteur de « John Amila »), puis sous leur véritable identité. L'éditeur travaille leur image : il fait circuler auprès des journalistes des notices biographiques de ses auteurs, laissant notamment entendre qu'ils sont issus du peuple et ont connu les aléas de l'existence (Lhomeau 2010 : 63).

C'est le cas avec le premier grand succès français de la Série noire, *Touchez pas au grisbi !* d'Albert Simonin, paru en 1953, dont la sortie a été soigneusement préparée. Afin de garantir que l'on s'encanaillera à la lecture, la notice du livre énumère tous les petits métiers exercés par Simonin, ancien chauffeur de taxi ayant côtoyé la pègre : ce sont en effet des histoires de règlements de comptes entre truands qui font la matière de ce roman, comme de la plupart des romans noirs de cette époque. Il en va de même peu de temps après pour *Du rififi chez les hommes* d'Auguste Le Breton, qui paraît la même année, accompagné d'une soirée de lancement très mondaine. Auguste Le Breton appartient directement au *milieu* ; c'est un ami du truand Jo Attia, d'ailleurs présent à la soirée. Or, ce sont précisément ses activités professionnelles interlopes qui sont censées garantir la pureté de son argot. La préface du *Rififi*² précise même que « son langage, en ce qu'il a d'argotique, est strictement celui de la dernière heure sur la Butte Montmartre » (Le Breton [1953] 1999 : 9), et la légende veut que, écrivant jusque-là trop bien pour être publié, on lui ait conseillé d'écrire comme il parlait (Lhomeau 2011). La stratégie commerciale fut payante, et le livre, comme celui de Simonin, connut un succès immédiat. Le lancement d'un roman noir purement français s'appuie donc médiatiquement sur son authenticité, à la fois sociale et linguistique : le polar serait écrit comme les truands parlent.

3. L'argot, du cryptolecte à la publicité

Comment se présentent ces deux romans, censément authentiques ? Pour le comprendre, prenons ce passage de Simonin, où le héros-narrateur (Max le menteur) est réveillé par son acolyte Gros Pierrot pour aller récupérer un petit bandit arabe qu'ils ont séquestré dans une maison de campagne :

J'en écrasais à fond quand Pierrot est venu me secouer.
 — Quelle heure il est ? j'ai demandé, complètement sonné.
 — Midi moins le quart, mec, mais on graine tout de suite ! Une telle hâte pour la tortore, chez Gros Pierrot, c'était pas courant. Il s'est expliqué :

² Le préfacier Marcel Sauvage, qui a lancé Le Breton, revient aussi sur les mérites littéraires du *milieu* français, qui n'aurait rien à envier aux truands de Londres ou de New York.

— Faut qu'on fonce à ma campagne... Ton raton, on l'a oublié ! Tu vois pas qu'y quimpe aussi ?

— T'as dit qu'il pouvait tenir deux ou trois jours.

Le Gros haussait les épaules, découragé.

— Max ! J'ai bonni ça comme autre chose, pour lui filer les flubes... Comment que tu veux, mon pote, que je sache !

Je la sentais, la vape imminente ! J'en sortirais pas de jouer les croque-morts, maintenant !... Mais sécolle, s'il m'avait fait ce vanne de canner, je tenterais pas le saut périlleux pour ses obsèques !... (Simonin [1953] 2000 : 217-18)

« Écraser », « grainer », « tortore », « raton », « quimper », « bonnir », « flubes », « vape », « sécolle », « vanne », « canner » : avec un mot d'argot par ligne, le ratio est assez représentatif de l'œuvre. Parmi ces mots, plusieurs étaient déjà en usage au siècle précédent (*flube*, *bonnir*, *canner* ou *tortorer*) ou sont passés dans la langue courante. Abstraction faite de sa répartition diachronique, il s'agit bien d'argot, c'est-à-dire d'un phénomène de variation ou substitution lexicale, mais qui peut aussi avoir une fonction cryptolectale. À l'origine, c'est la langue des truands qui, quand ils parlent entre eux, ne veulent pas se faire comprendre des *caves* (c'est-à-dire ceux qu'ils vont truander) ou de la police. Or, comme le dit Pierre Mac Orlan dans sa préface au *Grisbi* intitulée « En marge », le roman « n'utilise que rarement des mots secrets » (Simonin [1953] 2000 : 8). Cela ne l'empêche pas de produire un effet d'hermétisme, ne serait-ce que par la densité du lexique argotique.

Le récit est accompagné d'un glossaire. On peut donc dire qu'il propose une double lecture : d'abord naïve, puis informée. Le chiffre est donné avec sa clef – ce qui produit un effet de connivence pour le lecteur capable de déchiffrer d'emblée que les *vapes* et les *vannes* sont des « déveines ». Le glossaire a par la suite laissé place à un véritable dictionnaire d'argot, *Le petit Simonin illustré par l'exemple* (1957). Cela m'amène à nuancer l'analyse de Sourdot (2006), qui suppose qu'Albert Simonin prend le risque de la rupture de sens, parce que son argot ne ferait pas l'objet d'une « intégration stylistique » (c'est-à-dire qu'il ne fait pas l'objet d'un commentaire métalinguistique, ou d'une reformulation permettant d'explicitier le terme obscur). C'est faire là une lecture quelque peu cloisonnée du texte, qui ne tient pas compte du paratexte et de l'épitéxte. De ces éléments, il ressort au contraire que l'argot tend à perdre sa fonction originelle de cryptolecte, en bonne partie disparue au ^{xx}e siècle, au profit d'une fonction ludique. La première est néanmoins détournée et mise en scène dans les romans, à destination du lecteur de la « Série noire » qui désire de l'authenticité et veut avoir l'impression de compter parmi les affranchis.

Auguste Le Breton joue lui aussi, dans ses romans, avec l'hermétisme de l'argot, par exemple dans ce dialogue entre deux prostituées assises à côté d'un client, et qui voient arriver une descente de police :

Pour que les caves qui les serraient de trop près n'entravent pas, elle ajouta en verlen : « Qu'est-ce qu'ils viennent tréfou les draupers à cette heure-ci ? Pourvu qu'ils fassent pas une flera. Ça serait le quetbou ; j'ai pas encore gnéga une nethu. » Le micheton qui lui pelotait les fesses la regarda ébahi. « Qu'est-ce que tu racontes, mon chou ? En voilà une drôle de langue ! » (Le Breton [1953] 1999 : 36-37)

Ce « verlen », dont Le Breton va jusqu'à revendiquer la paternité (il affirme, dans une note datée de 1992, que le verlen a été lancé par lui et ses amis sous l'Occupation, pour ne pas être compris de la police et des gestapistes³) est le véritable cryptolecte à l'intérieur d'une narration qui, pour argotique qu'elle soit, est destinée à être comprise. C'est aussi un morceau de français parlé (ou du moins, la représentation d'une insertion d'oralité), puisque le verlen marche à l'oral : Le Breton explique qu'il faut parler en verlen, et très vite, pour ne pas être compris d'un non-initié. En somme, on a là deux auteurs qui connaissent la fonction cryptolectale historique de l'argot et qui en jouent pour mettre en scène des truands. Ce n'est pas tout à fait anodin, puisque la dimension cryptolectale n'est guère abordée chez les chansonniers du début du siècle comme Bruant ou Jehan Rictus, qui s'intéressent davantage à l'ancrage social de l'argot (langue des miséreux) qu'à son usage professionnel (langue des criminels). Il n'en reste pas moins que l'argot des romans de Simonin et Le Breton a une fonction avant tout ludique, expressive (*jargot*), *conventielle*, d'enrichissement stylistique.

C'est précisément ce qui explique la confusion fréquente entre *argot*, *langue populaire* et *langue parlée*. Dans les *Grisbi* et les *Rififi*, le récit est aussi oralisé, si bien que l'argot et les marqueurs d'oralité (les dislocations, les interrogatifs surcomposés, et autres marqueurs relativement familiers en littérature depuis la parution de *L'Assommoir*) participent d'une même écriture expressive. En revanche, dans d'autres livres (*Le Hotu* de Simonin, par exemple, de 1968), l'oralité tend à s'effacer hors des dialogues :

D'un coup de châsses en chanfrein, Petit-Paul frimait le garçon. Incliné à quarante-cinq degrés pour verser le caoua, ce loufiat lui apparaissait, l'heure de la tortore révolue, et celle de l'addition approchant, beaucoup moins débonnaire qu'il n'avait semblé au moment des hors-d'œuvre. [...] Petit-Paul pensa que la décarrade allait pas être du mille-feuille. Sans être positivement balèze, le gonze devait tenir sur ses cannes et malgré ses quarante piges ne pas renâcler à la châtaigne. Restait bien sûr la pointe de vitesse au démarrage pour départager le cave des marloupins. (Simonin 1968 : 11)

Il serait presque possible de traduire le passage en langue standard, sans rien changer à la syntaxe (à part le rétablissement bénin du *ne*)⁴ – ce qui montre bien que l'argot est un phénomène purement lexical, et qu'il est utilisé littérairement par Simonin comme source de variantes synonymiques. C'est aussi ce que trahit sa faible uniformité, dans ce passage où se mélangent des emprunts à l'arabe (*caoua*, argot des Bat' d'Af' ?), de l'argot ancien (*décarrade*), d'origine germanique ou yiddish (*balèze*), des formes régionales avec

³ Il semblerait que cette note soit passée inaperçue de Wise (1997), et même de Nieser (2007), qui pourtant reconnaît à Auguste Le Breton la paternité du terme.

⁴ « D'un coup d'œil en biais, Petit-Paul observait le garçon. Incliné à quarante-cinq degrés pour verser le café, ce serveur lui apparaissait, l'heure du repas révolue, et celle de l'addition approchant, beaucoup moins débonnaire qu'il n'avait semblé au moment des hors-d'œuvre. [...] Petit-Paul pensa que la fuite n'allait pas être une partie de plaisir. Sans être positivement robuste, le bonhomme devait tenir sur ses jambes et malgré ses quarante printemps ne pas renâcler à l'empoignade. Restait bien sûr la pointe de vitesse au démarrage pour départager le naïf des affranchis. »

suffixation (*marloupin*), des variantes hyponymiques d'une expression populaire figée (*être du mille-feuille* pour « être du gâteau »), du jargon de métier (*en chanfrein* pour « en biais », jargon de menuisier), etc. Or, dans l'argot ancien, qui est toujours l'argot d'un groupe criminel donné (les Coquillards, les Chauffeurs d'Orgères, etc.), il y a très peu de variantes synonymiques : « le lexique identémique est aussi économe que possible », comme le rappelle Stein (1974 : 258).

D'autre part, cette syntaxe est par endroits on ne peut plus écrite : l'insertion des participiales (« l'heure de la tortore révolue, et celle de l'addition approchant ») entre deux constituants du groupe verbal est un des traits récurrents de la langue littéraire. On s'approche ici d'une autre logique ; il ne s'agit plus tant d'afficher l'authenticité (de la langue parlée, populaire, interlope), que la virtuosité ou, pour ainsi dire, la tessiture stylistique, en passant d'un code linguistique à un autre.

4. Connoter l'oralité populaire par des traits sémantico-syntaxiques : le style *comac*

La langue du roman noir a une autre caractéristique, bien plus répandue que l'argot dont Simonin et Le Breton sont demeurés les spécialistes. Il s'agit de l'usage récurrent de l'hyperbole, de l'intensification et des formes de haut degré, telles qu'elles ont pu être étudiées par Romero (2017) et Anscombre, Tamba (2013). L'intensité expressive vient d'abord des romans noirs anglo-saxons. Les gangsters de Peter Cheyney sont vantards et profèrent à tour de bras des menaces de ce genre : « Quand on se sera expliqué, ta propre mère voudra même plus t'échanger contre une vieille paire de chaussettes. » (Cheyney [1936] 1963 : 15)⁵ Quelque surtraduits qu'ils pussent être, ce furent d'abord les livres d'auteurs étrangers qui établirent cette clause de style (en 1950, Michel Audiard dédie son roman *Méfiez-vous des blondes* à Cheyney). Elle fut ensuite imitée, enrichie et développée par les auteurs du roman noir français.

Certains procédés d'intensification recourent à des intensifs argotiques (*crack*, *épée*), et aux ressources de l'oral. Dans (1), le haut degré est introduit par la modalité exclamative (avec une variante familière de l'adverbe emphatique : « comment que »), par la dislocation à droite et par le dialogisme de l'énoncé :

- (1) Comment qu'elle était culbutée, la Viviane ! La Vénus de Milo ? Une tarderie [laidéron] à côté. (Le Breton [1953] 1999 : 44)

Toutefois, le ressort central de l'exagération est ce qu'on appelle la comparaison à parangon. La Vénus de Milo représente le haut ou le sommet de l'échelle de la beauté ; non seulement « la Viviane » est placée à l'échelon supérieur, mais la différence est telle que le parangon se retrouve finalement relégué au bas de l'échelle, au même rang que le

⁵ La première publication en français date de 1945. Texte original : « When I'm done with you I guess your own mother would change you for an old pair o' pants. »

parangon opposé. Le supplément d'esprit réside évidemment dans l'impertinence de la comparaison qui, empruntant le point de vue du spectateur naïf et non-esthète, met sur le même plan une œuvre d'art et une prostituée, la Vénus de Milo et la Vénus des faubourgs. Dans (2), on trouve un autre exemple de haut degré exprimé par la comparaison avec un parangon stéréotypé :

- (2) Sur un plateau grand comme la conscience d'un parlementaire (Le Breton [1953] 1999 : 35)

Le stéréotype populiste du parlementaire malhonnête fait toujours sourire, mais l'humour vient aussi de la syllepse implicite, les deux grandeurs comparées n'étant pas commensurables : la taille du plateau de scène est mesurable, la conscience a une grandeur figurée, avant tout qualitative. Quelques exemples supplémentaires montreront à quel point l'usage d'une comparaison à parangon est un procédé fertile pour produire des bons mots.

- (3) Vous pensez, un coup de vase comme ça, c'est aussi rare qu'à Soissons. (Guernec 1951 : 84)
- (4) Son tailleur lui avait coupé très consciencieusement un pardessus dans le style armoire normande, seulement il parvenait pas à le garnir. (Simonin [1953] 2000 : 121)
- (5) [...] aux prochaines élections, j'ai mon fauteuil de retenu comme si déjà j'y avais le cul dessus. (Bastiani [1960] 1974 : 16)

« Dans le style armoire normande » évoquera peut-être à certain·e·s le fameux « façon puzzle » prononcé par Bernard Blier dans *Les Tontons flingueurs*, cité et commenté dans Romero (2017 : 172). La comparaison se combine volontiers à d'autres formes d'expression de l'intensité. Dans cet exemple tiré de *Messieurs les hommes* (1955) de San-Antonio, on a affaire à une intensification par la cause :

- (6) Une gueule comme la tienne, mon pauvre chéri, on n'en trouve que dans les cauchemars à grand spectacle... Tu sais, de ceux qu'on fait quand on a forcé sur le mauvais picrate... (Dard 2010, t. 2 : 762)

Plus fréquemment, ce sont les tournures consécutives qui expriment le haut degré en formant un « trope de contiguïté » :

- (7) La fumée, elle, était à découper en tranches, à coups de lame. (Le Breton [1953] 1999 : 11)
- (8) Elle avait chanstiqué ses paillettes pour une roupaine de satin noir tout aussi collante. Un genre de robe à détrancher un cureton de son confessionnal. (Le Breton [1953] 1999 : 39)
- (9) La robe, qui la laissait à moitié à poil, étincelait d'un millier de paillettes. On pouvait gamberger longtemps avant de savoir comment elle avait réussi à se glisser dedans. Valait mieux pas essayer. La méningite était au bout. (Le Breton [1953] 1999 : 38)

Dans la dernière, la conséquence n'a pas la forme [à + infinitif], mais celle d'une série de propositions assertives aux liens logiques distendus ; la conséquence est à chercher dans le locatif « au bout ». Le fait d'estomper les liens logiques entre évidemment dans la production du trait d'esprit, en exigeant un décodage de la part du récepteur (« Tu l'as ? »), d'autant plus que le deuxième segment d'intensification est enchâssé dans le premier (la robe est étroite au point de faire gamberger au point de donner une méningite). Il arrive d'ailleurs que le trait intensifié reste indéterminé, comme dans ce passage d'Audiard :

- (10) Les paupières de Donald se plissèrent et d'un coup, sa maladie de foie lui remonta aux pommettes avec des verts à faire rêver Cézanne. (Audiard 1950 : 15)

Selon un processus qu'on pourra comparer à ce que dit Labov (1972), à propos de l'insulte rituelle des noirs américains (médiatisées ensuite par des émissions comme *Yo Momma*), et Adam (2011) sur la fictionnalisation qu'opère l'intensité dans différents genres de discours (J.-M. Adam s'intéresse aux consécutives intensives), l'exagération connote la violence de la pègre en même temps qu'elle la désamorce :

- (11) Entre nous, lorsque la musaraigne au Sicilien s'était fait faire une coupe de cheveux un peu poussée, je n'étais pas à des kilomètres du salon de coiffure. Vu ? (Bastiani 1954 : 13).

La décapitation est une réalité difficilement intensifiable puisque déjà située à un degré extrême sur l'échelle de la violence ! La stratégie retenue est donc inverse : l'intensification passe par une périphrase euphémique (« faire une coupe de cheveux poussée » – qui est aussi un trope métonymique : la cause pour la conséquence), doublée d'une antiphrase (atténuation pour intensification : « un peu » pour dire « trop ») et d'une métaphore filant la métonymie (« salon de coiffure » pour « lieu de la décapitation »). Le trope atténué la responsabilité pour mieux faire comprendre que la violence infligée était volontaire. L'intensification est aussi de nature énonciative, elle intègre l'allocutaire, en le prenant à part (« entre nous ») et en le sommant de comprendre ce qui est dit à mots couverts (« Vu ? »). On voit encore une fois que « l'argot » du roman noir crypte ce qu'il dit dans une visée ludique.

L'exagération doublée d'un jeu de décodage et de connivence est déjà présente chez Peter Cheyney, dont le *Don't get me wrong* (1939) fut significativement traduit en français par *Vous pigez ?* (1947). Or, ce trait tiré d'une littérature étrangère a été non seulement enrichi, mais réapproprié et articulé à des stéréotypes indigènes. En effet, celui qui par excellence exagère, c'est le titi parisien, tel qu'il est décrit chez José Giovanni :

- (12) Le cinquième et dernier occupant [de la cellule de prison], c'était un titi parisien, un échappé de la Mouffetard. Il s'appelait Jarinc, [...] il avait une femme formidable, des amis encore plus formidables [...] et il avait fait des trucs formidables, et il avait un avocat incroyable, inouï, formidable.
— Et alors, mon pote, j'suis obligé de décarrer, t'entends. J'suis obligé. Parce que tu vois, que j't'explique, les mecs qui ont dégueulé aux lardus, qui m'ont balancé, quoi... Borelli n'écoutait plus. Il regardait les autres et un sentiment de gêne tomba dans la pièce. (Giovanni [1957] 1973 : 14)

La propension à l'exagération est aussi propre aux méridionaux (l'auteur Victor-Marie Lepage, dit Ange Bastiani, a vécu à Toulon) :

- (13) Madonacci ! j'ai la tronche comme une coucourde ; pour ouvrir un œil, me faudrait un treuil, et j'ai des pelotes d'épingles dans les cannes. [...] Et je vois Georges transformé en linge sale dans son coin. Qu'est-ce qu'on a dégusté ! (Bastiani 1954 : 107)

C'est également visible avec ce personnage d'Italien chez Auguste Le Breton, qui évidemment parle avec les mains : l'expression de l'intensité sort alors du strict cadre linguistique.

- (14) « Tu te trisses tout d'suite ? Tu veux pas tortorer un bout avec nous ? La cuisinière a attriqué un gigot comac ! » Le Suédois éclata de rire devant l'exagération de Mario, dont les mains coupaient la mesure à un mètre l'une de l'autre. (Le Breton [1953] 1999 : 30-31)

Le déictique (« comac », pour « comme ça ») se rattache à un geste (Romero 2017 : 228), qui sert à la fois à quantifier et à intensifier (Adler, Asnès 2013). *Comac* peut en plus s'adjectiviser et s'autonomiser pour prendre un sens purement intensif, indépendant de toute deixis. Michel Audiard raconte ainsi dans un entretien avec Polac (1969) qu'un de ses amis utilisait *comac* à tout bout de champ, entre autres à propos du dernier livre qu'il avait lu⁶.

Ce n'est pas innocemment que j'introduis ici la figure de Michel Audiard. J'ai délaissé un trait de lexique, l'argot, pour un trait stylistique (l'hyperbole) qui passe par différentes structures sémantico-syntaxiques (les expressions de la comparaison ou de la conséquence), et qui en contexte oral (réel ou représenté) peut se combiner avec d'autres systèmes de signes (la gestuelle). L'exagération, ce que j'appellerai le « style comac », permet de connoter, selon les contextes, la violence de la pègre, le parler expressif méridional ou parisien (la gouaille), la langue des classes populaires ou des classes dangereuses (et plutôt des *hommes*). Jean-Michel Adam a rappelé qu'un genre premier oral pouvait se transformer en genre second écrit, par exemple dans des recueils d'histoires drôles. On peut interroger l'existence, en France, d'un tel genre oral ou sociolecte parlé qui serait caractérisé par cet usage de l'exagération, des comparaisons à parangon et des consécutives intensives. Michel Audiard aurait tendance à prétendre qu'il existe, lorsqu'il dit trouver sa source d'inspiration dans le français « populaire », dans des répliques glanées çà et là (le fameux « quand on mettra les cons sur orbite, il aura pas fini de tourner », qu'Audiard prétend avoir entendu dans la bouche d'un chauffeur de taxi). Mais l'on peut tout aussi bien supposer qu'il y a d'abord ou en même temps transmission littéraire depuis les États-Unis.

⁶ En l'occurrence, il s'agissait de *Voyage au bout de la nuit*, qu'Audiard a découvert à cette même occasion.

Quoi qu'il en soit, ce sont précisément ces traits qu'Audiard dialoguiste (et, avant lui, Audiard romancier) a retenus du style du roman noir dans les diverses adaptations cinématographiques qu'il en a données et qui ont œuvré à la popularité du genre⁷. Dans ses dialogues, l'argot joue un rôle très secondaire. Audiard disait le détester : l'argot est selon lui une invention tout à fait artificielle. Comme il l'affirme dans Audiard (1995 : 146-47) et dans l'émission *L'invité du dimanche*, citée dans Lombard (2017 : 64), jamais on n'aurait entendu un voyou authentique le parler. Ce n'est pas loin non plus de ce que suggérerait Giovanni dans *Le Trou*, à propos des titis parisiens qui ne parlent pas comme les truands – cependant Audiard n'aime pas non plus l'expression *titi*, lui qui se réclame de la « langue populaire ». Aussi ne tâche-t-il pas, lorsqu'il fait parler des truands, de conformer leurs dialogues à la langue, réelle ou supposée, des classes dangereuses. De fait, « les célèbres dialogues des *Tontons flingueurs* ne sont pas écrits en argot, mais dans un langage très imagé, saturé de métaphores et de comparaisons, de jeux sur les registres et les tonalités » Gris (2020 : 173). Ce serait donc surtout le français populaire, « à savoir la somme des caractéristiques langagières des classes populaires comprenant l'accent, la morpho-syntaxe et le lexique, qui nourrit le style d'Audiard, alors que l'argot de la pègre serait plutôt associé à Simonin » Vanderschelden (2020 : 150) – même si d'une part, l'argot de la pègre ne devrait pas être associé exclusivement à Simonin, et si d'autre part la catégorie de « français populaire » doit inciter à la méfiance.

L'absence de l'argot au cinéma vient aussi d'un enjeu d'intelligibilité propre à l'écran : on ne peut pas se reporter au *Petit Simonin illustré* quand on est dans une salle obscure... Audiard évoque lui-même ce problème en tête d'un de ses romans : « Le premier exemple que l'on peut donner pour illustrer [la différence entre roman et cinéma] est celui de l'argot : on écrit argot en 1950 parce que l'on pense 'argot' et que l'on vit 'argot'. Le cinéma s'en accommode difficilement, parce qu'il grossit, comme une loupe, tout ce qu'il touche. La bande-sonore se dérègle volontiers au contact de l'argot. » Audiard 1950 : 10). Le style « comac » produit néanmoins ce qu'on pourrait appeler un « effet d'argot » sur le public. Comme le résume bien Giovanni : « le dialogue est faux, mais il est bon car c'est ce que vous voulez entendre, c'est ce qui vous charme. » Lombard (2017 : 64)

5. Vers un sous-patron stylistique d'oralité représentée : la prosodie célinienne

Avant de conclure, je souhaiterais simplement esquisser le constat que certains auteurs, qui sont également des auteurs de romans noirs, ont écrit en parallèle des livres quelque peu différents : *Ainsi soit-il* (1948) de Maurice Raphaël (autre pseudonyme de Victor-Marie Lepage/Ange Bastiani) ; *Les Propos de Coco-bel-œil : chroniques en langue*

⁷ Pour n'en citer que quelques-uns : *Le rouge est mis* en 1957 d'après le roman d'Auguste Le Breton, *Le cave se rebiffe* en 1961 et *Les Tontons flingueurs* en 1963, respectivement inspirés des deux derniers volets de la trilogie de Max-le-Menteur, ou *Les Barbouzes* en 1964, sur un scénario de Simonin (collaborateur régulier d'Audiard au cinéma).

parlée (1947) de Julien Guernec (pseudonyme de Well Allot, dit aussi François Brigneau) ; *La Métamorphose des cloportes* (1962), d'Alphonse Boudard (autofiction qui reprend l'univers du roman noir) ; le pamphlet *Vive la France !* (1973) et l'autofiction *La Nuit, le jour et toutes les autres nuits* (1978), de Michel Audiard. Tous ces auteurs écrivent dans un style oralisé ; néanmoins ce style ne provient plus d'une imitation plus ou moins déformante du français parlé. Il est produit à partir du style de Louis-Ferdinand Céline, et notamment du Céline des pamphlets, dont il imite la prosodie (avec ses macro-phrases faites de segments courts accentués, parfois reliés par des points de suspension, avec ses listes, ses revirements énonciatifs, du dialogisme sans marque introductive, etc.) :

- (15) Combat farouche. Mêlée superbe. Corps à corps gigantesque. Les ruscoffs remplaceront les chleuhs de Concarneau à l'Alaska. Les bicots découperont l'infidèle en rondelles pour en faire des croissants. [...] Et puis alors, partout, en vrac, en grappes, tous les Ricains, du Nord, du Sud et du milieu, tous les Peaux-Rouges, les Indiens Sioux, les Algonquins, [...] on va s'en payer, je l'assure, tous en pagaille, les auverploums avec le Honduras, Jouy-en-Josas avec les Thibétins, allez-y, allons-y, j'y vas, crève, taille, tranche, découpe ma poule, farcis-lui l'oignon à l'atome, bouffe-lui les tripes, çui-là c'est ton pote, çui-là on sait pas, flingue-les tous les deux [...] jusqu'à ce qu'un jour tout craque, et pète, se crevasse, bouillonne, jaillisse, et gicle dans un ciel noir de nuit et qu'on dingue, les uns et les autres, sans espoir, sans fin possible, sans fin jamais, on le mérite, on est vraiment trop cons. (Guernec 1947 : 136-37)
- (16) Qui parle de littérature noire ? Quels impénitents plaisantins, quels fieffés punais ? Où ça la littérature noire ?... [...] L'académie des inscriptions et belles lettres, la seule vraie, c'est l'ensemble de toutes les sentines de France et de Navarre. Littérature sur zinc, ardoise, faïence. Virgules amoureusement tracées d'un index assuré, préalablement enduit de fiente, à eux le prix, les palmes, la médaille, les lauriers, le reste, connais pas... blablabla... troufignolage et coquecigrues de constipés et d'onanistes. Ne nous occupons pas d'autre chose, laissons les quarante zéros du quai Conti jouer à main chaude et à tutu-panpan, les noirs qui s'amusent à maman-fait-moi-peur, se satisfaire dans leurs culottes breneuses, tous sur le même rang, ils se valent. [...] Ce n'est pas de l'explosif, c'est du pétard de foire, du peut, peut, du pet, pet ! Vous ne prenez tout de même pas le pétomane pour l'homme atomique ? (Raphaël 2004 : 64-65)
- (17) Je m'efforce, je m'efforce. Bon, et puis voici, à présent, la fin des flagdas, du cartésianisme. L'objectalité, la distanciation ! Table rase des significations pré-établies ! Déconditionnement ! Ambiguïté des micro-tendances ! Roman-limites ! Anne-Marie me tient au courant. Des paquets de revues, journaux, elle m'expédie au château-sanatorium pour mon divertissement, ma culture. Elle veut me convertir, me dégrossir. Que je reste pas le buté borné bovidé, incapable de saisir les finesses avant-gardistes. Je jette un œil bien sûr. Meuh ! je fais... J'entrave absolument pouic. Trois quatre pages d'Alain Froc-Mouillé ! Oh ! soupir ! accablement ! Morne, c'est encore un hommage. (Boudard 1962 : 205)
- (18) C'est vrai que j'ai tendance. Mais je suis obligé d'entretenir, de souffler sur les braises... des fois que ça s'éteigne... surtout dans mon métier... à filmer drôle, à faire dans l'amusant, dans le burlesque, on se laisserait facilement aller à l'oubli... Au pardon

même, voyez pas ?... D'ailleurs, malgré ses ronchonneries, elle « entretient » aussi, la mahousse, mais à sa façon, davantage pluraliste. Question de genre.

— Ils n'ont pas été plus lopes avec Myrette qu'avec les autres !... répond-elle. Où tu vois une différence ?... Pas plus à ce moment-là qu'après, ni qu'avant !... Au Golgotha, tiens par exemple, tu crois qu'ils ont été choucards ?... Et au bûcher de Rouen ?... Et au mont Valérien ?... Et à Katyn ?... Et rue Lauriston ?... Et à Buchenwald ?... Et à Prague ?... Et à Santiago ?... Merde ! On croirait que tu débarques !...

Voyez, son genre, c'est ça. Embrouilleuse à l'excès, je trouve. Elle roule tellement, des fois j'arrive pas à suivre. J'étais venu pour causer de Myrette et nous voilà à Santiago, chez les singes. (Audiard 1978 : 31-32)

On sait qu'un patron stylistique d'oralité s'est forgé dans la première moitié du xx^e siècle, étudié notamment par Meizoz (2001) ; ici, le style célinien devient une sorte de sous-patron stylistique, dont il resterait à examiner, pour chaque auteur, les incarnations singulières, avec les sélections qu'elles opèrent sur le (sous-)patron de référence. Mais l'on peut d'ores et déjà souligner ce cas paradoxal : chez ces quatre écrivains auteurs de romans noirs (et même les textes que j'ai cités sont empreints de l'univers du roman noir), nouveaux venus dans le champ littéraire et relégués à son pôle marchand, plus ou moins marginalisés par la Libération, on assiste à l'élaboration d'une prose radicalement oralisée, mais qui s'inspire d'une œuvre-source *purement littéraire*.

6. Conclusion

Je n'ai examiné que quelques citations et quelques œuvres dans un corpus bien sûr beaucoup plus large, qui correspond à un âge d'or du roman noir ; tous les romans noirs de cette époque ne sont pas argotiques ou oralisés. Dans ceux qui m'auront intéressé, les traits les plus fréquemment étudiés de l'oralité en prose (clivages, dislocations, etc.) sont relativement secondaires, quoiqu'ils soient bel et bien présents. Mais les styles qui dominent, et que l'on retient pour leur saillance, ce sont les styles argotique et hyperbolique. On les retrouve tous deux dans la prose de Frédéric Dard – mais quoiqu'on le retienne en raison de son succès éditorial, et du fait qu'il soit allé si loin dans l'expérimentation stylistique, San-Antonio est bien loin d'être un cas unique. Le corpus s'arrête aux années 1970, au moment où, pour le dire vite, Jean-Patrick Manchette et le polar gauchiste impulsent un tout autre cap stylistique au roman noir, qui adopte alors un style plus littéraire, froid et clinique (A.D.G. constitue une notable exception à cette tendance). Ce phénomène est en partie dû à un changement de thème : le polar post-1968 est plus directement politique, moins fasciné par la pègre et les bas-fonds, avec leur langue verte. Or, ce sont précisément des notions comme « langue verte »⁸ qui, à la faveur de jeux de mots et de traits d'esprit (*wertel* en yiddish), facilitaient la confusion – bien entendu complète pour la période que j'ai abordée – entre argot, langue expressive, langue parlée et langue populaire.

⁸ À ce propos, les hypothèses de Becker-Ho (1994 : 124) semblent plus convaincantes que l'étymologie métonymique (le tapis vert des joueurs) du *TLFi*.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adam, Jean-Michel (2011), « Les consécutives intensives : un schéma syntaxique commun à plusieurs genres de discours », *Linx*, 64-65, 115-31. <https://doi.org/10.4000/linx.1407>
- Adler, Silvia, Asnès, Maria (2013), « Qui sème la quantification récolte l'intensification », *Langue française*, 177, 9-22.
- Anscombre, Jean-Claude, Tamba, Irène (2013), « Autour du concept d'intensification », *Langue française*, 177, 3-8.
- Audiard, Michel (1950), *Méfiez-vous des blondes*, Paris, Fleuve Noir [Spécial police 7].
- Audiard, Michel (1978), *La Nuit, le jour et toutes les autres nuits*, Paris, Denoël.
- Audiard, Michel (1995), *Audiard par Audiard*, édité par René Château, Courbevoie, La Mémoire du cinéma français.
- Bastiani, Ange (1954), *Arrête ton char, Ben Hur !*, Paris, Gallimard [Série noire 222]. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3356297j>
- Bastiani, Ange (1974) [1960], *Le Pain des jules*, Paris, Gallimard [Carré noir 190].
- Becker-Ho, Alice (1994), *L'essence du jargon*, Paris, Gallimard [Hors série].
- Boudard, Alphonse (1962), *La Métamorphose des cloportes*, Paris, Plon.
- Breton, Auguste Le (1999) [1953], *Du rififi chez les hommes*, Paris, Gallimard [Folio policier 53].
- Cheyney, Peter (1963) [1936], *Cet homme est dangereux*, Traduit par Marcel Duhamel, Paris, Le Livre de poche [Policier].
- Dard, Frédéric (2010), *San-Antonio*, tome 2, Paris, R. Laffont [Bouquins].
<https://bibliotheques.paris.fr/Default/doc/SYRACUSE/757779/san-antonio-tome-2>
- Dupuis, Jérôme (2012), « Polars américains : la traduction était trop courte », *L'Express*, 24 octobre 2012. https://www.lexpress.fr/culture/livre/polars-americains-la-traduction-etait-trop-courte_1178207.html
- Giovanni, José (1973) [1957], *Le Trou*, Paris, Gallimard [Folio].
- Giraud, Robert, Ditalia, Pierre (1996), *L'Argot de la Série noire. 1. l'argot des traducteurs*, Nantes, Joseph K. [Temps noir].
- Gris, Fabien (2020), « Adaptation flingueuse », *Temps noir*, 22, 166-81.
- Guérif, François (2013), *Du polar : entretiens avec Philippe Blanchet*, Paris, Payot & Rivages [Manuels Payot].
- Guernec, Julien (1947), *Les Propos de Coco-bel-œil : chroniques en langue parlée*, Paris, Éditions Jean Froissart.
- Guernec, Julien (1951), *Paul Monopol*, Paris, Éditions Jean Froissart [À la page].
- Labov, William (1972), "Rules for Ritual Insults", in David Sudnow (ed.), *Studies in Social Interaction*, 120-69, New York, Free Press.
- Lefkowitz, Natalie J. (1989), "Verlan: Talking Backwards in French", *The French Review*, 63 (2), 312-22.
- Lhomeau, Franck (2010), « Les premiers Français de la Série noire (1^{re} partie) », *Temps noir*, 13, 34-95.
- Lhomeau, Franck (2011), « Les premiers Français de la Série noire (2^e partie) », *Temps noir*, 14, 82-159.
- Lombard, Philippe (2017), *Le Paris de Michel Audiard*, Paris, Parigramme.
- Meizoz, Jérôme (2001), *L'Âge du roman parlant, 1919-1939 : écrivains, critiques, linguistes et pédagogues en débat*, Genève, Droz.
- Mesplède, Claude (1992), *Les années « Série noire »*, Amiens, Encrage.
- Nieser, Miriam (2007), *Le Verlan - règles et usages*, Munich, Grin Verlag.
<https://www.hausarbeiten.de/document/67638>

- Polac, Michel, réal. (1969), « Que lisent les scénaristes de film policier ? », *Bibliothèque de poche*, 2^e chaîne.
- Raphaël, Maurice (2004), *Ainsi soit-il* suivi de *Claquemur*, Paris, La Musardine [Lectures amoureuses 76].
- Rolls, Alistair, Sitbon, Clara, Vuaille-Barcan, Marie-Laure (2016), « Disparitions et réapparitions, mort et renaissance : les traductions fantasques de Marcel Duhamel », *Belphegor. Littérature populaire et culture médiatique*, 14. <https://doi.org/10.4000/belphegor.735>
- Romero, Clara (2017), *L'Intensité et son expression en français*, Paris Ophrys [L'Essentiel français].
- Simonin, Albert (1968), *Le Hotu*, Paris, Gallimard [Série noire].
- Simonin, Albert (2000) [1953], *Touchez pas au grisbi !*, Paris, Gallimard [Folio policier].
- Sourdod, Marc (2006), « L'intégration stylistique de l'argot dans le roman contemporain », *Revue d'Études Françaises*, 11, 189-96.
- Stein, André L. (1974), *L'écologie de l'argot ancien*, Paris, A. G. Nizet.
- Vanderschelden, Isabelle (2020), « Le développement du scénario des *Tontons* : les paradoxes d'un dialogue culte », *Temps noir*, 22, 146-65.
- Wise, Hilary (1997), *The vocabulary of modern French: origins, structure and function*, London, Routledge.

VINCENT BERTHELIER • An alumnus of École normale supérieure (ENS Ulm) and doctor of Sorbonne University, laureate of the *agrégation* in Modern Literature, Vincent Berthelier is now assistant professor at the Université Paris Cité. Specializing in the political history of literature, his research bridges stylistic and ideological analysis to offer a material and contextual understanding of writing styles. He is the author of *Le Style réactionnaire* (Amsterdam, 2022) and *Le Style de Marx* (Éditions sociales, 2025), and coordinated a volume on Crime Fiction (Colloques Fabula, 2024).

E-MAIL • v.berthelier@hotmail.fr

L'ORAL DANS *UN HOMME, ÇA NE PLEURE PAS* DE FAÏZA GUÈNE

De la transcription du parler à la représentation du locuteur

Véronic ALGERI

ABSTRACT • *The Oral Code in Faïza Guène's Novels: From the Transcription of the Speech to the Representation of the Speaker.* From the 1990s onwards, a sort of cultural revenge of the suburbs on the city centres has been observed, thanks to rap and slam, films such as *La Haine*, as well as a literary production by authors from colonial and immigrant backgrounds, known as 'beur' (Hargreaves 1991, Laronde 1993), then 'de banlieue' (Chaulet Achour 2005), 'des cités' (Horvath 2007) and 'périphérique' (Vitali 2011). While the *banlieusard* of the 1980s compressed his accent when crossing the ring road, the spread of the suburban language outside the neighbourhoods where it was born is now a fact, which nevertheless continues to come up against warnings issued by the defenders of the French language (Benzitoun 2021). Faïza Guène is a French writer of Algerian origin who bears witness to this phenomenon. The analysis of the characteristics of this oral code in her novel *Un homme, ça ne pleure pas* (2014) reveals the presence of the main linguistic and discursive features identified in the Corpus of MPF (Gadet 2017): rhythm, repetition, markers of intensity and continuity, a syntactic deficit alongside a rich terminological diversity, but above all the internalization of a symbolic hierarchy of languages. The characters in our corpus belong to the working classes of North African immigrants, they use oral language (Blanche-Benveniste 2010) and ordinary French (Gadet 1997) and stand in front of an otherness whose stigmatising discourse produces a linguistic and social discrimination (Blanchet 2016). Based on a discourse analysis approach, we observe how the novelist transcribes the oral language, together with the discourse that accompanies its representation and modulates its reception. In order to question the contribution of literature in this reconstruction of suburban speech, we argue that we are faced with a multidimensional representation in which, alongside the language, we discover its speaker.

KEYWORDS • Oral code; Faïza Guène; discourse analysis; hierarchy of languages; linguistic identity.

1. Introduction

À partir des années 90, on enregistre une sorte de revanche culturelle de la banlieue sur les centres-villes à la faveur du rap et du slam, de films tels que *La Haine*, ainsi que d'une riche production littéraire d'auteurs issus de l'histoire coloniale et de l'immigration, dite « beure » (Hargreaves 1991, Laronde 1993), « de banlieue » (Chaulet Achour 2005), « des cités » (Horvath 2007) puis « périphérique » (Vitali 2011). Alors que le banlieusard des années 80 comprimait son accent en franchissant les portes de la ville, la diffusion du parler de banlieue en dehors des quartiers qui l'ont vu naître est désormais un fait (Gadet 2017) qui continue néanmoins à se heurter aux alertes lancées par les défenseurs de la langue française (Benzitoun 2021).

L'essor de nouvelles formes d'expressions culturelles liées au territoire des périphéries des grandes villes et au parler des jeunes d'origine immigrée a rapidement sollicité l'intérêt des linguistes qui se sont d'abord penchés sur le code oral (Carton *et al.* 1983, Bernet, Rézeau 1989, Gadet 1992) puis plus particulièrement sur celui qui est décrit tel un sociolecte, comme un français véhiculaire interethnique (Billiez 1992) ; analysé dans le corpus du « français contemporain des cités » (Goudaillier 1997) ; se produisant tel un « nouveau français » (Seguin, Teillard 1996) ou une « langue des cités » (Boyer 1997) ; défini enfin par la formule des « parlers des jeunes urbains » (Trimaille, Billiez 2007) ; avant de gagner la définition de « parlers jeunes » (Gadet 2017). Ces approches, partageant l'idée d'une opposition à la vision normative du français, ont permis d'analyser certains aspects de la société qui accompagnent des individus dont le langage s'inscrit dans une fracture sociale (Calvet 1997).

Le corpus que nous avons sélectionné suggère cette perspective où l'observation des traits linguistiques gagne à être intégrée par une approche sociolinguistique.

Faïza Guène est une écrivaine française d'origine algérienne, elle est née en 1985 dans la banlieue nord-est de Paris, où elle a grandi. Elle est l'auteure de sept romans publiés entre 2004 et 2024, riches en éléments argotiques, familiers, voire vulgaires, renvoyant à la langue parlée des classes populaires issues de l'immigration et des jeunes des milieux défavorisés.

Nous proposons en un premier temps une analyse qualitative et quantitative des caractéristiques du code oral dans le roman *Un homme, ça ne pleure pas* (Guène 2014), afin de relever la présence des principaux traits linguistiques et langagiers recensés dans le Corpus du Multicultural Paris French (Gadet 2017)¹ : le rythme, la répétition, les marqueurs d'intensité et de continuité, un déficit syntaxique à côté d'une riche diversité terminologique, mais surtout l'intériorisation d'une hiérarchie symbolique des parlers (paragraphe 2).

Une fois les éléments propres à la transcription de la langue orale relevés, en nous appuyant sur une démarche d'analyse du discours, nous nous pencherons sur l'ensemble des éléments métalinguistiques qui accompagnent la représentation et modulent la

¹ Dorénavant MPF.

réception du parler des personnages/locuteurs (paragraphe 3). Nous serons dès lors à même de considérer le discours qui accompagne la représentation du code oral, sa portée ludique (paragraphe 4.1) puis sa structure multidimensionnelle (paragraphe 4.2).

Nous constaterons que nous sommes face à une représentation polyphonique dans laquelle, à côté de la langue, nous découvrons son locuteur (paragraphe 5). En effet, les personnages de notre corpus appartiennent aux classes populaires de l'immigration maghrébine, ils utilisent la langue orale (Blanche-Benveniste 2010) et le français ordinaire (Gadet 1997), se positionnent face à une altérité dont le discours stigmatisant produit une discrimination linguistique et sociale (Blanchet 2016).

Le cadre méthodologique à l'intérieur duquel s'inscrit cette recherche est tributaire des théories liées à l'hétérogénéité énonciative et à la modalisation autonymique (Authier-Revuz 2003) et s'appuie sur les notions de discours représenté et de mobilité empathique (Rabatel 2015).

Les principaux résultats de notre analyse indiquent que la présence de l'oral, cette forme de la langue qui se situe au plus près de la parole et de la personne, nous conduit à une conception plus large des phénomènes énonciatifs, pour s'ouvrir à une forme de pragmatique du langage qui nous permet d'appréhender une identité narrative complexe.

Ce langage, consciemment mis en tension de l'intérieur, formant un « substrat énonciatif de la connaissance narrative empathique » (Rabatel 2015), produit une représentation chorale et multiforme de différentes voix, au sein desquelles le narrateur peut dire son identité culturelle et linguistique.

L'oral dans les romans de Guène est représenté dans la relation pratique des locuteurs entre eux et avec le monde ; il participe enfin à la production de véritables biographies langagières partagées et partageables.

2. Quelle transcription du code oral ?

La ponctuation représente l'un « des principaux vecteurs d'intégration de l'oral dans l'écrit », le domaine dans lequel se manifestent « les scrupules de l'écrivain » (Pinchon, Morel 1991). Au niveau suprasegmental, on constate un déploiement important de marques de ponctuation pour la restitution des éléments prosodiques tels l'intonation, les pauses, le rythme, la mélodie, l'intensité, la durée.

En fin de séquence, les points d'exclamation et d'interrogation, ensemble, doubles, ou triples, amplifient le caractère expressif de l'énoncé.

[...] Tu peux t'installer correctement, poser ton sac par terre et enlever ta doudoune, s'il te plaît » ?! (p. 203)

-T'as pas de cœur, maman ! Pas de cœur !! » (p. 19)

« Quoi !!! Parce qu'en plus c'est elle qui doit trouver la force de pardonner ??? » (p. 115)

Au moyen des points de suspension sont représentés des phénomènes d'hésitation, de reprise, de répétition, puis reproduits les tâtonnements propres de la production orale :

« Bonjour monsieur ! C'est pour les candidatures ? »

-Non. Je me demandais si... en fait, je viens voir madame Chennoun. (p. 65)

Écoute, ça me fait tout drôle de t'entendre. Comment dire... T'as une voix d'homme.
(p. 112)

Les tirets séparent les syllabes d'un mot pour transcrire le débit saccadé d'une voix enregistrée :

La voix du répondeur me disait les syllabes : « Fils in-digne tu vas te ta-per une di-zaine de mes-sages de ton hys-té-rique de mère, bon courage ! » (p. 192)

Les guillemets encadrent le discours rapporté en style direct :

Elle répétait : « Au moins Julie, elle a le droit de... » (p. 15)

Les guillemets anglais font entendre la voix du discoureur² à côté de celle de l'énonciateur (Wilmet 1997). Ce dispositif marquant un « îlot textuel » (Authier-Revuz 1978, 1996), voué à la représentation d'une forme de discours rapporté, peut se manifester à l'oral par une attitude corporelle ou une altération de la voix :

Et puis un jour : « Maman, pourquoi tu nous dis jamais 'je t'aime' ? La mère de Julie, elle le lui dit tout le temps ! » (p. 15)

Le discours direct est annoncé par le tiret de dialogue lorsqu'il marque le changement d'émetteur :

« Tu sais, en vérité, c'est parce qu'il a dit qu'il voulait te voir.

...Tu es sérieux ?

- Oui, je te le jure. (p. 113)

Le caractère typographique détermine la qualité du niveau suprasegmental mais participe aussi à la transmission de données métalinguistiques.

Les lettres capitales soulignent, comme dans le mot « notre » qui est frappé d'un accent d'intensité de la voix en même temps qu'il acquiert une intensification sémantique :

On ne peut pas dire aux gens : 'Soyez libres à NOTRE manière, il n'y a qu'une seule façon d'être libre, c'est la nôtre !' Je trouve que c'est absurde ! Et que ça ne fonctionne pas ! (p. 233)

L'italique isole un nom ou un syntagme, une proposition ou un discours, introduisant un nouvel énonciateur ou un type particulier d'énoncé. Il évoque les qualités rythmiques d'une chanson :

² Au moyen de ce néologisme Marc Wilmet (1997 : 547) désigne ce « candidat à l'énonciation » qui participe selon différents stades au discours de l'énonciateur. Cette parole d'autrui qui se laisse lire et entendre est ici celle de la mère de Julie, une mère française que le personnage/locuteur propose à sa mère en tant qu'exemple.

When the night has come, And the land is dark [...] (p. 221)

Il révèle l'identité sonore d'une publicité :

« C'est idiot, mais je n'ai pu m'empêcher de penser à la publicité pour les rochers Ferrero : « *Les soirées chez l'ambassadeur sont réputées pour le bon goût du maître de maison (...)* » (p. 227)

Il indique l'endophasie d'un personnage :

-Qui dois-je annoncer ?

J'ai eu envie de répondre : *Mourad Chennoun, fils d'Abdelkader Chennoun, illustre cordonnier, lui-même fils de Sidi Ahmed Chennoun, poète hébergé des montagnes de l'Ouest.*

« Son frère, Mourad. » (p. 65)

La graphie cursive souligne la voix du discoureur qui affleure à l'intérieur de celle de l'énonciateur, effectuant ainsi son « affranchissement » (Wilmet 1997).

Elle avait fait des crêpes mille trous ce jour-là. (p. 37)

Voilà comment Dounia nous a quittés après avoir attendu désespérément que mes parents adoptent la bonne manière de l'aimer. Personne ne l'a revue pendant près de dix ans. (p. 26)

Mon père lui reprochait de partir avec des valises pleines à craquer et de rentrer une main devant, une main derrière, c'était son expression. (p. 95)

La phonétisation de l'orthographe participe à ce phénomène puisqu'elle renseigne sur l'intensité, la quantité, la durée et la hauteur du son. Le prolongement vocalique en fin de mot, le « e » caduc, l'effacement du son [l] devant consonne, l'élision de la voyelle dans les pronoms personnels sujets « je » et « tu », sont autant d'aménagements qui déforment la graphie pour rendre compte du ralentissement ou de l'accélération conformément à un certain réalisme phonétique.

Siiii, si. Hé, m'sieur, au fait, bien la caisse ! Classe C ! Sièges en cuir ! Si, si ! (p. 206)

« Monsieur ? Si nos parents y z'ont pas de travail, on met chômage ? » (p. 175)

« J'voulais pas te vexer, désolé. – T'as de ces idées, toi... » (p. 248)

Cette première observation nous permet de rejoindre l'analyse du corpus du MPF (Gadet 2017) où à côté d'éléments prosodiques particuliers, on enregistre un déficit syntaxique ainsi qu'une riche diversité terminologique.

Notre roman présente de nombreuses interjections et onomatopées :

-On dirait des vrais, hein ? (p. 97)

-Pfff...Presque trente ans de mariage pour m'apercevoir de ta jalousie ! (p. 31)

La restitution du code oral se traduit dans plusieurs phénomènes de simplification de la morphologie : les formes verbales propres à l'écrit, comme le passé simple, sont absentes et le futur simple est remplacé par le futur proche :

C'est un coup de cafard, ça va passer. (p. 129)

L'emploi du pronom « on » pour « nous » s'impose :

Après les averses d'été, on allait ramasser les escargots. (p. 73)

L'omission du pronom personnel sujet « il » avec les verbes impersonnels, ayant un faible degré de verbalité, est relevée :

Elle abuse, Gisèle ! Faut lui dire, maman ! (p. 92)

Du point de vue syntaxique, on recense l'absence du « ne » de la négation verbale :

Quand papa habitait chez nous, il était même pas question qu'elle travaille. (p. 114)

L'emploi de la formule interrogative directe « qu'est-ce que » comme marqueur exclamatif souligne l'intonation expressive propre du discours oral. :

Qu'est-ce que je peux être con ! (p. 215)

Des interruptions dans la séquence de la phrase avec suspension du thème, telles des anacoluthes, reproduisent l'expressivité d'une syntaxe orale fragmentée :

Un vrai algérien, sa fierté n'a pas de prix ! (p. 167)

M'sieur, tu sais, mon garçon, je le sais comment qu'il est. (p. 245)

C'est la même tâche que se donnent les phénomènes de redondance produits par le double marquage du sujet au moyen de constructions syntaxiques focalisantes :

T'appelles ça comment, toi ? (p. 224)

La dislocation propre à la langue orale est fréquente, comme dans le titre de notre roman où la saillance du thème est produite par le pronom démonstratif « ça » qui, avec sa fonction désindividualisante, marque une valeur générique :

Un homme, ça ne pleure pas (titre)

Du point de vue lexical, on observe de nombreuses occurrences de vocabulaire et expressions familières et populaires :

Liliane avait la trouille de passer sur le billard. (p. 163)

Ma mère en ferait un fromage... (p. 184)

Les emprunts de l'anglais et de l'arabe sont nombreux :

Au passage, il y a un gros plan sur le sigle Citroën. Un hommage au made in France ? (125)

Quand il a une idée, difficile de la lui enlever de la chachiya. (p. 114)

Les acronymes liés à la politique d'assistance sociale et au marché du divertissement renvoient à un contexte quotidien :

Et tout ce petit monde qui s'étale sans gêne sur un RSA confortable. (p. 69)

J'aime mieux passer mes journées à jouer au Rapido avec mes potes au PMU du coin. (p. 69)

Des phénomènes lexicaux que l'on reconduit aux parlers jeunes, mais qui sont liés aussi plus généralement à la variation, au code oral, au registre de la langue parlée sont présents, telle la dérivation au moyen de suffixes typiques de l'argot, qui véhiculent une vision dévalorisante, voire péjorative, sur la personne ou l'objet marqué :

Écoute-moi bien, petite blondasse [...] (p. 90)

Je suis arrivé tôt, comme ces gros lourdauds qu'on attend pour 20 heures et qui se pointent à 19h30. (p. 208)

Si j'ai bien suivi, les profs de sport étaient en costard et le principal en jogging. (p. 154)

L'abréviation au moyen de la troncation par apocope est signalée parfois par l'apostrophe :

J'aime pas tellement les intellos, ils m'ennuient. (p. 89)

C'est complètement démago, cette approche. (p. 210)

Je suppose qu'on se fait un déj' ensemble alors ? (p. 116)

Je fais le 6-9 d'Europe 1 et la quatrième de couv' de Libé pour la promo du bouquin. (p. 116)

Nous ajoutons à ces catégories celle des « petits mots » (Gadet 2017 : 35) qui, tels des marqueurs discursifs, ponctuent le contexte narratif : ils ont une fonction de continueurs comme « tout ça » et « ça va » ; une fonction d'intensificateurs comme « vas-y » et « wesh » ou un rôle dans les innovations grammaticales, comme « grave », un adjectif recouvrant une fonction adverbiale.

J'suis surexcitée ! Passer à la télé ! Être connue, tout ça ! C'était mon rêve ! » (p. 90)

« Ça va ! Détends-toi ! T'es tout crispé, là ! (p. 89)

V'zy, j'fais c'que j'veux ! J'm'assois où j'veux ! J'm'en bats les yeuks, frère ! (p. 230)

J'm'en bat les yeuks. *V'zy*, elle est déjà gâchée ma vie, wesh. (p. 206)

Quand papa habitait chez nous, il était même pas question qu'elle travaille alors qu'on était *grave* en galère de thune. (p. 114)

3. De la transcription à la représentation

L'ensemble des phénomènes observés dans le paragraphe précédent ne se limite pas à illustrer une mise en scène du code oral dans le code écrit, mais participe à la représentation du code oral dans sa dimension « opacifiante » (Authier-Revuz 1988 : 25) s'ajustant à la nature autonymique de l'expression orale³. Dès lors, les marques de ponctuation et le caractère typographique sont des dispositifs métalinguistiques qui introduisent la voix du discuteur dans celle de l'énonciateur : « Le locuteur arrête le lecteur sur ce mot ; le pacte implicite, qui pose le sens comme une évidence partagée, est alors suspendu : le locuteur redéfinit les règles du jeu » (Steuckardt, Niklas-Salminen 2003 : 5).

J'avais tenté d'imaginer un nombre incalculable de fois ce que pouvait être la vie de Dounia depuis son départ théâtral. [...] En fait, elle ne vit qu'à quelques kilomètres de chez nous, et au nom de la « diversité » qu'elle est supposée représenter, elle est en position 8 sur la liste pour faire réélire ce vieil alcoolique d'Yves Peplinski. (p. 46-7)

Le mot glosé « diversité » se donne à lire avec le savoir qu'il implique, puisqu'il s'inscrit au sein de la rhétorique en matière de politique d'immigration.

L'interjection glose la langue, dans un jeu de reformulation : dans le discours de l'agent d'accueil de la mairie, l'interjection « Ah ! » est une prédication première fermée qui dissimule ses termes mais devient une phrase entière, avec son contenu sémantique selon le mode assertif, dans l'énoncé du narrateur, en italique dans le texte.

« Vous avez rendez-vous ?

-Non, je n'ai pas rendez-vous.

-Ah ! Elle reçoit uniquement sur rendez-vous. »

Elle avait dit « Ah ! » avec un ton définitif. Sur le mode *tu n'as aucune chance de la rencontrer*. (p. 65)

³ Comme le souligne Perret « Si la transformation d'un mot en son autonyme appartient à la langue (Rey-Debove (1978 : 58 et 144-5), les 'boucles réflexives' telles que les décrit Authier-Revuz (1995) semblent, à première vue, un phénomène discursif qui, par son statut de 'rature montrée' pourrait bien appartenir surtout à l'oral, ou à des écrits oralisés, reproductifs des mouvements très souples de retour, reprise, hésitations sur le dire qui caractérisent cette modalisation » (Perret 2004 : 233).

Les rectifications et les hésitations sont les marques d'une dimension métalinguistique (Fenoglio 2004) puisque, tels des énoncés, elles relèvent d'une « modalisation autonymique » et produisent une « auto-représentation du dire en train de se faire » (Authier-Revuz 1995).

Le discours de Mourad se double alors d'un énoncé endophasique, signalé par l'italique dans le texte, qui projette un commentaire sur son énoncé premier ainsi que sur l'énoncé de son allocutaire, l'agent d'accueil de la mairie, avec son langage affecté.

« Bonjour monsieur ! C'est pour les candidatures ?

-Non. Je me demandais si... en fait, je viens voir Madame Chennoun.

-Qui dois-je annoncer ?

J'ai eu envie de répondre : *Mourad Chennoun, fils d'Abdelkader Chennoun, illustré cordonnier, lui-même fils de Sidi Ahmed Chennoun, poète hébergé des montagnes de l'Ouest.*

« Son frère, Mourad. » (p. 65)

La reformulation glose en même temps qu'elle apporte des commentaires sur les éléments extralinguistiques, en déplaçant, d'un énoncé à l'autre, un terme ou un discours : le même énoncé se trouve dans la voix, et le point de vue⁴, de deux locuteurs différents qui se situent d'un côté et de l'autre de la fracture coloniale (Blanchard *et al.* 2005).

Notamment, la maîtresse de Mourad, enfant, tente de convaincre sa mère de le laisser partir en classe de neige.

Je ne veux pas que mon fils tombe dans un ravin, il n'a jamais fait de ski !

-comme la plupart des enfants de ma classe...

-vous savez, chez nous, on se fiche de la neige ! Les gens ne skient pas, en Algérie !

-Justement, Mourad a la chance de vivre en France et il pourra apprendre.

-La chance de vivre en France ? Oui, c'est ça, mon œil, pff ! »

Elle avait dit ça avec à la balance au moins dix kilos d'ironie, et gardez la monnaie, monsieur Mounier. (p. 81)

Les études consacrées à l'autonymie en contexte narratif (Authier-Revuz, Doury, Reboul-Touré 2004) le suggèrent : la glose dévoile un malentendu, détourne le sens, montre les discriminations à l'œuvre, la richesse des points de vue, met en abyme les préjugés, en plus qu'elle partage le bonheur de la performativité, le rythme et le besoin de dialogue avec un interlocuteur distrait, idéologique, sourd, dans notre corpus, au plurilinguisme des parlants issus de l'histoire coloniale et de l'immigration.

Dans une dimension sociolinguistique, nous remarquons que la littérature, avec son pouvoir mimétique, se charge de transcrire ces parlers, à travers la juxtaposition de différents registres et sociolectes, en les mettant en résonance avec la représentation marquante et stéréotypée alimentée par la tradition d'un monolinguisme institutionnel qui accompagne le discours politique et médiatique sur le thème de l'identité nationale.

⁴ Dorénavant pdv.

En voulant interroger l'apport de la littérature dans cette opération de reconstruction de l'oral, nous observons que nous sommes face à une exhibition multidimensionnelle dans laquelle la langue n'est pas transcrite, parce que les auteurs ne sont pas des grammairiens, mais représentée par un écrivain/ narrateur qui maîtrise ce code, ses mots et ses procédés stylistiques, le contexte d'où il surgit et sa complexité, qu'il souhaite partager.

4. Quelle représentation du parler des locuteurs ?

4.1. Une stéréotypisation ludique

Chez Faïza Guène, la marque de l'humour est largement reconnue par la critique (Sourdod 2009) comme étant la caractéristique d'une représentation littéraire qui par son écriture oralisante fait dialoguer des individus stéréotypés : des blédards, des rebeus, des chibanis, des lourdauds et des réacs, des machos et des blondasses trouvent chacun leurs repères identitaires dans leur langage.

La modification de forme et d'ordre dans l'emploi des pronoms et des articles caractérise le parler d'un locuteur d'origine étrangère :

Lui, il fait que les conneries encore ! Il fume la drogue ! Regardez, c'est moi que je l'ai cassé la gueule. Sa mère encore elle pleure ! Elle dit : il faut pas le taper ! Mais lui il comprend rien si on parle ! Il est pas intelligent comme ses frères et sœurs, lui, le dernier, c'est un accidenté. Il fait les conneries ! À 15 ans, il est un homme. En Tunisie, 15 ans, c'est des hommes, ça y est. Il faut trouver le boulot ! » (p. 245)

Des mots du verlan signalent le parler d'un adolescent en rupture scolaire :

Tu crois j'ai *reup* de toi ou quoi ? (p. 203)

Pff, la vie d'oim, il est sérieux là-ssui ! » (p. 203)

En effet, ces éléments linguistiques caractéristiques, en même temps qu'ils révèlent l'appartenance à un groupe social, au moyen d'une grande efficacité expressive, impliquent une forme de plaisir ludique, gage de complicité et de reconnaissance (Sourdod 1991) et parviennent aussi à assurer paradoxalement une certaine forme de cohésion sociale entre les diverses communautés (François-Geiger 1988).

Mais l'exploration de la fonction ludique de ces formes langagières décrit seulement en partie un cadre d'une grande complexité. Pour interroger le rire et l'émerveillement, l'indignation et le refus surgissant des mots comme des événements dans lesquels sont impliqués les personnages, pour appréhender ce système qui permet au lecteur de plonger de manière « écologique » dans un « paysage sonore » (Gadet 2017 : 15), nous empruntons une démarche relevant de l'analyse du discours.

4.2. Une représentation multidimensionnelle

L'écriture narrative de Guène, en même temps qu'une « mise en scène de l'oralité » (Authier-Revuz 2004) accompagne une mise en dialogue des clichés des personnages ; elle dévoile la position identitaire et le pdv de l'énonciateur sur les objets du discours pour produire une représentation polyphonique des différentes voix : des marques de ponctuation au caractère typographique, des déictiques à la modalisation autonymique, des différents stades du discours rapporté au discours représenté (Rabatel 1998), un arsenal de procédés graphiques, intonatifs, logiques et intratextuels participe à l'actualisation de la langue en discours.

Il s'agira alors de décrire « la subjectivité dans le langage », la formule d'Émile Benveniste ne cessant d'interpeller la sociologie (Bourdieu 1982) et la philosophie (Ricœur 1990), ainsi que cette hétérogénéité énonciative (Authier-Revuz 2003) nous permettant d'aborder la mobilité empathique en contexte narratif :

Les enjeux cognitifs des fictions, bien réels, sont indissociables des enjeux épistémiques de l'énonciation, si on confère à l'énonciation sa dimension dialogique et praxéologique, qui repose notamment sur la capacité des locuteurs à (inter)agir en se mettant à la place des autres (et donc à pratiquer l'empathie), en changeant de point de vue (et donc en pratiquant la mobilité empathique), afin de confronter les points de vue, pour mieux penser, dans et par le langage, dans et par l'énonciation, leurs rapports aux événements, aux émotions qu'ils suscitent et aux savoirs auxquels ils offrent matière à réflexion. (Rabatel 2015 : 426)

Faïza Guène témoigne de ce phénomène linguistique et social dont la complexité nous oblige à considérer, au-delà de la transcription de la langue orale, le discours qui accompagne sa représentation et module sa réception.

Dans cette visée communicative, nous sommes à même de considérer les dispositifs métalinguistiques qui permettent de positionner la valeur sémantique des emprunts de l'arabe, du berbère ou des dialectes algériens les moins connus. Plusieurs configurations discursives accomplissent la glose que nous observons.

Le segment peut être glosé par un énoncé explicatif comme lorsque le narrateur donne la parole à un locuteur, la mère, au moyen d'un discours rapporté offrant ainsi une contextualisation de l'expression « avoir la baraka » qui veut dire « avoir de la chance ».

Ma mère dit qu'ils ont la baraka : « Dieu leur a donné des facilités. Mina est fertile ! »
(p. 31)

L'emprunt de l'arabe, en italique, est suivi de son explication :

La belle-mère de ma tante a dit alors en arabe : « Il y a une odeur de *bouzelouf* ! ». *Bouzelouf*, c'est la tête de mouton qu'on grille sur le feu, si bien que tous les poils carbonisent, qu'on les gratte ensuite avec la lame d'un couteau avant de faire bouillir la viande puis revenir en ragoût avec des pois chiches. (p. 76)

L'interjection en langue étrangère, en italique et entre guillemets, est accompagnée d'une glose explicite puis d'une équivalence lexicale en français, elle aussi entre guillemets.

Il a dit en arabe : « *Tfich* », ce qui veut dire « n'importe quoi ». (p. 161)

Le mot étranger est mis en relief et accompagné de sa traduction interlinguale.

Il a dit : « Haaa ! *Soukti* ! Tais-toi et mange ! ». (p. 166)

L'expression arabe est en italique, suivie d'une triple glose explicative qui propose d'abord sa traduction littérale puis son explication métaphorique, et enfin sa transposition en français accompagnée de l'expression « On dit bien » où la particule énonciative « bien » sollicite l'approbation d'un lecteur-coénonciateur⁵.

« Allez, maman, courage ! Ton fils a grandi ! C'est un homme maintenant, c'est plus un bébé !

-Tu rigoles parce que tu ne comprends pas ce que je ressens !

-Mais si, j'ai des enfants aussi. Bien sûr que je comprends !

- C'est pas pareil ! Seigneur ! El kebda, el kebda ! ».

El kebda, littéralement c'est le foie. L'organe. Symboliquement, ça représente l'attachement d'une mère à ses enfants. On dit bien le fruit de ses entrailles. (p. 85-86)

On sait que le marqueur de glose est un décrochement métalinguistique autour d'un mot ou d'une expression, de la traduction à la description, qui bouleverse la linéarité du dire, exalte la visibilité de l'élément glosé, propose au lecteur un retour explicatif et favorise ainsi une forme de connivence (Steuckardt, Niklas-Salminen 2003 : 6). Les emprunts de l'arabe, mots et expressions, liés à la langue et à la culture d'origine du narrateur-énonciateur, au lieu d'être dissimulés, sont rendus disponibles par rapport au système de la langue française où ils reçoivent une adéquation référentielle et discursive.

La représentation de la variation semble poursuivre une démarche éthique : cette défense et illustration de la langue orale n'est pas à proprement parler une forme de *writing back* (Rushdie 1982 : 8), préconisant une opposition, mais plutôt une pratique de *coming-out* ayant affaire à une identité racisée alternative à la discrétion⁶.

⁵ Pour cette notion qui permet d'insister sur la dimension systémique de l'interaction nous renvoyons à Culioli 1990.

⁶ Dans son roman, *La Discrétion*, 2020, Guène donne la parole à Yamina, une femme de 70 ans, née en Algérie, immigrée en France dans les années 80. D'un point de vue sociolinguistique, une différence générationnelle s'impose entre la population immigrée et ses enfants dans la manifestation de leurs traits identitaires et linguistiques.

La perspective intergénérationnelle permet d'observer une première génération qui a dissimulé son identité, est demeurée illettrée en français et n'a pas transmis sa langue maternelle à ses enfants nés en France et intégrés au système scolaire français, suivie d'une deuxième génération qui, comme Malika, la narratrice de *La Discrétion*, et comme Mourad, le protagoniste de notre roman, travaille les clivages identitaires et linguistiques.

La langue désormais se met en scène par le biais de dispositifs autonymiques qui valorisent son hétérogénéité en même temps que celle de son locuteur. Tel est le cas pour l'expression glosée, en italique dans le premier cas et entre guillemets dans le deuxième, et accompagnée d'un jugement de valeur qui, loin de porter sur une hiérarchisation symbolique des parlers, en offre une appréciation d'ordre sémantique et esthétique :

La fille du vestiaire a reconnu Miloud : « Hou là là... *H'mar mette* ». J'adore cette expression ; en arabe, elle signifie littéralement : « Un âne est mort ». Ma mère l'emploie quand il se produit une chose rarissime et qu'elle s'en étonne. Par exemple quand mon père se mettait à faire du tri dans son garage, elle lui disait : « Yééé, tu ranges ton souk, toi ? *H'mar mette* ! » (p. 125-126)

Alors les deux copains videurs de Miloud ont amené leur grande nuque au bar et, ni une ni deux, ont dégagé le type en lui disant : « Sami, arrête de boire ! Tu sais pas boire ! ». Soit dit en passant, j'adore l'expression « ni une ni deux » et je me sens heureux quand je l'emploie. (p. 128)

La thématization de la beauté des discours semble découler d'une forme de jouissance mettant en évidence l'appartenance du locuteur à la langue arabe et à la langue française : l'oral s'écrit pour éluder la discrétion (Guène 2020) et pour obliger la langue normée à l'hospitalité (Jabès 1991).

L'oral est dès lors le langage de ces « identités mêlées », « citoyens de là et d'ailleurs », engagés « pour une littérature au miroir, réaliste et démocratique, réfléchissant la société et ses imaginaires en son entier » (Collectif Qui fait la France 2007), il est « directement soumis aux effets de l'énonciation immédiate et du dialogue » (Gadet 2003 : 97).

Dans la complexité de la langue, nous découvrons alors la complexité du locuteur, sa famille et son environnement, l'école et les institutions, son parcours de négociation identitaire et son histoire langagière. Les termes de la fracture coloniale (Blanchard *et al.* 2005) hantent la parole d'un sujet qui se dit à travers l'autre de soi : « du seul fait de l'allocution, celui qui parle de lui-même installe l'autre en soi et par là se saisit de lui-même, se confronte, s'instaure tel qu'il aspire à être, et finalement s'historise en cette histoire incomplète et falsifiée » (Benveniste 1966 : 77).

Les personnages de notre roman sont représentés face à une altérité dont le discours stigmatisant est à l'origine d'une discrimination linguistique et sociale (Blanchet 2016) qui nous renvoie à cette intériorisation d'une hiérarchie symbolique des parlers (Gadet 2017) d'où se déploie un système de représentation des faits de la langue orale que nous observons dans leurs fonctionnements.

Le père Chénoun, Algérien, immigré à Nice, cordonnier et illettré, en fait l'expérience à chaque fois qu'il entre en contact avec la langue française, par le biais de documents administratifs. C'est dans ce geste, à la fois important et fragile, qui accompagne l'apposition de sa signature sur le bulletin scolaire de son enfant, dont il est fier, que s'exprime l'imaginaire d'une langue qu'il ne maîtrise pas :

Lentement, il apposait au stylo bic une petite signature d'illettré, tremblante, fébrile, qui ne donnait pas le moindre indice sur son caractère bien trempé. Puis il remplaçait le

capuchon sur le stylo et l'accrochait avec les autres, à la poche de sa chemise à manches courtes, comme un médecin généraliste, bien qu'il ne sache ni lire ni écrire. (p. 12-13)

Le colon attire l'indigène, mais encore le Français attire l'immigré, pour mieux le repousser car : « c'est sa langue maternelle (du colon) qui permet les communications sociales ; même son costume, son accent, ses manières finissent par s'imposer à l'imitation du colonisé [...] » (Memmi 1985).

La mère, femme au foyer, dévouée à l'éducation de ses enfants, ne peut s'empêcher de faire la différence entre Mourad, son fils, et Harry, son copain. Dans l'opposition des deux pronoms, la mère exprime ses craintes quant aux répercussions de l'illettrisme des familles immigrées sur le parcours professionnel de leurs enfants :

Toi, tes parents, ils lisent bien le français, ils pourront t'aider pour réviser le bac, pour trouver un stage, un travail, un logement. Mourad, il a du pain sur la planche, lui. Il devra se démerder deux fois plus que toi ! (p. 36)

Lorsqu'il obtient son diplôme, Mourad se livre à une réflexion silencieuse :

[...] j'ai enfin décroché le Capes. Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré. Je décortique le sigle pour en prendre toute la mesure. Bordel. C'est quand même pas rien. (p. 33)

L'enfant d'immigrés algériens illettrés, devenu enseignant de langue française, traduit cet acronyme par une glose qui transfère sur l'énoncé un caractère dialogique : le narrateur/énonciateur s'adresse à un allocutaire (ses parents ?) pour qui les technoclectes liés à l'administration sont souvent incompréhensibles (Goudailler 2002).

Mourad, notre narrateur/énonciateur dialogue avec un ensemble de personnages/locuteurs dans de nombreuses occurrences de discours direct, mais il est aussi locuteur citant, glosant, reformulant, faisant raisonner la voix et le p.d.v. de l'autre dans sa voix, se positionnant à l'intérieur de ces relations. Ainsi se construit son identité : « cette hétérogénéité [qui] résulte d'une dialectique incessante entre notre expérience du monde et la langue, qui est un des lieux où se vit et se réfléchit cette praxis » (Rabatel 2003 : 50-51).

5. Comment parlent-ils ?

La mère parle comme une actrice dans une tragédie grecque. Au téléphone avec son fils, sa voix s'inscrit dans la voix du narrateur, en transitant par le médium du répondant. Chaque passage glose l'énoncé cité par un ensemble de dispositifs : le verbe de perception « j'ai eu l'impression », le conditionnel passé « on aurait dit » et l'expression « dans le genre » suggèrent des similitudes (comme « les chœurs de l'Armée rouge », comme « une tirade de Phèdre ») ; la séquence d'adjectifs pour qualifier les messages (« trop violents, inadaptés »), ainsi que la présence d'un lecteur/allocutaire (le pronom « vous » dans « je vous passe ») appartenant « à la civilisation moderne », et le situant ainsi avec son p.d.v. marque la distance ironique du p.d.v. du narrateur, Mourad, par rapport au dire de la mère.

De retour chez Liliane, la mention « 17 appels en absence » m'a paralysé. J'ai eu l'impression d'avoir les chœurs de l'Armée rouge dans la poitrine.

[...]Le premier commençait comme ça : « Tu l'as vu ? tu l'as vu, le journal ? Mina m'a tout lu ! Yééé ! Mon Dieu ! Seigneur ! H'choumaaaaaa ! H'choumaaaaaa ! Enterrez-moi vivante ! Creusez-moi une tombe ! Enterrez-moi vivante ! Dans un trou, quelque part dans le jardin !! Cachez mon visage ! Couvrez-moi de terre ! Je suis déjà couverte de honte ! »

On aurait dit une tirade de Phèdre sur une messagerie SFR. Il ne manquait plus que : « Rappelle-moi, bisous, c'est Phèdre ».

Le deuxième message était plutôt dans le genre : « Souffrir toute ma vie [...]

Je vous passe les troisième, quatrième et cinquième messages, assez répétitifs. Le sixième je ne le compte pas (2 min 28 de sanglots). Les septième et huitième étaient trop violents, inadaptés à la civilisation moderne. (p. 192)

Une fois nommé professeur de français à Montreuil, Mourad quitte Nice, monte à Paris et est hébergé chez Liliane, la riche fiancée de son cousin, Miloud, qui a récemment couronné son rêve de vivre en France. Il accueille Mourad à Paris. La présence d'emprunts de l'arabe dans la voix de Mourad indique que notre narrateur introduit dans son propre discours la voix de son allocutaire.

Mourad considère « l'accent de Miloud » en même temps que l'identité linguistique de son cousin par un ensemble de détails sur son physique et sur sa façon de faire pour dire au lecteur qu'il s'est bien intégré à la vie parisienne.

« Tu as fait bon voyage ? Tu n'es pas trop fatigué ? »

L'accent de Miloud était beaucoup moins prononcé que la dernière fois où je l'avais vu.

J'avais à peine reconnu mon cousin. Ce n'était plus du tout le jeune homme que j'avais laissé à Alger ; celui qui, en se levant le matin, se nettoyait les yeux avec sa salive. [...]

Il s'est tourné brusquement et a fait un large sourire.

« J'ai de nouvelles dents !

-Waw ! *Bsahtek* !

-On dirait des vraies, hein ? [...]

« C'est ta voiture, ça, Miloud ??

-Oui ! C'est ma voiture ! Classe C Berline Sport-line ! Jdida ! Elle sort de chez le concessionnaire

- *Bsahtek* ! T'as gagné à l'Euromillions ou quoi ?

-Presque, mon frère. Presque. » (p. 97)

Miloud est *fachône* : le mot est en italique dans le texte et son orthographe transcrit la prononciation du mot anglais et de l'accent maghrébin. On peut considérer l'orthographe du mot *fachône* comme une hypercorrection indiquant que le locuteur n'est pas en contact avec le code écrit et que ce mot n'est que récemment entré dans ses connaissances lexicales.

Tu connais pas, toi ! C'est beau comme ça ! C'est *fachône*. (p. 246)

Mehdi, l'élève de Mourad, fait des bulles avec son verlan comme avec un « chewing gum ». La glose métaphorique qui accompagne son langage, tel un « marqueur d'identité pour adolescents défavorisés » (Gadet 2003 : 102), détermine le mode de production du dire : la répétition des mêmes segments énonciatifs, le manque de vocabulaire et de structures argumentatives, l'indolence, l'inhibition, la paranoïa.

Le dialogue entre l'enseignant et l'élève est marqué par le passage du tutoiement au vouvoiement qui révèle la position des coénonciateurs : Mehdi tutoie son professeur devant ses copains, car il est honteux de posséder des mots rares et de ciseler ses constructions syntaxiques devant ses camarades, mais est capable de passer au vouvoiement, montrant ainsi qu'il a conscience du fonctionnement des codes linguistiques.

Dans ce passage, la séquence en italique, introduite par le conditionnel passé « J'aurais aimé qu'un réalisateur talentueux intervienne », introduit un pdv externe qui amplifie la conscience du narrateur et porte sur le dialogue Mourad-Mehdi un regard qui valide le cliché du jeune de banlieue.

Encore, il est possible de relever le pdv de Mourad sur le thème de la très médiatisée fracture sociale dans le genre du documentaire prétendument « social » qui propose une représentation stéréotypée des jeunes de banlieue et sur lequel se pose un pdv critique : « Il est où, le p'tit stagiaire black ? »

« Tu vas changer de ton avec moi.

-Pourquoi ? T'es qui, toi ? J'm'en fous d'ta iv, t'es pas mon père, v'zy parle pas avec oim steuplaît !

-Je suis ton prof de français et tu vas me respecter, c'est clair ? D'abord tu vas arrêter de me tutoyer immédiatement !

[...]

-T'as qu'à faire un rapport ! J'm'en tape, la vie de oim, remballe frère. J'm'en bats les yeuks. »

Il n'avait que le mot *yeuk* à la bouche, à force, il en faisait du chewing-gum.

« Casse moi pas les yeuks. D'jà j'viens d'jà. En plus, j'te connais pas ! T'es qui toi ? Pfff, la vie d'oim, il est sérieux là-ssui ! »

[...] J'aurais aimé qu'un réalisateur talentueux intervienne.

Coupez ! Coupez ! On va la refaire, hein ? Ça va pas du tout, les enfants, on la refait ! Mourad, mon lapin, tu m'as absolument pas convaincu ! Sois plus ferme, plus autoritaire. [...] Mehdi, mon chou, t'as été parfait, change rien [...] Bon ! Quelqu'un peut me servir un café, oui ou merde ? ! Ça fait une heure que je l'ai demandé ! Il est où, le p'tit stagiaire black ? OK, Tout le monde est prêt ? C'est parti ! Moteur... Ça tourne... Action !

[...] « Mehdi, tu restes avec moi une minute ! »

Il regardait ses doigts, [...] l'air nonchalant.

« Je vais être franc avec toi : j'ai aucune envie de finir l'année dans ces conditions.

-Moi aussi, je vais être franc : j'ai aucune envie de finir l'année tout court.

-Ah bon ? Tu veux quitter l'école ?

[...]

-Mais vous êtes sérieux, là, avec vos questions ?

Il s'était remis à me vouvoyer. (p. 203-206)

Dounia, la sœur aînée de Mourad, représente la réussite sociale par l'intégration, elle dirige l'association « Fières et pas connes » dont la formule cite le mouvement féministe « Ni putes ni soumises » fondée en 2003 par Fadela Amara. Son personnage est cet « Être en langue française » qui s'incarne « dans [...] cette visée constitutive d'une légitimité citoyenne » (Moïse 2008).

L'énonciateur/narrateur présente Dounia en lui laissant la parole : le « ne » de la négation réapparaît ; la structure de la parataxe qui détermine le style coupé, propre au discours oral, cède le pas à l'hypotaxe ; les éléments lexicaux, épurés de tout emprunt à l'arabe, travaillent la variation et indiquent un mimétisme culturel dans le sens d'un registre branché et typiquement parisien⁷. À ce titre, nous relevons la présence de l'emprunt de l'anglais « Job », des abréviations par troncation en apocope « intello », « perso », une expression figée du domaine de la mode « opté pour un lissage », le e caduc « p'tit frère », une expression du registre familial désormais daté avec sa glose « plus personne ne dit 'et des brouettes...' » qui exprime le pdv de Mourad sur le parler et le statut de sa sœur, en quête de reconnaissance au sein de la société française, mais décalée par rapport à l'image qu'elle souhaite incarner (Memmi 1985).

Dounia rentrait de plus en plus tard, sans rendre de compte à personne, et ne racontait que très peu de choses sur sa vie. Elle ne prenait quasiment jamais ses repas à table avec nous et restait seule dans son coin, le nez dans ses livres. Studieuse, elle était toujours première en tout et, après avoir obtenu son bac avec une mention « très bien », elle a entamé des études de droit tout en trouvant le temps d'avoir un job. La métamorphose était lancée. En quelques mois, ses rondeurs ont disparu, son appareil dentaire aussi, elle avait troqué sa paire de lunettes d'intello contre des lentilles de contact, opté pour un lissage, et avait même commencé à se maquiller. Elle était devenue distante, sèche, terne, mais je devinais déjà qu'à l'extérieur elle était une tout autre Dounia. (p. 19-20)

« Salut, c'est Dounia, on est mardi, il est 16 heures et des brouettes... »

Cette manie est vraiment énervante. D'abord, c'est inutile parce que le répondeur donne automatiquement la date et l'heure avant chaque message, ensuite, plus personne ne dit « et des brouettes... » depuis le milieu des années 80. (p. 226-7)

Le pdv de Dounia sur sa sœur cadette, restée proche de sa famille, est présenté : le verbe « halluciner », qui renvoie à l'obsession et à l'effroi ; la locution adverbiale « et compagnie », qui exprime d'autres choses du même genre, apparaissent dans une visée de stéréotypisation voulant solliciter la connivence de son allocutaire autour de la question du voile.

⁷ D'un point de vue sociolinguistique, le personnage de Dounia s'inscrirait dans une « whitisation symbolique » (Telep 2018) : une conduite de « performativité raciale » qui porte un sujet racialisé à occidentaliser ses pratiques discursives et sémiotiques.

Ça faisait halluciner Dounia de savoir Mina mariée et mère de 3 enfants. [...]
 -J'espère que c'est pas un hystérique qui va la coincer à la maison, la forcer à porter le voile, macho et compagnie !
 -Pas du tout ! Arrête avec ça ! Quel est le rapport ?
 [...]
 « Je sais pas... Je pourrais pas, perso.
 -Tu pourrais pas quoi ?
 -Me mettre en couple avec un mec qui soit comme moi quelqu'un qui me ressemble trop.
 -A très vite p'tit frère ! » (p. 141)

Le dialogue qui suit entre Mourad et sa sœur Dounia est une séquence de discours direct, entrecoupé de gloses, de reformulations, de discours rapporté ébauché « Je trouve ça carrément indécent », de discours direct entravé « Je n'ose même pas imaginer » qui visent à représenter une forte hétérogénéité énonciative. De nombreuses voix se donnent à lire dans ce passage : celle de Dounia, avec ses apocopes ; celle de Mourad qui parle et celle de Mourad qui pense, avec son p.d.v. sur le parcours « indécent » de sa sœur ; celle de la mère, dans laquelle résonne celle du narrateur ; celle de Mourad sur sa mère excessivement émotive.

-[...] J'ai commencé une thérapie avec quelqu'un de formidable, un psy qu'un copain m'a conseillé. Je le vois deux fois par semaine. Il est super, vraiment. »
 Je ne vais pas lui donner mon avis sur la question. Je déteste les psys.
 « Je suis à Paris en ce moment, je dois voir mon éditeur, mon livre sort dans quelques jours. J'ai écrit un récit où j'évoque mon parcours, justement. Ça va s'appeler *Le Prix de la liberté*. »
 Je ne lui ai pas donné mon avis là-dessus non plus. Je trouve ça carrément indécent.
 [...]
 Si maman apprend ça, j'ose même pas imaginer le nombre de boîtes de médicaments qui s'ajouteront à sa collection.
 [...]
 « Tu disais que tu es à Paris...
 -Oui, absolument. Je fais le 6-9 d'Europe 1 et la quatrième de couv' de *Libé* pour la promo du bouquin. Je ne peux pas voir papa pour le moment. Je serai de retour à Nice dans quelques jours.
 -Je suis à Paris aussi, c'est pour ça...
 -Ah ! »
 Encore ce « Ah ! »
 « Je suppose qu'on se fait un déj' ensemble alors ? »
 Maintenant Dounia a une vie de déj' et de psy.
 Ah ! (p. 116)

Dounia est en couple avec Bernard Tartoïs, un ancien ministre qui parle une langue de bois, « fait son cocktail » avec des mots creux qui fonctionnent sur le mode d'une modalisation autonymique implicite, « Vous voulez que je vous dise », et adopte le pronom pluriel, « nous vivons une crise identitaire », pour légitimer son p.d.v. Il cite les formules qui peuplent les débats publics, tels les « difficultés d'acculturation », glosées dans le

discours du narrateur comme étant « des clichés ». Il énonce une suite d'éléments hétérogènes dans un amalgame où la langue est confondue avec les vertus républicaines érigées en modèle de conduite, de légitimité et de système d'exception (Petiot 2003).

Erik Ullenstrass a demandé en anglais : « D'après vous, l'intégration à la française va mal ? » il a répondu du tac au tac en prenant un air hyper-concerné : « Vous voulez que je vous dise, nous vivons une crise identitaire sans précédent ! » Ensuite il a fait le tour de l'actu de ces cinq dernières années en quinze minutes. Il a parlé de « difficultés d'acculturation » pour certaines populations, des musulmans qui prient dans la rue, de la pauvreté du langage des banlieues, du voile à l'école, du repli communautaire. Avec son aisance déconcertante il a fait son cocktail comme Tom Cruise dans un vieux film du même nom. J'ai repensé à ma première heure de cours avec ma classe de sixième 1, je leur avais expliqué ce qu'était un cliché, et en écoutant Tartois le baveux faire son speech, j'ai pensé qu'après tout ce n'était pas indispensable de le savoir pour réussir professionnellement. (p. 231-2)

6. Conclusions

Les principaux résultats de notre analyse indiquent que la présence de l'oral, cette forme de la langue qui se situe au plus près de la parole et de la personne, nous conduit à une conception plus large des phénomènes énonciatifs, pour s'ouvrir à une forme de pragmatique du langage qui nous permet d'appréhender une identité narrative complexe.

Ce langage, consciemment mis en tension de l'intérieur, formant un « substrat énonciatif de la connaissance narrative empathique » (Rabatel 2015), produit une représentation chorale et multiforme de différentes voix, par lesquelles le narrateur peut dire la complexité de son identité culturelle et linguistique. L'oral dans les romans de Guène est représenté dans la relation pratique des locuteurs entre eux et avec le monde ; il participe enfin à la production de véritables biographies langagières partagées et partageables.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Achour, Christiane (1990), « Du bien-fondé d'une appellation : peut-on parler d'une littérature beur ? » in Christiane Achour (éd.), *Anthologie de la littérature algérienne de langue française*, Bordas, 184-199.
- Ashcroft, Bill, Griffiths, Gareth, Tiffin, Helen (1989), *The Empire Writes back: Theory and Practice in Post-Colonial Literatures*, London, New York, Routledge.
- Authier-Revuz, Jacqueline (1978), « Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés », *DRLAV*, 17, 1-87.
- Authier Revuz, Jacqueline (1988), « Non-coïncidences énonciatives dans la production du sens », *Linx*, 19, 25-28.
- Authier-Revuz, Jacqueline (1996), « Remarques sur la catégorie de 'l'îlot textuel' », *Cahiers du français contemporain*, 3, 91-115.
- Authier-Revuz, Jacqueline (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.
- Authier-Revuz, Jacqueline (2004), « Le fait autonymique : langage, langue, discours. Quelques

- repères », in Jacqueline Authier-Revuz, Marianne Doury, Sandrine Reboul-Touré (éds), *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Paris, Sorbonne nouvelle, 67-96.
- Benveniste, Émile (1966), *Problèmes de linguistique générale*, 1, Paris, Gallimard.
- Benzitoun, Christophe (2021), *Qui veut la peau du français ?*, Paris, Le Robert.
- Bernet, Charles, Rézeau, Pierre (1989), *Dictionnaire du français parlé*, Paris, Seuil.
- Billiez, Jacqueline (1992), « Le parler véhiculaire interethnique de groupes d'adolescents en milieu urbain », *Des langues et des villes, Actes du Colloque de Dakar*, Paris, Didier Erudition, 117-125.
- Blanchard, Pascal, Bancel, Nicolas, Lemaire, Sandrine (éds) (2005), *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte.
- Blanche-Benveniste, Claire (1997), *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- Blanche-Benveniste, Claire (2010), « Où est le il de il y a ? », *Travaux de linguistique*, 61, 137-153.
- Blanche-Benveniste, Claire (1990), *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris, Éditions du CNRS.
- Blanchet, Philippe (2016), *Discriminations : combattre la glottophobie*, Paris, Textuel.
- Bourdieu, Pierre (1982), *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- Bourdieu, Pierre (1991), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil.
- Boyer, Henry (1997), « 'Nouveau français', 'parler jeune' ou 'langue des cités' ? Remarques sur un objet linguistique médiatiquement identifié », *Langue française*, 114, 6-15.
- Calvet, Louis-Jean (1997), « Le langage des banlieues : une forme identitaire », *Skholê, Cahiers de la recherche et du développement*, hors-série, 151-158.
- Carton, Fernand et al. (1983), *Les accents des Français*, Paris, Hachette.
- Chaulet Achour, Christiane (2005), « Banlieue et littérature », in Marie-Madelaine Bertucci, Violaine Houdart-Merot (éds), *Situations de banlieue. Enseignement, langues, cultures*, Lyon, INRP, 129-150.
- Collectif Qui fait la France (2007), *Chroniques d'une société annoncée*, Paris, Stock.
- Culioli, Antoine (1990), *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations, Tome 1*, Gap, Ophrys.
- Danon-Boileau, Laurent (1994), « La personne comme indice de modalité », *Faits de Langues*, 3, 165-174.
- Fenoglio, Irene (2004), « L'autonymie dans les rectifications de lapsus » in Jacqueline Authier-Revuz, Marianne Doury, Sandrine Reboul-Touré (éds), *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Paris, Sorbonne nouvelle, 307-316.
- François-Geiger, Denise (1988), « Les paradoxes des argots », *Actes du Colloque Culture et pauvretés*, La Documentation française, 17-24.
- Gadet, Françoise (1992), « La langue française au XX siècle. L'émergence de l'oral », in Jacques Chaurand (éd.), *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Seuil, 581-671.
- Gadet, Françoise (1997), *Le Français ordinaire*, Paris, Armand Colin.
- Gadet, Françoise (2003), « La variation : le français dans l'espace social, régional, et international », in Marina Yaguello (éd.), *Le Grand Livre de la langue française*, Seuil, 91-152.
- Gadet, Françoise (2017), *Les parlers jeunes dans l'Île-de-France multiculturelle*, Paris, Ophrys.
- Goudaillier, Jean-Pierre (1997), *Comment tu tchatches : Dictionnaire contemporain des cités*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- Goudaillier, Jean-Pierre (2011), « Contemporary French in Low-income Neighborhoods. Language in the Mirror, Language of Refusal », *Adolescence*, 5, 183-188.
- Guène, Faïza (2014), *Un Homme, ça ne pleure pas*, Paris, Fayard, Poche.
- Guène, Faïza (2020), *La Discrétion*, Paris, Plon, Pocket.

- Hargreaves, Alec (1991), *Voices from the North African Immigrant Community in France: Immigration and Identity in Beur Fiction*, New York and Oxford, Berg.
- Horvath, Christina (2007), *Le Roman urbain contemporain*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Jabès, Edmond (1991), *Le Livre de l'hospitalité*, Paris, Gallimard.
- Laronde, Michel (1993), *Autour du roman beur. Immigration et Identité*, Paris, L'Harmattan.
- Memmi, Albert (1985), *Portrait du colonisé. Portrait du colonisateur* [1966], Paris, Gallimard.
- Moïse, Claudine (2008), « Le malaise identitaire du côté majoritaire : la langue et la République française », in Marianne Beauviche (éd.), *L'identité et ses frontières, approches croisées d'un malaise contemporain*, Avignon, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, 33-45.
- Morilhat, Claude (2008), *Empire du langage ou impérialisme langagier ?*, Lausanne, Page deux.
- Petiot, Geneviève (2004), « Langue de bois et fait autonymique », in Jacqueline Authier-Revuz, Marianne Doury, Sandrine Reboul-Touré (éds), *Parler des mots : Le fait autonymique en discours*, Paris, Sorbonne nouvelle, 293-303.
- Pinchon, Jacqueline, Morel, Mary-Annick (1991), « Rapport de la ponctuation à l'oral dans quelques dialogues de romans contemporains », *Langue française*, 89, 5-19.
- Perret, Michèle (2004), « Antonymes et boucles réflexives, premières attestations en français », in Jacqueline Authier-Revuz, Marianne Doury, Sandrine Reboul-Touré (éds), *Parler des mots : Le fait autonymique en discours*, Paris, Sorbonne nouvelle, 233-244.
- Rabatel, Alain (2015), « Le substrat énonciatif de la connaissance narrative empathique et ses enjeux Philosophiques », *Signata*, 6, 423-446.
- Rabatel, Alain (2003), « Les verbes de perception en contexte d'effacement énonciatif : du point de vue représenté aux discours représentés », *Travaux de linguistique*, 46, 49-88.
- Ricœur, Paul (1990), *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990.
- Rushdie, Salman (1982), "The Empire Writes Back with a Vengeance", London, *The Times*, 3 july.
- Seguin, Boris, Teillard, Frédéric (1996), *Les Céfrans parlent aux Français : Chronique de la langue des cités*, Paris, Calman-Lévy.
- Sourdot, Marc (1991), « Argot, jargon, jargot », *Langue française*, 90, 13-27.
- Sourdot, Marc (2009), « Mots d'ados et mise en style : Kiffe Kiffe demain de Faïza Guène », *Adolescence*, avril, 895-905.
- Steuckardt, Agnès, Niklas-Salminen, Aïno (2003), *Le mot et sa glose*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.
- Steuckardt, Agnès, Niklas-Salminen, Aïno (2005), *Les marqueurs de glose*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.
- Telep, Suzie (2018), « 'Moi je whitise jamais'. Accent, subjectivité et processus d'accommodation langagière en contexte migratoire et postcolonial », *Langage et Société*, 165, 31-49.
- Trimaille, Cyril, Billiez, Jacqueline (2007), « Pratiques langagières de jeunes urbains : peut-on parler de 'parler' ? », in Chiara Molinari, Enrica Galazzi (éds), *Les français en émergence*, Bern, Peter Lang, 95-109.
- Vitali, Ilaria (2011), *Intrangers*, Louvain-la-Neuve, L'Harmattan – Academia.
- Wilmet, Marc (1997), *Grammaire critique du français*, Paris, Louvain-la-Neuve, Hachette, Duculot.

VÉRONIC ALGERI • is a professor of French linguistics at the Department of Foreign Languages and Literatures of the University of Roma Tre. Her research in discourse analysis focuses on postcolonial discourse in narrative writing. In the context of discourse production, she works on the representation of the oral code in writing. She is interested in linguistic

ideologies and language institutions. From a linguistic perspective she explores the ways in which sociolinguistic varieties create public and private selves and how this phenomenon is encoded in the Italian translation. She has devoted numerous articles and a monograph to these themes, *L'Histoire de soi dans la langue de l'autre. La polyphonie linguistique dans l'œuvre de Assia Djébar*, Aracne, 2014.

E-MAIL • veronic.algeri@uniroma3.it

PHÉNOMÈNES D'ORALISATION DANS *AU REVOIR LÀ-HAUT* DE PIERRE LEMAITRE

Márton Gergely HORVÁTH

ABSTRACT • Colloquialization Phenomena in Pierre Lemaitre's *Au revoir là-haut*. It is well known that the literary representation of spoken French does not reflect the characteristics of the spoken language. In our paper, we aim to first complete the inventory of the recurring elements of this stylization by noting colloquialization phenomena in Pierre Lemaitre's novel *Au revoir là-haut*, and then to provide an analysis of the syntactic and discursive phenomena, by comparing them, where appropriate, with spontaneous spoken French data. We will note that, beyond figures of a morphological or lexical type, colloquialization phenomena are numerous on the syntactic and discursive level. Indeed, the illusion that the narrator is telling the story aloud is created by the ubiquity of free direct reported speech and by the fact that the narrator sometimes addresses the reader. In addition, syntactic construction figures, in particular dislocations, play an important role as well. However, compared to spontaneous spoken French, left dislocations are proportionally less numerous than in spontaneous speech, because 'doubled' subjects are almost absent. Right dislocations, on the other hand, are more frequent, particularly those linked to expressiveness, subjectivity, stylistic or emotional values.

KEYWORDS • literary representation of spoken French; colloquialization; dislocation.

1. Introduction

Il est bien connu que la représentation littéraire du français parlé ne reflète pas toutes les caractéristiques de la langue parlée, certains phénomènes apparaissant plus fréquemment que d'autres, créant ainsi une stéréotypisation du français parlé (cf. Blanche-Benveniste 2003). Si l'oralité « populaire » des dialogues, que l'on retrouve, dans des conditions limitées, dans les romans du début du 20^e siècle, a l'objectif de représenter un parler non standard relevant du registre oral « courant », le roman contemporain recourt moins souvent aux moyens lexicaux et morphologiques et accorde davantage de place aux figures de construction (cf. Rouayrenc 2015). L'utilisation de constructions syntaxiques comme le détachement ou la dislocation, ou plus généralement le jeu de l'ordre des mots est souvent cité comme source d'oralité chez Céline notamment.

Notre étude vise d'abord à compléter l'« inventaire » des éléments récurrents de cette stylisation en relevant les phénomènes d'oralisation dans le roman *Au revoir là-haut* de Pierre Lemaitre (2013). L'importance de l'oralité dans la narration est expliquée par l'auteur lui-même dans une interview :

J'essaye de donner l'illusion au lecteur que je lui raconte l'histoire à voix haute [...] donc je fais des ruptures, qui sont comme des ruptures à l'oral, et ça, ça vient de Céline ; ça, c'est la grande leçon célinienne, c'est-à-dire c'est cette capacité extraordinaire qu'il a et qu'il nous a appris, qu'il a apporté à la littérature mondiale, c'est ce passage de l'oral à l'écrit dans lequel la littérature peut naviguer en toute liberté (Librairie La Procure 2013).

En effet, aux côtés de nombreux phénomènes liés au style littéraire, comme l'emploi du passé simple ou l'inversion du sujet et du verbe lorsqu'un adverbe est placé en tête de phrase, on retrouve des constructions attribuées à l'oral, comme le détachement. Le tout premier paragraphe du roman illustre très bien ce phénomène :

(1) Ceux qui pensaient que cette guerre finirait bientôt étaient tous morts depuis longtemps. De la guerre, justement. Aussi, en octobre, Albert reçut-il avec pas mal de scepticisme les rumeurs annonçant un armistice. Il ne leur prêta pas plus de crédit qu'à la propagande du début qui soutenait, par exemple, que les balles boches étaient tellement molles qu'elles s'écrasaient comme des poires blettes sur les uniformes, faisant hurler de rire les régiments français. En quatre ans, Albert en avait vu un paquet, des types morts de rire en recevant une balle allemande. (Lemaitre 2013 : 13)

Nous présenterons d'abord brièvement, dans la section 2, ces éléments récurrents de stylisation : les figures de type morphologique, les moyens lexicaux, les constructions syntaxiques et les figures du discours. L'objectif principal de notre article est de fournir ensuite, dans la section 3, une analyse détaillée des phénomènes syntaxiques et discursifs en les comparant, le cas échéant, à des données de français parlé spontané. Nous constaterons que les figures de construction syntaxique jouent en effet un rôle important dans la création de l'illusion d'une histoire racontée à haute voix. En même temps, nous verrons également que certains phénomènes, comme le « redoublement » du sujet, sont quasi absents du roman, alors que d'autres, comme la dislocation à droite, sont plus fréquents qu'à l'oral spontané.

2. Les figures de l'oralité

2.1. Les figures de type morphologique

Les figures de type morphologique ne caractérisent que les dialogues et les discours directs libres, pour indiquer l'oralité, et elles sont limitées à des phénomènes du français parlé courant, comme la syncope de *bien*, l'ellipse de *il* impersonnel et de *ne* :

(2) – Eh ben, te voilà réveillé, mon grand, dit Albert en tentant de mettre dans ces mots le plus d'enthousiasme possible.

Une voix derrière lui le fit sursauter :

– Va falloir y aller... (Lemaitre 2013 : 75)

(3) Mais tes parents t'aiment, ils ne vont pas arrêter de t'aimer parce que tu as été blessé à la guerre, faut pas t'inquiéter ! (Lemaitre 2013 : 95)

2.2. Les moyens lexicaux

Quant aux moyens lexicaux, on peut remarquer l'emploi du vocabulaire familier, tant dans la narration que dans les dialogues :

(4) Tout le monde, en parlant de lui, laissait tomber le prénom, la particule, le « Aulnay », le tiret et disait simplement « Pradelle », on savait que ça le foutait en pétard. (Lemaitre 2013 : 15)

(5) Vous me foutez tous ces rapports aux chiottes, dit-il, les dents serrées. (Lemaitre 2013 : 498)

2.3. Le plan syntaxique

Sur le plan syntaxique, les phénomènes liés à l'oral les plus importants sont les détachements ou dislocations (exemple (6), voir section 3) et, pour les interrogatives, l'adverbe interrogatif placé à la fin de la phrase (*wh in situ*, exemples (7) et (8), cf. notamment Zimmermann, Kaiser 2019) et d'autres formes interrogatives non standard (exemples (9) et (10)).

(6) Il était fringant, le capitaine Pradelle. (Lemaitre 2013 : 152)

(7) Justement, Cécile, sa dernière lettre remonte à quand ? (Lemaitre 2013 : 27)

(8) Bon, c'est quoi, cette connerie ? (Lemaitre 2013 : 317)

(9) C'est où que tu m'as dit, pour les brodequins ? (Lemaitre 2013 : 124)

(10) Et pourquoi que ça serait pas pour Albert ? (Lemaitre 2013 : 128)

2.4. Le plan du discours

En ce qui concerne le plan du discours, le narrateur s'adresse parfois au lecteur :

(11) Je vous l'ai dit, ça n'est pas un rapide, Albert. (Lemaitre 2013 : 25)

(12) Pour nous, cette Cécile, ce serait une jolie fille, rien de plus. Pour lui, c'était tout autre chose. Chaque pore de sa peau, à Cécile, était constitué d'une molécule spéciale, son haleine avait un parfum spécial. Elle avait les yeux bleus, bon, à vous, ça ne vous dit rien, mais pour Albert, ces yeux-là, c'était un gouffre, un précipice. Tenez, prenez sa bouche et mettez-vous un instant à sa place, à notre Albert. (Lemaitre 2013 : 22)

(13) Pradelle a aussitôt foncé, un taureau, je vous dis. (Lemaitre 2013 : 43)

Le recours au discours direct libre (Rosier 1998, Rabatel 2021) a également l'effet de paroles prononcées à haute voix ; « le récit prend des allures familières et, dans l'ambiguïté, une connivence se crée avec le lecteur » (July 2010 : 119) :

(14) M. Péricourt rentrait, s'étonnait de la présence des ouvriers, Madeleine expliquait, un accident ménager, rien de grave, papa, elle avait seize ans, il disait, merci, ma chérie, tellement soulagé que quelqu'un prenne en charge la maison, le quotidien, on ne peut pas être partout. (Lemaitre 2013 : 219)

(15) L'affaire est réglée. Morieux balaye l'air d'une main lasse, déprimée, quelle défaite ! Vous pouvez disposer. (Lemaitre 2013 : 82)

(16) Pradelle jette un œil à son tour puis, allez mon vieux, on va pas s'éterniser. On se remet au travail. (Lemaitre 2013 : 157)

(17) Elle désigna le cordon, il approuva du regard, oui, d'accord, ne t'inquiète pas, elle vérifia le verre, la bouteille d'eau, le mouchoir, les pilules. (Lemaitre 2013 : 200)

3. L'analyse des phénomènes syntaxiques

3.1. Les constructions de dislocation : présentation

3.1.1. La dislocation à gauche et à droite

Dans cette section, nous étudierons en détail les constructions de dislocation, qui servent de figures syntaxiques de l'oralité dans le roman. Tout d'abord, définissons ce que l'on entend par *dislocation* ou *détachement*. Ces termes sont souvent employés comme synonymes (cf. notamment Barnes 1985, Maingueneau 1994, Lambrecht 1994, 2001, Blanche-Benveniste 2006). Il arrive cependant que le terme *détachement* soit utilisé dans un sens plus large que *dislocation*, les constructions à détachement regroupant plusieurs structures dont les dislocations (cf. Horváth 2018).¹

Dans une construction à dislocation, un constituant, dont la position « canonique » ou « neutre » serait à l'intérieur de la proposition, apparaît en dehors de celle-ci. La fonction du constituant disloqué est signalée au sein de la proposition par un élément pronominal coréférentiel (cf. Lambrecht 2001, Horváth 2018). Le constituant disloqué peut se trouver à gauche ou à droite de la proposition. À gauche, l'accord casuel n'est pas

¹ Notons que les *constructions détachées* de Combettes (1998) désignent d'autres types de structures, impliquant notamment la prédication seconde et n'incluant pas la dislocation, appelée par Combettes *topicalisation*.

obligatoire, autrement dit, la préposition des compléments datifs ou obliques n'est pas toujours gardée. En opposition, à droite, la préposition est (en principe) obligatoire. Dans les deux cas, le syntagme disloqué peut être un syntagme nominal (SN) lexical (exemples (18) et (19)), un pronom personnel ou démonstratif (exemples (20) et (21)), une proposition infinitive (exemples (22) et (23)), une proposition finie (exemples (24) et (25)) ou un syntagme adjectival (26).

(18) L'eau n'y avait pas coulé depuis longtemps, l'atmosphère était irrespirable, ce qui n'avait pas l'air de gêner Poulos le moins du monde. **Cet endroit fétide, c'était** un peu comme sa salle d'attente. (Lemaitre 2013 : 184)

(19) **Il** était fringant, **le capitaine Pradelle**. (Lemaitre 2013 : 152)

(20) Tout le monde contre Édouard. Sauf quelques copains, notamment ceux que les dessins émoustillaient, et sa sœur, Madeleine. **Elle**, ça **l'**avait fait rigoler, (Lemaitre 2013 : 64-65)

(21) Ça serait que de moi, reprit le gendarme, je te laisserais passer. Mais c'est que **je** me fais engueuler, **moi**, tu comprends... (Lemaitre 2013 : 129)

(22) **Perdre un livret, c'est** un accident, **en égarer plusieurs, c'est** le bordel, c'est plus militaire, ça passera mieux. (Lemaitre 2013 : 106)

(23) Même une pause pour chercher sa casquette dans sa poche était interdite, il fallait marcher.

– C'est **ça**, le boulot, **marcher**, disait l'inspecteur. (Lemaitre 2013 : 364)

(24) **Qu'elle resurgisse** (comme cela se voyait parfois pour des affaires anciennes qu'on croyait oubliées), **ce** n'était plus un risque (Lemaitre 2013 : 176)

(25) La vision de cette jeune fille froissant dans ses petites mains cette lettre tissée de mensonges lui revenait sans cesse à l'esprit. Était-ce bien humain, **ce qu'il faisait là** ? (Lemaitre 2013 : 147)

(26) M. Péricourt était plus petit qu'Albert l'avait préjugé. On imagine souvent que les puissants sont grands, on est surpris de les trouver normaux. D'ailleurs, **normaux**, ils ne **le** sont pas, Albert le voyait bien, M. Péricourt avait une manière de vous transpercer du regard, de conserver sa main dans la vôtre une fraction de seconde supplémentaire, et même de sourire... (Lemaitre 2013 : 293)

L'élément de reprise à l'intérieur de la proposition peut avoir la fonction de sujet (exemples (18) et (19)), de complément d'objet direct (exemples (27) et (28)), de datif (exemples (29) et (30)), d'oblique (exemples (31) et (32)) ou d'attribut du sujet (26).

(27) Mourir oui, un jour, mais pas maintenant, non, ce serait trop bête. Il va sortir de là et **le lieutenant Pradelle**, il ira **le** chercher jusque chez les Boches s'il le faut, il le trouvera et il le tuera. (Lemaitre 2013 : 31)

(28) Bah oui ! renchérit Albert, on dirait que tu **l'**as oublié, **Pradelle** ! (Lemaitre 2013 : 329)

(29) **Albert**, pour digérer ça, il **lui** aurait fallu du temps, il n'en eut pas. (Lemaitre 2013 : 76)

(30) Il **lui** faut quelques secondes pour réaliser, **à Albert** (Lemaitre 2013 : 24)

(31) **Une famille comme celle-là**, Albert s'**en** serait bien contenté, lui. (Lemaitre 2013 : 278)

(32) Il ne voulait pas **en** parler à Édouard, **du capitaine Pradelle**, mais il avait l'impression qu'il était partout, comme un mauvais esprit, qu'il planait toujours quelque part, à proximité, prêt à fondre sur lui. (Lemaitre 2013 : 126)

3.1.2. *Le détachement sans rappel ou topique libre*

Le détachement sans rappel (Fradin 1990) ou dislocation à topique libre (Horváth 2018) est considéré, dans la plupart des analyses, comme un type spécial de dislocation à gauche. Dans ces constructions, l'élément disloqué n'a pas de position alternative intra-propositionnelle, autrement dit, il n'est pas possible de le « réintégrer » dans la proposition, et il n'est pas lié par co-indexation à un élément résomptif. Entre la proposition et le constituant disloqué, il n'existe qu'un lien sémantico-pragmatique (Lambrecht 1981, Horváth 2021). Ce lien est souvent décrit en termes de cadre, topique cadratif ou topique scénique (Chafe 1976, Stark 1997, Horváth 2018). Ainsi, le SN *mon premier mari* définit un cadre individuel dans l'exemple (33).

(33) Mon premier mari, on avait une voiture puis une moto. (Blanche-Benveniste 1981 : 80)

Nous trouvons plusieurs occurrences de construction à topique libre dans le roman de Lemaitre également :

(34) De fait, M. Péricourt sauva son fils de toutes les situations, mais il le fit pour lui-même, parce qu'il refusait que son nom soit éclaboussé. Et ça n'était pas facile parce que **Édouard**, c'était le défi permanent, (Lemaitre 2013 : 66)

(35) Bon, écoute, on va y réfléchir. Moi, je trouve que c'est une très bonne idée de vouloir te remettre au travail. Ce n'est peut-être pas de ce côté-là qu'il faut te tourner ; **les monuments**, c'est compliqué ! (Lemaitre 2013 : 312)

(36) Il tenait dans sa main les cinquante francs que lui avait valus sa course, tout le monde n'avait d'yeux que pour ce billet, mais **cette histoire de plumes**, tout de même, on voulait savoir. (Lemaitre 2013 : 579)

Entre le SN disloqué et un autre SN à l'intérieur de la proposition, il peut y avoir une relation possessive (cf. Horváth 2018) :

(37) M. Péricourt gagnait déjà un argent fou avant la guerre, le genre de types que les crises enrichissent, à croire qu'elles sont faites pour eux. **Maman**, on ne parlait jamais de **sa** fortune, tâche inutile, autant demander depuis quand il y a du sel dans la mer. (Lemaitre 2013 : 65)

En principe, un SN topique libre ne peut se trouver qu'à gauche de la proposition. Néanmoins, on trouve de rares exemples où il se situe à droite. Dans le roman, nous en avons relevé une seule occurrence :

(38) Monsieur Eugène, grand seigneur comme jamais, distribuait des billets, on lui disait « Merci, Monsieur Eugène », « À bientôt », de gros billets, pour tout le monde, comme un saint, sans doute était-ce à cause de ça, **les ailes**. (Lemaitre 2013 : 603)

Plus fréquemment, un SN disloqué à droite entretient une relation possessive avec un autre élément de la proposition. Nous pouvons considérer ce type de structure comme un sous-ensemble spécial des constructions à topique libre :

(39) Pour nous, cette Cécile, ce serait une jolie fille, rien de plus. Pour lui, c'était tout autre chose. Chaque pore de **sa** peau, **à Cécile**, était constitué d'une molécule spéciale, son haleine avait un parfum spécial. (Lemaitre 2013 : 22)

(40) Son mouvement est déterminé, sa tête parfaitement droite. Ce qu'Albert voit, surtout, c'est **son** regard clair et direct, **au lieutenant**. (Lemaitre 2013 : 25)

3.1.3. L'antéposition du topique

Enfin, nous trouvons dans le roman quelques antépositions topicales, sans élément de reprise (41). Ce type de construction, plutôt rare, est considéré par Horváth (2019) comme une dislocation à pronom nul.

(41) Comment avait-il conduit sa vie pour en arriver là ? C'était un homme qui n'avait suscité que de la crainte, moyennant quoi il n'avait aucun ami, que des relations. Et Madeleine. Mais ce n'est pas pareil, **à une fille**, on ne dit pas les mêmes choses. (Lemaitre 2013 : 408)

3.2. Étude comparative

Après avoir dressé l'inventaire des différents types de constructions de dislocation, nous procéderons dans cette section à une étude comparative des ces structures. Notre objectif est de montrer les différences entre l'oral spontané et ces constructions oralisantes, construites dans un roman, que l'on peut considérer comme des figures syntaxiques.

Nous comparerons donc nos données littéraires aux données de Horváth (2018), basées sur un ensemble de dislocations attestées dans le corpus oral de la *Phonologie du français contemporain* (Durand, Laks, Lyche 2002, 2009). Dans ce corpus, Horváth (2018) a relevé 1207 dislocations à gauche, 309 dislocations à droite, 157 détachements sans rappel et 27 antépositions. En comparaison, nous avons relevé dans le roman de Lemaitre

156 dislocations à gauche, 203 dislocations à droite, 13 détachements sans rappel et 5 antépositions. Nous pouvons constater que le taux des dislocations à droite est bien plus élevé dans le roman que dans le corpus oral (voir le Tableau 1). Nous donnerons plus de détails sur cette construction dans la section 3.2.2.

	Corpus oral (Horváth 2018)		Roman	
Dislocation à gauche	1207	71%	156	41,4%
Dislocation à droite	309	18,2%	203	53,9%
Détachement sans rappel	157	9,2%	13	3,4%
Antéposition	27	1,6%	5	1,3%
Total	1700	100%	377	100%

Tableau 1 : Comparaison du nombre d'occurrences relevées

3.2.1. La dislocation à gauche

Nous avons vu que le taux des dislocations à gauche (DG) était bien plus bas dans le roman que dans le corpus oral. En effet, ce qui est absent du roman, c'est la grande quantité des SN sujets disloqués à gauche :

<i>Corpus oral</i>	Élément coréférentiel				
	Sujet	COD	Datif/Oblique	Total	
SN lexical	562	64	31	657	54,4%
Pronom	488	17	19	524	43,4%
Proposition	24	0	0	24	2%
Adjectif	0	0	0	0	0%
Quantifieur	1	0	1	2	0,2%
Total	1075 (89,1%)	81 (6,7%)	51 (4,2%)	1207	100%

Tableau 2 : Dislocations à gauche dans le corpus oral (Horváth 2018)

<i>Roman</i>	Élément coréférentiel				
	Sujet	COD	Datif/Oblique	Total	
SN lexical	50	34	19	103	66%
Pronom	26	6	3	35	22,4%
Proposition	12	4	1	17	10,9%
Adjectif	0	1	0	1	0,7%
Quantifieur	0	0	0	0	0%
Total	88 (56,4%)	45 (28,8%)	23 (14,8%)	156	100%

Tableau 3 : Dislocations à gauche dans le roman

Voyons maintenant en détail les statistiques des éléments de reprise des sujets nominaux disloqués à gauche (Tableaux 4 et 5). On peut constater que, dans le roman, la reprise se fait en *ce/ça* dans l'immense majorité des cas, le plus souvent avec le verbe *être*. En opposition, dans le corpus oral, la répartition est plus équilibrée.

<i>Corpus oral</i> Élément résomptif	Verbe <i>être</i>	Verbe différent de <i>être</i>	Total
<i>c'/ce/ça</i>	249	61	310
<i>il/elle/ils/elles</i>	71	181	252
Total	320	242	562

Tableau 4 : SN lexicaux sujets disloqués à gauche dans le corpus oral (Horváth 2018)

<i>Roman</i> Élément résomptif	Verbe <i>être</i>	Verbe différent de <i>être</i>	Total
<i>c'/ce/ça</i>	43	2	45
<i>il/elle/ils/elles</i>	2	3	5
Total	45	5	50

Tableau 5 : SN lexicaux sujets disloqués à gauche dans le roman

D'après Barnes (1985), la construction « *SN c'est* » est quasi obligatoire dans certains contextes dans la langue parlée informelle, et elle est quasi obligatoire également dans un ensemble plus restreint de contextes dans le langage écrit standard. Il s'agirait en effet d'une construction grammaticalisée ou quasi grammaticalisée dans la variante standard, (i) lorsque l'attribut du sujet est un pronom personnel (42), (ii) lorsque le sujet (disloqué) est au singulier, alors que l'attribut du sujet est au pluriel (43), et (iii) lorsque l'attribut du sujet est une proposition finie ou infinitive (44) (*cf.* également Horváth 2018).

(42) Le gouvernement, ici, c'est moi. (Lemaitre 2013 : 425)

(43) Le gibier du lion, ce ne sont pas moineaux. (Barnes 1985 : 51)

(44) À quelques jours de l'armistice, les gars n'étant plus très pressés d'aller chatouiller les Boches, la seule manière de les pousser à l'assaut, c'était de les foutre en pétard. (Lemaitre 2013 : 25)

Dans la langue parlée, le domaine d'emploi de la structure « *SN c'est* » est l'extension de ces contextes à tous les cas où la dislocation peut servir de « médiateur » entre le sujet et l'attribut du sujet (Barnes 1985).

Barnes (1985) avait constaté que, dans les constructions copulatives, la reprise est possible par les clitiques *il/elle/ils/elles* uniquement si les constructions sont prédicationnelles² et si le sujet réfère à une entité individuelle alors que l'attribut du sujet exprime

² Selon la typologie de Higgins (1973), dans les structures copulatives prédicationnelles, le sujet est

une propriété de l'entité même. Nous n'avons relevé que deux occurrences de ce type dans le roman :

(45) Ce cimetière, maintenant, on avait hâte qu'il soit vide et qu'on en ait terminé.
(Lemaitre 2013 : 356)

(46) – Et alors ? demanda Albert.
– Eh bien, ton pote, il est enregistré. (Lemaitre 2013 : 89)

La reprise en *c'est*, en revanche, n'a pas de telles contraintes, et *ce/ça* peuvent référer à une entité générique (47) ou à un contenu propositionnel (48).

(47) C'est bizarre, un cimetière, c'est pourtant le lieu pour un cercueil, mais celui-là fait très luxueux dans le décor. (Lemaitre 2013 : 159)

(48) La seule chose qui aurait légèrement ébranlé le refus obstiné d'Albert, c'était l'argent. (Lemaitre 2013 : 332)

Ce qui est donc absent du roman, c'est l'emploi massif de ce que l'on appelle dans le langage courant le « redoublement du sujet », que *Le bon usage* classe parmi les « redondances expressives » (Grevisse, Goosse 2008 : 465).

3.2.2. La dislocation à droite

Horváth (2016, 2018) a montré que la différence entre les SN lexicaux disloqués à gauche (DG) et ceux disloqués à droite (DD) concerne (i) le type de phrase et (ii) la contrastivité. En ce qui concerne le type de phrase, le taux des interrogatives paraît bien plus important dans le cas des SN lexicaux disloqués à droite que dans celui des SN lexicaux disloqués à gauche (voir le Tableau 6). Les exemples (49), (50) et (51) illustrent les interrogatives typiques avec une dislocation à droite.

(49) – Concernant deux soldats, mon général.
– Qu'est-ce qu'**ils** ont, **ces soldats** ? (Lemaitre 2013 : 82)

(50) Bon, **c'**est quoi, **cette connerie** ? (Lemaitre 2013 : 317)

(51) Alors, **ils** sont où, **nos trois lascars**, hein ? (Lemaitre 2013 : 428)

Quant à la contrastivité, la dislocation à droite ne peut pas signaler la mise en contraste explicite ou implicite d'un référent, sauf s'il s'agit de la dislocation à droite d'un pronom :

référentiel et le prédicat, adjectival ou nominal, est non référentiel, dénotant une propriété associée au sujet de la phrase (voir également Gécseg 2012).

(52) Supposons qu'on ne rassemble que de quoi payer la moitié du monument, comment trouvera-t-on le reste ? C'est qu'**on** sera engagés, **nous** ! (Lemaitre 2013 : 224)

Le Tableau 7 montre que, dans le roman, le taux des interrogatives est plus élevé dans le cas des dislocations à droite que dans le cas des dislocations à gauche. Toutefois, si l'on compare ces données à celles du corpus oral du Tableau 6, on peut constater que la différence n'est pas aussi nette que dans le corpus oral.

<i>Corpus oral</i> SN lexicaux	DG	DD	Total
Assertion	578 (88%)	92 (53,8%)	670 (80,9%)
Interrogation	79 (12%)	79 (46,2%)	158 (19,1%)
Total	657 (100%)	171 (100%)	828 (100%)

Tableau 6 : SN lexicaux sujets disloqués selon le type de phrase dans le corpus oral (Horváth 2018)

<i>Roman</i> SN lexicaux	DG	DD	Total
Assertion	94 (91%)	120 (77%)	215 (82,7%)
Interrogation	9 (9%)	37 (24%)	45 (17,3%)
Total	103 (100%)	157 (100%)	260 (100%)

Tableau 7 : SN lexicaux sujets disloqués selon le type de phrase dans le roman

Cette différence s'explique par le fait que d'autres types de dislocations à droite prennent le dessus dans le roman et apparaissent bien plus souvent que dans le corpus oral. En effet, d'une part, on peut voir dans les Tableaux 8 et 9 que les éléments coréférentiels obliques sont plus nombreux dans le roman.

<i>Corpus oral</i>	Élément coréférentiel			
	Sujet	COD	Datif/Oblique	Total
SN lexical	129	20	22	171
Pronom	65	3	2	70
Proposition	64	3	1	68
Total	258 (83,5%)	26 (8,4%)	25 (8,1%)	309

Tableau 8 : Dislocations à droite dans le corpus oral (Horváth 2018)

<i>Roman</i>	Élément coréférentiel			
	Sujet	COD	Datif/Oblique	Total
SN lexical	87	23	47	157
Pronom	29	4	1	34
Proposition	8	1	3	12
Total	124 (61,1%)	28 (13,8%)	51 (25,1%)	203

Tableau 9 : Dislocations à droite dans le roman

D'autre part, nous constatons que la nature de la construction même est souvent différente et est donc moins fréquemment liée aux interrogatives. En effet, on trouve en relativement grand nombre (17 occurrences) des tournures de type exclamatif où *en* représente une opération de quantification (Culioli 1974, Martin 1987) :

(53) Il ouvrit un large registre, suivit les colonnes d'un index marron de nicotine en bougonnant :

– C'est qu'on **en** a eu **des blessés** ici, tu peux pas savoir... (Lemaitre 2013 : 89)

(54) Leur économie entière reposait sur Albert, on ne pouvait rien lui reprocher, il se coupait en quatre pour rapporter des ampoules, on ne savait pas comment il s'y prenait, il devait **en** passer **des sous** là-dedans, c'était vraiment un bon camarade. (Lemaitre 2013 : 269)

En outre, l'emploi des dislocations à droite lié à l'expressivité, à la subjectivité, à des valeurs stylistique ou émotionnelle, à un désaccord, est bien plus fréquent dans le roman que dans le corpus oral. Plusieurs études (notamment Lambrecht 1981, Nølke 1998, Horlacher, Müller 2005, Morel 2007) rattachent à la dislocation à droite de constituants à référent actif ce type d'emploi, comme l'illustrent les exemples (55) et (56).

(55) Je ne suis pas bête, moi ! (Nølke 1998 : 391)

(56) non mais c'est quoi, ce délire, le baptême, mais elle est vieille, sa filleule (Morel 2007 : 42)

Dans le roman, les dislocations à droite ont donc plus souvent ce type de valeur :

(57) – Et puis, quand bien même on **en** vendrait, **de tes monuments imaginaires**, et que les municipalités payeraient des avances, on gagnerait quoi, deux cents francs un jour, deux cents francs le lendemain, tu parles d'un pactole ! Prendre autant de risques pour récolter trois francs six sous, merci bien ! Pour s'enfuir avec une fortune, il faudrait que tout arrive en même temps, c'est impossible, **ça** ne marche pas, **ton affaire** ! (Lemaitre 2013 : 333)

(58) Il fallait organiser la souscription, ouvrir un concours et donc réunir un jury, trouver un emplacement, mais il n'y avait plus de place nulle part, sans compter qu'on avait évalué le projet.

– C'est que **ça** coûte bonbon, **ces machins-là** ! (Lemaitre 2013 : 224)

(59) – Je ne sais pas ce qu'ils sont devenus. Ici, on me dit qu'ils sont portés disparus. Là, on me dit qu'ils sont blessés, transférés...

– **J'en** sais plus, **moi** ! (Lemaitre 2013 : 101)

Dans de nombreux cas, le SN disloqué à droite est un « nom de qualité » :

(60) Les Allemands répliquèrent. Côté français, il ne fallut pas longtemps pour rassembler tout le monde. On allait **leur** régler leur compte, **à ces cons-là**. (Lemaitre 2013 : 18)

(61) Le capitaine Pradelle, lui, était de taille à le poursuivre, **il** avait déjà montré de très bons réflexes, **cet enfoiré**. (Lemaitre 2013 : 154)

(62) L'allusion de M. Péricourt à la vente de la Sallevière occupait tout son esprit. Si cela devait arriver, il **l'**étranglerait de ses propres mains, **le vieux salaud** ! (Lemaitre 2013 : 486)

(63) Si je t'appelle pour te prévenir, c'est parce que tu es un ami... Nouveau silence, très expressif. Henri allait **le** tuer, **ce nain**, **l'**étriper de ses propres mains. (Lemaitre 2013 : 517-518)

L'élément disloqué peut également contenir un démonstratif péjoratif (exemples (64) et (65)), un déterminant démonstratif ayant une valeur affective ou péjorative devant un nom propre (exemples (66) et (67)), ou un article défini devant un nom propre, provoquant un effet de familiarité souvent péjoratif (exemples (68) et (69)).

(64) – Ton imbécile de Labourdin dort dans le vestibule, dit-elle en souriant. Il **l'**avait oublié, **celui-là**. (Lemaitre 2013 : 436)

(65) il avait fait vraiment peur, surtout aux femmes, vous comprenez, maintenant, elles n'osent plus s'approcher, elles veulent être accompagnées, on ne peut pas conserver un type comme ça, d'autant que, honnêtement, comment dire, **il** ne sent pas très bon, **cet homme-là**, c'est assez inconfortable. (Lemaitre 2013 : 352)

(66) Édouard n'en croit pas ses yeux, ses larmes remontent, c'est vrai qu'**il** a de la chance, **cet Édouard**, vous avouerez (Lemaitre 2013 : 56)

(67) Les hommes ne voyaient pas ce qu'**il** pouvait avoir de si magique, **cet Henri**, pour justifier pareil empressement, il n'était pas mal, convenons-en, mais enfin... (Lemaitre 2013 : 175)

(68) Pour encourager son ami à se remettre au travail ou tout bonnement à occuper ses journées, il se plantait parfois devant, les mains dans les poches, et l'admirait ostensiblement en disant que vraiment, vraiment, **il** en avait du talent, **le Édouard**, et que s'il avait voulu... (Lemaitre 2013 : 232)

(69) Qu'est-ce qu'il veut, cette fois, et à cette heure en plus ? Dire merci. Ça **l'**assoit, **le Grosjean**. (Lemaitre 2013 : 101)

4. Conclusion

Nous avons montré qu'au-delà de figures de type morphologique ou lexical, les phénomènes d'oralisation sont nombreux sur le plan syntaxique et sur le plan du discours. En effet, l'illusion que le narrateur raconte l'histoire à voix haute est créée, d'une part, par l'omniprésence du discours représenté ou rapporté direct libre et, d'autre part, par le fait que le narrateur s'adresse parfois au lecteur. En outre, une grande place est accordée aux figures de construction syntaxique, notamment aux dislocations. En comparant les

structures relevées dans le roman à des données de corpus oraux, nous avons constaté que les dislocations à gauche sont proportionnellement moins nombreuses que dans l'oral spontané, les « redoublements » du sujet avec les reprises en *il(s)/elle(s)* étant quasi absents. Les dislocations à droite, quant à elles, sont plus fréquentes, particulièrement celles qui sont liées à l'expressivité, la subjectivité, aux valeurs stylistique ou émotionnelle. Ces constructions syntaxiques peuvent donc être considérées comme faisant partie des figures de l'oralité.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Barnes, Betsy Kerr (1985), *The pragmatics of left detachment in spoken standard French*, Amsterdam, Benjamins.
- Blanche-Benveniste, Claire (1981), « La complémentation verbale : valence, rection, et associés », *Recherches sur le français parlé*, 3, 57-98.
- Blanche-Benveniste, Claire (2003), « La langue parlée », in Marina Yaguello (éd.), *Le grand livre de la langue française*, Paris, Seuil, 317-344.
- Blanche-Benveniste, Claire (2006), « Detachment constructions », in Keith Brown (ed.), *Encyclopedia of language and linguistics*, vol. 3, Elsevier, 477-485.
- Chafe, Wallace (1976), « Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects, topics and point of view », in Charles Li (ed.), *Subject and topic*, New York, Academic Publishers, 25-56.
- Combettes, Bernard (1998), *Les constructions détachées en français*, Gap, Ophrys.
- Culioli, Antoine, (1974), « A propos des énoncés exclamatifs », *Langue française*, 22, 6-15.
- Durand, Jacques, Laks, Bernard, Lyche, Chantal (2002), « La phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure », in Claus D. Pusch, Wolfgang Raible (eds), *Romanistische Korpuslinguistik – Korpora und gesprochene Sprache / Romance corpus linguistics – Corpora and spoken language*, Tübingen, Narr, 93-106.
- Durand, Jacques, Laks, Bernard, Lyche, Chantal (2009), « Le projet PFC : une source de données primaires structurées », in Jacques Durand, Bernard Laks, Chantal Lyche (éds), *Phonologie, variation et accents du français*, Paris, Hermès, 19-61.
- Fradin, Bernard (1990), « Approche des constructions à détachement : inventaire », *Revue romane*, 25/1, 3-34.
- Gécseg, Zsuzsanna (2012), « La structure informationnelle des phrases copulatives : approche contrastive », *Revue d'études françaises*, 17, 49-70.
- Grevisse, Maurice, Goosse, André (2008), *Le bon usage*, 14^e édition, Bruxelles, De Boeck.
- Higgins, Francis Roger (1973), *The pseudo-cleft construction in English*, Thèse de doctorat, Cambridge, Massachusetts Institute of Technology.
- Horlacher, Anne-Sylvie, Müller, Gabriele M. (2005), « L'implication de la dislocation à droite dans l'organisation interactionnelle », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 41, 127-145.
- Horváth, Márton Gergely (2016), « Analyse pragmatico-discursive des SN disloqués à droite du français parlé », *Revue romane*, 51(2), 244-270.
- Horváth, Márton Gergely (2018), *Le français parlé informel : Stratégies de topicalisation*, Berlin/Boston, De Gruyter.
- Horváth, Márton Gergely (2019), « L'antéposition du topique : une dislocation à pronom nul ? », *Travaux de linguistique*, 79(2), 79-99.
- Horváth, Márton Gergely (2021), « Variation prosodique et facteurs pragmatico-discursifs : l'étude des constructions à topique libre non lié », *Acta Romanica*, 32, 245-256.

- July, Joël (2010), « Le discours direct libre entre imitation naturelle de l'oral et ambiguïté narrative », *Questions de style*, 7, 117-130.
- Lambrecht, Knud (1981), *Topic, antitopic and verb agreement in non-standard French*, Amsterdam, Benjamins.
- Lambrecht, Knud (1994), *Information structure and sentence form: Topic, focus and the mental representations of discourse referents*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Lambrecht, Knud (2001), "Dislocation", in Martin Haspelmath et al. (eds), *Language typology and language universals: an international handbook*, vol. 2, Berlin, De Gruyter, 1050-1078.
- Lemaitre, Pierre (2013), *Au revoir là-haut*, Édition Le Livre de Poche, Albin Michel.
- Librairie La Procure (2013), *Pierre Lemaitre présente son livre « Au revoir là-haut » à la librairie La Procure à Paris*, émission tournée le 8 novembre 2013, vidéo mise en ligne le 4 août 2020, <https://www.youtube.com/watch?v=HE2W5hvGxLo>
- Maingueneau, Dominique (1994), *Syntaxe du français*, Paris, Hachette.
- Martin, Robert (1987), « Quelques remarques sur la sémantique de la phrase exclamative », *Revue des études slaves*, 59/3, 501-505.
- Morel, Mary-Annick (2007), « Le postrhème dans le dialogue oral en français », *L'Information grammaticale*, 113, 40-46.
- Nølke, Henning (1998), « 'Il est beau, le lavabo, il est laid, le bidet' Pourquoi disloquer le sujet ? », in Mats Forsgren, Kerstin Jonasson, Hans Kronning (eds), *Prédication, assertion, information : Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française*, Uppsala, Uppsala University, 385-393.
- Rabatel, Alain (2021), « Discours direct libre et parole intérieure », *Pratiques*, 191-192. DOI : <https://doi.org/10.4000/pratiques.10832>
- Rosier, Laurence (1998), *Le discours rapporté : Histoire, théories, pratiques*, Bruxelles, Duculot.
- Rouayrenc, Catherine (2015), « Figures et oralité », *Pratiques*, 165-166. DOI : <https://doi.org/10.4000/pratiques.2527>
- Stark, Elisabeth (1997), *Vorstellungsstrukturen und „topic“ – Markierung im Französischen: Mit einem Ausblick auf das Italienische*, Tübingen, Narr.
- Zimmermann, Michael, Kaiser, Katharina (2019), "Refining current insights into the *wh*-in-situ interrogative construction in French: the case of Contemporary Hexagonal French", *Romanistisches Jahrbuch*, 70/1, 123-157.

MÁRTON GERGELY HORVÁTH • is a senior lecturer at the University of Szeged, Hungary. His research mainly concerns the syntax of spoken French, with a particular interest in the syntax-pragmatics interface.

E-MAIL • horvath.marton.gergely@szte.hu

«QuadRi»
Quaderni di RiCOGNIZIONI
ISSN 2420-7969

è una collana di

RiCOGNIZIONI
Rivista di lingue, letterature e culture moderne
ISSN: 2384-8987

<http://www.ojs.unito.it/index.php/ricognizioni/index>
ricognizioni.lingue@unito.it

© 2026
Dipartimento di Lingue e Letterature straniere e Culture Moderne
Università di Torino
<http://www.dipartimentolingue.unito.it/>